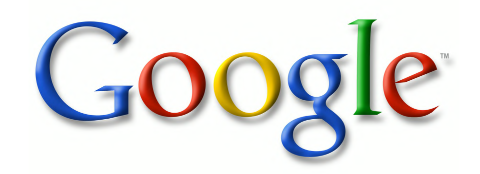
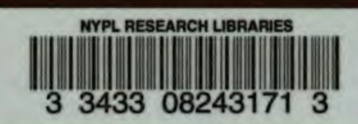
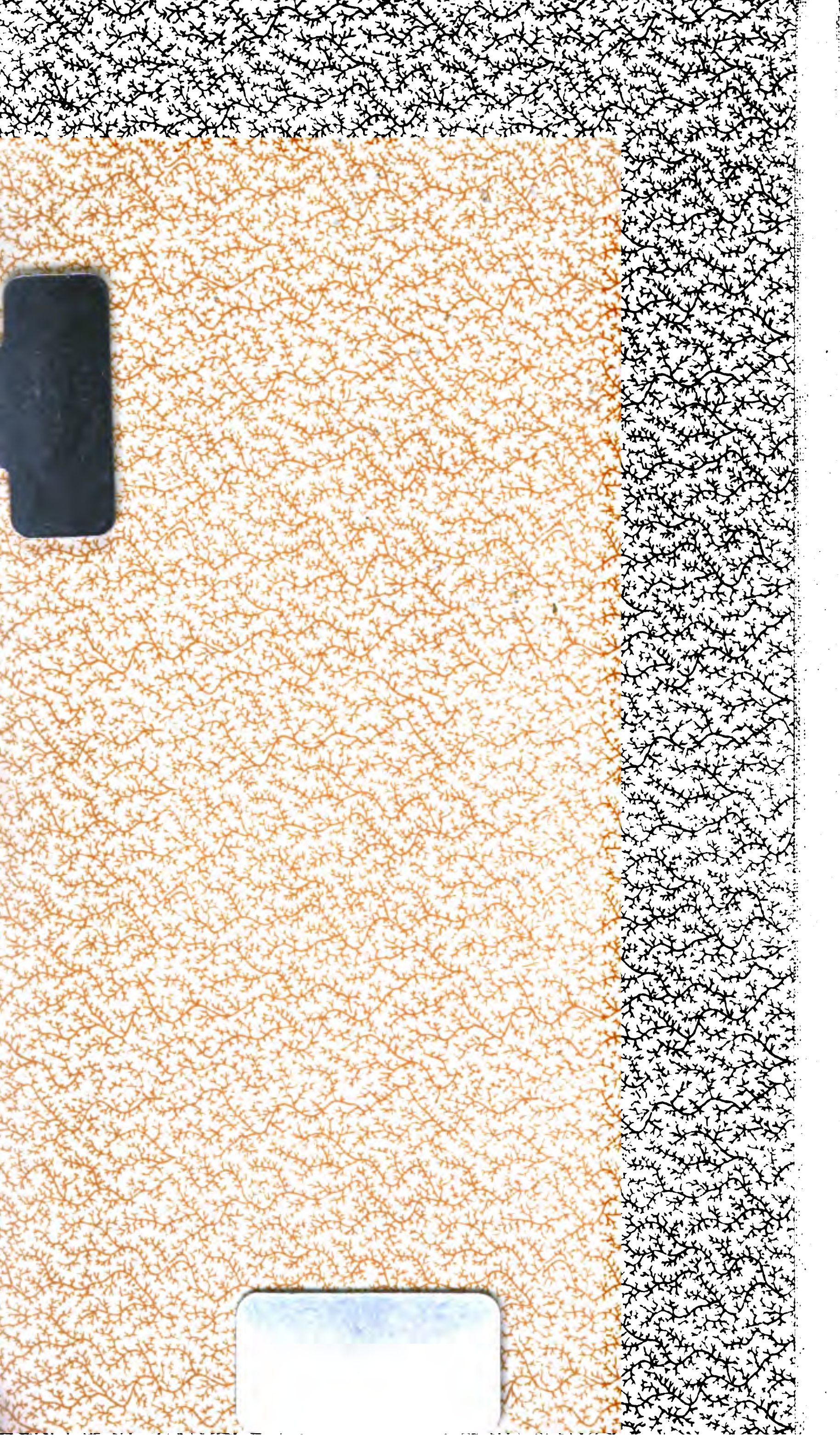

Google





ILES TAÏTI.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

Tahiti - History

ILES TAÏTI.

ESQUISSE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

PRÉCÉDÉE DE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LA COLONISATION FRANÇAISE DANS L'OCÉANIE.

PAR

Clément Adrien

MM. VINCENDON-DUMOULIN,

Ingénieur hydrographe de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur;

ET

C. DESGRAZ,

Commis de Marine.

PREMIÈRE PARTIE.

PARIS.

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

RUE HAUTEFEUILLE, 23.

1844.

PRÉFACE.

La faveur inespérée qui a accueilli notre récente publication sur les îles Nouka-Hiva, nous a engagés à joindre à ce premier travail des considérations sur la colonisation dans l'Océanie et une esquisse de la géographie et de l'histoire de l'archipel Taïti. Une monographie minutieuse eût entraîné des recherches trop considérables pour le temps qu'il nous a été permis de consacrer à notre œuvre. L'histoire complète de Taïti, son ethnographie, son système religieux, les théories qui se rattachent à l'origine des indigènes, les nombreux détails relatifs au passage d'une longue suite de navigateurs, auraient demandé plusieurs volumes, et devant cette considération nous avons restreint notre cadre aux faits principaux de l'histoire politique, à la description géographique et à la discussion des questions principales de la colonisation sans nous occuper des mœurs primitives des habitants, de leur industrie, de leurs croyances, sujets habilement traités d'ailleurs par quelques missionnaires anglais.

Dans un ouvrage comme le nôtre des questions

délicates au point de vue religieux surgissent à chaque pas. Quels que soient nos sentiments personnels à cet égard, nous nous sommes appliqués à ne considérer l'œuvre des missions que comme un moyen efficace de civilisation, en posant les bases des institutions nouvelles d'une société naissante. Nous nous sommes surtout fait une loi d'observer une stricte impartialité. Nous avons dit le bien autant que nous l'avons pu, mais nous n'avons pas déguisé le mal. Ce que nous avons écrit sous l'impression de nos propres remarques, faites sur les lieux il y a à peine cinq ans, est ce que la vue du pays, l'étude comparée des diverses contrées qu'il nous a été donné de parcourir et la maturité de nos réflexions nous ont suggéré. En un mot, nous avons écrit ce que nous croyons être la vérité.

En consultant les nombreux auteurs dont les écrits ont aidé nos recherches, nous nous sommes imposé l'obligation d'indiquer toutes les sources auxquelles nous avons puisé les renseignements que nous ne possédions pas dans nos notes particulières, afin d'offrir, à ceux qui voudraient entreprendre une étude plus approfondie, la facilité de recourir aux textes originaux. Nous ajouterons que plusieurs missionnaires anglais, avec un esprit de progrès louable, ont publié sur les insulaires de l'Océanie de précieuses notions, qui n'ont pu trouver leur place dans les limites de notre cadre. En dehors de leur couleur religieuse, ces publications ont acquis une importance majeure, maintenant que les mœurs anciennes

de ces peuplades ont presque disparu, que la famille sauvage se transforme graduellement en société plus civilisée, et que l'homme primitif se plie aux exigences d'une autre économie. Ces missionnaires ont assuré des documents importants à l'histoire générale de l'Océanie; l'utilité de leurs recherches grandira encore par la suite, lorsque le temps éloignera de plus en plus l'époque des scènes pittoresques décrites par les premiers navigateurs dans l'Océan Pacifique, et qu'il amènera de nouvelles recherches pour découvrir l'origine de tant de peuplades semblables entre elles sous plus d'un rapport, et que ces études devront se baser sur la comparaison de leurs mœurs, de leur culte, de leurs traditions autant que sur celle de leur conformation physique et de leur langage.

Avant de terminer, nous ferons quelques remarques au sujet de deux publications intéressantes qui ont suivi de près la nôtre sur les îles Marquises. Dans la première (1), on nous a adressé une observation sur l'expression de *propagande religieuse*, employée indistinctement pour l'œuvre des missions protestantes et catholiques, et on a proposé de la remplacer par celle de *propagande protestante;* au point de vue où nous nous sommes placés, nous ne pouvons accepter une pareille rectification, et nous devons la rejeter. En outre, nous partageons le reproche fait dans cet ouvrage à plusieurs compilateurs, d'avoir dénaturé les noms indigènes des Nouka-Hiviens en ne suivant

(1) *Lettres sur les îles Marquises*, etc., par le P. Mathias G.....

pas les règles de l'orthographe adoptée aujourd'hui par les missionnaires catholiques, et qu'ils ont empruntée aux missionnaires anglais, comme on le verra plus loin. Cette orthographe consiste à remplacer la diphthongue *ou* par la lettre *u*, à écrire *Tabu* pour prononcer *Tabou*, et dans quelques autres différences analogues. A ce propos, l'auteur, qui trouve cette orthographe naturelle, simple et rationnelle, accuse d'*anglomanie* ceux qui rejettent ses règles; cette accusation peut lui être renvoyée avec bien plus de succès, car la réponse à ce reproche se trouve singulièrement simplifiée par le passage suivant de l'ouvrage du missionnaire anglais Ellis :

« Le taïtien est le premier idiome polynésien au- » quel on ait appliqué l'écriture. En étudiant ses rè- » gles et les particularités de son mécanisme, en les » coordonnant en système régulier, les missionnaires » ne purent recourir qu'à leurs propres inspirations. » En représentant les sons de ce dialecte par des let- » tres, en formant son orthographe, en choisissant les » signes qui devaient constituer la langue écrite, et » en montrant aux yeux de leurs élèves ce qui jus- » qu'alors n'avait occupé que leurs oreilles, ils se » créaient un moyen actif de propager par une voie » nouvelle la lumière et l'instruction dans l'esprit » des indigènes; ils entreprenaient une tâche où ils » n'avaient été précédés par aucun de leurs devan- » ciers, et se faisaient les guides de ceux qui devaient » suivre cette route. Les difficultés de leur œuvre » étaient fort grandes; ils agirent avec une scrupu-

» leuse circonspection, et quoique le dialecte taïtien,
» ainsi qu'il est écrit par eux, soit sans aucun doute
» imparfait et susceptible de grandes améliorations,
» cependant l'application de leur méthode aux autres
» idiomes, l'adoption qui en a généralement été faite,
» la facilité avec laquelle les indigènes s'en servent,
» sont autant de preuves de son utilité et de son
» efficacité.

» Les missionnaires ont été accusés d'avoir mis de
» l'affectation dans leur orthographe. Loin de là, ils
» se sont appliqués avec la plus minutieuse attention
» à chercher un mode simple et d'une conception fa-
» cile. La prononciation et les renseignements puisés
» chez les indigènes, ont été leur unique guide pour
» déterminer la manière d'épeler les noms propres
» et les autres mots du langage. Ils visaient surtout à
» une exacte précision, et, ayant adopté l'*alphabet*
» *anglais*, ils donnèrent à chaque lettre un son distinct
» et invariable. Les lettres de chaque mot constituaient
» ce mot de telle sorte qu'une personne, en épelant
» les lettres, prononçait de fait le mot lui-même......

» Les idiomes polynésiens abondent en voyelles,
» plus peut-être qu'aucune autre langue. Ils ont aussi,
» entre autres particularités, celle de rejeter l'emploi
» des doubles consonnes et de terminer invariable-
» ment chaque syllabe et chaque mot par une voyelle
» finale, toujours distinctement prononcée. Plu-
» sieurs des consonnes de la langue anglaise n'exis-
» tent pas dans la langue de Taïti; celle-ci ne pos-
» sède point de sons *sibilants* ou sifflants. Les lettres

» *s* et *c* et les lettres correspondantes sont par consé-
» quent inutiles; les autres consonnes employées
» dans la méthode des missionnaires retiennent leur
» prononciation anglaise.—Il n'en est pas de même
» des voyelles que les indigènes articulent très-dis-
» tinctement. *A* possède le son de *a* dans *father*
» (comme notre *a* français); *e*, le son de *a* dans *fate*
» (comme notre *é* fermé); *i*, celui de *i* dans *marine*
» ou de *e* dans *me* (comme notre *i*); *o*, celui de *o*
» dans *no* (comme notre *o*); et *u* conserve le son de
» *oo* dans *root* (le son de notre diphthongue *ou*). La
» diphthongue *ai* se prononce comme dans *nine*
» (c'est-à-dire comme un *a* suivi d'un *i* avec tréma :
» *aï*) (1). »

De sorte que, d'après les règles inventées et adoptées par les missionnaires anglais dès le 6 mars 1805, les noms suivants, *Moorea*, *Taïarabu*, *Utumaoro*, *Atua*, doivent se prononcer *Moorea*, *Taïarabou*, *Outoumaoro*, *Atoua*.

On conçoit, en effet, que les Anglais, dont l'alphabet est dépourvu de la plupart de nos voyelles, aient créé un mode particulier d'orthographe pour rendre la consonnance des langues océaniennes; mais pour nous, il nous a semblé qu'il était plus naturel, plus simple et plus rationnel de conserver aux idiomes polynésiens, à l'aide des moyens euphoniques propres à notre alphabet, leurs sons tels qu'ils sont articulés par la bouche des indigènes. C'est là

(1) *Polynesian researches*, tome I, pages 73, 78 et 127.

une base essentielle qui, nous le craignons, ne manquera pas d'être altérée en France, par l'orthographe employée par les missionnaires catholiques, partout ailleurs que dans le cercle restreint des personnes initiées à son mécanisme.

Nous ne nous arrêterons pas aux phrases irritantes échappées à la plume du même auteur. Il n'est pas dans nos goûts de nous donner le plaisir d'une polémique au moins inutile. Nous avons entrepris la tâche de retracer des faits, en suivant une méthode scrupuleuse; et si on peut reprocher aux navigateurs que nous avons consultés, d'avoir peu séjourné dans les lieux où ils ont passé, du moins on doit reconnaître qu'ils ont tour à tour mis un grand zèle à apporter leur contingent à la masse générale des connaissances dont notre époque se glorifie, apports successifs qui ont fini par constituer une œuvre immense; tandis que, nous regrettons de le dire pour plus d'un motif, des personnes qui ont demeuré bien plus longtemps sur les mêmes lieux, n'ont pas toujours suivi cet exemple.

Quant au second reproche, il a été adressé par un écrivain fécond, dont le style plein de charmes a fait souvent l'objet de notre juste admiration, aux évaluations statistiques faites sur les îles Marquises. Dans un volume contenant une série d'articles précédemment insérés dans la *Revue des deux Mondes* (1), il s'élève contre la hardiesse avec laquelle on a

(1) *La Polynésie et les îles Marquises*, etc., par L. Reybaud.

groupé les chiffres de la superficie et de la population de l'archipel Nouka-Hiva, et s'étonne qu'on cite des calculs de dénombrement avec la même confiance que s'il s'agissait d'une ville d'Europe, tandis que les observations faites sur les îles Marquises n'ont été que superficielles et hâtives. Il nous a paru que ce blâme pouvait rejaillir sur nous, c'est pourquoi nous pensons devoir donner quelques explications à ce sujet.

Les personnes qui ont lu notre livre sur les Marquises, ont pu remarquer que nous avons toujours apporté la plus grande circonspection dans nos rapprochements statistiques. Nous n'avons jamais affirmé que lorsque nous pouvions nous appuyer sur des autorités irrécusables; partout ailleurs nous avons exprimé le doute; mais, tout en mettant la plus grande réserve dans nos évaluations, nous avons dû formuler une opinion. Dans plusieurs cas, nous avons eu à balancer entre un à peu près plus ou moins variable, et nous avons pensé alors, qu'en l'absence du chiffre réel qui est encore inconnu, et qu'on ne connaîtra pas de quelque temps encore, on nous saurait gré d'indiquer la base la plus rapprochée de la vérité selon nous. Nous croyons donc pouvoir décliner de subir toute critique à cet égard, d'autant plus que nous avons apporté le plus grand soin à prémunir le lecteur contre l'incertitude des éléments qui ont formé nos calculs, ainsi que le passage suivant en fait foi.

« On doit ajouter que les calculs qui précèdent

» sont purement hypothétiques; on ne parviendra à
» bien les établir que lorsqu'un séjour prolongé sur
» les lieux aura fourni les moyens de vérifier leur
» exactitude et de les rectifier au besoin, car ce n'est
» pas dans une courte relâche que les navigateurs
» peuvent recueillir des documents irrécusables. Un
» simple coup d'œil jeté sur un pays ne donne jour
» qu'à des suppositions plus ou moins fondées, mais
» toujours incertaines. Toutefois nous avons lieu de
» penser que de nouveaux détails officiels viendront
» corroborer ces évaluations (1). »

En terminant, nous exprimerons l'espoir de voir notre travail échapper à des critiques de ce genre, car ce n'est pas sans avoir mûrement réfléchi que nous avons avancé chacun des faits que nous avons mentionnés, et qui restent d'ailleurs placés sous la responsabilité des auteurs où nous les avons recueillis. C'est après les avoir comparés et examinés avec une scrupuleuse attention que nous les avons adoptés, jusqu'à ce que des preuves certaines nous démontrent leur inexactitude. C'est forts de notre propre expérience des lieux et des habitants, de nos recherches souvent difficiles et toujours laborieuses, des communications et des avis de nos camarades de la marine et des voyageurs les plus récents, que nous présentons un ouvrage qui n'a d'autre mérite à nos yeux que d'être une œuvre consciencieuse. Nous y avons consacré nos veilles et des labeurs opiniâtres; nous nous

(1) *Iles Marquises*, etc., page 199.

estimerons heureux si ce complément à notre publication sur les îles Marquises pouvait offrir quelque intérêt aux personnes qui se préoccupent des entreprises de notre marine et qui tournent vers ces lointaines régions des pensées de colonisation au profit de notre puissance navale.

Pénétrés des sentiments partagés aujourd'hui par les esprits sérieux, qui considèrent la puissance de la France comme liée à la prospérité de sa marine, nous n'avons pas hésité, sur les encouragements qui nous ont été donnés, à apporter le tribut de nos études sur la colonisation de certains points de l'Océanie. Nous n'avions pas terminé l'œuvre actuelle, lorsqu'un événement que nous pressentions depuis longtemps, est venu modifier à nos yeux la situation de nos nouveaux établissements. Pour compléter nos vues, et pour ne pas interrompre le cours de ce récit, nous avons placé à la suite de cette préface quelques réflexions sur les conséquences de la prise de possession du détroit de Magellan par le Chili, conséquences qui nous paraissent dignes de fixer l'attention.

RÉFLEXIONS SUR L'OCCUPATION DU DÉTROIT DE MAGELLAN PAR LA RÉPUBLIQUE DU CHILI. — CONSÉQUENCES DE CETTE OCCUPATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'OCÉANIE.

Pendant que nous écrivions cet ouvrage dont la première partie était imprimée depuis près d'une année, il s'est passé un événement important et qui peut, suivant nous, compromettre en grande partie les avantages que la France devait attendre de ses établissements aux îles Marquises et à Taïti.

A l'époque où l'escadre placée sous les ordres du contre-amiral du Petit-Thouars prenait possession du groupe peu important des îles Marquises, et couvrait du pavillon national la riche Taïti, le gouvernement semblait avoir un système parfaitement défini de colonisation, capable de donner à la France, dans les mers de l'Inde et dans l'océan Pacifique, la prépondérance due à une des grandes puissances maritimes du globe. Une tentative malheureusement trop tardive, avait été faite pour former un établissement français sur la Nouvelle-Zélande; l'île Mayotte et le port de Nossi-Bé étaient occupés par nos soldats. Dans l'Amérique méridionale il restait encore de vastes terrains susceptibles de recevoir des colons; et, dans le grand archipel d'Asie, combien d'îles ne sont-elles pas encore inoccupées au milieu même

des possessions hollandaises, anglaises et espagnoles! « Sans doute, disions-nous (1), la prise de possession » des îles Marquises, qui a suivi de si près les navires » qui portaient nos premiers colons à la Nouvelle-» Zélande, n'est que le commencement d'un projet » plus vaste et digne de la grandeur du nom français... » On sait que les colonies sont comme des forts, qui, » souvent sans importance par eux-mêmes, en pren-» nent une immense en croisant leurs feux avec ceux » de leur voisin. Notre colonie des Marquises ne doit » pas rester seule, isolée au milieu de l'Océan, à cinq » mille lieues de la patrie. »

Nous savions, en effet, à cette époque que de nombreux projets d'établissement sur Madagascar, et principalement à Diego-Souarez, avaient été adressés au gouvernement. Une escadre française imposante allait parcourir les mers de Chine dans toutes les directions, et d'un jour à l'autre on pouvait s'attendre à ce que le pavillon français flotterait quelque part sur de nouveaux rivages. Enfin le détroit de Magellan avait été signalé comme un des points les plus propres à recevoir une colonie susceptible d'un rapide accroissement.

« J'ai souvent pensé, écrivait M. du Bouzet, qu'il » conviendrait à la France d'entreprendre une pa-» reille colonisation (celle du détroit de Magellan); » et je répondrai à ceux qui pourraient m'objecter » que la rigueur du climat serait faite pour en dé-

(1) *Iles Marquises*, etc., page 353.

» goûter les colons, qu'on a vu sous le même climat, » au milieu du dernier siècle, nos populations mari- » times du Nord surmonter toutes les difficultés d'un » pays beaucoup plus ingrat, car les Malouines n'a- » vaient pas même de bois, et réussir à fonder un » établissement qui aurait prospéré et serait aujour- » d'hui le siége d'une colonie florissante, sans les » ridicules exigences de l'Espagne qui fit valoir ses » droits de souveraineté sur ces îles, droits aux- » quels, autant par politique que par respect pour » le droit des gens, le gouvernement d'alors céda, » en abandonnant ce pays.

» Je ne pense pas qu'aujourd'hui, aucun État soit » en droit d'établir des prétentions souveraines sur » cette partie de la Patagonie. Dans un temps où » l'Angleterre s'est emparée de toutes les îles si- » tuées dans la zone tempérée, où on peut établir » des colonies agricoles, ce pays est le seul où la » France puisse fonder un établissement de ce genre, » et certes il n'est pas à dédaigner. Il serait hono- » norable pour elle et à la fois très-utile de trans- » porter sur ces plages sauvages, et pour ainsi dire » désertes, ses mœurs et sa civilisation (1). »

« La France, dit le célèbre géographe Adrien » Balbi, dont les vaisseaux avaient tant de fois » sillonné les mers du monde maritime au profit des » sciences, vient de hisser son pavillon sur l'archi-

(1) Dumont-d'Urville, *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, tome I, page 237.

» pel de Mendana, et d'étendre son protectorat sur » celui de Taïti. Ces possessions, malgré l'exiguïté » de leur superficie et de leurs proportions actuelles, » acquerraient une grande importance si le *projet » d'une colonie française sur le détroit de Magellan, po- » sition de premier ordre comme point stratégique et » commercial,* venait à se réaliser (1). »

Convaincus nous-mêmes des avantages réels qui résulteraient pour la France, d'un établissement colonial dans le détroit de Magellan, nous avions mis sous les yeux des autorités compétentes plusieurs mémoires fort étendus, dans lesquels nous croyons avoir démontré :

1° Que les terres de la Patagonie étaient entièrement libres, et qu'elles appartiendraient de droit à la première nation qui voudrait les occuper. Les seules réclamations légales qui auraient pu s'élever eussent été celles des naturels en petit nombre, qui en parcourent les plaines de temps à autre et qui, loin de s'opposer à notre occupation, auraient vu surgir avec plaisir sur leurs côtes un comptoir européen, où ils auraient pu se procurer par le commerce les objets dont ils éprouvent le besoin.

2° Un établissement de ce genre aurait pu se créer avec une très-grande économie. Les frais d'une première installation n'eussent pas dépassé la somme de 500,000 francs, et au bout de deux ou trois années, l'établissement eût facilement pourvu à ses

(1) A. Balbi. *Éléments de géographie générale*, page 551.

propres dépenses, si même il n'eût pas rapporté au trésor.

Les avantages qu'un établissement au détroit de Magellan semblait promettre à la France ne pouvaient être et n'étaient point en effet contestés; ils étaient longuement énumérés dans le mémoire que nous avions rédigé, et dans lequel nous faisions ressortir l'importance d'un pareil établissement, comme position militaire, dominant à la fois sur les mers Atlantique et Pacifique; les facilités naturelles qui le mettaient à l'abri de toute agression extérieure; sa nécessité pour assurer la liberté de la seule route par laquelle nos vaisseaux pourraient parvenir sûrement dans l'océan Pacifique en temps de guerre; son utilité au cas d'une guerre maritime dans l'océan Atlantique, à cause de sa position sur le globe, de la sûreté de ses vastes ports, des ressources qu'il eût pu fournir à la navigation à vapeur par ses mines de charbon, à celle des vaiseaux à voiles par ses bois de construction. Enfin, sous le point de vue militaire, le détroit de Magellan pouvait devenir le siége d'une des positions les plus importantes du monde.

Sous le point de vue commercial, l'étendue des vastes plaines de la Patagonie, couvertes pour la plupart par d'immenses pâturages, les nombreux canaux naturels qui les traversent et rendent les communications si faciles, le grand nombre de bestiaux qui y existent à l'état sauvage, la certitude que tous les végétaux d'Europe peuvent y prospérer, pro-

mettaient d'amples succès aux agriculteurs. Les Patagons et les Pêcherais qui les habitent, eussent fourni des bras pour la culture du sol et l'éducation des bestiaux. Le détroit de Magellan devenait alors la route de tous les navires de commerce qui fréquentent la mer Pacifique, et notre établissement un lieu de relâche obligé pour renouveler leurs approvisionnements; il devenait en outre, comme Singapour, un dépôt des marchandises qui s'échangent entre les deux mers qui le baignent. Il ouvrait une nouvelle industrie à la France, celle de la pelleterie; il pouvait, en un mot, concentrer tout le commerce qui se fait aujourd'hui à Montévidéo et à Buénos-Ayres, et qui a attiré sur ces derniers points quinze mille Français; ceux-ci, menacés aujourd'hui par les armées de Buénos-Ayres, auraient pu facilement se transporter dans la Patagonie.

Un établissement au détroit de Magellan aurait donné un nouveau développement à nos pêches de la baleine, de la morue, de la sardine, du hareng et des phoques; il eût fourni à la France un certain nombre d'excellents marins, dont les services nécessaires pour le pilotage et le remorquage des bâtiments dans le détroit auraient assuré des revenus importants à la colonie. Enfin, les dernières discussions qui ont eu lieu à la chambre élective, à l'occasion de la loi sur le régime des prisons, sont venues corroborer une des considérations que nous avions présentées en faveur d'un essai de colonisation au détroit de Magellan. Car, par son isolement des nations

civilisées, et même des peuplades sauvages, par son climat, par les travaux importants que l'on eût pu y entreprendre, par la faible distance qui le sépare de la France, et le peu de frais que le transport des condamnés aurait occasionnés, le détroit de Magellan était le lieu le plus propre, peut-être même le seul point du globe favorable, pour créer aujourd'hui un établissement pénitentiaire.

« Si le pavillon de la France doit se fixer sur les ri-
» vages de la Patagonie, on doit se hâter, disions-nous
» en terminant, car il est impossible qu'au milieu des
» événements qui se préparent dans les mers du Sud,
» le détroit de Magellan reste longtemps inoccupé.
» Les avantages qui résultent de sa position n'ont pu
» échapper à l'Angleterre qui, déjà maîtresse des îles
» Falkland, a, dans ces dernières années, envoyé des
» navires pour explorer les mille canaux qui découpent
» l'extrémité sud de l'Amérique. » Et en effet, à la date du 15 juillet 1843, on lisait dans le *London colonial Gazette*, une lettre adressée par un officier de la marine britannique faisant partie du personnel de l'escadre anglaise dans les mers du Sud, où l'on remarquait le passage suivant : « Il serait utile d'établir une colonie
» à *Port-Famine*, et d'avoir un village de pilotes à cha-
» que entrée du détroit, c'est-à-dire à *Possession-Bay*,
» et sur la côte occidentale, et même il vaudrait peut-
» être mieux établir la ville à *Port-Refuge*, qui réunit
» tout ce qu'il faut pour y fonder une colonie. Les
» pilotes pourront rester à *Possession-Bay* jusqu'à
» ce qu'ils aperçoivent un navire à l'est. » Ces dé-

» troits auraient en peu d'années une grande valeur » pour l'Angleterre comme dépôt des approvisionnements qu'elle apporte aujourd'hui à grands frais » dans les ports du Chili. On pourrait y trouver de la » houille pour la navigation à la vapeur dans l'océan » Pacifique (Cet officier ignorait encore qu'on y avait » trouvé des mines abondantes de charbon de terre). On » pourrait aussi y établir un commerce de bois très- » avantageux. Ce qui serait le plus nécessaire serait » de transporter dans le détroit de Magellan la colo- » nie de *Falkland*. Le passage du détroit est générale- » ment considéré comme très-difficile, probablement » sur la foi des récits des anciens navigateurs, dont » quelques-uns n'ont pu le traverser. Mais, avec un » bon navire, on peut facilement effectuer ce passage » *en trois ou quatre jours*, avec beaucoup moins de » peines et d'efforts qu'en doublant le cap de Horn, » et certainement avec beaucoup moins de dangers » pour la sûreté du navire.

» Le temps employé à lutter contre les forts vents » de sud-ouest qui règnent au cap de Horn, est » bien connu de tous ceux qui ont navigué dans » ces mers. Les îles *Falkland* ne peuvent être abor- » dées par les navires venant de l'est et allant à la » côte occidentale d'Amérique sans beaucoup de fa- » tigues et une grande perte de temps. Ces îles sont » constamment ébranlées par les tempêtes, qui par » leur violence y détruisent toute végétation et ren- » dent la côte d'un accès difficile malgré ses havres » nombreux. »

Aujourd'hui la question est tranchée, le pavillon du Chili flotte sur tous les points du détroit. Ces colonies naissantes, tentées par une petite république qui manque d'hommes et d'argent, sont-elles susceptibles d'un grand développement? C'est peu probable. Le Chili a déjà bien de la peine à couvrir le territoire qu'il a enveloppé dans ses limites; ses plaines sont encore à peu près incultes et dépourvues d'habitants. Il est loin de pouvoir fournir à des émigrations suffisantes pour peupler la Patagonie; l'industrie y est encore dans l'enfance, et les capitaux trouvent leur placement à des taux fort élevés. Peut-on espérer de voir s'établir des compagnies riches et puissantes pour exploiter les plaines de la Patagonie? Ce ne serait pas raisonnable de le supposer. Il est plus rationnel d'admettre que le Chili, en colonisant le détroit de Magellan, n'a fait qu'obéir à des *influences étrangères*. Une position aussi importante ne serait peut-être pas devenue le domaine d'une des grandes puissances du globe, sans exiter l'envie des autres nations, tandis que, ni l'Angleterre, ni la France, ni les États-Unis ne se sont inquiétés de voir les empiétements du Chili; et lorsque par une possession de quelques années, cette petite république aura acquis définitivement la Patagonie, on la verra probablement abandonner sa conquête pour un prix peu élevé, à la puissance qui l'a poussée à s'en saisir.

Eh bien! disons-le franchement, nous avons toujours considéré la colonisation des îles Marquises

et de l'archipel Taïti, comme une œuvre utile et glorieuse pour la France; *mais nous n'avons jamais séparé nos colonies dans les mers du Sud, d'un établissement prochain au détroit de Magellan.* Nous supposions que le gouvernement avait un plan arrêté, défini, de colonisation; nous pensions qu'il avait pour but d'entourer le globe d'une ceinture de postes militaires, s'étayant les uns sur les autres, et formant une chaîne solide, dont tous les chaînons se seraient liés fermement entre eux. Suivant nous, la tentative infructueuse de s'établir sur la Nouvelle-Zélande, nos établissements de Mayotte et Nossi-Bé, la prise de possession des îles Marquises et le protectorat de Taïti, n'étaient que le commencement de la mise à exécution de ce vaste projet, qui devait comprendre nécessairement la colonisation d'un point sur la terre américaine, et un ou plusieurs établissements dans l'archipel d'Asie.

C'était à ces conditions que nous considérions nos nouveaux comptoirs océaniens comme très-avantageux; seulement, disions-nous, « en prenant » possession des îles Marquises et de Taïti, il nous » semble que la France a commencé par où elle » devait finir », et en effet, les premiers anneaux servant à lier ces possessions lointaines à la mère-patrie, devaient nécessairement comprendre la Patagonie; avant de se fixer dans l'océan Pacifique, il nous semblait rationnel que l'on dût songer d'abord à s'assurer du chemin qui y conduit. On ne saurait objecter que la route la plus directe s'effectuera

bientôt à travers l'isthme de Panama; car il n'est pas encore bien démontré que le passage à travers l'Amérique, lorsqu'il sera créé, sera praticable pour les navires du plus fort tonnage; il n'est pas démontré non plus que les entrées en resteront toujours libres et profondes. La mer ne pourra-t-elle pas y établir ces barres si puissantes qui, à l'entrée d'un grand nombre de nos ports, savent résister à tous les efforts des ingénieurs? Ensuite, en admettant que la mer Pacifique communique à l'Atlantique par un canal capable de recevoir les plus grands vaisseaux, l'indépendance de ce détroit ne sera-t-elle pas placée sous la garantie de toutes les nations du globe? Le passage en sera-t-il praticable pour nos vaisseaux de guerre, lorsque la guerre éclatera? Sans aucun doute, le percement de l'isthme de Panama peut développer notre commerce de Taïti et des Marquises, mais il ne saurait faciliter les communications nécessaires en temps de guerre, entre la France et les comptoirs qu'elle a établis au centre des mers du Sud.

Mais, dira-t-on, la France ne doit point tenter des essais de colonisation dans l'Océanie; qu'elle ménage ses forces pour l'Algérie et la Guyane : elle ne doit avoir dans les mers du Sud que des postes militaires pour y protéger son commerce pendant la paix, et ménager des ports de refuge à ses croiseurs au cas d'une conflagration européenne; du reste, de longtemps encore, l'océan Pacifique ne pourra être le champ de bataille de nos flottes, ce sera dans la Médi-

terranée et l'Atlantique que devront se concentrer nos forces au cas d'une rupture, et alors nous n'avons pas besoin de chercher à créer au loin des colonies nouvelles. Soit, mais si le poste militaire établi aux Marquises ne doit avoir d'autre but que celui de protéger le commerce, les dépenses qu'il occasionne ne sont plus en rapport avec les avantages que l'on est en droit d'en attendre; s'il doit offrir protection et secours à nos croiseurs en temps de guerre, et devenir le boulevard de notre marine dans les mers du Sud au cas d'une rupture, il est insuffisant.

Comment espérer en effet que les îles Marquises et Taïti, quels que soient les travaux de défense que l'on y exécute, pourront résister longtemps sans être secourues, dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre, par exemple, dont les vastes possessions dans ces mers nécessiteront toujours un développement de forces considérables. Et si nos possessions océaniennes se trouvent menacées, quels seront les secours qu'elles pourront espérer? La route du cap de Horn sera vivement disputée à nos frégates par les croiseurs ennemis embusqués aux îles Falkland; si elles doivent prendre la route de l'est, elles auront, outre les dangers d'une navigation excessivement longue et pénible, à doubler les caps de Bonne-Espérance, les caps sud de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande, qui tous sont occupés par des colonies anglaises. Elles auront plus d'un combat peut-être à soutenir avant d'arriver à leur destina-

tion. En admettant le cas le plus favorable, celui où elles sortiraient victorieuses de la lutte, elles arriveront à nos comptoirs océaniens ayant besoin de secours, et elles ne pourront contribuer que faiblement à les défendre.

Les postes militaires des îles Marquises et de Taïti sont-ils mieux liés à nos comptoirs situés près de Madagascar? mais la distance qui les sépare est immense, et la régularité des vents qui soufflent dans les zones tropicales rend le trajet de Madagascar ou de Bourbon très-difficile. En admettant que le gouvernement français suive une partie du plan de colonisation que nous lui supposions, en admettant que quelques nouveaux postes militaires soient établis prochainement sur la Nouvelle-Guinée et dans le grand archipel d'Asie, il sera encore très-long et même très-difficile de réunir les forces navales éparses dans nos ports coloniaux, sur nos archipels océaniens, lorsqu'ils seront menacés; tandis que nos croiseurs, stationnés dans l'archipel de la Société, pourraient se porter rapidement sur nos comptoirs occidentaux, s'ils étaient attaqués. Et maintenant l'utilité même des postes maritimes purement militaires ne pourrait-elle pas être contestée? Le but que veut atteindre la France en s'imposant des sacrifices onéreux pour se créer des colonies, n'est-il pas d'accroître sa marine marchande pendant la paix, afin d'augmenter le nombre de ses matelots en développant le commerce extérieur, comme aussi de se créer des points de relâche dans toutes

les mers, pour recevoir ses vaisseaux en temps de guerre, leur rendre les hommes et les agrès qu'ils ont pu perdre dans leurs combats, et enfin les remettre en état de reprendre la mer pour détruire l'ennemi? Et bien alors, un poste purement militaire, sans aucune population derrière lui, est-il suffisant pour atteindre ce but? Nous ne le pensons pas. Nos guerres dans les mers de l'Inde se terminèrent d'une manière désastreuse, lorsque les Anglais nous eurent enlevé l'île de France, tandis que nos vaisseaux purent soutenir la lutte malgré les forces bien supérieures de l'ennemi, tant qu'ils trouvèrent dans cette colonie une population héroïque, capable de défendre son territoire, et en même temps de réparer les pertes faites à nos croiseurs par les boulets de l'ennemi.

C'est à tort, suivant nous, que l'on cherche à établir une différence bien tranchée entre les colonies purement militaires et les colonies comportant non-seulement une garnison, mais encore une population toute française exploitant le sol et son industrie.

En créant un poste militaire, on s'assurera toujours une colonie plus ou moins prospère, suivant que le point sur lequel flottera le pavillon aura été choisi avec plus ou moins de discernement. Si en effet, le lieu occupé par nos troupes est tellement placé, qu'il offre à nos agriculteurs un climat sain, un territoire fécond à exploiter, et s'il présente par sa position des chances heureuses pour les com-

merçants qui croiront pouvoir s'y établir, si enfin il ouvre aux industriels des débouchés nouveaux, s'il crée des industries qui n'aient point été exploitées encore, on verra rapidement une population active venir se grouper d'elle-même autour du pavillon qui leur donnera aide et protection. Quels que soient les efforts du gouvernement, il sera au contraire toujours impossible de coloniser une terre qui, par son climat, sa position, la nature de son sol et de ses productions, ne saurait offrir aucun dédommagement aux hommes qui seront venus y chercher une vie moins gênée. Or, Taïti nous a toujours paru une île susceptible de réunir tous les éléments nécessaires pour devenir une belle colonie, mais sous la condition expresse que le gouvernement français, aurait par sa sollicitude et sa protection, ouvert des débouchés nouveaux à son commerce, afin qu'elle pût être assurée de pouvoir exporter les produits du sol, qui forment la richesse fondamentale du pays. Ce que nous avons dit du détroit de Magellan, suffira, nous l'espérons, pour prouver que là l'établissement d'un simple poste militaire aurait pu assurer à la France une belle colonie. Là, en effet, se trouvaient réunies toutes les conditions nécessaires pour attirer, en fort peu de temps, une foule d'émigrants spéculant sur des données nouvelles. Suivant toute probabilité même, on eût vu accourir, vers ce nouveau comptoir, la population française de Montévidéo, qui se trouve menacée aujourd'hui d'une

ruine complète. Mais il y a plus : suivant nous, la prospérité de nos possessions dans les mers du Sud dépendait en grande partie des projets que nous supposions au gouvernement sur la Patagonie, et que nous eussions été heureux de voir mettre à exécution.

Les îles de la Société ne sauraient produire que des denrées tropicales qui, déjà, encombrent nos marchés et ne s'écoulent que lentement. Il sera bien impossible que les produits de nos possessions océaniennes puissent jamais supporter la concurrence de nos colonies des Antilles et même de Bourbon, où se trouvent encore de nombreux esclaves pour cultiver la terre et la faire produire à peu de frais. Du reste, Taïti est séparée de nous par une traversée de cinq mois, et le coût des transports sera toujours assez onéreux pour que ses produits n'arrivent sur nos marchés qu'à un prix beaucoup plus élevé que celui des mêmes denrées provenant de nos autres colonies, quand même l'isthme de Panama serait percé et resterait ouvert pour nos navires moyennant des tarifs qui seront nécessairement assez forts. Eh bien ! quels sont les marchés où Taïti pourra exporter ? Les parties tempérées de l'Amérique occidentale n'offrent que des débouchés très-restreints ; La Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Hollande appartiennent à l'Angleterre, leurs ports resteront fermés à nos produits par des droits excessifs, afin d'assurer l'écoulement des marchandises des possessions britanniques dans l'Inde. Nulle part les denrées de

Taïti, si elles arrivent à se produire en quantité suffisante pour être exportées, ne pourront se présenter avec avantage. Une colonie française dans la Patagonie aurait pu seule assurer un placement avantageux pour les produits des îles océaniennes qui, en contribuant puissamment à la prospérité d'un établissement au détroit de Magellan, y auraient puisé elles-mêmes de puissantes ressources. Suivant nous, la prise de possession de la Patagonie par le Chili, la probabilité que dans un avenir plus ou moins prochain, cette position importante passera entre les mains d'une grande puissance maritime, sont de nature à compromettre nos intérêts dans l'Océanie; et si cette prévision se réalisait, nous n'hésiterions pas à dire que le gouvernement de la France aurait manqué de prévoyance en fondant des établissements, sans se préoccuper suffisamment de la question de leur vitalité.

TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

A la page 202, ligne 24, au lieu de : 1339 mètres, chiffre donné pour l'élévation au-dessus du niveau de la mer du pic de l'*Oréana,* point culminant de Taïti ; *lisez* 2449 mètres.

DE

LA COLONISATION DANS L'OCÉANIE.

DE L'AVENIR DES ILES TAITI; — POSITION MILITAIRE; — GOUVERNEMENT, — INDUSTRIE, — COMMERCE, — AGRICULTURE, — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PRINCIPAUX ARCHIPELS DES MERS DU SUD.

Les richesses d'un état consistent principalement dans son indépendance pour tous les objets de nécessité, et dans la dépendance où il tient les autres nations relativement aux besoins dont il peut leur procurer la jouissance.

Les ressources d'un état proviennent 1° de la nature du sol, de la qualité de ses productions; 2° de l'industrie de ses habitants; 3° de sa situation locale, qui facilite l'exportation de ses denrées; 4° du commerce, qui dépend de l'activité des citoyens, de la prévoyance du gouvernement, et de la protection qu'il accorde aux individus.

La mesure des richesses d'un état consiste dans

l'aisance publique, dans le bien-être des masses, bien plus que dans la quantité du numéraire répandu et dont la valeur reste proportionnelle à sa plus ou moins grande rareté. L'absence du paupérisme, l'aisance publique, doivent être constamment le but du gouvernement.

Les relations commerciales établies entre toutes les nations du monde les ont rendues toutes tributaires les unes des autres. Il n'est peut-être aucun peuple qui puisse vivre sur son sol et fournir à tous ses besoins par l'industrie seule de ses habitants. Le commerce est une nécessité pour tous, et son plus ou moins grand développement doit rapidement faire pencher la balance entre les peuples rivaux, également partagés pour la fertilité du sol, la nature de ses productions, l'activité et l'intelligence de ses habitants.

Pour quelques-uns de nos économistes, la plus grande faute que puisse faire la France, consiste à fonder des colonies nouvelles, pendant qu'elle possède encore des terres incultes dans son sein. Ils ne manquent pas d'objecter que la septième partie de la France reste encore à cultiver, et que c'est folie que de chercher à s'agrandir au delà des mers, au lieu de reporter vers l'agriculture nationale les bras que lui enlèvent les émigrations, et puis ils supputent les sacrifices pécuniaires que coûtent à la métropole ses comptoirs coloniaux, et établissant la balance avec les recettes, ils regardent avec dédain ces établissements lointains, dont le coût peut

s'estimer immédiatement, tandis que les avantages sont longs à récolter, et souvent même contestés.

La position de la France, dont les rives sont baignées par deux mers, la grandeur de son territoire, le nombre de ses habitants doivent lui assurer un rang élevé parmi les puissances maritimes qui se disputent l'empire des mers.

Dans l'ordre social actuel l'on ne peut citer aucun peuple entièrement formé de cultivateurs qui soit devenu riche et puissant, il est donc permis de supposer que la France livrée à la seule industrie de l'agriculture ne conserverait pas longtemps son influence dans le continent; elle serait pauvre et languissante; elle n'aurait bientôt plus qu'un gouvernement faible et timide, et elle n'aurait à opposer que des légions sans nerfs à des nations riches et actives, ses rivales, dont elle subirait bientôt la loi.

Toute entreprise du gouvernement qui tend à agrandir le commerce est une entreprise utile et nécessaire, et parmi celles-ci doit se ranger en première ligne, la fondation des colonies nouvelles, lorsque par le choix de leur position, le commerce national doit espérer d'y rencontrer des spéculations nouvelles dépendantes du nouveau sol à exploiter; ou bien même lorsqu'un établissement nouveau n'a d'autre but que celui de protéger le commerce déjà actif des citoyens; le commerce extérieur ne saurait exister sans une action directe et immédiate du gouvernement; non-seulement celui-ci doit faire

naître les circonstances favorables propres à le développer, mais encore il doit le protéger de tout son pouvoir, il doit déployer sa puissance partout où l'industrie de ses nationaux rivalise avec celle de ses rivaux.

D'un autre côté, aucune nation ne saurait prétendre à une grande puissance maritime si le commerce extérieur ne venait assurer à l'état les éléments de toute force navale; des marins ployés depuis longtemps aux rudes épreuves de la mer. Si la véritable destination de la marine militaire est de protéger le commerce et les colonies, aucun état ne saurait entretenir une marine puissante, si le commerce ne forme et ne nourrit ses matelots pendant la paix.

Le nombre des vaisseaux, leur force, la célérité que l'on peut apporter dans leur armement, le nombre des matelots et des officiers, tels sont les véritables éléments de toute puissance maritime.

Dans toutes les guerres sur mer que la France a soutenues, ce ne furent jamais les vaisseaux qui lui manquèrent pour réparer ses pertes et disputer la souveraineté des mers. Avec un gouvernement assez prévoyant pour faire ses provisions de bois de construction pendant la paix; avec les ressources financières dont dispose la France, ses arsenaux seront toujours assez riches pour soutenir une guerre maritime avec une puissance quelconque; mais si elle ne prend soin d'augmenter le personnel de son armée navale; si, au moment de la lutte, elle ne peut

pas disposer d'un grand nombre d'officiers et de matelots ; quels que soient les premiers succès de ses escadres, si elle ne peut réparer les pertes qu'elle fera, le courage de ses marins ne pourra jamais suppléer au nombre. Ainsi, augmenter le nombre de ses matelots, se créer des officiers de tous grades consommés dans l'art de diriger ses escadres, telle doit être la pensée incessante du gouvernement de la France, s'il prévoit que, plus tard, elle aura à défendre son indépendance et son influence sur les mers. Parmi les moyens qui peuvent conduire à un résultat pareil, la possession de nombreuses colonies est certainement pour un état la plus forte base de sa puissance maritime ; et sous ce point de vue, une colonie sera pour la France d'autant plus importante, que, par les ressources de son commerce, par sa position, et surtout par la nature des relations qu'elle est susceptible d'entretenir avec ses voisins, elle pourra former des matelots et se fonder avec économie.

Ces considérations générales, extraites en grande partie d'un excellent ouvrage publié par un de nos plus célèbres administrateurs, semblent être aussi celles qui ont dirigé le gouvernement français dans le choix de ses nouvelles possessions dans l'Océanie.

Les îles de la Société, dont Taïti est la plus riche et la plus grande, forment le premier groupe important de cette longue chaîne d'îles qui, semées au milieu de l'océan Pacifique, semblent vouloir relier l'Amérique aux vastes continents de l'Australie et de

l'Asie. Les îles Marquises, les îles Gambier et celles de la Société forment un vaste triangle, dont les côtés enveloppent dans son intérieur un nombre immense de petites îles basses et boisées, et pour la plupart habitées. Les possessions françaises dans l'Océanie, doivent comprendre en entier ces trois archipels : *les Marquises, les Pomotou et les îles de Taïti.* L'importance du groupe des Pomotou est due à sa position par rapport aux autres archipels, bien que ces îles, par elles-mêmes, semblent ne pouvoir offrir que fort peu de ressources, soit par leurs productions, soit même pour l'approvisionnement des navires qui fréquentent ces parages. Pour la plupart, en effet, ces îles sont privées d'eau dans les temps de sécheresse; à peine élevées de quelques mètres audessus du niveau de la mer, leur sol est uniforme; entièrement créées par les polypiers dont le travail infatigable marque chaque jour de nouvelles conquêtes sur les eaux, la plupart d'entre elles n'offrent encore que de vastes récifs qui attendent les débris calcaires contenus par les eaux de la mer, pour grandir. Rien n'est admirable comme ce travail incessant de la nature, dans ces mers tièdes des Tropiques; d'abord, ce sont de faibles animaux qui malgré leur faiblesse, élèvent des murailles inébranlables au milieu des eaux constamment agitées; leur œuvre n'est terminée, pour ainsi dire, que lorsqu'il n'y a plus d'obstacles à vaincre, lorsque, sur un pied solidement établi, ils ont élevé les bases de leur édifice jusqu'au niveau de la mer. Bientôt la vague qui s'y brise

impuissante recouvre ces récifs dangereux des sables qu'elle entraîne avec elle; ensuite, un coco ou une graine quelconque, enlevée par les eaux sur la rive voisine, vient y trouver la vie; un arbre surgit, et l'Océan compte une île de plus, qui, quelques siècles plus tard, sera riche en terre végétale et en productions de toute espèce.

Une grande partie des îles Pomotou sont couvertes de cocotiers et possédées par de nombreux habitants. Sans trop spéculer d'avance sur ce que pourront devenir ces îles, par les soins de l'agriculture livrée à des mains plus habiles, il est facile de prévoir qu'avant fort peu de temps, un commerce de cabotage très-animé s'établira entre ces nombreuses îles au moyen des petites embarcations du pays. Déjà, pour ainsi dire, chaque groupe a marqué sa spécialité de productions; si les îles de la Société semblent réunir tout ce que peuvent fournir en très-petite quantité les groupes des Marquises et des Pomotou, la pêche des perles, de la nacre et des holothuries est surtout productive dans les îles basses; jusqu'ici, cependant, les Marquises semblent être les terres du Grand Océan où le bois de sandal s'est trouvé en plus grande quantité. Il est difficile de prévoir exactement quelle impulsion nouvelle vont donner à toutes ces terres la possession française et la civilisation avec ses arts et ses prodiges d'industrie; mais ce que l'on peut prévoir à coup sûr, c'est que, avant peu, toutes ces îles alimenteront entre elles un com-

merce d'échange très-actif, qui ne peut manquer de créer un grand nombre de matelots.

Quand on parcourt les îles de l'Océanie, on est bien vite frappé de l'aptitude de presque tous les peuples qui les habitent pour la navigation. Les îles Viti, Tonga et Samoa sont depuis longtemps en communications assez suivies; les îles Viti sont les ateliers des pirogues de guerre de ces archipels, les Tonga et les Samoa ont de nombreuses communications, et souvent des escadrilles chargées de guerriers à peau jaune sont allées porter la guerre au milieu des races noires qui habitent les îles Viti. Cette tendance de ces peuples pour les voyages sur mer, leur agilité, et je dirai presque leur goût pour les aventures, leur esprit guerrier, semblent promettre d'avance qu'ils seront faciles à ployer à la discipline des marins, et qu'un jour ils pourront rendre des services réels à la navigation. Déjà un grand nombre de ces malheureux enrôlés de gré ou de force dans les équipages des baleiniers ont fait de longs voyages comme matelots; l'utilité que les capitaines marchands en ont retirée a engagé fréquemment nos pêcheurs à recourir à eux pour augmenter leurs équipages, et les dégoûts dont ils ont été généralement abreuvés à bord de certains navires où tout sentiment de philanthropie disparaît devant l'intérêt des spéculateurs, ces dégoûts, dis-je, n'ont que bien rarement arrêté ces pauvres sauvages.

L'archipel Taïti est placé presque au centre du vaste

océan Pacifique; une distance considérable (1,200 à 1,400 lieues) le sépare du continent américain, et les quelques îles intermédiaires qui semblent jalonner cette route, telles que Ducie, Pitcairn, Pâques, paraissent peu importantes : pour la plupart elles sont privées de ports qui puissent donner asile même à des embarcations. Ce ne sera que dans un avenir trop éloigné peut-être pour le prévoir d'avance, que de fréquentes communications s'établiront entre le continent américain et nos possessions au moyen d'une marine d'indigènes; ce ne sera que lorsque les fertiles plaines de Taïti auront été remuées par des mains plus propres à l'agriculture, que nos possessions riches de leurs produits sentiront le besoin de les verser au dehors sur le continent. Dans tous les cas, il n'est pas douteux que la civilisation qui, aujourd'hui, doit totalement changer la face de ces peuples, amènera aussi de grands progrès dans leurs constructions maritimes; l'abondance du fer, celle des toiles, en leur procurant des liens plus sûrs pour lier les membres de leurs embarcations, et des voiles plus légères et plus solides, leur procurera les moyens de tenter des voyages plus longs avec leurs grandes pirogues. Si la longueur du voyage à l'est pour aborder le continent américain est aujourd'hui au-dessus des forces des indigènes, il leur reste à l'ouest un champ ouvert pour leurs petites spéculations. Dans la partie occidentale, le Grand Océan présente une foule d'îles éparses et d'archipels importants qui semblent offrir à Taïti

les moyens de lier son commerce avec celui des continents de l'Asie et de l'Australie par une navigation de caboteurs.

Sans doute ces archipels, habités aujourd'hui par des peuples sauvages encore, et dont le commerce est à peu près nul, puisqu'il est subordonné à leurs besoins, offrent peu de ressources à des spéculateurs, mais déjà la civilisation y fait des pas de géant, des missionnaires prêchent l'Évangile sur les Viti et dans les fertiles Samoa; les îles Tonga ont une constitution; la civilisation s'y est établie sur un pied solide, et chaque jour elle s'y étend davantage.

L'Angleterre, avec son esprit envahisseur, a déjà jeté les yeux sur la Papouasie ou Nouvelle-Guinée; et la France, établie aux îles de la Société, ne peut manquer de faire rapidement sentir l'influence de son industrie sur les Samoa, les Tonga, les Viti, les Salomon, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Guinée. Encore quelques années et tous ces peuples auront besoin de nos vêtements pour se couvrir, de nos outils pour se créer des demeures, de nos meubles, et enfin de ces mille objets de l'industrie que le confortable bien plus que le luxe a créés parmi nous. Dès lors, Taïti, placé pour ainsi dire entre l'Europe et ces archipels, deviendra l'entrepôt de toute l'Océanie, et nos marchandises se répandront au milieu de tout l'Océan par les soins de nos colons.

Pour arriver à ce but, l'œuvre du gouvernement français ne doit point se borner à un simple protectorat, sans autre garantie que celle de voir son pavillon

flotter à côté de celui de la reine de Taïti ; une mission plus glorieuse lui est réservée. L'autorité de la reine Pomaré est constituée, sa suprématie est reconnue par toutes les peuplades disséminées sur les archipels voisins ; mais souvent elle n'a d'autre marque de respect et de déférence que le vain titre qu'on lui accorde. Aucune société d'hommes ne saurait exister sans des lois égales pour tous, mais aussi également respectées par tous les citoyens. La France vient de couvrir de son pavillon une société naissante dont le principe seul est reconnu ; c'est sous son influence que les habitants des îles de la Société doivent se constituer et se créer des lois en harmonie avec les progrès de la civilisation.

Tandis que dans la plupart des archipels de l'Océanie, l'autorité se trouve disséminée entre plusieurs chefs presque toujours ennemis les uns des autres ; tandis que des guerres incessantes déchirent ces malheureux sauvages et arrêtent tout essor de l'intelligence, les îles Taïti et même celles de Tonga, ont l'immense avantage d'obéir à un même chef. Si dans ces dernières la paix n'est point continuelle, si souvent l'ambition de quelques hommes fait verser le sang dans des guerres civiles, du moins elle y est possible ; elle y sera toujours la conséquence d'un pouvoir ferme et solidement établi, et dès lors le règne de l'intelligence et de l'industrie peut y être assuré. Les îles Taïti et peut-être celles de Tonga sont appelées à devenir le foyer d'où la civilisation fera peu à peu parvenir tous ses rayons sur les nombreuses îles

océaniennes. La présence des Français, sa position, la nature de son sol donnent à Taïti des avantages incontestables, qui lui assureront, pendant des siècles encore, une influence prépondérante sur tous les archipels, si toutefois ses habitants savent profiter de ces avantages, ou plutôt si le gouvernement de la France, confié à des mains habiles, sait les diriger et veiller sur les intérêts des indigènes, qui, dès aujourd'hui, sont inséparables de ceux de leurs protecteurs. La population répandue sur ces îles innombrables aura trop besoin de communications pour ne pas devenir une population entièrement maritime. Avant peu l'Océanie comptera peut-être à elle seule plus de matelots que les continents voisins. Il appartient à la France, qui vient de s'asseoir au milieu de ces îles, de ne pas perdre de vue qu'elle peut retirer de ses comptoirs océaniens des avantages immenses pour sa puissance maritime.

Pour cela, non-seulement elle doit constituer le gouvernement taïtien, mais elle doit encore le faire respecter et s'en faire aimer. La voie de progrès, dans laquelle ne tarderont pas à s'engager les peuples de la Société, aura pour résultat, sur les autres archipels, une influence immense dont la France ne peut manquer de profiter.

Dès le début, une question me préoccupe, question importante à débattre au milieu de peuples encore enfants, et que l'on s'étonne de voir réveiller des haines aujourd'hui au milieu des progrès de la civilisation : je veux parler de la question religieuse.

Deux religions rivales, dont les guerres intestines ensanglantèrent longtemps l'Europe, semblent devoir se disputer aujourd'hui les pauvres peuplades de l'Océanie. D'un côté, les protestants, implantés dans la plupart des archipels, où, par leur influence, ils gouvernent en maîtres, ne reculent pas devant les mauvais traitements pour éloigner de leur empire les prêtres catholiques. Ceux-ci, à leur tour, loin d'aller chercher à conquérir des terres nouvelles et à gagner à la civilisation des peuples encore barbares, où l'anthropophagie et la prostitution sont en honneur, semblent, au contraire, vouloir constamment rivaliser avec les ministres protestants et leur disputer leurs prosélytes.

Mais, avant d'exposer les torts réels qui pèsent également sur les missionnaires de communions différentes qui sont allés prêcher dans les mers du sud, qu'il nous soit permis de déclarer ici qu'il n'entre nullement dans notre pensée de discuter sur la valeur des croyances religieuses qui sont professées au milieu de ces peuples; pour nous l'œuvre des missions dans l'Océanie ne doit nous apparaître que comme un commencement de colonisation, comme le premier pas de la civilisation; c'est sous ce point de vue que nous chercherons à asseoir notre jugement sur les hommes qui se sont voués à cette entreprise, et sur les résultats qu'ils ont obtenus.

Il ne sera, je pense, contesté par personne que les principes de morale professés par la religion du Christ ne soient les mieux appropriés à la civilisation,

à l'état d'une société parfaite. Sous ce point de vue, le triomphe des principes religieux dans les îles de l'Océanie mérite l'approbation de tous les hommes de bien, du philanthrope comme du chrétien. La religion protestante ne diffère de celle des catholiques que sur certains points de dogme entièrement étrangers à la morale du Christ, dont les principes restent les mêmes pour tous les chrétiens; ainsi, de quelque part que vienne la lumière aux peuples océaniens, les principes civilisateurs restent les mêmes. Si la religion catholique est plus imposante, si elle développe plus de luxe et d'ostentation dans ses cérémonies; si enfin elle frappe plus les yeux et flatte davantage la faiblesse du cœur humain, celle des protestants ne professe pas à un moindre degré les principes de charité et de probité qui seuls peuvent former la base d'une société bien constituée.

Il est peu de points où la colonisation ait été tentée par des missionnaires seuls : il faut autre chose aux sauvages pour les amener à la civilisation que les dogmes religieux qu'ils sont encore incapables de comprendre, et auxquels ils veulent bien croire sur la parole de leurs missionnaires, lorsque ceux-ci sont parvenus à capter leur confiance. Or, tant que les missions se borneront, comme cela a lieu, non-seulement dans les îles protestantes, mais encore aux Gambier, à la Nouvelle-Zélande et à Wallis, à prêcher l'Évangile, sans exercer l'industrie des indigènes autrement qu'à créer des églises et des presbytères, dont l'élégance et la grandeur font ressortir la mi-

sère des croyants, je ne crois pas qu'elles puissent fonder rien de durable; mais pour commencer l'œuvre de la civilisation au milieu des peuplades barbares, il est nécessaire d'y introduire des croyances religieuses en harmonie avec elle. L'homme, constamment effrayé de sa faiblesse, a besoin de croire à une autre vie pour supporter l'idée de la mort; aussi chez presque tous les peuples sauvages on retrouve la croyance, je ne dirai pas de l'immortalité de l'âme, mais bien d'une vie nouvelle, mêlée souvent à un culte sanguinaire et qui peint toute l'ignorance de ces malheureux êtres. Une religion comme celle du Christ, qui promet des récompenses éternelles, qui nivelle tous les rangs, et qui rend à la femme la position qui lui est due dans la vie sociale, en protégeant pour ainsi dire sa faiblesse, ne peut manquer de réunir immédiatement de nombreux prosélytes chez les peuples sauvages, et de les amener par suite à un état bien meilleur; c'est le premier pas de la civilisation.

L'industrie est sans contredit l'agent qui peut conquérir à la civilisation les peuples barbares d'une manière prompte et sûre; mais que pourrait-elle dans le principe si elle avait à lutter contre les mauvais penchants d'un peuple qui, sans besoins, ne connaît aucun de ses bienfaits? Et puis quels seraient les moyens qu'elle pourrait employer pour étendre son empire? Elle a besoin de transactions; la probité et l'honneur seraient-ils suffisants pour tracer la ligne de conduite des spéculateurs qui n'auraient rien à redouter des

lois qui punissent les fripons chez les nations civilisées? Jusqu'ici toutes les colonies furent commencées par le missionnaire ou le soldat; l'un et l'autre sont insuffisants pour coloniser, mais pour préparer les voies du colonisateur, je préfère le premier.

Si, jusqu'ici, les missionnaires ont fait de nombreuses conversions dans l'Océanie; si parmi les peuples on remarque tous les signes extérieurs qui témoignent de la ferveur des nouveaux néophytes; il n'a échappé à aucun voyageur, que ces démonstrations n'étaient point le résultat de convictions profondes. Et comment en effet pourrait-il en être autrement; que pourraient les intelligences de ces pauvres sauvages pour comprendre ce que c'est que le péché originel, quelle est la grandeur du sacrifice qui se passe dans la messe, et enfin tant d'autres points qui ont été le sujet des discussions des plus célèbres théologiens? Ces pauvres peuplades ne saisissent bien de ce que leur prêchent leurs missionnaires que ce qui tombe sous leurs sens; parmi eux, les cérémonies, enfin tous les signes extérieurs par lesquels s'exprime le culte, constituent toute la religion qu'ils ont embrassée. Ils n'ont d'autre opinion que celle que leur ont transmise leurs prêtres; ils savent que telle chose est bien parce qu'on le leur a dit. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'ouvrir les annales des missions, et de lire ce qu'écrivait l'évêque de Maronnée. « Vous ne sauriez » croire l'effet que produit sur nos insulaires la vue

» des images de dévotion. On est venu de plus de » cinquante lieues pour admirer un tableau de cou- » leurs grossières représentant la nativité et l'adora- » tion des bergers. Tous les naturels qui le voyaient » en étaient émerveillés. La chambre où est l'autel » de la mission est ornée de plusieurs grandes images, » devant chacune desquelles il n'est pas rare de trou- » ver nos sauvages dans une sorte de contemplation » qui rend souvent leur visite un peu longue, mais » qui tourne assurément au bien de leurs âmes. Dans » toutes les chapelles qui s'élèveront, s'il plaît au » Seigneur, nous ne manquerons pas de placer des » images et des tableaux. » Voici encore le R. P. Servant qui écrit de la Nouvelle-Zélande : « La » décoration de la chapelle charme beaucoup les » naturels du pays, la beauté des cérémonies les » enchante, leurs yeux ne se lassent pas de consi- » dérer. Les chants de l'église leur plaisent aussi » beaucoup, et paraissent faire sur eux une vive » impression. » Eh ! sans doute, les ornements des chapelles, le luxe des cérémonies religieuses, en offrant aux naturels un spectacle nouveau, ne peuvent manquer de produire beaucoup d'effet sur eux, et même de réaliser de nombreuses conversions ; mais pour cela y aura-t-il des convictions profondes? chaque néophyte aura-t-il pu discuter tous les points de théologie et se faire catholique ou protestant suivant ses croyances? serait-il raisonnable d'espérer chez ces peuplades, brutes encore, assez de discernement pour comprendre seulement quelle est la différence qui

existe entre le protestant et le catholique? Mais non, nos bons pères se contentent de moins : quelques gouttes d'eau répandues en cachette sur la tête d'un pauvre enfant, sont considérées comme un triomphe pour nos missionnaires. Aussi le révérend M. Bataillon, qui paraît avoir inventé un procédé très-simple pour arriver à ce but, s'empresse-t-il de le communiquer à ses confrères ; citons ses paroles.

« J'ai toujours avec moi un flacon d'eau de senteur et un autre d'eau naturelle ; je verse d'abord quelques gouttes du premier sur la tête de l'enfant, sous prétexte de le soulager ; et pendant que sa mère se plaît à l'étendre doucement avec la main, je change de flacon, et je reprends de l'eau qui régénère, sans qu'on soupçonne ce que je fais. »

Une seule distinction bien tranchée existe aujourd'hui, pour les peuples sauvages, entre tous les missionnaires de l'Océanie, mais elle tient, non point aux dogmes qui forment la base de chacune de ces religions, mais uniquement aux hommes chargés de les leur enseigner, et dont la conduite paraît devoir être bien différente, suivant les sociétés de missions auxquelles ils appartiennent. Les méthodistes, dans leur rigidité, semblent ne pas oublier leur intérêt personnel ; c'est en prêchant aux sauvages la charité, l'oubli de soi, le mépris des biens de la terre, l'humilité, etc., qu'ils se sont implantés chez les peuples océaniens. Mais là, ils possèdent des troupeaux et de grandes terres ; ils sont les plus riches propriétaires de l'endroit ; leur presbytère est un vaste maga-

sin où le sauvage trouvera des vêtements avec lesquels on lui ordonnera de se vêtir, mais qu'il n'obtiendra qu'en les payant fort cher; abusant de l'autorité qu'ils se sont créée par leur intelligence, les missionnaires protestants intimident et compriment ces malheureux, faibles et ignorants; ils appellent à leur aide le pouvoir temporel, pour punir les offenses à Dieu dont les lois ne s'occupent pas dans les autres pays. « On cite des exemples rigoureux de l'application de ce Code, dit M. Dubouzet (1). Les missionnaires ont trouvé, à Vavao, dans le roi Georges Tahafao, rigide observateur du culte, un instrument puissant pour seconder leurs vues; et tout commerce entre les deux sexes, en dehors du mariage, s'il vient à être découvert, et toute infraction aux lois de chasteté, sont punis impitoyablement du fouet; tous les Européens, tous les habitants du pays, si on les consulte là-dessus, en conviennent, et ne laissent pas de s'en plaindre. En effet, si la moralité qu'on remarque n'est due qu'à ces moyens, elle est dépourvue de son principal mérite, et l'hypocrisie doit s'ensuivre à la longue. » Du reste, la prostitution n'est point le seul crime puni par le fouet; le travail du dimanche, l'absence du service divin, l'ivresse, la danse, etc., étaient encore des crimes prévus par le Code protestant, et punis par des peines corporelles, variables suivant les pays; en certains lieux, le coupable rachetait sa faute par

(1) *Annales maritimes*, janvier 1843.

quelques travaux d'utilité publique; Taïti doit presque toutes ses voies de communication aux délits amoureux; mais à peu près partout, toute peine corporelle pouvait se racheter par une amende pécuniaire. A Vavao, l'action de fumer fut, pendant longtemps, punie du fouet, comme offense à la morale!...

Ce n'est que par un gouvernement dur, que les méthodistes ont pu maintenir leur empire; aussi qu'est-il arrivé? Écoutons ce que dit M. Barrot, consul général des Philippines : « La crainte des châtiments, » et non la conviction, empêche les insulaires de » se livrer à toutes leurs anciennes habitudes; et » chaque fois que l'occasion se présente de secouer » le joug qui leur est imposé, ils la saisissent avec » ardeur. Qu'ont fait les missionnaires? Ils croient » avoir corrigé les mœurs, et la démoralisation est » à son comble; ils croient avoir fait des chrétiens, » et ils n'ont fait que des hypocrites; ils leur ont » fait connaître la misère qu'ils ne connaissaient » pas. Cette population, que les premiers naviga- » teurs nous représentent comme si heureuse dans » sa nudité, nous a semblé misérable sous les hail- » lons dont la civilisation l'a couverte. » Tels sont donc les résultats des missions protestantes; la Bible a été traduite et répandue par milliers d'exemplaires; des églises ont été construites; les naturels ont été forcés de suivre des exercices sans comprendre la portée de leurs actes; les missionnaires se sont enrichis, en aggravant les privations et les souffrances des indigènes. En prêchant les dogmes de l'Évangile,

que tous ne suivent pas, et en créant des besoins, sans appeler l'industrie qui pourrait fournir les moyens de les satisfaire, les prêtres sont tombés peu à peu dans la déconsidération et se sont acquis la haine des naturels. Enfin, ces peuples, après avoir fait le premier pas vers la civilisation, sont menacés d'une réaction violente partout où les missionnaires ont exercé leur empire.

Cependant hâtons-nous de dire combien fut noble et glorieuse pour ceux qui la conçurent, cette première idée d'aller civiliser des peuples barbares par la puissance seule de la parole et de la morale. Les premiers hommes choisis pour cette œuvre de courage et de dévouement furent des artisans destinés à faire prospérer l'industrie chez les sauvages, après les avoir soumis par leurs exemples et leurs vertus. Le but des missions protestantes fut grand et louable; mais les hommes destinés à l'accomplir furent souvent incapables de suivre cette impulsion. Après avoir dompté pour ainsi dire les hordes sauvages, ils ne tardèrent pas à compromettre le succès de leur mission par leur égoïsme, leur fanatisme religieux, et leur insouciance à révéler à ces peuples l'aisance et le bien-être que procure le travail par suite du développement de l'industrie. Telle est l'œuvre des protestants; celle des catholiques promet-elle des résultats bien meilleurs?

Le principal reproche que l'on puisse adresser aux ministres protestants, tient au caractère des hommes et non à celui de la mission à laquelle ils se sont

voués. Les missions catholiques, qui, du centre de la France, ont entrepris la conquête des îles océaniennes, ont été mieux inspirées dans le choix de leurs mandataires. Entièrement voués à une œuvre toute d'abnégation, c'est en donnant l'exemple de la charité et du dévouement que nos missionnaires sont allés prêcher la morale du Christ; leurs bienfaits pour ces pauvres sauvages sont presque toujours sans arrière-pensée; ils ne désirent avoir que pour faire l'aumône; leur nourriture, ils l'attendent de la charité de leurs ouailles. Là, aucun délit moral n'est puni par le fouet; les peines corporelles sont interdites pour toute faute de la conscience, et cependant il ne s'y commet pas d'action contre la décence.

Le premier reproche que nous ayons à adresser à nos missionnaires est l'excès de leur zèle (1); cet esprit exclusif, qui tend à rejeter tout ce qui pourrait aider la civilisation sans servir la cause religieuse. Les naturels, aujourd'hui convertis à la religion du Christ, ont des besoins à satisfaire. Leurs lits sont encore de misérables nattes étendues sur le sol, sur lesquelles s'engendrent les maladies affreuses qui les dévorent. La population, grâce à la régularité des mariages, croît rapidement dans certains

(1) On lit en effet dans une lettre insérée dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, cette phrase : « Mais l'enfant que nous avons baptisée avec tant de hâte, puisqu'elle nous paraissait à sa dernière heure, mourut le soir même, *à notre grande joie*, parce que sa mort lui a assuré son bonheur.

archipels. La culture des terres a-t-elle fait quelques progrès ? Non ; en fait d'industrie, la seule chose qu'ont apprise ces nouveaux chrétiens, c'est à tailler des pierres, à construire des églises monumentales, où le luxe religieux se déploie devant les haillons qui couvrent à peine ces fervents néophytes. Nos missionnaires, loin de suivre l'exemple que leur ont donné leurs confrères en Californie, ont dédaigné de développer l'industrie chez les indigènes : aux yeux du colonisateur c'est une faute grave, déjà signalée dans les réflexions utiles que nous trouvons insérées par un journal (*la Phalange*), qui mérite d'être souvent consulté lorsqu'il s'agit d'entreprises agricoles, et que nous citerons textuellement : —

« Le véritable élément de civilisation, le vrai moyen de salut pour les peuples sauvages et barbares, c'est l'industrie, c'est le luxe. C'est ce que ne comprennent pas la plupart de nos missionnaires. Savez-vous ce que l'évêque de Maronée, vicaire apostolique de l'Océanie, demande à ses supérieurs : « Envoyez-nous des prêtres, des fonds, un imprimeur et une presse à caractères (1). » C'est toujours le salut par la prédication et par les livres. Les catholiques sèment l'Évangile dans l'Océanie occidentale ; les protestants, aux Sandwich et à Taïti, font chasser et maltraiter les papistes et opposent la Bible au

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, janvier 1839.

Nouveau-Testament, qu'ils brûleraient volontiers. Faut-il avoir du bon sens pour aller parler de l'immortalité de l'âme et du péché originel à des êtres bruts? Fait-on de la métaphysique aux nouveau-nés qui s'agitent dans leurs berceaux? Eh non! on les entoure de soins prévoyants pour faciliter l'action des organes, et on leur présente une mamelle saine et abondante, d'où jaillit la vie à flots. Le sauvage, c'est l'enfant. Vêtez-le, nourrissez-le à larges mains; faites briller à ses yeux charmés les hochets brillants; raffinez ses sens à mesure que la vigueur vient à ses membres : puis, lorsque le développement physique sera avancé, vous pourrez parler au cœur et enseigner à l'esprit.

» Pour peu qu'on voulût réfléchir, quelle intelligence droite méconnaîtrait ces tendances, ces exigences de la nature humaine?......... Mais non, les bonnes gens que la Société des Missions envoie sur les terres lointaines, ne manqueront pas de croire à quelque vague miracle de la Grâce, et ils s'imagineront que c'est l'idée chrétienne et le dogme et le mystère qui saisissent l'âme sauvage et la pénètrent. Heureux encore, lorsque les missionnaires appartiennent à la communion catholique; car le bien se fait, le salut s'accomplit, à l'insu même des bons pères. Ce qui n'est qu'accessoire à leurs yeux devient le principal en effet dans l'œuvre de la civilisation, et le raffinement du corps et de l'âme s'opère par les images, par la musique et par l'encens.

» Quant aux protestants, aux rigides méthodistes,

leur action, il faut le dire, est funeste sur les terres nouvelles. Ils ne s'y maintiennent que par un gouvernement dur, par l'autorité de l'intelligence intimidant et comprimant l'ignorance et la faiblesse.....

» Sans doute, les missionnaires chrétiens ont fait de grandes choses sur le globe; mais, qu'on ne l'oublie pas, s'ils ont réussi, cela a toujours été lorsqu'ils ont agi par l'industrie sur les contrées brutes, quand ils ont prêché le salut par le luxe et par la liberté. Au Paraguay, les jésuites respectaient certaines attractions, et facilitaient de légitimes jouissances. Ils avaient divisé leurs travailleurs en groupes, en tribus, où chacun s'enrôlait suivant son goût. Ils avaient un système de cérémonies luxueuses, où tous les sens étaient saisis par le spectacle, les parfums, la musique. Ils utilisaient jusque dans les batailles les passions de leurs ouailles, qu'ils menaient eux-mêmes au feu avec des hymnes sacrés. Toute œuvre productive ou guerrière avait sa récompense, et l'émulation était entretenue par une forte organisation. Ajoutez à ces éléments précieux, heureusement féconds, une autorité bien constituée, et l'*adjutorium* du fouet, pour suppléer là où l'attraction manquait, et vous concevrez la prospérité des établissements du Paraguay.

» Une œuvre magnifique s'est ordonnée également en Californie, sous la direction des Jésuites, et nous devons à M. Duflot de Mofras de curieux renseignements sur ces colonies. Nous citons l'intelligent voyageur:

« Sous le régime espagnol, une savante combinai-
» son de missions et de *presidios* arrêtait les dépréda-
» tions des Indiens, et répandait parmi leurs tribus
» sauvages les bienfaits du catholicisme et les lumiè-
» res de la civilisation ; la ligne stratégique, qui com-
» prenait une étendue de plus de douze cents lieues,
» commençait à Monte-Rey, dans la Haute-Californie,
» et descendait du nord au sud jusqu'à San-Diégo. De
» là, elle envoyait un double embranchement pour
» ceindre les deux côtés de la Basse-Californie, puis
» traversant le Rio Colorado, elle longeait le Rio Gila,
» passait la Sierra Madre, et après avoir protégé le
» Nouveau-Mexique et le Texas, elle venait finir à
» l'extrémité des Florides, coupant ainsi l'Amérique
» dans toute sa largeur, et mettant en communication
» les bords de l'Atlantique avec ceux de la mer du
» Sud. En dedans de cette ligne les infatigables
» missionnaires appelaient les colons, fondaient
» des *pueblos*, villages composés d'Indiens convertis,
» *enseignaient la culture des terres, l'exploitation des*
» *mines et les arts mécaniques*. Ces divers points étaient
» reliés entre eux, et formaient un système complet
» de colonisation et de défense.

» .....Ces missions sont toutes construites sur un
» plan analogue. L'une des plus vastes, celle placée
» sous l'invocation de saint Louis, roi de France,
» s'élève à quelques lieues de la mer, dans une vallée
» délicieuse, au bord d'une petite rivière, dont le
» cours fertilise des jardins, des vignobles, des ver-
» gers ; le bâtiment quadrilatère présente une façade

» avec galerie couverte, de près de cinq cents pieds. » L'église, qui peut contenir plus de trois mille per» sonnes, occupe un des côtés; le centre de l'édifice » est formé par une cour carrée entourée d'arcades » comme un cloître, plantée d'arbres et ornée de » fontaines jaillissantes. Ces bâtiments, d'une archi» tecture simple, sont construits avec une grande so» lidité; ils renferment les cellules des moines, les » ateliers des charpentiers, forgerons, tonneliers, » tailleurs, les métiers à tisser, et les filatures de laine » et de coton, où se fabriquent *les étoffes destinées » à habiller les Indiens convertis, et attirer ceux des » tribus idolâtres*. Les infirmeries et les écoles sont si» tuées dans les parties les plus paisibles de l'établis» sement. L'enseignement s'y exerce d'une manière » patriarcale; les enfants des indigènes, mêlés à ceux » de race blanche, y viennent recevoir les premiers » éléments de l'éducation, du chant et de la musique. » Les Indiens ont pour cet art une aptitude naturelle » si extraordinaire, que dans les fêtes religieuses qui » se célèbrent avec la plus grande pompe, au son des » cloches et au bruit de l'artillerie, ils touchent de » l'orgue, jouent de tous les instruments et entonnent » le plain-chant, avec une justesse qu'on trouve rare» ment dans les villages d'Europe. *Les Franciscains te» naient à honneur de posséder dans chaque mission une » bonne troupe de musiciens : ils apportaient le plus grand » soin à sa composition, et avaient donné aux exécutants » une sorte d'uniforme*. Quel ne fut pas notre étonne» ment d'entendre à la mission de Santa-Cruz, pen-

» dant le défilé d'une procession, la troupe des musi-
» ciens indiens jouer les deux airs populaires en
» France de la *Marseillaise* et de *Vive Henri IV?*

» .....Le nombre des bestiaux appartenant à ces
» établissements était immense. En 1835, la mission
» de Saint-Louis possédait 80,000 bêtes à cornes,
» 10,000 chevaux et plus de 100,000 moutons ; elle
» récoltait 12,000 fanègues de céréales; celle de
» Saint-Gabriel avait 105,000 bœufs, et envoyait à
» Lima des chargements entiers composés de suif et
» de cuir, valant plus de 200,000 piastres fortes. *La
» plus équitable répartition des produits de la mission
» avait lieu sous le regime des moines. Les Indiens sa-
» vaient que leur bien-être s'accroîtrait en raison de leurs
» travaux; ils comprenaient parfaitement qu'ils étaient
» toute la famille du missionnaire.....* »

» Les Indiens baptisés étaient divisés en escouades
» de travailleurs, commandées par leurs caciques ou
» alcades. Chaque dimanche après la messe, le moine
» distribuait les travaux de la semaine, et le samedi
» suivant, les alcades venaient lui rendre compte de
» leur exécution. *C'était en ne reculant devant aucune
» fatigue, et en prêchant partout d'exemple, que les reli-
» gieux stimulaient les Indiens au travail; il y a quelques
» mois à peine, le R. P. Cavallero, président des Domi-
» nicains, est mort au milieu de ses néophytes la charrue
» à la main.* »

» M. Duflot de Mofras termine ainsi en parlant de la Nouvelle-Californie :

« Mais pour que cette colonisation ne soit point

» éphémère, c'est moins à des soldats qu'à des mis» sionnaires que la tâche doit être confiée; le sabre » sans le catholicisme est impuissant à rien fonder » de durable. En Amérique et dans les Indes la croix » de bois de quelques pauvres religieux avait conquis » plus de provinces à la France et à l'Espagne que » l'épée de leurs meilleurs capitaines ! »

» Certes, nous croyons que le sabre tout seul est impuissant à fonder rien de durable, et c'est là un moyen maudit de Dieu. Mais nous ferons observer à M. Duflot que, dans le catholicisme, ce qui a séduit les sauvages, ce n'est pas le dogme, ce ne sont pas les mystères; ce sont les éléments humains que les corporations religieuses exploitaient, ce sont les passions auxquelles elles donnaient contentement. La croix de bois toute nue ne conquerrait pas plus que l'épée; et le missionnaire serait impuissant comme le soldat, s'il n'employait que la prédication, s'il n'enseignait que la morale et la foi chrétienne. Il faut que cette croix de bois se plante sur le sol à côté de la charrue; qu'à ses bras flottent les étoffes brillantes et les fruits dorés, et qu'elle se dresse, au milieu des flots d'encens, au concert harmonieux des instruments et des voix. Confiez ce symbole ainsi transfiguré, bienfaisant et glorieux, à vos missionnaires, et désormais leur zèle pieux et leur sublime dévouement ne seront plus perdus.

» Tel est le signe de la rédemption qu'il faut tout d'abord présenter aux sauvages : le dévouement fraternel des peuples européens apportant le travail

fécond, les jouissances des sens par la liberté et le luxe. Plus tard viendront les soins de l'ordre supérieur, l'épurement du cœur et le développement religieux de l'intelligence. En toute chose, commençons par le commencement ; et, nous l'avons déjà dit, il faut débarbouiller le corps avant de parler à l'âme de son immortalité. »

Un autre reproche, bien autrement grave, pèse sur les missionnaires catholiques ; mais il s'aresse bien plus à la direction supérieure des missions qu'aux hommes qui vont consacrer leur vie à convertir les sauvages, et qui ne sont que les instruments d'une action plus élevée. Il y avait déjà de longues années que les missionnaires protestants avaient assis leur empire dans les mers du Sud, en faisant partager leurs croyances aux habitants des îles de la Société, d'une partie des Pomotou, des îles Tonga et de la Nouvelle-Zélande, lorsqu'à leur tour les catholiques sont venus prêcher leur culte et chercher des prosélytes. Le petit archipel Gambier ou Manga-Reva, placé à l'extrémité orientale des îles basses, avait échappé à la propagande des protestants, mais l'influence de la civilisation s'y faisait déjà sentir. Plus d'un farouche Manga-Revien désirait l'arrivée dans ces îles des Européens qui étaient venus doter celles de la Société d'une morale inconnue jusqu'alors. Le moment était opportun, nos missionnaires surent en profiter, et bientôt solidement établis sur ce petit groupe, ils voulurent s'en

servir comme d'un point d'appui d'où ils pouraient convoiter la conquête de l'Océanie. Le champ de bataille était beau en effet; il restait encore les plus beaux archipels, les îles Samoa, celles des Viti, les Salomon, la Papouasie, la Nouvelle-Calédonie: tous les habitants de ces terres étaient encore idolâtres, et promettaient les plus belles conquêtes pour la religion et pour la civilisation. Quels sont les points où nos missionnaires ont en premier lieu cherché à convertir les indigènes ? Deux évêques ont été envoyés dans l'Océanie : le premier à la Nouvelle-Zélande, le second aux îles Gambier. Au lieu d'aller prêcher aux peuples encore idolâtres, c'est sur les îles Taïti et Havaï, déjà converties depuis longues années par les missions anglaises et américaines, que nos missionnaires des îles Gambier cherchent à s'établir au risque de voir éclater des guerres religieuses. De la Nouvelle-Zélande, les missionnaires français essayent de convertir les indigènes, déjà tous protestants, des îles Tonga, tandis que les habitants des îles Viti, leurs voisins, sont encore anthropophages, et que chaque jour des massacres épouvantables signalent le passage des navires européens sur ces côtes inhospitalières. A Dieu ne plaise que je doute jamais du courage de ces hommes, pour qui les privations et les souffrances sur cette terre sont considérées comme un bienfait, et pour qui le martyre semble devoir être la plus belle récompense à laquelle ils puissent aspirer. Mais ne dirait-on pas

que les haines religieuses de notre monde civilisé ont choisi les mers du Sud pour champ de bataille? Nos missionnaires eux-mêmes n'en font pas mystère; il suffit d'ouvrir leurs publications pour s'en convaincre. « Il faudrait se hâter, écrit M. Carret, d'envoyer » d'autres missionnaires, nous pourrions les distri- » buer dans plusieurs îles, les protestants n'auraient » pas la possibilité de les chasser de toutes à la fois, » et celles où ils demeureraient, serviraient de pied-à- » terre pour ceux que les méthodistes parviendraient » à faire renvoyer des autres îles. » Voici encore le R. P. Bataillon qui écrit de Wallis : « Le dessein de » notre évêque était d'abord de se rendre dans l'ar- » chipel des Carolines; mais les progrès de l'erreur » à Tonga et à Fedgii (Viti) lui firent prendre la » résolution de planter la croix dans le voisinage de » ces îles, qui sont les principales de la mission (pro- » testante). Wallis, située à peu près au centre, lui » parut propre à devenir le poste avancé qu'il cher- » chait à établir contre l'hérésie. Alors monseigneur » me fit part de son choix, et m'apprit qu'il avait le » dessein de me laisser seul, avec le frère Joseph, » dans ce centre de l'hérésie et de l'infidélité. » Qu'en est-il résulté? Les missionnaires protestants se sont alarmés des efforts de leurs rivaux; ils ont consacré plus de trente années de leur existence pour asseoir leur puissance, et c'est lorsqu'ils recueillent les fruits de leur persévérance, qu'ils verraient avec indifférence leur œuvre s'écrouler? Sans doute, le zèle des catholiques, prêchant l'Évangile avec dévoue-

ment et abnégation, est très-louable. Mais aussi, n'est-il pas dans l'ordre des choses humaines, n'est-il pas juste même, que les protestants réunissent leurs efforts pour repousser une influence qui menace de leur faire perdre en peu de temps tout le fruit de longues années de veilles?

« *Après de mûres réflexions, nous pensâmes qu'il » fallait aller directement à Taïti, centre de la Poly- » nésie australe.* » C'est ainsi que s'exprime M. Caret au moment d'aller, avec M. Laval, envahir ces îles protestantes, où les attendaient les mauvais traitements qui exigèrent la réparation éclatante réclamée plus tard par des vaisseaux français, et le 12 avril 1837, après avoir vu échouer sa première tentative, dont les conséquences ont failli être si funestes à ce peuple, voici M. Caret qui écrit : « *Nous nous occupons à retourner à Taïti malgré toute » la rage de l'hérésie; nous avions dédié cette nouvelle » mission à Notre-Dame de Foi : il ne sera pas dit que » l'erreur triomphera contre la vérité. L'auguste Marie, » que lÉglise appelle la destructrice de toutes les héré- » sies, saura bientôt l'anéantir à Taïti. J'espère vous » écrire de Taïti, car nous y rentrerons.*

» Rien ne peut pallier les mauvais traitements qui, sous l'inspiration des protestants, ont marqué le passage de nos prêtres sur leurs îles ; mais notre impartialité nous force aussi à déclarer, que les catholiques ont eu une pensée funeste et même coupable aux yeux de la société, lorsqu'ils sont

allés sur les traces des protestants avec l'intention de leur enlever leurs prosélytes.

Quel effet de pareilles rivalités peuvent-elles produire sur les sauvages? Parmi ceux de ces peuples chez qui le temps n'a pas encore calmé l'enthousiasme religieux, il se formera deux partis qui, embrassant les haines des hommes qui les régissent, chercheront peut-être, avant peu, à imposer par la force leurs croyances religieuses. Taïti a déjà eu ses guerres civiles; déjà une partie de sa population, rangée sous les bannières du Christ, a dû combattre les infidèles qui sacrifiaient encore aux idoles; devons-nous voir se renouveler sur les îles de l'Océanie des guerres de religion, par l'imprudence des missionnaires ?

Déjà la plupart de ces malheureux ne conservent plus pour la religion qu'ils ont embrassée que le respect commandé par les lois. Eh bien ! quel effet peuvent produire chez eux les rivalités des ministres de cultes différents, il est vrai, mais prêchant la même morale au nom du même Dieu ? Déjà la foi des sauvages est suffisamment ébranlée par l'exemple que leur donnent les Européens qui s'établissent sur ces îles, et qui, le plus souvent sortis de la lie de la société, mènent une conduite bien peu en harmonie avec les préceptes de l'Évangile, bien qu'ils se disent chrétiens. A quoi s'arrêtera l'intelligence si bornée de ces pauvres sauvages, lorsqu'ils sauront que cette religion qu'on leur a dit être universelle, est contestée par un grand

nombre d'Européens; lorsquils verront les ministres qui prêchent au nom de Dieu la charité et le pardon des offenses, nourrir des haines entre eux? Peut-on espérer que ces pauvres êtres bruts sauront faire la part des hommes et de leurs passions? Non, sans doute; s'ils sont libres d'abandonner leur culte; pour peu que les devoirs de chrétien leur imposent des privations, ils renonceront à la religion du Christ, ils ne croiront à rien, ils douteront des bienfaits de la civilisation et se replongeront dans la barbarie.

Telles doivent être les conséquences de cette rivalité malheureuse dont les prêtres catholiques aussi bien que les protestants donnent le funeste exemple, et qui fait que des hommes courageux et dévoués épuisent leurs efforts dans une œuvre inutile et même nuisible à la civilisation. Mais ne reste-t-il plus de points où la présence des missionnaires, de quelque part qu'ils viennent, serait un bienfait? Les terres les plus grandes et les plus importantes qui forment l'Océanie sont encore idolâtres et anthropophages; ne suffira-t-il pas de signaler au zèle de nos missionnaires la Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, la nouvelle Calédonie, etc., etc., pour ne plus avoir bientôt que des éloges à donner à leur zèle et à leurs succès?

Je respecte trop les convictions religieuses, quelles qu'elles soient, pour qu'il puisse entrer dans ma pensée de jeter un blâme inutile sur les efforts tentés par nos missionnaires pour s'établir dans les îles de la mer du Sud et convertir les protestants; mais, je le répète, je me place au point de vue du coloni-

sateur qui, s'emparant de toutes les îles océaniennes, n'a qu'un but, celui de voir tous ces peuples sauvages participer aux bienfaits de la civilisation. Dès lors, nous devons déplorer amèrement ces rivalités religieuses, qui, sans amener aucun bon résultat pour la civilisation, menacent d'envahir toutes les îles de l'Océanie où les protestants comptent déjà de nombreuses conversions.

Voici, en effet, le programme officiel des missions françaises que je trouve dans une circulaire émanée d'elles et dans laquelle on lit : « L'Océanie centrale, » dans laquelle deux nouveaux évêques français » vont exercer leur apostolat, se compose de cinq » archipels principaux, qui sont : la nouvelle Calé- » donie, les nouvelles Hébrides, les îles Fidji ou » Viti, Samoa et Tonga. Il faut y joindre un nom- » bre considérable d'autres îles plus petites, parmi » lesquelles on distingue Vanikoro.... Considérée » sous le quadruple rapport de sa population, de » son étendue, de ses productions et de son avenir, » cette partie de l'Océanie est assurément une des » plus importantes, etc. » Eh bien! les îles Tonga sont depuis de longues années protestantes; les îles Samoa, cet archipel un des plus riches de l'Océanie, sous tous les rapports; les nouvelles Hébrides et les îles Viti, encore idolâtres au moment où nos missionnaires arrivèrent dans les mers du Sud, sont aujourd'hui couvertes par les temples des méthodistes; tandis que, considérées sous le quadruple rapport de la population, de l'étendue, de leurs produits et de leur

avenir, les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande et la Papouasie sont plus importantes que toutes les autres îles de l'Océanie à la fois, et sont encore vierges des pas des missionnaires.

Les missionnaires qui iraient prêcher l'évangile dans la Nouvelle-Calédonie, les Salomon et la Nouvelle-Guinée, et faire faire le premier pas vers la civilisation à ces peuples encore anthropophages, auraient des titres nombreux, non-seulement à la reconnaissance des hommes pieux, mais encore à celle des philantropes et de tous les hommes de bien; tandis qu'il nous sera permis de douter que la rivalité de religion qui menace d'envahir les îles Tonga, Samoa et Viti puisse avoir lieu sans nuire aux intérêts de ces peuples.

Au point de vue de la civilisation et de la philantropie, les missions, dans l'Océanie, quelle que soit la religion à laquelle elles appartiennent, apparaissent partout impuissantes à fonder chez ces peuples une société durable, avec une organisation en harmonie avec la civilisation. Sans contredit, chez ces hommes barbares où tout est à faire, la religion du Christ à qui l'Europe doit les progrès de son état social, doit être le premier bienfait à leur apporter. Les missionnaires, avec leur mandat de paix, avec toutes les vertus religieuses que je serais toujours heureux de proclamer, sont les agents de la civilisation les plus puissants et les mieux appropriés aux vues de la société dans laquelle nous vi-

vons; mais, lorsque le premier pas est fait, lorsque, soumis par la parole éloquente de nos prêtres et éclairés par leur conduite, les naturels sont convertis; lorsque, discernant les actions que la morale condamne, de celles qu'elle peut approuver; ils savent faire la distinction du bien avec le mal, l'œuvre des missions est terminée pour le colonisateur; les voies sont préparées pour introduire chez ces peuples l'industrie, cet agent, le plus puissant de la civilisation, qui donne les moyens de satisfaire aux besoins des peuples, et, qui en créant des intérêts parmi les hommes, les force à se constituer en une société dont chaque membre est lié par les services qu'il peut rendre et recevoir. Tel est l'état où se trouvent les îles Gambier, la plus grande partie des îles Pomotou et toutes les îles de la Société.

Les abus de zèle que nous avons signalés chez nos prêtres catholiques, la conduite privée des missionnaires méthodistes, les protestations peu mesurées de ces derniers à l'occasion du protectorat demandé à la France par les chefs de Taïti, indiquent assez que là se trouve une question délicate pour le gouvernement nouveau qui va s'établir dans ces îles. Concilier tous les intérêts, apaiser les haines, améliorer les lois qui régissent ces îles sans ébranler leur action, est une œuvre difficile qui demande autant de fermeté que de prudence de la part du gouverneur des possessions françaises. Le libre exercice de tous les cultes, une entière liberté religieuse, doivent nécessairement être

la première garantie offerte par le pavillon français. Les rivalités religieuses seront sans nul doute la première conséquence de notre occupation; car nos prêtres catholiques ne manqueront pas de se hâter d'aller s'établir sur ces îles dont ils convoitent la conquête et dont ils ont été éloignés depuis si longtemps, mais la protection du pavillon devra être égale pour les deux missions; et, sous peine de voir bientôt des partis ennemis s'organiser, le gouvernement ne doit voir dans les missionnaires que des prêtres desservant les églises de leur culte, et jamais des hommes destinés à s'enlever des prosélytes à quelque prix que ce soit. En un mot, il devra exiger des deux communions qu'elles se conforment à ce beau précepte de la morale, une tolérance réciproque.

Il ne faut pas perdre de vue que les prêtres protestants ont des titres réels à la reconnaissance du colonisateur, que c'est à eux qu'est due la civilisation commencée aux îles de la Société; il ne faut pas oublier que c'est sous l'inspiration des méthodistes que le Code taïtien a été créé, et que vouloir changer la religion de ces peuples, c'est vouloir opérer dans le pays une révolution qui peut tourner à sa perte en le replongeant dans la barbarie, si elle s'opère d'une manière trop rapide et sans l'y avoir préparé. Sans aucun doute, les abus créés par les méthodistes doivent disparaître, mais lentement et sans secousse; le commerce doit être encouragé. Les lois monstrueuses où les délits de conscience sont punis par des peines corporelles, doi-

vent être anéanties; mais il faut craindre aussi que dès le début la religion protestante, la plus généralement professée par les habitants, ne tombe dans le mépris et l'indifférence; car les lois qui ont constitué la société naissante de ces peuples perdraient de leur force par cela seul qu'elles ont été la conséquence de son établissement, et les naturels, qui ne seraient plus retenus par aucun frein, retomberaient dans leur état sauvage.

Que nos églises catholiques déploient à l'intérieur tout le luxe de leurs cérémonies, que les missions françaises envoient toujours des hommes tolérants et modérés qui commandent le respect par leurs vertus, qui gagnent les cœurs par leur bienveillance, et, suivant toute probabilité, la transformation ne sera pas longue à s'opérer. Les naturels, toujours avides de spectacles, seront bien vite gagnés par les pompes du culte, dans les temples où leur curiosité les aura amenés. Les lois actuelles seront bientôt insuffisantes pour régler les besoins de cette société; elles ne seront plus en harmonie avec les idées nouvelles que l'on aura créées; la révision du Code taïtien sera une nécessité, alors le pas difficile sera franchi, et le peuple taïtien sera entré dans la voie du progrès sans secousse; l'établissement de l'autorité française sera un bienfait que ces peuples n'auront payé par aucun sacrifice.

Tandis que, aux îles Marquises, l'œuvre des missions est à son début; tandis que l'autorité

française doit y aider de tout son pouvoir les efforts de nos prêtres catholiques, afin de pouvoir, à la suite des conversions opérées par eux, établir un gouvernement régulier, elle doit, à Taïti, régulariser le culte protestant, lui accorder protection contre les envahissements de ses rivaux, tout en lui enlevant peu à peu le pouvoir temporel qu'il s'est adjugé; elle doit aussi surveiller le culte catholique; et, en lui donnant les mêmes garanties qu'à celui des protestants, elle doit se tenir en garde contre le zèle de ses apôtres; il faut, à tout prix, arrêter ces espèces de croisades qui, en remuant les passions, ne sauraient créer que des haines de parti, sans même tourner au profit de la religion. Que la sollicitude du gouvernement se porte surtout vers les autres missions françaises qui sont établies ou qui vont s'établir sur les îles peuplées par des peuples encore sauvages. Elles sont appelées peut-être à assurer à la France une grande influence dans les archipels qui sont encore indépendants. Le gouvernement doit accorder une protection efficace à ses missionnaires, et surtout les diriger de manière à ce qu'ils aillent répandre ses bienfaits au milieu des peuples idolâtres, sans s'inquiéter des progrès des méthodistes. Avec le temps, les naturels, attirés par le luxe des cérémonies de l'église catholique, ne peuvent manquer d'appeler au milieu d'eux nos missionnaires dont la conduite toute bienveillante et pleine d'abnégation amènera bien vite leur triomphe.

Dans les considérations qui précèdent, nous n'a-

vons jamais voulu séparer la possession des îles Pomotou de celle des îles de la Société ; ce n'est point que nous considérions cet archipel comme très-important par la nature de son sol et de ses productions, mais bien par le commerce qui peut s'établir entre toutes ces petites îles et créer à la France une école de marins. Mais cet avantage disparaîtrait bien vite devant les frais que pourrait occasionner la prise de possession de chacune de ces îles, si l'on devait s'établir solidement sur chacune d'elles. Telle n'a point été notre pensée ; le protectorat accordé par la France à la reine de Taïti doit s'étendre aussi sur les îles Pomotou, qui dépendent de sa juridiction, sans que la France ait à y dépenser ses deniers.

Quand on étudie l'histoire des colonies que les Français ont fondées sur le continent d'Amérique, l'on reconnaît à chaque pas, comme cause de leur décadence, la tendance du gouvernement à vouloir trop s'étendre.

S'il s'agissait de coloniser une île d'une grande étendue et dont l'autorité supérieure serait divisée entre plusieurs mains, répartie entre plusieurs chefs, je verrais de grands obstacles à surmonter, et peut-être l'impossibilité momentanée d'y fonder des établissements sans de grandes dépenses. C'est là le jugement que nous avons porté sur les îles Marquises ; notre pensée eût été d'occuper d'abord l'île de Nouka-Hiva, la principale du groupe et d'attendre du temps que la civilisation, par les progrès de son industrie ou par le zèle des missionnaires, ait acquis

à la France la possession des autres îles de l'archipel. Mais, à Taïti, il existe un gouvernement, déjà reconnu par toutes les îles qui entourent la grande terre; seulement ce gouvernement, parfois faible et timide, est souvent incapable de gouverner son peuple; il manque d'énergie, et n'a pas la force de se faire obéir.

Le peuple qui occupe les îles Pomotou ne diffère des habitants des îles de la Société, ni par le langage, ni par les caractères physiques. Suivant toute probabilité, tous ces hommes proviennent de la même souche et les îles Pomotou ne sont que les colonies de Taïti. De fréquentes communications ont toujours existé entre toutes ces terres; et, depuis un temps immémorial, la majeure partie des îles basses a reconnu la souveraineté de la famille régnante de Taïti. Il est vrai que, le plus souvent, les princes taïtiens ne retirèrent de leur royaume coraïlleux qu'un titre pompeux et quelques tributs; mais enfin leur souveraineté ne fut jamais déclinée, et leurs droits à la royauté sont toujours restés incontestés. Affermir l'empire de la reine sur toutes ces petites terres, faire respecter son autorité, et soumettre leurs habitants aux lois qui régissent les îles de la Société, telles doivent être les conséquences du protectorat de la France.

La conduite de l'autorité française semble toute tracée d'avance; elle doit organiser le gouvernement de Taïti, et, en même temps, le placer sous sa dépen-

dance de telle manière, qu'il ne puisse lui échapper.

Pour organiser le gouvernement, la première condition sera de lui fournir la base de toute autorité : la force nécessaire pour se faire obéir. La reine de Taïti commandera à toutes les îles de la Société, et au groupe entier des îles Pomotou en y comprenant les Gambier. Chaque île un peu considérable obéira à un chef dépendant de la reine; celle-ci disposera d'une armée régulière d'indigènes et d'une flotte de guerre; l'administration intérieure appartiendra exclusivement à la reine chargée de faire exécuter les lois, qui devront être uniformes dans tout son petit royaume, sauf les exceptions qui pourraient être nécessitées par les localités ; les troupes entretenues par la France, pour exercer son protectorat, devant rester concentrées et prêtes à agir seulement comme auxiliaires de la reine, si son intérêt s'y trouvait engagé. Du reste, un seul but doit les diriger : c'est celui de surveiller l'autorité supérieure, dans l'intérêt du pavillon, de manière à ce que la France soit toujours maîtresse de diriger à son gré le prince indigène chargé de tenir les rênes de l'état.

Dans nos sociétés civilisées, les finances sont la base de tout gouvernement. Avec de l'argent on se crée des armées, on équipe des flottes, on organise la justice; enfin la force du pouvoir semble pour ainsi dire se mesurer à l'état de son trésor. A Taïti tout est à créer ; Pomare, avec son titre pompeux de reine, n'a point de caisse dont elle puisse disposer ; c'est à peine si quelques tarifs de droits, souvent

contestés, lui fournissent de quoi subvenir aux frais de sa maison.

Avant que l'impôt soit organisé et que le gouvernement naissant de Taïti puisse disposer d'un budget qui subvienne à son entretien, des besoins auront été créés pour la population indigène par l'effet de la civilisation. La France aura besoin de venir au secours de la bourse de la reine pour lui donner les moyens de soutenir le rang auquel elle se trouve appelée. Quelques milliers de francs bien placés, peuvent assurer à la France une des belles colonies et des alliés utiles dans le cas où elle aurait à soutenir une guerre dans les mers du sud.

Comme chez presque tous les peuples sauvages où se trouve établi un gouvernement régulier, Taïti est régi par un gouvernement féodal; à côté de la reine se trouvent les différents chefs qui relèvent d'elle et qui commandent à leurs provinces. Avant l'arrivée des missionnaires, leur autorité était absolue; dans tous les cas, ils ont conservé encore une grande influence, et tel est le respect que les indigènes conservent encore aujourd'hui pour cette haute aristocratie, que jamais dans les troubles et les guerres civiles qui ont ensanglanté ces îles, on ne vit le peuple s'armer contre ses chefs; toujours les partis furent dirigés par un membre des grandes et anciennes familles; l'obéissance du peuple fut toujours aveugle et commandée par ces espèces de seigneurs révoltés. L'intérêt du pays, comme celui de la France, exige que le pouvoir suprême se raffer-

misse, et que tous ces hauts dignitaires soient réunis en une espèce de chambre haute constituant le pouvoir. Tous ces hommes, placés dans une position élevée, auront besoin d'argent pour soutenir leur rang; l'intérêt du pays exige que leurs revenus soient fixés pour ne pas voir la tribu qu'ils régissent soumise à leurs exactions. La France pourra donc facilement, par des mesures habiles, s'assurer à jamais du pouvoir en rendant la reine et les principaux chefs ses pensionnaires aux conditions qu'elle voudra bien imposer. Tel est le résultat auquel les Hollandais sont arrivés dans les Moluques, où, avec un poste de trois cents hommes et une somme de cent mille francs par an au plus, ils commandent en maîtres à des populations beaucoup plus nombreuses, plus entreprenantes que celles de Taïti, et qui occupent un terrain dix fois plus grand.

Quelle que soit la société au milieu de laquelle vivent les hommes, le mobile de leur conduite est dans un intérêt personnel; c'est une vérité triste à dire, mais il faut la reconnaître. Chez les peuples barbares, où les penchants sont encore moins que chez nous combattus par des vues élevées, l'intérêt personnel est, à peu de chose près, la seule règle de conduite des hommes. Aussi, tant que la reine et les chefs seront intéressés à voir le pavillon français flotter sur leur île, ils nous seront dévoués et soumis. Si nous accordons des pensions à la reine et aux chefs, ils auront intérêt à voir se consolider notre gouvernement, qui sera la cause première de

leur bien-être, et, en compensation de ces sacrifices, la France pourra conclure avec la nation taïtienne un traité d'alliance qui lui assure tous les avantages de la colonie.

Ainsi, tout en laissant à la reine le droit de nommer les chefs membres de la chambre haute, les nominations, pour être valables, devront être acceptées par le gouvernement français qui se réserverait aussi le droit d'exiger de la reine leur destitution dans le cas où il le croirait convenable. L'autorité royale elle-même, bien que devant se transmettre dans la famille régnante par droit d'héritage, dépendrait de la France dans ce sens que, comme chez les Hollandais, le prince héréditaire devrait, pour jouir des droits de la couronne, obtenir préalablement l'agrément de la France. De cette manière il serait facile de s'assurer d'avance que toutes les autorités régentant le royaume seront dévouées à la France de qui elles tiendront, par le fait, non-seulement une partie de leurs subsides, mais encore leur rang et leur autorité. Avec les moyens que donneraient des lois pareilles, avec une police bien organisée et un faible poste, gardien du pavillon flottant sur un fort solide à côté du pouvoir qu'ils sont chargés de surveiller, Taïti serait sans retour une terre française, et deviendrait une colonie puissante et d'autant plus importante qu'elle ne coûterait que peu à la métropole comparativement aux services qu'elle serait peut-être appelée à lui rendre.

La puissance d'une nation implantée au milieu

d'un peuple conquis, dépend moins encore de la terreur qu'elle a su lui inspirer ou des forces sur lesquelles elle s'appuye que de l'estime et de l'attachement qu'elle parvient à faire naître parmi ses sujets. La France, posée à Taïti comme protectrice, occupe la position la plus convenable pour se conserver l'amitié des habitants; pour cela il lui suffira de se poser comme médiateur officieux entre l'autorité indigène et le peuple, et de faire, par une politique adroite, que tous les actes du pouvoir, favorablement accueillis par l'opinion populaire, soient rapportés à l'influence française.

Les citoyens français déjà établis ou qui voudraient aller s'établir sur ces îles, seront sans aucun doute appelés à jouir de tous les priviléges accordés aux habitants primitifs; des pouvoirs très-étendus seront accordés au représentant de la France, car il doit constamment se tenir en garde contre les envahissements de ces industriels de tous les pays, qui sont constamment prêts à s'abattre partout où il y a de l'agiotage à faire et des dupes à exploiter. L'avenir de nos nouvelles colonies dépend plus qu'on ne le pense du choix des hommes que l'émigration y apportera. Nous devons présenter à ces peuples toutes les vertus des nations civilisées et leur en cacher les vices. L'exemple de nos mœurs civilisées, que nous allons donner à ces hommes encore enfants, doit nous attirer leur mépris et leur haine ou nous mériter leur respect et leur affection.

Dans les colonies anglaises on exige, pour ac-

corder une permission de séjour, que les citoyens qui s'expatrient justifient de leurs moyens d'existence; tous ceux qui ne veulent pas travailler de leurs mains doivent faire preuve d'une fortune suffisante pour subsister en faisant valoir les capitaux qu'ils apportent dans un but de spéculation. Les ouvriers n'ont d'autre garantie à donner que celle de leur moralité; ils doivent justifier d'une conduite sans reproche et de la connaissance de l'état qu'ils exercent. Nous croyons que ces mesures, qui ne sauraient empêcher aucun homme de bien de s'expatrier s'il y trouve son intérêt, ne peuvent être que très-favorables à la colonisation, et qu'elles doivent être appliquées aux citoyens qui veulent aller habiter ces nouvelles colonies.

Enfin, la France, tout en laissant à la reine l'administration pleine et entière de l'intérieur de son royaume, aura à se ménager une part pour ses représentants dans le haut conseil du pays; elle devra conserver son *veto* absolu sur tous les actes, et se réserver en entier tout ce qui concerne la politique extérieure, le séjour et le passage des étrangers. Ceux-ci auraient, il est vrai, à obtenir le consentement de la reine pour se fixer dans ces îles, mais seulement après qu'ils auraient obtenu l'autorisation française.

Tels sont à peu près les règlements que les Hollandais ont imposés aux sultans de Ternate et de Tidor dans les Moluques par la force de leurs armes, et que nous proposons d'imiter en tout point dans

les îles de la Société. Les haines que les vaincus devaient nourrir contre les vainqueurs se sont peu à peu effacées, et aujourd'hui, malgré les conditions commerciales dures et barbares que les maîtres des épices ont imposées à ces peuples conquis, et que nous sommes loin de vouloir appliquer aux îles de l'Océanie, les Hollandais sont solidement établis dans toutes les Moluques, et leurs établissements, qui rapportent de grands avantages, ne coûtent que fort peu au gouvernement de Java.

A ce sujet, il ne sera peut-être pas inutile de placer ici le tableau que nous avons fait de la puissance néerlandaise dans les Moluques, dans la relation du voyage au pôle sud et dans l'Océanie, commandé par le contre-amiral Dumont d'Urville. Seulement, il faut se rappeler que les Hollandais occupent les Moluques, non pour exploiter leur sol, mais bien plutôt afin que ces belles terres ne puissent pas devenir le partage de quelque puissance européenne, qui, par la concurrence de ses comptoirs, porterait un coup funeste au commerce si florissant de l'île Java. Le but du gouvernement de Hollande dans les Moluques a donc été, pour ainsi dire, d'y étouffer tout développement, de détruire plutôt que de créer; et si le but que nous devons d'atteindre dans les îles Taïti est entièrement opposé à celui des Hollandais dans les Moluques, les moyens pour y parvenir peuvent être les mêmes, et sous ce point de vue le gouvernement des Hollandais nous offre un exemple précieux dont nous devons faire notre profit.

C'est l'île de Ternate que les Hollandais ont choisie pour établir leur principal établissement dans les Moluques proprement dites. De tout temps ce poste a été regardé par la Hollande comme très-important, et on peut avancer que, d'après ce que nous avons vu, cette position est en effet admirablement choisie. Placé entre les deux puissances rivales du groupe, Tidor et Ternate, le pavillon hollandais peut également surveiller et dominer les sultans de ces deux îles, dont il paraî être à lafois le médiateur et le protecteur. Sans aucun doute, le sol des Moluques, par ses richesses et la variété de ses productions, pourrait devenir le siége de colonies riches et florissantes, dont les produits iraient enrichir la métropole. Entre les mains d'un autre peuple, on verrait probablement les Moluques se couvrir rapidement de riches comptoirs européens qui, par leur commerce, porteraient un coup funeste à la puissance hollandaise dans les mers de l'Inde; tous les éléments de réussite pour la colonisation se trouvent dans les Moluques; le sol produit tout ce que l'on recherche sur l'île Java; c'est le même peuple malais qui les habite, peuple dont le travail et l'industrie font la richesse des colonies hollandaises dans l'archipel d'Asie.

Dans l'état actuel, Ternate n'est qu'un poste militaire qui assure à la Hollande la possession exclusive de toutes les Moluques, et rien de plus; deux peuples rivaux couvrent de leurs pavillons les immenses royaumes de l'Inde et de l'archipel d'Asie.

Déjà l'Angleterre, dont la puissance tend à envahir le monde entier, si on n'y prend garde, a planté son pavillon sur la presqu'île de Malaca; c'est de là que, planant sur les riches possessions hollandaises qu'elle convoite depuis longtemps, elle surveille ce vaste archipel d'Asie où flotte encore sans partage le pavillon néerlandais. Les Moluques, si elles étaient abandonnées, ne tarderaient pas à être envahies par les maîtres de l'Inde et de l'Australie, et dès lors tomberait par la concurrence, ce monopole du commerce, si avantageux au peuple batave, et qui lui assure pendant longtemps encore des richesses immenses et faciles à recueillir.

La faiblesse des fortifications hollandaises, le peu de troupes que le gouvernement entretient à Ternate, indique combien les attaques des sultans sont peu redoutables, ou plutôt, combien la domination hollandaise est établie solidement au milieu de ces îles. Non-seulement, en effet, les sultans paraissent être des sujets soumis et fidèles du gouvernement paternel de Java, mais encore ce sont des alliés puissants et dévoués, lorsque la Hollande, ou plutôt la compagnie, a des attaques à repousser. « Le résident et tous les Européens établis à Ternate, dit M. Dubouzet, accordent les éloges les plus pompeux au sultan de cette île; il est considéré par eux comme un de leurs alliés les plus sûrs, et il leur a donné des preuves de la plus grande fidélité pendant la guerre de Java. Pour eux il a versé son sang avec courage en défendant l'île contre les Anglais qui la

prirent en 1812. » Il a fallu toute la persévérance et la ténacité que montre la Hollande dans ses entreprises, pour arriver à un pareil résultat. Il a fallu, après avoir vaincu ces peuples demi-sauvages, fiers de leur puissance et de leur liberté, se les attacher par un régime paternel : les Hollandais ont trouvé dans ces îles un gouvernement despotique établi sur des bases solides qu'il ne fallait pas détruire; la différence de religion devait leur opposer des obstacles sans nombre, et il ne suffisait point de laisser subsister la liberté des cultes, il fallait encore que le musulman ployât la tête et obéît à un peuple chrétien : aussi, loin de se poser en maître, le gouvernement hollandais s'est donné comme allié et protecteur, puis exploitant avec adresse la convoitise des sultans, maîtres souverains des destinées populaires, après les avoir vaincus, il les a couverts de chaînes d'or; puis ils ont intronisé au milieu de ces peuples sauvages la civilisation avec ses besoins; ils les ont rendus tributaires de leur industrie, et bientôt ce sont les sultans eux-mêmes qui sont allés au devant de leurs désirs, en imposant à leurs sujets les volontés de ceux qui les stipendiaient. « Les sultans de Ternate et de Tidor, continue M. Dubouzet, sont pensionnés par le gouvernement des Indes. Leur salaire, qui forme la plus forte partie de leurs revenus, s'élève à 12,000 florins par an. A ce prix, les sultans sont engagés par leurs traités à fournir au gouvernement des contingents de troupe et à l'aider dans toutes ses guerres. On leur garantit leurs états,

et l'exercice de leur souveraineté sur toutes les Moluques, qui les reconnaissent comme souverains et leur payent un léger tribut. Aucun des sultans ne peut entreprendre une guerre sans le consentement de ses alliés. Ceux-ci se sont réservé, par une politique habile, le soin de garder leurs états et le droit de choisir dans la famille des sultans l'héritier du trône. Par suite ils conservèrent toujours sous leur dépendance, et ils ont dans leurs mains l'instrument nécessaire pour gouverner le pays sous un autre nom. Ces conditions furent imposées à tous les princes vaincus, ou qui recherchèrent l'alliance des Hollandais du temps de la fameuse compagnie des Indes. Le gouvernement qui lui a succédé en a trop senti les avantages pour négliger de les stipuler dans tous ses traités avec les premiers Malais. »

« En échange de tant de sacrifices, que l'on pourrait regarder comme un abandon de la souveraineté, les Hollandais rendent aux alliés des honneurs et leur accordent de belles pensions qui servent à dorer leurs chaînes, et ceux-ci parviennent avec le temps à s'identifier tellement avec leur position, qu'ils n'en voient plus que les avantages financiers et leur douce tranquillité; ils deviennent alors par intérêt les alliés les plus fidèles du gouvernement de Batavia. Tel paraît être aujourd'hui le sultan de Ternate, descendant des premiers rois mahométans qui régnèrent dans les Moluques et qui étaient déjà très-puissants à l'arrivée des premiers navigateurs por-

tugais et espagnols, et dont le nom, quelle que soit aujourd'hui sa grandeur, exerce encore une grande influence dans toutes les îles voisines. Il a fallu plus de deux siècles d'habileté et de persévérance aux Hollandais pour exploiter celle-ci à leur profit; ils ont aujourd'hui complétement atteint leur but. La rivalité entre les sultans de Ternate et de Tidor les sert merveilleusement dans cette tâche. Aujourd'hui, chacun de ces princes, chez lequel une haine héréditaire a succédé à l'impuissance de se nuire, est au même titre l'allié de la Hollande. Sa médiation, longtemps employée avec succès pour les affaiblir l'un et l'autre, s'est changée en un protectorat qui les réduit tous les deux à l'état de vassaux, malgré les dehors de l'indépendance qu'ils conservent. »

C'est dans le seul but de conserver cette alliance des princes malais, de faire exécuter les traités, en un mot, de gouverner à leur gré, que les Hollandais ont établi un résident à Ternate. Ses fonctions sont toutes diplomatiques, et sous les dehors de l'étiquette et de la bienveillance envers les alliés de son gouvernement, il doit surveiller tous leurs mouvements. La police est le principal ressort de la puissance européenne; près de chaque sultan veille une garde européenne, masquée sous le titre pompeux de garde d'honneur; en effet, elle n'est point assez forte pour tenter même un coup de main contre la personne du sultan; mais elle est plus que suffisante pour épier tous ses mouvements et

prévenir à temps le gouvernement, si son allié était dans l'intention de se soustraire à sa protection impérieuse. Le résident, choisi généralement parmi les officiers civils, exerce l'autorité préfectoriale dans la ville de Ternate, et représente le gouvernement hollandais auprès des sultans; là est vraiment l'importance de ses fonctions. Il dispose en temps de paix de toutes les forces de l'île. La garnison est commandée par un capitaine qui, en temps de guerre, prend le gouvernement suprême de la colonie. En outre, la garnison peut s'augmenter de la milice, dont le commandement appartient au chef de la justice, qui cumule les fonctions de grand justicier et de commandant de la garde civique. Dans l'état actuel, Ternate est à charge au gouvernement de Batavia; l'entretien de la colonie et le payement des employés dépassent de beaucoup les revenus de la petite colonie, dont le commerce est à peu près nul.

Nous avons déjà dit que le terrain des Moluques était riche et fécond : de tout temps ces îles ont vu leur réputation justement acquise, comme jardin des épices, s'étendre dans tout le monde. « L'habitant de Ternate, comblé des dons de la nature, dit M. Roquemaurel, peut trouver dans son enclos de quoi nourrir lui et sa famille, sans se donner la moindre peine; aussi paraît-il peu porté au travail, dont le produit tournerait au profit de ses dominateurs. La culture des arbres à épices offrait jadis aux naturels un moyen de se procurer le petit nombre d'objets qui pouvaient leur manquer; mais, par suite des

vues de monopole qui ont toujours guidé les Hollandais dans leurs établissements aux îles Moluques, on extirpa de Ternate tous les muscadiers et gérofliers dont on voulait concentrer la culture sur d'autres îles. Cette guerre impie, faite à deux arbres bien innocents, désola tour à tour les îles de Ternate et de Tidor, se propagea même sur quelques parties de Guilolo, Céram, et une foule d'autres lieux où les Hollandais purent dicter des lois. Pour justifier cette mesure vandale et spoliatrice, les Hollandais allèguent la conservation de leur commerce et de leurs colonies, qui ne peuvent exister qu'à ce prix. La consommation des épices en Europe n'a jamais dépassé une certaine limite, par conséquent, si l'on veut conserver le monopole des épices, il faut en limiter la production à la quantité strictement nécessaire, s'emparer de tous les lieux de production, et ruiner ceux dont le produit excède les besoins. Pour imposer son système aux princes malais, la Hollande eut à soutenir des guerres longues et ruineuses dont la dépense excéda de beaucoup les bénéfices sur la vente des épices. Les autres nations de l'Europe, peu disposées à payer ces épices au poids de l'or, parvinrent aussi à s'en procurer soit par le commerce interlope, soit même en faisant dans leurs colonies quelques essais de culture qui ne furent pas toujours infructueux. Le monopole était débordé, et la compagnie hollandaise, au lieu d'exploiter une veine de richesse, se trouva plus d'une fois en dessous de ses affaires. La compagnie fut supprimée, mais la Hollande, loin de

se laisser aller au découragement, n'en a pas moins persévéré avec une constance admirable dans son système de colonisation. On a cessé de faire la guerre aux girofliers de Ternate, et l'on paraît même en encourager la culture; mais on n'en a pas moins persisté dans les conventions onéreuses passées avec les princes malais pour l'extirpation des arbres à épices dans leurs possessions. L'ancienne compagnie jouissait des priviléges les plus étendus et exploitait les Moluques à son propre compte; elle avait pour la garde de ses colonies des escadres et des armées; elle seule fixait le prix d'achat et de vente des épices, qui ne pouvaient passer en Europe que sur ses vaisseaux, ni être versées dans d'autres magasins que les siens. Aucune marchandise d'Europe ne pouvait être importée dans ces colonies que par la même voie. Le commerce des Moluques était rigoureusement interdit à toutes les nations, même aux marchands hollandais qui n'appartenaient pas à la société privilégiée. Cet état de choses, tout absurde qu'il paraisse aux économistes de nos jours, n'en existe pas moins en ce moment, malgré les modifications introduites dans les statuts de la nouvelle compagnie; le monopole est déguisé sous de nouvelles formes, moins rigoureuses pour le commerce hollandais, mais il pèse encore de tout son poids sur les îles Moluques.

» La nouvelle société a pris le titre de *Compagnie royale;* elle mérite d'autant mieux cette dénomination que le roi Guillaume est regardé comme le

principal actionnaire. Je crois même que les troupes et les vaisseaux employés à la défense de ces colonies, sont à la charge de l'état, qui doit prélever en retour une certaine part sur les bénéfices. La compagnie est obligée de fréter, pour son commerce, les navires des particuliers, ce qui du moins admet une certaine concurrence. Les indigènes n'ont pas été tout à fait exclus du commerce de l'Inde dans l'Inde. Leurs bateaux peuvent, sous pavillon hollandais et sous certaines conditions, servir au transport des marchandises d'une île à l'autre.

» Mais les indigènes ne peuvent pas plus que par le passé vendre leurs épices à d'autres qu'aux agents de la compagnie et aux prix fixés par elle. Tout commerce étranger est interdit, et aucune marchandise d'Europe ne peut être introduite dans les Moluques que par des mains hollandaises. Il est douteux que la compagnie puisse se maintenir longtemps sous un pareil régime. Elle n'a, comme l'ancienne, d'autres profits que ceux de la vente des épices en Europe, et des marchandises d'Europe dans les Moluques. Elle a toujours à payer les frais d'occupation, qui tendent sans cesse à s'accroître, et les subsides aux sultans dépossédés. Elle manque même de ce puissant secours que l'ancienne compagnie tirait de son commerce exclusif avec le Japon, de ses relations avec la Chine, et des profits qu'elle réalisait sur la vente des toiles et de l'opium importés du Bengale. Il nous semble donc peu probable

que la compagnie royale se soutienne longtemps dans les Moluques, quoiqu'elle jouisse d'une prospérité apparente, sous la protection immédiate du chef de l'État, et à l'ombre du crédit public. »

Ternate n'est qu'une dépendance du gouvernement général des Moluques, dont le siége est Amboine. Ternate, Manado, Macassar, Banda, sont les points principaux de ce département, qui embrasse, sous le nom de gouvernement des Moluques, les grandes terres de Célèbes, celles de Céram, de Banda, et les Moluques proprement dites.

Dans les questions qui vont actuellement nous occuper, nous supposerons notre puissance affermie sur ces îles, et nous considérerons les trois archipels des Marquises, de la Société et des îles basses ou Pomotou comme composant les possessions françaises dans l'Océanie. Nous rechercherons quelle peut être l'utilité de ces établissements : 1° en temps de paix ; 2° en temps de guerre ; 3° et enfin quel peut être leur développement par la suite et leur prospérité, en nous basant sur la nature du sol, le climat, et leur position sur le globe.

Dans l'état actuel, le commerce qui se fait dans les mers du Sud se porte presque exclusivement sur la côte occidentale d'Amérique ; les navires qui vont chercher leur cargaison dans l'océan Pacifique sont des pêcheurs de baleines et de cachalots, les trafiquants de perles, de nacre et d'holothuries. Cette dernière pêche, dont les produits se portent sur les marchés de la Chine, se fait presque exclusivement dans

l'archipel d'Asie et dans les parages de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Hollande, sur les récifs coralligènes de la mer des Moluques. Cette industrie appartient presque exclusivement aux Malais, qui l'exploitent au moyen d'un grand nombre de praos qu'ils envoient, chaque année, dans ces mers tranquilles. La récolte de la nacre et des perles se fait principalement dans les îles Solo et Arrou. Une dizaine de navires espagnols exploitent presque exclusivement les premières de ces îles, tandis que les Hollandais vont exercer leur industrie dans les dernières. Les îles Gambier et Pomotou sont autant de lieux où l'huître perlière se trouve en très-grande abondance ; mais, jusqu'ici, elles n'ont été exploitées qu'avec des moyens insuffisants. Les Voyages que M. Moerenhout a publiés et qu'il a dirigés au milieu de ces îles basses, semblent promettre de bons résultats pour les pêcheurs de nacre et de perles, lorsque, par la suite, on pourra s'y procurer des plongeurs indigènes. Du reste, il est probable qu'avant peu cette industrie sera exploitée directement par les naturels des îles basses, et Taïti pourra devenir un entrepôt de ces denrées, d'où s'expédieraient directement les envois de nacre, d'écaille de tortue, de perles et d'holothuries. Déjà quelques navires de toutes nations parcourent tous les archipels de l'Océanie, pour y exploiter cette industrie.

Le bois de sandal, qui jadis donnait lieu à quelques chargements ; disparaît rapidement des îles où on

venait l'y chercher. Cependant, il y aura encore de belles spéculations à réaliser dans ces nombreuses îles, lorsque, par la suite, on pourra pénétrer dans l'intérieur de ces terres vierges encore, où il est probable qu'on trouvera à faire de riches récoltes de ce bois précieux. Taïti peut devenir un dépôt de toutes ces marchandises qui, il est vrai, se débitent en petite quantité, mais qui, aujourd'hui, exigent encore de grands frais d'armement pour les obtenir. Il sera facile aux habitants d'exploiter ce commerce avec peu de frais, au moyen de quelques petits navires qui, partant de leurs côtes, iront se livrer au cabotage dans les archipels de l'Océanie. Du reste, un autre avantage lui est réservé par cette navigation; toutes ces îles, habitées aujourd'hui par des peuples encore sauvages, ne peuvent tarder d'arriver rapidement à la civilisation, et dès lors de nombreux besoins se feront sentir chez ces peuples qui viendront demander aux européens les chefs-d'œuvre de leur industrie en échange des produits de leur sol. L'archipel de Taïti, par sa position, est destiné à devenir un Entrepôt européen, où pourra se faire un commerce de détail limité, il est vrai, mais qui promet de grands avantages. Placé à égale distance de la côte occidentale d'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de la côte orientale d'Asie; il est même permis d'espérer que, lorsque, plus tard, la colonie aura pris un grand développement, lorsque les armements de ses ports seront nombreux, Taïti pourra devenir un entrepôt d'où

nos marchandises prendront leur écoulement sur ces divers points.

Un établissement français qui se trouverait plus rapproché de la côte américaine, jouirait, dès aujourd'hui, d'immenses avantages. On sait que notre commerce entretient à peu près une centaine de navires qui vont porter leurs cargaisons sur les côtes américaines. Ces navires, faute de lieux d'entrepôt, sont obligés de faire échelle sur la côte, pour se débarrasser de leurs marchandises, et, par suite, de conserver à grands frais tout leur armement pendant longtemps. La durée du voyage est de deux ans, et, en général, le retour s'opère sur lest. Il n'est pas douteux que les armateurs trouveraient de grands avantages à avoir un entrepôt prêt à recevoir leurs marchandises; ils éviteraient alors les dépenses énormes d'un navire avec son équipage pendant près d'une année.

Malheureusement Taïti est trop éloignée du continent d'Amérique, pour espérer qu'elle puisse satisfaire à ces conditions; mais si cette colonie prend du développement, il est permis d'espérer que plus tard son grand cabotage pourra rapprocher les distances, et servir avantageusement le commerce. Dans tous les cas, les îles Taïti et Marquises sont assez avantageusement placées pour pouvoir servir de lieu d'entrepôt, dans le cas d'un commerce plus étendu avec la côte nord-ouest d'Amérique et toutes les possessions russes du nord de l'océan Pacifique. Notre commerce avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie, en un mot avec

toute la côte orientale d'Asie, est à peu près nul; dans le cas où de nouvelles transactions commerciales s'ouvriraient avec la Chine, Taïti serait sans doute appelée à en prendre sa bonne part, mais elle serait exposée à trop de rivalités pour espérer de voir ses marchés fréquentés exclusivement par nos navires, comme intermédiaires dans notre commerce futur avec les Chinois. Il est probable que les cargaisons s'exporteront directement, ou, dans tous les cas, si nos négociants avaient besoin d'un lieu d'entrepôt, ils le choisiraient dans une position plus rapprochée des côtes orientales de l'Asie.

Dans l'état actuel, les plus grands avantages que notre commerce puisse retirer de Taïti, dépendent de sa position au milieu de l'océan Pacifique, et de toutes les ressources que semblent promettre la fertilité du sol et l'excellence des ports de cette île, lorsqu'elle sera régie par des mains habiles et laborieuses. En parlant des îles Marquises(1), nous avons fait remarquer combien leur position était heureuse, par rapport aux routes diverses que peuvent suivre les nombreux navires qui sillonnent l'Océan. La petite quantité de terres cultivables des îles Marquises, nous avait fait craindre dans l'avenir la rivalité des îles voisines; mais aujourd'hui Taïti n'a rien à ambitionner aux îles océaniennes, et elle peut s'assurer pour de longues années encore le monopole des fournitures à faire

(1) *Iles Marquises*, etc., page 349.

aux nombreux navires marchands qui fréquentent ces parages. Tel est un des principaux avantages de nos colonies dans l'Océanie : indépendamment de toutes les circonstances probables dans un avenir plus ou moins éloigné, et qui peuvent un jour donner à Taïti une grande importance comme point de relâche, je veux parler du percement de l'isthme de Panama.

Sans doute, lorsque le problème important de la réunion des deux plus vastes océans du monde sera résolu, toutes les îles de la mer du Sud recevront une nouvelle importance ; le commerce de Taïti s'appuiera sur une plus forte base et prendra un développement beaucoup plus grand ; mais la position commerciale de nos colonies, par rapport aux grands continents, ne saurait changer ; Panama sera le grand entrepôt de tous les commerces du monde, et Taïti le lieu de passage des convois nombreux qui, se pressant entre les rives rapprochées de cette voie ouverte par la main des hommes, iront ensuite porter les produits de l'industrie européenne dans tous les lieux baignés par les eaux du grand Océan. Dès lors, nos possessions dans l'Océanie seront susceptibles d'une prospérité inespérée, peut-être même pourront-elles exporter en Europe quelques-uns des produits de leur sol qui, dit-on, surpassent en qualité tout ce que produisent les autres pays tropicaux ; mais, dans tous les cas, de tout ce commerce, qui s'établirait rapidement dans l'océan Pacifique, Taïti n'aurait à attendre

qu'un bien plus grand nombre de passages, et par suite des gains bien plus considérables à recueillir dans la fourniture des approvisionnements.

Parmi toutes les industries qui ont choisi pour théâtre de leur exploitation le vaste océan du Sud, la pêche est celle qui semble devoir le plus contribuer au développement et à la prospérité de nos établissements. Déjà nous avons appelé l'attention sur les avantages de la position de l'île Taïti pour l'exploitation du bois de Sandal, pour la récolte de l'écaille, de la nacre, des perles et des Holoturies; la grande pêche de la baleine, si avantageuse au commerce par les produits qu'il en retire, et à l'État par le nombre de marins intrépides qu'elle élève, trouvera dans nos nouvelles possessions de l'Océanie des avantages non contestés. La baleine et le cachalot ne sont nulle part plus abondants que dans les mers du Sud : toute la côte américaine, les îles Sandwich, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, tels sont les lieux où nos pêcheurs vont, au milieu de mers toujours tempêtueuses et souvent glacées, récolter l'huile si recherchée par nos manufactures; les zones tropicales, les côtes des îles Salomon surtout semblent être les lieux préférés par le cachalot si recherché pour son ivoire et son sperma-ceti. Taïti occupe donc, pour ainsi dire, le centre de ce vaste théâtre où chaque année des centaines de bâtiments vont poursuivre ces redoutables cétacés, afin d'en rapporter les dépouilles au commerce européen.

Ce qui précède indique déjà que nos possessions

sont placées dans l'Océan de telle sorte qu'elles peuvent devenir un vaste atelier, un riche dépôt où nos pêcheurs pourront aller réparer leurs avaries, refaire leurs approvisionnements de tout genre, et enfin s'équiper de nouveau pour aller continuer leur pêche. Mais une voie plus large est ouverte à cette industrie; car c'est des îles de la Société que doivent dorénavant partir les navires destinés à l'exploiter; elles sont le point central d'où nos pêcheurs pourront s'étendre et se porter partout où ils peuvent espérer une riche récolte. Au lieu d'envoyer des navires à grands frais, qui ne peuvent espérer d'obtenir leur cargaison sans avoir consacré deux saisons entières à la pêche, qu'un vaste entrepôt de cette précieuse marchandise s'établisse à Taïti; que nos spéculateurs en détachent chaque saison leurs navires bien équipés qui rentreront au port une fois la récolte faite, et je suis persuadé que là se trouveront de belles spéculations à réaliser, de grands frais d'armement à éviter, tout en obtenant les mêmes résultats; enfin, sécurité et secours pour notre pêche actuelle, extension et économie dans l'avenir, voilà ce que sembe promettre la possession des îles de la Société. La France aussi y puisera sa part des bénéfices : la pêche du cachalot, si négligée aujourd'hui, deviendra une nouvelle branche d'industrie nationale, et fournira à l'État d'excellents matelots.

Naguère le pavillon français était à peine connu dans l'Océanie; nos navires baleiniers, tout en

suivant le cours hardi de leurs entreprises, ne devaient compter que sur de rares secours pour réparer leurs pertes et raffermir la discipline de leurs équipages, exaltés et poussés à la révolte par les fatigues de ces longues campagnes et les privations de la navigation. Les stations de nos navires de guerre dans les mers du Sud durent se multiplier, et tandis que le centre de nos forces navales était fixé à Valparaiso, le gouvernement dut songer à entretenir constamment à la Nouvelle-Zélande des navires de guerre dont la présence pût faire respecter le pavillon français et prêter assistance à nos pêcheurs. En 1837, ces secours étaient encore jugés insuffisants, puisque deux frégates furent chargées spécialement de montrer nos couleurs dans toute l'Océanie, et de venger des insultes faites à notre pavillon. Aujourd'hui nos intérêts exigent encore plus que, sur tous les points de ce vaste océan, notre commerce soit appuyé et protégé par des forces militaires. Trop souvent l'éloignement des navires de guerre a eu une influence défavorable sur les intérêts français, non-seulement dans l'Océanie, mais encore sur la côte Américaine, à la Nouvelle-Zélande, etc... Les nouveaux débouchés que semblent promettre au commerce les derniers résultats de la guerre entre les Anglais et les Chinois, ajoutent encore à la nécessité où se trouvera désormais la France d'entretenir dans cet hémisphère des forces imposantes. Dès lors, un point central, un point français où puissent se concentrer toutes les opérations, est nécessaire,

et Taïti nous semble assez bien choisi pour arriver à ce but.

Lorsque nous avons parlé des îles Marquises, dans une précédente publication, nous nous sommes étendus sur l'importance de cette position comme point militaire; placées en effet au centre de l'Océan nos escadres pourront veiller, en quelque sorte, sur tous les points où notre commerce a ou aura des intérêts à débattre; Taïti est un centre d'où nos frégates peuvent rayonner dans tous les sens pour appuyer nos nationaux et défendre l'honneur du pavillon. Tout ce que nous avons dit sur la position des îles Marquises peut à plus forte raison s'appliquer aux îles de la Société et nous n'y reviendrons pas; mais nous nous occuperons des ressources que présentent ces îles par leurs ports, et la résistance qu'elles pourraient opposer à l'ennemi dans le cas d'une guerre entre la France et une puissance maritime.

Nous avons déjà dit combien un point militaire dans l'Océanie, un poste pour nos armements de guerre sera utile et avantageux à la France dans le cas d'une guerre avec une des petites républiques américaines, ou avec une petite puissance quelconque, obligée de rechercher les moyens de se défendre bien plus que ceux d'attaquer.

Nous ne nous occuperons plus de ce sujet; le but de tout établissement colonial doit être d'aider la métropole dans une guerre maritime engagée avec les nations les plus puissantes du globe. Il

doit offrir un abri assuré et un point de refuge aux navires de commerce surpris dans le cours de leurs voyages par le commencement des hostilités. Les possessions françaises dans l'Océanie semblent devoir pleinement satisfaire à ces conditions dans toute l'étendue des mers du Sud.

La structure géologique des îles de la Société diffère essentiellement de celle des îles Marquises en ce que les coraux madréporiques qui marquent à peine dans ces dernières, forment des récifs continus qui entourent les premières et préservent leurs côtes des fureurs des grosses mers. Par suite, les îles de la Société sont riches en ports bien abrités. Partout où les polypes ont interrompu leur muraille, les navires sont presque assurés de trouver un passage qui donne accès à des havres bien fermés. Bien que, sous ce point de vue, d'immenses travaux hydrographiques restent à faire, pour laisser apprécier toutes les ressources de ces côtes pour la navigation, on connaît déjà un grand nombre de ports sur la côte de Taïti, et il n'y a pas une seule des îles de la Société qui ne soit réputée pour ses bons et nombreux mouillages. Ainsi, nous pouvons assurer que nos possessions océaniennes sont capables de recevoir un très-grand nombre de navires de commerce et de guerre, de toutes les dimensions. S'il s'agissait donc d'établir dans ces îles de vastes ateliers, un arsenal, d'où pourraient surgir en cas de guerre des armements capables de combattre toute armée navale, les ressources maritimes que présentent la dé-

coupure de leur sol seraient encore suffisantes; mais telle ne peut être la pensée du gouvernement. Si jamais la France doit encore livrer de grandes batailles navales, dans lesquelles se trouvent engagées les forces combinées de deux États, la Méditerranée ou la Manche en seront le théâtre, et les mers des Antilles seront bien plus contestées que les vastes eaux de l'océan Pacifique. Du reste, la France qui possède peu de colonies, et dont le commerce maritime est si inférieur à celui des puissances ses rivales sur mer, profiterait peu des avantages mêmes de cette position exceptionnelle, si elle cherchait à concentrer ses forces sur chaque mer, pour les risquer à la fois dans une bataille.

Si quelquefois, dans les guerres européennes, l'habileté du général, la hardiesse et la célérité des mouvements, a pu sur terre assurer le succès à une armée inférieure en nombre, rarement, dans un combat sur mer, il est possible de suppléer au nombre par des manœuvres plus ou moins habiles : le succès dépend presque toujours de la quantité et du calibre des pièces bien plus que de la bravoure et du talent. Si la France avait une guerre à soutenir contre l'Angleterre, sa rivale la plus puissante, ce ne serait point par des combats décisifs qu'elle devrait chercher à abattre son ennemie; le nombre trop réduit du personnel de sa marine ne lui permettrait pas de réparer ses pertes de longtemps, quand bien même son pavillon serait vainqueur,

tandis que sa rivale pourrait encore opposer de nombreuses flottes malgré des échecs réitérés : une guerre navale entre la France et l'Angleterre devrait être une guerre financière, une guerre de trésor à trésor. Forcer son ennemie à entretenir une armée innombrable, afin de couvrir toutes ses colonies, écraser son commerce, élément essentiel de son existence, ruiner les compagnies d'assurances de la cité, ou pousser son gouvernement à la banqueroute afin de détruire son crédit, tel devrait être le but de la France en cas de guerre, et dès lors elle doit compter sur un succès d'autant plus assuré que l'Angleterre présente un plus grand nombre de côtés vulnérables. C'est sous ce point de vue que nous croyons les îles de la Société et les Marquises bien choisies comme postes militaires : non-seulement, en effet, nos escadres pourront de là surveiller la côte américaine, et y échelonner des navires en station; mais, grâce aux vents alisés qui soufflent les deux tiers de l'année d'une manière régulière dans ces parages, nos croiseurs seront dans une position avantageuse pour tomber inopinément sur tous les points des colonies anglaises de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des établissements qui vont se créer dans la mer de Chine, et même dans les mers de l'Inde.

Il est vrai que, jusqu'ici, nos colonies dans les mers de l'Inde offrent peu de ressources à nos croiseurs; Bourbon, si riche d'ailleurs, ne présente que peu de secours à la navigation, et ne peut être d'aucune utilité en cas de guerre; Madagascar, qui

est si richement dotée sous tous les rapports, et qui pourrait, par la position et la qualité de ses ports, devenir un des points importants du monde, Madagascar, dis-je, présente partout une côte défendue contre tout envahissement européen, par le fléau des maladies inhérentes à l'air qu'on y respire; mais enfin, le gouvernement français fait des efforts pour s'y créer des ressources, et bien que nous trouvions insuffisants les moyens avec lesquels il a voulu procéder, l'on ne saurait ne pas approuver la haute direction qui semble présider à la création simultanée de ces établissements lointains.

Dans tous les cas, si, en cas de guerre, l'Angleterre voulait couvrir toutes ses colonies et préserver son commerce de l'attaque inopinée de nos corsaires, elle devrait entretenir dans les mers du Sud des forces imposantes pour arrêter nos frégates embusquées dans les archipels de l'Océanie, et, par là, s'exposer à des dépenses considérables.

Dans le cas du percement de l'isthme de Panama, la position d'un point militaire dans les îles de la Société serait des plus avantageuses : car nos corsaires, à l'affût dans ces îles, seraient à portée de tomber sur les navires du commerce qui prendraient cette route et qui ne seraient pas convoyés par des forces suffisantes. Il est facile de comprendre quelle immense utilité nous retirerions de nos colonies océaniennes en cas de guerre, soit à cause des torts graves qu'elles pourraient porter au commerce de

l'ennemi, soit à cause des dépenses sans nombre qu'il serait obligé de faire pour se défendre.

Pour une guerre maritime de partisans, il n'est plus nécessaire d'entretenir des flottes puissantes pour disputer la mer à l'ennemi; mais sur toutes les routes fréquentées par les navires, il faut se réserver des points défendus contre les agressions des flottes ennemies, où nos corsaires puissent trouver un asile sûr, et du haut des rochers leurs protecteurs, guetter incessamment leur proie pour la saisir au passage. Une guerre de ce genre est la seule que nous regardions comme possible et avantageuse pour la France. Au premier coup de canon d'une guerre maritime, de nombreuses petites frégates et d'autres navires d'un moindre tonnage encore, commandés par des hommes intrépides, pourront succomber les uns après les autres, mais bien avant, ils auront fait un tort cent fois plus considérable au commerce ennemi, et pour se garantir de leurs atteintes, ils auront forcé notre rivale à des frais d'armements difficiles pour l'état de ses finances.

Quelques points de relâche où nos corsaires puissent ramener leurs prises, déposer leurs prisonniers, réparer leurs pertes, ravitailler et renouveler leurs équipages; qui leur permettent d'attendre en sûreté le moment favorable pour faire le plus de mal possible et de profiter des circonstances qui forceront l'ennemi à se découvrir sur un point pour aller l'y attaquer; de pareilles stations, dis-je, ne peuvent être que très-avantageuses en cas de guerre et assu-

reraient à la France un succès très-probable, lorsque renonçant sur mer à lutter constamment de front avec l'ennemi, elle chercherait à le détruire en détail, en brisant les ressorts qui sont la base de son énergie et de sa puissance.

Nous sommes loin encore de posséder des colonies en assez grand nombre, et assez avantageusement placées pour harceler l'ennemi partout où il pourra se présenter. Dans les mers de l'Inde, dans celles de Chine, nos croiseurs ne trouvent encore aucun port de secours; dans le vaste archipel Indien où tant d'intérêts sont engagés, la France ne possède pas un seul lieu de repos pour ses navires; les Anglais, déjà maîtres de la route de l'Inde et de l'entrée du grand Océan, ne viennent-ils pas de s'imposer de nouveau aux terres incultes des Malouines, comme s'ils voulaient comprimer toutes les forces maritimes de l'Europe dans l'Atlantique sillonné par leurs flottes? Toutefois, l'établissement formé aux îles Marquises et de la Société, vient de combler cette lacune dans les mers du Sud, à travers lesquelles le percement de l'isthme de Panama, promet dans l'avenir une route nouvelle pour les navires de commerce de toutes les nations.

Si la France veut rétablir sa puissance sur mer, et s'assurer des chances de succès dans une guerre maritime, elle ne doit point s'arrêter dans cette voie de progrès, elle ne doit pas perdre de vue que les établissements dans l'Océanie ne peuvent rester isolés et séparés de nous par une traversée de

cinq mois, sans aucun point de relâche intermédiaire.

Dans le cas d'une guerre, suivant toute probabilité, les premières attaques de l'ennemi dans les mers du Sud, seront dirigées contre nos possessions océaniennes; nous allons donc chercher à examiner quelle résistance elles pourraient opposer, et quelles seraient les fortifications qu'il faudrait élever pour les mettre en état de se défendre. Lorsque nous avons parlé des îles Marquises, nous avons fait remarquer que ces îles étaient défendues contre toute invasion étrangère par la nature même de leurs côtes qui ne permettent le débarquement que sur un nombre de points fort limité. Nous avons signalé quels sont les lieux qui auront besoin d'être protégés par des travaux d'art et de l'artillerie, nous avons insisté surtout sur le peu d'utilité qu'il y avait à mettre également toutes les îles de cet archipel en état de défense, la possession de la grande île Nouka-Hiva devant nécessairement avec le temps, nous assurer presque sans efforts celle des autres îles. Lorsque nous traitions cette question, nous ne pouvions prévoir la suite des événements qui ont rangé sous notre domination les importantes îles de la Société, et nous avons même exprimé à ce sujet un regret que nous n'avons plus lieu d'éprouver aujourd'hui. Les îles Marquises dont nous signalions alors l'importance comme colonie militaire, tant à cause de leur position dans les mers du Sud, que par les facilités qu'elles présentent pour leur défense,

n'offriront plus que peu de ressources sous le point de vue de l'industrie et même sous celui de la navigation. En effet les ports n'y sont pas nombreux et leur dimension est restreinte ; le bois y est rare et ne saurait être employé pour les constructions ; les plaines n'ont que peu d'étendue ; et enfin la population qui les habite, et qui est soumise à un grand nombre de chefs, ne peut offrir que des adversaires à la civilisation, prêts à s'opposer et à nuire à ses efforts.

Les îles de la Société échappent à tous ces inconvénients ; les ports y sont vastes et nombreux, ses forêts peuvent fournir des matériaux de construction d'une certaine importance, ses plaines sont vastes et fécondes ; et sa population déjà ployée à l'obéissance d'un pouvoir reconnu, n'attend plus qu'une sage direction pour entrer dans la voie de la civilisation et pour rendre des services utiles à ses progrès. Aussi les avantages que promettent à la France ces îles riches sous tous les rapports, sont incontestables comparativement surtout à ce qu'elle pouvait attendre de ses établissements sur les Marquises. Mais d'un autre côté, les îles de la Société, abordables presque sur tous les points de leur côte, une fois que l'on a doublé les récifs qui les entourent, seront plus difficiles à conserver et à défendre contre une agression européenne.

Si la France devait songer à s'établir solidement sur chacune des îles de la Société et des îles Pomotou, les dépenses nécessaires pour arriver à ce but,

seraient immenses et nullement proportionnelles aux avantages qu'elle doit retirer de ses établissements; la seule île de Taïti qui présente un si grand développement de côtes, exigerait des frais énormes pour garantir son territoire de toute tentative de débarquement. Sans doute avec le temps et lorsque sous l'influence française, chaque point aura pris une importance suffisante par son commerce et le nombre des arrivages dans les ports, les habitants eux-mêmes sentiront le besoin de se défendre et de garantir leurs propriétés contre un coup de main ; mais dans l'état actuel, nous croyons que la France doit concentrer ses forces sur un seul point, s'y établir solidement de manière à ne pouvoir en être chassée facilement, et confier la défense des autres points à la garde des naturels. C'est de leur concours en effet, que ces îles doivent tirer leur principale résistance; il faut que les habitants, intéressés à voir rester chez eux la domination française, réunissent leurs efforts aux troupes françaises pour repousser l'ennemi en cas d'attaque.

Taïti, par ses dimensions, la richesse de son sol, la beauté de ses ports et sa population, est à elle seule plus puissante que toutes les autres îles de l'archipel, c'est là que doit être le siége du gouvernement français. Papeïti offre le meilleur port connu sur tout le pourtour de l'île; la ville qui s'est élevée sur ses bords comme par enchantement et qui déjà aujourd'hui compte près de 400 européens, est aussi le siége du gouvernement de la reine; c'est à Papeïti

que doit dominer le pavillon de la France prêt à appuyer le pouvoir indigène, à le diriger tout en le couvrant de son protectorat.

Un fort capable de résister à une troupe venue par terre et sans pièces de siége, doit mettre la garnison et le gouvernement français à l'abri de toute attaque. La rade sera facile à défendre, quelques batteries bien établies sur l'îlot qui garde la passe, sur le récif qui en limite les ouvertures et qui présente une base solide au niveau de la mer, commanderont les entrées du port tandis que les pièces du fort, quelques canons formant des batteries rasantes sur la plage, défendront le mouillage. La forme de l'île ne permettrait le transport de l'artillerie à des troupes débarquées que le long de la plage; et encore, de distance en distance, il existe des escarpements au moyen desquels avec quelques travaux d'art il serait facile de barrer le passage.

Dans les guerres qui déjà ont désolé Taïti, les habitants ont toujours fait preuve d'une discipline remarquable, surtout chez un peuple sauvage; l'obéissance aveugle qu'ils ont pour leur chef, leur dévouement même à la cause qu'ils défendaient, sont une garantie de leur facilité à se ployer aux exercices et à la discipline militaire. Outre l'armée indigène qui, nous le croyons, devrait exister sur ces îles dans l'intérêt du pays et dans celui même de notre gouvernement, si on organisait à Taïti une espèce de garde nationale commandée par des Européens, bien que soumise

à l'impulsion du chef indigène que nous nous attacherions, on pourrait, en cas d'attaque, retirer de grands avantages pour la défense, de ces hommes qui, connaissant parfaitement les lieux, harcèleraient constamment l'ennemi, s'ils ne parvenaient à le repousser, et qui rendraient très-hasardeuse toute tentative d'attaque par terre après un débarquement.

Une fois que le gouvernement Taïtien sera bien établi, et que la France aura assuré son influence sur la famille régnante et sur les chefs commandant les provinces en son nom, notre gouverneur dans ces établissements pourra toujours, en cas d'hostilités, disposer de troupes imposantes; pour s'emparer de ces îles ou pour y détruire notre autorité, il faudrait que l'ennemi pût aussi disposer dans ces mers de forces considérables et d'une armée nombreuse de débarquement, ce qui sera toujours difficile et très-coûteux à cause du grand éloignement de ces terres. Quant aux autres îles qui dépendent de Taïti, l'avenir seul indiquera quelles seront celles qui auront besoin d'être protégées d'une manière plus efficace. Cela dependra tout à fait de l'importance qu'elles prendront par la suite, et qu'il n'est guère possible de prévoir aujourd'hui.

Aujourd'hui, la France doit se borner à entretenir dans ces îles quelques agents chargés d'y exercer une surveillance active et de disposer les esprits en notre faveur. L'île Eimeo que quelques lieues seulement séparent de Papeïti, doit attirer constamment l'attention du gouvernement; les autres îles de la

Société, telles que Raïatea, Wahine, etc., donneront naissance avant peu à dès établissements importants, mais il est peu probable que les îles Pomotou, qui promettent cependant de grands avantages à la colonie, à cause de leur nombre et de leur navigation, nécessitent jamais sur leurs côtes des travaux importants. Généralement privées de sources d'eau douce, ces îles ne possèdent que fort peu de puits, et si les navires qui fréquenteront cet archipel doivent prendre terre quelque part avant d'arriver à Taïti, il est bien plus probable que les îles Gambier seront leur lieu de relâche. Un petit poste dans cet archipel à peu près français, grâce à nos missionnaires, limiterait notre autorité dans l'est, assurerait notre domination sur les îles Pomotou, et enfin garantirait ce point de relâche pour nos petits navires coloniaux, qui à l'avenir fréquenteront ces parages. Ce poste avancé nécessiterait du reste peu de frais, et n'aurait qu'une faible importance, en harmonie avec le peu d'étendue de l'archipel qu'il serait chargé de surveiller et de défendre. Ainsi la France devrait, suivant nous, s'assurer de ses possessions par trois stations militaires, la première et la plus importante serait à Papeïti (île Taïti), résidence du gouverneur, dont la présence est justifiée par l'influence qu'il doit exercer sur le gouvernement de la reine, de qui dépendent les plus grandes et les plus riches terres. Les Marquises conserveraient encore un poste important dont le siége serait à Nouka-Niva dans la baie Anna-Maria; il serait chargé de la conservation

de l'archipel, et enfin il y aurait aux îles Gambier un simple poste d'observation.

Jusqu'ici nous nous sommes occupés des avantages que nos colonies pouvaient offrir à la métropole, sous le point de vue industriel et militaire, nous allons rechercher maintenant quel peut être le développement probable de ces îles considérées sous le point de vue agricole. Depuis longtemps l'amélioration du sort des criminels renfermés dans nos bagnes et nos maisons de correction préoccupe nos philanthropes. En voyant la France coloniser de nouvelles terres, et s'étendre au delà des mers, l'idée d'un établissement pénitentiaire a été souvent émise.

Il n'entre nullement dans notre pensée de discuter les avantages que peut offrir le système pénitentiaire employé par l'Angleterre dans ses colonies australiennes; nous dirons même plus, c'est que nous croyons que des établissements de ce genre sont un bienfait pour la civilisation et qu'ils préparent dans l'avenir des colonies puissantes aux nations qui les ont fondées; mais au nom de la philanthropie, au nom des intérêts de nos colonies océaniennes, inséparables de ceux de la métropole, nous repoussons tout établissement de ce genre dans les îles Taïti. Au sujet des Marquises, nous nous sommes occupés de cette question, et nous ne nous répéterons pas; mais s'il est vrai que dans les îles de la Société, on pourrait utiliser, au profit de l'agriculteur, et même pour des travaux entrepris par le gouvernement,

les efforts de nos forçats, il ne faut pas oublier que le peuple qui habite ces îles est encore un peuple enfant; que ce sera surtout par l'exemple d'une conduite régulière, et du travail, que l'on pourra amener les indigènes à des mœurs meilleures; et qu'enfin, en portant la civilisation chez eux nous devons leur montrer les qualités qu'elle engendre chez les hommes policés, et non point les vices qui la souillent. Nous n'approuverons jamais la création d'établissements de ce genre qu'autant qu'ils seront fondés sur des terres à peu près inhabitées, où l'industrie, le travail et une conduite régulière pourraient aider les condamnés à obtenir le pardon de leurs crimes, et permettraient de leur rendre la liberté que la société, dans l'intérêt de sa conservation, avait dû temporairement leur enlever. La présence des forçats au milieu des indigènes si impressionnables et si faciles à égarer, ne pourrait manquer de porter la démoralisation à son comble, et de produire les plus funestes résultats.

Sans doute, l'agriculture aura besoin de bras pour se développer dans les îles de la Société et pour exploiter ce sol fécond, mais c'est parmi les naturels et les colons libres qu'il faut chercher les cultivateurs; c'est en honorant les indigènes qui se livreront aux travaux des champs, c'est en imposant aux Européens qui auront acquis des terres, le devoir de les cultiver ou de les faire cultiver, que le gouvernement doit aider le développement de cette industrie sur laquelle repose la base de la puissance et de la véri-

table richesse de la colonie. Sans doute pour arriver à ce but il y a des obstacles à vaincre, il sera même probablement impossible d'obtenir ce résultat immédiatement, mais n'oublions pas que la patience et la persévérance furent toujours les qualités essentielles du colonisateur; et que les Hollandais qui possèdent les plus belles colonies du monde, ne sont parvenus à les fonder que parce qu'ils se montrèrent toujours opiniâtres et prudents. Les naturels sont aujourd'hui, il est vrai, peu portés vers les travaux des champs; la chaleur du climat, leur sobriété, le petit nômbre de leurs besoins servent à entretenir la nonchalance qui forme le fond de leur caractère, et cette nonchalance leur fait envisager avec dégoût tout travail pénible; la culture des terres ne peut avoir pour eux que fort peu d'attraits. Ajoutons à cela, que, comme presque chez tous les peuples sauvages, les vertus guerrières sont les premières que doit posséder celui qui veut s'élever au-dessus des autres; les Taïtiens possèdent une aristocratie puissante et ancienne, mais aucun chef ne saurait prétendre au respect et à la considération de ses sujets, si déjà il ne s'est fait remarquer ou s'il ne descend d'une famille remarquable par ses exploits militaires. L'agriculture fut toujours l'objet des soins des esclaves et du bas peuple; il faudra du temps pour détruire ces préjugés, mais il sera donné à la civilisation de leur faire perdre de leur force dès le début et de les détruire complétement avec le temps.

L'amour du travail est le résultat d'une habitude

dépendante de l'éducation, et tout à fait incompatible avec le genre de vie que ces peuples ont mené jusqu'ici. S'il s'agissait d'amener aujourd'hui la population de Taïti à subir volontairement les rudes épreuves de la vie de l'agriculteur, la chose nous paraîtrait difficile et peut-être même impossible; mais si par une politique sage, l'on sait créer des écoles agricoles pour les enfants, en ménageant à ceux-ci des avantages réels dans l'avenir, si on sait diriger leur éducation de manière à les pousser de bonne heure au travail, si enfin on parvient à le leur faire aimer en accordant aux travailleurs des faveurs et une sollicitude constante, en leur faisant voir un bien-être assuré dans l'avenir sans contrarier leurs goûts, nous ne conservons aucun doute que l'on ne puisse avec de la patience amener facilement ces hommes au travail.

Les îles Java, Sumatra, etc., aujourd'hui exploitées par les Malais sujets de la Hollande, n'étaient pas mieux cultivées que Taïti au temps de leur conquête par les Européens. Il faudra peut-être attendre la succession de plusieurs générations pour arriver aux mêmes résultats à Taïti, mais il y a tout lieu d'espérer de les obtenir; il est nécessaire surtout d'éviter que la population actuelle, qui est entièrement incapable d'un travail soutenu, tombe dans l'abjection et la misère, par suite du mépris que les Européens pourraient lui témoigner; car ceux-ci, guidés par l'intérêt et conseillés par l'égoïsme, repousseraient les malheureux indigènes comme inu-

tiles sans s'inquiéter peut-être des ressources qu'ils pourraient fournir à la colonie dans l'avenir, par suite d'une éducation mieux dirigée dans le sens de la civilisation. C'est là l'œuvre du gouvernement, et nous ne doutons pas que dans peu de temps peut-être, Taïti sera couverte de riches plantations dont la culture sera confiée en partie aux soins des naturels. Déjà, la population taïtienne est éminemment propre à former des soldats et surtout des matelots; il ne dépendra que du gouvernement de s'en servir fructueusement, tout en satisfaisant aux devoirs de philanthropie que nous impose le protectorat que la France vient de garantir à ces îles en les couvrant de son pavillon.

Depuis que toutes les nations civilisées de l'Europe ont prononcé l'abolition de l'esclavage, on s'est vivement préoccupé du sort de nos colonies, lorsqu'elles seront privées du travail des noirs. Sous les zones tropicales, où un ciel de feu ramollit pour ainsi dire les fibres nerveuses des Européens, et les rend impropres à des travaux pénibles, la culture de la terre fut toujours le partage des esclaves; ceux-ci, indolents par caractère et paresseux par goût, ne se sont jamais livrés au travail que par contrainte, et tout doit faire prévoir le moment où chacun étant libre entièrement de travailler suivant ses penchants, les planteurs colons seront peut-être dans l'impossibilité de trouver des ouvriers qui moyennant salaire voudront bien cultiver leurs plantations. Quand on étudie le caractère des noirs, on reconnaît bien vite

leur peu d'aptitude pour la vie sociale, où chaque individu excité par les besoins qu'il éprouve, et inquiet sur ses moyens d'existence pour l'époque où la vieillesse détruira les forces qui pourvoient à sa nourriture, fait des efforts pour augmenter son bien-être, et s'utilise par les services qu'il rend à la société, en servant ses propres intérêts. On ne retrouve chez les nègres presque aucune de ces qualités de l'âme, qui font mouvoir le corps, et deviennent les principaux ressorts de l'activité des hommes civilisés. Leur sobriété les met presque sans efforts à l'abri des besoins journaliers ; les seuls plaisirs qu'ils recherchent sont ceux des sens ; ils n'aiment de notre civilisation que le luxe des habits ; et encore pour satisfaire leur goût à cet égard, ils auraient besoin d'une prévoyance qu'ils n'ont pas. Tout ce qu'ils ont pu se procurer dans la journée est dépensé, sans jamais songer au lendemain. Il suffirait de consulter le code de Haïti, pour se convaincre que la liberté des esclaves une fois prononcée, les planteurs colons devront compter bien plus sur le travail des ouvriers européens pour cultiver leur sol, que sur celui des noirs pour qui le *farniente* est le premier bonheur qu'ils rêvent.

La question de savoir si nos colonies peuvent être exploitées par des cultivateurs européens, est loin encore d'être décidée ; les derniers projets du gouvernement sur la Guyane française, ont donné le jour à plusieurs ouvrages remarquables où cette question se trouve traitée ; mais quelle que soit l'opinion que l'on

se soit faite à cet égard, Taïti, par la température et les vents réguliers qui viennent renouveler l'air de ses côtes, échappe à tous les inconvénients que l'on a reprochés au climat de la Guyane. Là, en effet, la chaleur de la journée, qui dépasse rarement du reste celle que nous éprouvons en France pendant les fortes journées d'été, est tempérée par une brise fraîche et agréable qui renouvelle l'air constamment, au moins sur toute la côte orientale exposée aux souffles des vents alisés. On ne respire point de cet air méphitique qui sous la plupart des zones tropicales, est vicié par le contact avec les détritus des végétaux dont la putréfaction est prompte et facile, grâce à l'humidité jointe à une grande chaleur. Le climat de Taïti et des îles de la Société, passe avec raison pour être d'une salubrité remarquable, et de tous les points couverts par notre pavillon dans l'Océanie, les îles Marquises seront probablement celles dont le séjour sera le moins favorable. Les hautes chaînes qui garantissent les petites plaines du souffle si favorable des vents, y concentrent la chaleur, et sans doute la dyssenterie viendra éprouver le tempérament des Européens non acclimatés. Enfin, dans les îles de la Société, nous sommes convaincu que les Européens seront aptes à la culture des terres; la chaleur y est très-supportable, et le sol fécond promet de riches récoltes en retour de travaux en général peu fatigants.

Nous n'espérons point, pour cela, voir de sitôt les forêts qui couvrent encore ces îles, s'abattre sous

la hache de l'Européen, pour ensuite se couvrir de cultures ; non : les émigrations des cultivateurs sont rares et difficiles en France ; l'homme laborieux qui a voué sa vie à cultiver les champs, est assuré de conserver pendant longtemps encore une existence tranquille, en exerçant son industrie sur le sol français qui manque de bras pour produire tout ce que sa nature et son étendue comportent. S'il a de l'économie et de la conduite, il préférera toujours arriver à l'aisance sur le sol de sa patrie, bien plutôt que d'aller subir les épreuves d'un long voyage sur mer, qu'il redoute sans la connaître, afin d'aller tenter une entreprise qui ne lui offre que de l'incertitude. L'Algérie, qui est à notre porte, n'attend-elle pas encore des cultivateurs pour imprimer à ses vastes plaines le sillon de la charrue? Sans doute, le gouvernement recevra de nombreuses demandes de passage de la part d'une foule d'individus se disant cultivateurs et désireux de se fixer sur ces îles nouvelles pour exploiter leur industrie. Mais bien peu parmi ces hommes aventureux, une fois arrivés à Taïti, voudront cultiver les champs de leurs propres mains ; les uns manqueront des outils nécessaires pour cela, ou des premiers fonds indispensables pour un établissement agricole. Aucun ne se sera expatrié pour commencer une entreprise agricole avec ses propres forces, chacun aura compté pouvoir se procurer des ouvriers dont le travail doit bientôt les conduire à la fortune ; d'autres n'auront vu dans l'industrie agricole qu'un prétexte à l'agiotage ; des spéculations commer-

ciales à réaliser sur l'achat et la revente des terrains; et, comme dans toute colonie naissante, les bras manqueront pour exploiter le sol, car chacun aura fui sa patrie pour devenir maître sur la terre étrangère, et non pour y rester ouvrier. Mais peu à peu, cette foule d'émigrants disparaîtra de nos colonies en y laissant des enfants qui nés sur le sol, s'y attacheront, et qui pliés de bonne heure au travail, iront demander à la terre une fortune et une aisance que leurs pères n'auront pas su se procurer. Une nouvelle population entièrement européenne ou mélangée avec le peuple primitif, prendra possession du sol de ces îles, et alors, grâce à leur climat, grâce à la richesse de leur sol, nos colonies prendront un développement important.

Déjà, en effet, Taïti s'est fait connaître par la bonté de ses produits, malgré la nonchalance de ses habitants et leur inhabilité pour les travaux de l'agriculture. La canne à sucre des îles de la Société est reconnue comme étant d'une qualité supérieure; déjà même la réputation du sucre de Taïti est tellement établie que, sur certains marchés, on en tire parti pour débiter sous le nom de sucre de Taïti une quantité de cette denrée dix fois plus forte que celle produite réellement. Le tabac et l'indigo y viennent facilement, et ils méritent encore d'être cités pour leur excellente qualité; enfin, le coton, le riz de Java, le curcuma, le café, les épices, le cacao, l'huile de cocos, dont l'usage se répand en France dans les fabriques de savon sous le nom d'huile de

palme, etc., promettent aux cultivateurs des produits considérables. Les bêtes à cornes et tous les bestiaux y prospèrent admirablement; leur écoulement y est presque assuré par le grand nombre de navires de passage qui viennent se ravitailler à Taïti, et un commerce plus étendu ne saurait manquer par la suite d'étendre considérablement cette ressource de l'industrie agricole.

Le grand éloignement de ces colonies ne permet pas de supposer que leurs produits puissent jamais se présenter et s'écouler avec avantage sur nos marchés, concurremment avec ceux des Antilles; mais Taïti est trop à portée des colonies anglaises de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des possessions russes dans le nord, et enfin de la côte orientale d'Amérique, pour ne pas avoir beaucoup à en profiter. L'écoulement de ses produits lui sera toujours assuré si, par des mesures sages, le gouvernement sait aider l'industrie agricole, sans arrêter ses progrès par des prohibitions funestes. C'est ici le lieu de dire un mot du commerce actuel de Taïti; et, à ce sujet, nous citerons textuellement le tableau tracé par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, dans son voyage sur la frégate *la Vénus*.

« Les ressources commerciales de ces îles sont encore très-bornées; cependant environ *quatre-vingts* bâtiments baleiniers ou de commerce visitent Taïti chaque année, et il peut en venir *vingt* de plus dans les autres îles de ce groupe. Cela peut donc faire ensemble cent bâtiments, dont chacun, l'un dans l'au-

tre, dépense 500 piastres (1), ce qui donne un revenu total de 50,000 piastres. Mais ces dépenses sont acquittées dans une proportion très-grande, qui varie du tiers à la moitié, en étoffes ou autres objets d'échange, de sorte qu'il n'est pas probable que plus de 25 000 piastres en numéraire soient mises annuellement en circulation dans ces îles. Les autres revenus de cet archipel se composent de produits agricoles et de ceux de la pêche des perles; ces ressources seraient immenses, s'il y avait de l'industrie : malheureusement, dans l'état de démoralisation où est tombé ce peuple, cela se réduit à bien peu de chose, et il n'y a pas de progrès à attendre sous le double rapport de l'agriculture et de l'industrie, d'ici à longtemps.

» La fabrication du sucre cependant semble augmenter sensiblement, mais ce produit deviendrait un article d'exportation bien autrement important, si l'on encourageait les blancs à se fixer dans ces îles. Toutefois, jusqu'à présent, cette fabrication n'est point considérable : voici à peu près ce que l'on a exporté par an, et cela seulement depuis trois ou quatre années.

(1) La valeur intrinsèque de la piastre est de 5 fr. 37 c.

DENRÉES.	PROVENANCES.	TONNEAUX.	VALEUR en piastres.	TOTAUX.	
Sucre.	De Taïti.	111	80	8,000	11,200
	D'Eimeo.	25	80	2,000	
	De Raiatea.	15	80	1,200	
Huile de coco	De Taïti.	50	75	3,750	13,500
	D'Eimeo.	20	75	1,500	
	D'Huaheine.	60	75	4,500	
	De Raiatea et Bora-Bora.	50	75	3,750	
Arrow-root. .	De toutes les îles.	50	80	4,000	4,000
				28,700	28,700
Dépenses de navires fréquentant les îles; droits et provisions fraîches.				50,000	
TOTAL GÉNÉRAL.				78,700	

» Les quantités portées au tableau ci-dessus représentent le revenu de ces îles dans les meilleures années; ce revenu pourrait être augmenté de beaucoup, car elles produiraient facilement avec les habitants qu'elles ont actuellement :

Sucre.	2,000	tonneaux	évalués à	160,000 piastres.
Huile de coco.	1,000	—	—	75,000
Arrow-root. . .	100	—	—	8,000
TOTAUX. . .	3,100			243,000

» Tous ces articles seraient d'une vente facile, de même que le coton, le café et l'indigo qui y viennent très-bien, mais dont on ne s'est point encore occupé d'une manière spéciale. On ne peut toutefois attendre ces heureux développements de longtemps, car les Indiens sont jaloux des étrangers, peu disposés à s'adonner à la culture, et au lieu d'encourager les

navires à fréquenter cet archipel, ils n'ont fait que mettre des entraves au développement du commerce en augmentant les prix à mesure qu'on leur demandait des denrées. C'est à un tel point, que l'on a été obligé de renoncer entièrement au commerce de l'huile de coco.

» Il en est de même à l'égard des étrangers qui veulent se fixer dans ces îles; les Indiens ne leur cèdent plus qu'avec une extrême difficulté la moindre portion de terrain, et encore n'est-ce qu'à des prix très-élevés qu'ils font ces concessions; ils suivent, en cela, les avis des missionnaires qui voudraient tout garder pour eux et leurs enfants, et poussent, en conséquence, les Indiens à éloigner, autant que possible, tous les blancs. Un tel état de choses retardera indéfiniment la prospérité de cet archipel, car il est peu probable que les Indiens veuillent cultiver par eux-mêmes; ils sont trop indolents pour entreprendre rien de ce qui demande un soin continuel, et oblige à des dépenses faites longtemps avant d'en recueillir les bénéfices (1). Ils n'ont point d'idée de prévoyance, et sur les 140 tonneaux de sucre que l'on fabrique aujourd'hui dans ces îles, il n'y en a guère que de 12 ou 15 pour le compte des indigènes.

» La pêche de la nacre des perles a été, pendant quelques années, très-abondante et a produit des

(1) Chaque tonneau de nacre de perles doit donner comme produit moyen 4,000 piastres; la valeur totale des perles a dû s'élever à 32,000 piastres, ou en francs à la somme de 168,840 fr. par an.

valeurs très-considérables pour l'exportation. De 1832 à 1836, on a pêché plus de 800 tonneaux de nacre de perles dans l'archipel seul des îles basses Pomotou. Les deux tiers de cette nacre ont été exportés sur les marchés d'Europe où ce produit est entièrement déprécié; il n'y a plus à Taïti que M. Moerenhout qui s'occupe encore de cette industrie.

» Il résulte de la situation générale du commerce, qu'un bâtiment expédié avec une cargaison à destination de Taïti, ferait une opération bien aventureuse, car s'il arrivait après quelqu'autre navire, il ne placerait que difficilement sa cargaison, ne trouverait plus d'argent comptant sur la place, et il serait en outre exposé à ne pas rencontrer de produits indigènes pour retour, à moins, cependant, qu'il ne se fût entendu avec une personne déjà à résidence, et qu'il n'eût établi des communications régulières à des époques fixées d'avance.

» Une opération montée ainsi pourrait avoir de bons résultats, car beaucoup d'objets de manufacture française obtiendraient promptement la préférence sur ce marché, surtout si les assortiments sont composés sur de bonnes notes. »

En résumé, les groupes des îles de la Société, des îles Marquises et des îles Pomotou, nous semblent être très-importants pour la France comme position militaire; nos établissements sur ces îles peuvent aider considérablement la pêche de la baleine, des holothuries, des perles, de la nacre et de l'écaille de tortue; par la suite, ils peuvent étendre

le commerce de la France; et lui assurer une bonne position commerciale, en supposant que les archipels des mers du Sud prennent de l'importance, ou bien que des relations commerciales nouvelles s'ouvrent entre la Chine et l'Amérique. Le passage des navires au milieu de ces archipels, assure à ces colonies des ressources précieuses; si jamais l'isthme de Panama vient à être canalisé, l'importance de nos établissements sera très-grande comme point militaire, et nos colons en retireront de grands avantages, bien que Taïti ne doive profiter qu'indirectement des nouvelles voies commerciales ouvertes. Comme colonies agricoles, ces îles sont susceptibles d'un grand développement tant à cause de la fécondité de leur sol, que par les débouchés que leur position assure à leurs produits. Enfin, ces colonies, qui rentrent à peu près dans la catégorie de celles imposées par la conquête, peuvent s'établir à peu de frais pourvu qu'on agisse avec prudence et discernement; et nous croyons qu'en admettant même que ces colonies ne puissent pas se suffire à elles-mêmes, les frais qu'elles occasionneront seront amplement compensés par les avantages que la France en retirera, en se créant des matelots dont elle a grand besoin pour augmenter sa force navale.

Nous venons d'exposer les avantages principaux que peuvent offrir à la France les îles qu'elle vient de couvrir de son pavillon. Nous terminerons ces considérations par un aperçu rapide des avantages

que présentent, comme colonies, les autres archipels de l'Océanie encore indépendants, en les comparant à ceux dont la France vient de s'assurer la possession. Nous ne nous occuperons point ici des causes qui peuvent déterminer une nation à se créer des colonies nouvelles; mais nous établirons quelles sont les considérations qui peuvent fixer le choix du colonisateur, lorsqu'il se décide à faire les frais d'établissements nouveaux.

En mettant de côté les avantages qui ressortent pour la métropole de toute colonie purement militaire et créée dans un but unique de protection pour son commerce, soit immédiate, soit dans l'avenir en cas de guerre, les services qu'une nation peut retirer de ses colonies seront toujours proportionnels au développement que celles-ci pourront prendre par l'accroissement de l'agriculture, du commerce, et de l'industrie. Les sources de richesses d'une colonie future dépendront : 1° de la nature du sol, et de la quantité de ses productions; 2° de l'industrie actuelle de ses habitants, et de celle que l'on peut espérer après l'introduction de la civilisation; 3° de la situation locale, qui facilite l'exportation des denrées, ou leur consommation par le passage des navires; 4° du commerce qui dépend non-seulement de l'activité des habitants, de l'industrie que peut développer telle production particulière au sol, et de la prévoyance du gouvernement, mais encore de la position de la colonie comme entrepôt futur d'un commerce étranger dont elle faciliterait les transactions. Enfin

la puissance fondatrice doit encore consulter la nature et la quotité des dépenses que doivent occasionner des établissements nouveaux, comparées aux avantages qu'elle peut en retirer soit sous le point de vue politique, soit sous celui du commerce et de la navigation.

Malgré les nombreuses recherches des navigateurs qui ont sillonné l'océan Pacifique dans tous les sens, beaucoup d'îles éparses restent encore à explorer, pour connaître les ressources dont chacune d'elles est dotée par son terrain, la découpure de ses côtes, le nombre de sa population et le caractère de ses habitants. Aussi, nous bornerons notre examen aux groupes principaux que nous avons visités, et qui, par la grandeur des terres qui les composent, par le nombre des habitants qu'ils nourrissent, sont destinés à devenir les premières conquêtes de la civilisation. Ce sont les groupes Havaï, Samoa, Tonga, Viti, la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty, les archipels des Nouvelles-Hébrides, les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, la Papouasie ou Nouvelle-Guinée, les groupes des îles Gilbert, Marschal et l'archipel des Carolines, composés d'une infinité de terres très-petites.

Placées sous la zone tropicale, toutes ces terres sembleraient au premier abord, devoir posséder les mêmes richesses végétales, variables seulement suivant la qualité du sol, et la quantité des eaux qui les arrosent. Cependant si tous les voyageurs s'accordent à vanter la végétation luxuriante des îles Havaï, Tonga, Samoa,

Viti, Salomon, Nouvelles-Hébrides; la Nouvelle-Calédonie, dont le sol semble se rapprocher de celui de la Nouvelle-Hollande, ne possède que des arbres rabougris et une végétation faible et stérile, dont le noir feuillage ressemble à celui qui ombrage le vaste continent de l'Australie. La Nouvelle-Guinée et les terres sœurs de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande offrent le spectacle de la végétation la plus active dont la richesse et la splendeur forment contraste avec les arbres souffreteux qui couvrent le sol de la Nouvelle-Hollande, à peine séparée de la Papouasie par un canal de soixante lieues presque comblé par le travail des polypes.

Jusqu'ici, le sol des différentes îles de l'Océanie n'a offert que bien peu de produits nouveaux qui aient profité à l'Europe; le bois de sandal seul a été exploité par les Européens qui sont allés le demander à ces îles sauvages. Les produits du sol de ces différents archipels sur lesquels doivent se baser les spéculations du colonisateur, dépendraient bien plus des végétaux dont la culture ne tarderait pas à s'introduire à la suite de la civilisation, que des espèces déjà existantes sur ces îles et jusqu'ici fort peu connues.

La vigueur de la végétation actuelle, l'étendue des plaines, les eaux qui les arrosent et y répandent la fertilité, telles sont les seules considérations qui peuvent diriger notre jugement actuel, sur l'avenir probable et la prospérité des produits agricoles dans ces îles lorsque la civilisation y péné-

trera. Sous ce point de vue la Papouasie ou Nouvelle-Guinée occupe le premier rang. Comme toutes les grandes terre, cette île, la plus longue de toutes celles connues, est arrosée par de grands fleuves qui traversent des plaines d'une fertilité admirable et, pour la plupart, d'une grande étendue. Il est douteux que cette grande terre soit, pour ainsi dire homogène; déjà les dernières reconnaissances qui ont divisé cette terre en deux îles principales, séparées par un détroit très-resserré, nous ont dépeint la Papouasie occidentale comme étant formée de montagnes hautes et rocailleuses, tandis que les plus belles plaines que l'on puisse voir semblent s'étendre vers la côte méridionale de la presqu'île qui la termine à l'orient : la nouvelle Bretagne, la Nouvelle-Irlande, les Salomon et les Nouvelles-Hébrides qui sont les îles le plus rapprochées, semblent aussi partager une partie de ces richesses agricoles, mais cependant nulle part dans ces îles la nature n'a développé autant de vigueur; les vallées sont moins vastes et moins garnies d'arbres fruitiers. Sous tous les règnes de la nature, la Papouasie semble, plus que toutes les autres terres des tropiques, avoir été privilégiée.

Les îles Samoa disputent avec avantage le titre pompeux de Jardin de l'Océanie, accordé par tous les voyageurs à Taïti; de belles cascades tranchent sur la teinte des montagnes et répandent leurs eaux dans des plaines verdoyantes; les îles Havaï ne sont pas sous le point de vue agricole, des rivales redoutables pour Taïti; les voyageurs ont dépeint la

richesse végétale des îles Tonga qui, divisées en un grand nombre d'îles, ne présentent partout que des terres peu élevées et uniformes, et de vastes plaines couvertes d'arbres fruitiers, mais l'eau douce y est rare et difficile à faire pour les navires de passage; et sous ce point de vue leur sol convient moins que celui des autres archipels. Enfin les Viti offrent peut-être sur leurs montagnes des forêts moins garnies et moins continues que les îles Taïti, mais elles possèdent aussi de grandes et vastes plaines, et le travail incessant des polypiers, qui nulle part ne se montrent aussi nombreux que dans cet archipel, promet des conquêtes futures à la végétation, à mesure que sur la base créée par ces faibles animaux, des dépôts de terres végétales pourront s'accumuler.

L'archipel des Carolines se montre aussi partout très-fertile, mais les terres qui le composent sont trop petites, et la plupart des îles basses qu'il renferme n'ont pour arroser les arbres qui les couvrent, d'autres eaux que celles des pluies, généralement très-abondantes à une certaine époque de l'année. De toutes ces terres tropicales, la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty qui les avoisinent sont les seules terres remarquables par leur aridité, leurs rivages sont couverts d'arbres maritimes et le prix que leurs habitants attachent aux fruits, indique assez la rareté des arbres qui les produisent.

Je ne conteste point que dans la suite, avec le secours de l'agriculture, ces terres ne puissent devenir

fertiles et produire en abondance les fruits que la civilisation y introduirait; la Tasmanie et l'Australie étaient aussi citées pour leur aridité avant que les Anglais y eussent fondé leurs établissements; mais aujourd'hui où il ne nous est guère permis de juger que d'après ce qui existe, nous sommes forcés de nommer la Nouvelle-Calédonie comme étant le point de toute cette partie de la mer du Sud le moins propre à une colonie agricole.

Maintenant, toutes les îles qui s'élèvent au sein des mers du Sud sont habitées par des peuples encore sauvages et dont l'industrie n'offre au commerce presque aucun objet d'échange. Elles n'appellent que faiblement la navigation sur leur rivage. La pêche de la nacre, des perles, des holothuries, et de l'écaille de tortue ne donne lieu en effet, qu'à un petit nombre d'armements, et ne saurait jamais promettre une branche importante de commerce à cause de l'écoulement toujours limité de ces produits. Le bois de sandal a disparu rapidement dans les îles où il a été détruit sans prévoyance, par les sauvages habitants qui n'ont pas compris l'intérêt qu'ils avaient à exploiter cette production partielle sans la détruire. La Nouvelle-Guinée a seule conservé une industrie particulière, celle de doter le monde de ces riches parures qui viennent orner la tête de nos femmes; n'est-elle pas en effet la patrie de cette belle espèce d'oiseaux appelés paradisiers et qui aujourd'hui encore, forment une branche d'industrie créée par le luxe du monde civilisé.

Les hommes qui habitent les îles de la mer du Sud, se divisent en deux catégories différentes, déterminées par la différence de la couleur de la peau. La race jaune ou cuivrée occupe l'Océanie orientale et septentrionale, et les naturels à peau noire peuplent les terres occidentales des mers du Sud. Quand on parcourt ces îles intéressantes, on est bien vite frappé de l'état élevé dans l'échelle sociale, occupé par les peuplades jaunes comparées surtout aux peuplades noires leurs voisines. Ce n'est pas que dans celles-ci on ne rencontre aussi des populations actives et énergiques, car nous retrouvons chez les habitants des îles Viti un peuple entreprenant, régi par un pouvoir despotique, mais avec un gouvernement presque régulier. L'industrie même semble y avoir fait des progrès remarquables chez un peuple sauvage; c'est là en effet, que sont les plus habiles constructeurs de pirogues, et les véritables fabricants des poteries océaniennes. Mais à côté d'eux, et comme pour faire contraste, se trouvent les Tonga, dont les excursions belliqueuses avant l'introduction du christianisme, s'étendaient jusque chez les Viti leurs voisins, et chez lesquels ils ont toujours joui d'une grande influence. Les îles orientales mêmes dont Laguemba est la principale par son étendue et par le siége du pouvoir, peuvent être considérées presque comme des colonies tonga.

Sans contredit, parmi les races océaniennes, les habitants des îles Taïti, Havaï, Samoa, Tonga, Ca-

rolines, toutes appartenant à la race jaune, sont bien supérieures sous tous les rapports aux sauvages nègres des autres parties de l'Océanie. Parmi ces derniers, les Viti ont atteint le rang le plus élevé dans l'échelle dont les habitants de l'Australie occuperaient le dernier échelon.

Déjà chacun de ces peuples a marqué sa spécialité par une industrie particulière; ainsi tous les voyageurs ont vanté les sculptures, les constructions, ainsi que les nattes en paille des Havaï et de Taïti; les Samoa et les Tonga produisent des étoffes fort belles faites commes des tapis veloutés. Les Viti savent préparer la terre du faïencier; et bien qu'ils ne savent point la tourner, ils font des poteries de toutes les formes et de toutes les dimensions, qui rivaliseraient peut-être avec les créations de ce genre des peuples civilisés. Ce sont encore les plus habiles constructeurs d'embarcations de toute l'Océanie. Les Salomoniens découpent l'écaille d'une manière admirable, et ils s'en font des ornements d'un effet remarquable; leurs pirogues et leurs bonnets de plumes ont un cachet particulier que l'on ne rencontre nulle part. Du reste, leur spécialité réelle est celle de la musique; ce sont les véritables musiciens de l'Océanie.

Les Carolins ont inventé le métier du tisserand; leurs étoffes sont de la toile faite comme la nôtre et d'une grande solidité. Ce sont encore les plus intrépides navigateurs de ces zones sauvages. Les Papous sont chasseurs et forgerons. Avec le produit de leur

chasse (les oiseaux de paradis), ils se procurent de l'argent qu'ils se hâtent de battre et de mettre en lingots, pour s'en faire des ornements. Il est aussi probable que la vaste terre de la Nouvelle-Guinée possède des mines métallurgiques. Que l'on apprenne à ces peuples barbares à extraire les métaux du sein de la terre, et la Papouasie deviendra la patrie des forgerons de l'Océanie.

Tous les peuples à peau jaune, en général, excellent dans l'art de se construire des maisons commodes et agréables. Les plus belles demeures sauvages de l'Océanie sont édifiées aux îles Samoa, Tonga, Taïti; celles des îles Viti viennent ensuite. Les habitants de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de îles Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie demandent, il est vrai, à être étudiés d'une manière plus suivie, mais il est probable qu'ils occuperont toujours la dernière place industrielle parmi les peuples qui habitent ces divers archipels.

Aujourd'hui, l'industrie n'est assez avancée chez aucun peuple océanien, pour donner lieu à des transactions commerciales; mais il serait imprudent de déclarer d'avance, que par la suite, lorsque la civilisation pénétrera au milieu de ces terres éloignées, ces peuples ne se livreront point au travail, et ne formeront point, des foyers industriels dont les produits donneront lieu à un commerce d'une certaine étendue. Le colonisateur ne doit point perdre de vue les efforts dont peuvent être capables les hommes au milieu desquels il vient former des

établissements, et s'il doit étayer son choix de la tendance que semble marquer chaque peuple vers les travaux manuels par l'état actuel de son industrie, on voit que, sous ce rapport, les habitants de la Nouvelle-Calédonie seront au nombre de ceux dont on doit attendre le moins.

Dans sa séance du 15 janvier 1843, la Chambre des Pairs a entendu un discours de M. le comte Mathieu de la Redorte, dans lequel on trouve le passage suivant :

« Voyons maintenant, si l'on peut compter que les îles de la mer du Sud appelleront prochainement le commerce et la navigation sur leurs rivages.

» Comme les produits spontanés de leur sol n'ont pas d'importance, il faut qu'elles soient cultivées.

» Par quels bras pense-t-on qu'elles pourront l'être ? Il y faut des travailleurs qui soutiennent la concurrence des travailleurs européens de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande pour les produits de la zone tempérée, des noirs africains des Antilles et des serfs indiens de Java et du Bengale pour les produits des tropiques. Qui pourra fournir un tel travail dans les îles de la mer du Sud?

» Les sauvages qui les habitent? Il n'y faut pas compter. Les Anglais ont envoyé des missionnaires depuis quarante-cinq ans dans toutes ces îles. Ils se sont efforcés de les civiliser en les formant au travail. Presque partout ils les ont convertis. Nulle part ils n'en ont obtenu un travail utile; nulle part ils ne peuvent offrir au commerce les produits de leur in-

dustrie. Les Anglais ont renouvelé une tentative qui avait été faite sous toutes les latitudes depuis trois cent cinquante ans. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre, les jésuites français du Canada, les jésuites espagnols du Paraguay n'ont jamais pu faire que les sauvages parvinssent à soutenir, comme je le disais tout à l'heure, la concurrence du travail européen pour les produits de la zone tempérée, du travail des noirs pour les produits des tropiques. Jamais on n'a obtenu un travail utile des sauvages qu'en les réduisant à l'état de servitude, et personne sans doute ne voudrait aujourd'hui recourir à un pareil moyen. Il ne faut pas compter sur le travail des indigènes.

» Peut-on compter davantage sur le travail des Européens? Je ne le pense pas, et par une raison très-simple. Toutes les îles de l'océan Pacifique, à l'exception de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, dont il n'est pas question ici, sont situées entre les tropiques. Or, on n'est jamais parvenu à fonder un établissement sur le travail européen entre les tropiques. On l'a essayé souvent, on y a toujours échoué. Les Européens émigrent chaque année en très-grand nombre; mais ils vont chercher du travail sur la zone tempérée, au Canada, dans l'Amérique du Nord, à la Nouvelle-Hollande : ils cherchent un climat qui convienne à leur constitution et leur permette de déployer facilement toutes leurs forces. Les tentatives qu'on pourrait faire pour établir des colonies de travailleurs européens

dans les îles de la mer du Sud ne réussiraient pas mieux qu'elles n'ont réussi à Java et dans la Guyane.

» Ainsi l'on ne doit compter, pour appeler la navigation vers les îles de la mer du Sud ni sur le travail des indigènes ni sur celui des Européens. Les noirs africains ont été jusqu'ici l'unique moyen qui ait permis de fonder des établissements entre les tropiques. C'est par le travail des noirs qu'ont été fondées toutes les colonies des Antilles, du Brésil, de l'île Bourbon, de l'île de France. Depuis que la traite des nègres est abolie, on ne peut coloniser nulle part entre les tropiques. »

Comme l'honorable pair dont nous venons de citer les paroles, nous croyons que toute tentative d'établissements agricoles et industriels tentée par des missionnaires seuls ne produirait que des résultats sans importance; l'introduction du christianisme peut préparer les voies et rendre ces hommes meilleurs en leur inculquant des principes de moralité, mais non les pousser vers le travail qui est le domaine exclusif de l'industrie. Mais, parce que toute tentative de ce genre a échoué, est-on en droit de conclure que les indigènes des îles des mers du Sud sont incapables de travailler et de soutenir la concurrence des travailleurs des zones tempérées. Les races malaises qui occupaient toutes les terres qui composent l'archipel Indien, étaient-elles beaucoup plus civilisées que les naturels des îles Tonga, Havaï, et Taïti au moment où les Européens

sont venus s'établir sur leurs côtes ? et aujourd'hui le peuple malais qui habite Java, et toutes les îles hollandaises n'a-t-il pas conservé ses institutions et toute la liberté dont jouissaient ses ancêtres; ces hommes ne sont-ils pas des cultivateurs et des industriels laborieux, dont le travail vient enrichir de ses nombreux produits les comptoirs florissants d'où la Hollande tire sa force et sa splendeur. La plupart des peuples océaniens sont-ils de beaucoup inférieurs à la race malaise, et le sol qu'ils habitent, le climat sous lequel ils vivent sont-ils moins riches ou moins bien appropriés, pour ne pas espérer sur les îles des mers du Sud des résultats semblables à ceux de la Malaisie ? Non sans doute, les habitants des îles Tonga, Samoa, Havaï, Taïti, sont même éminemment supérieurs à ce que durent être les Malais avant l'introduction de la civilisation, et tout tend à faire supposer que l'on pourra les amener aux mêmes résultats.

Quant aux secours que l'agriculture tirera du travail des Européens, il est peu probable que dès le début ils puissent devenir importants et suffisants. Ce n'est point parce que le climat de ces régions ne permet pas le travail européen sur ces terres, car dans ces îles de petite dimension, comparativement aux vastes étendues de l'Océan, la température est douce sans être trop chaude, et les brises favorables du large y entretiennent une fraîcheur salutaire et favorable au travailleur. Mais, je le répète, parmi les colons que

les émigrations volontaires conduisent dans les colonies, on ne rencontre que bien peu de ces hommes habitués aux rudes épreuves de la vie des champs, et qui, doués d'un esprit d'ordre et d'économie, ne quittent leur patrie, que dans le but de réaliser des bénéfices plus considérables en dépensant la même quantité de travail utile, et, par suite, arriver à une vie plus confortable. Presque toujours, les hommes qui s'expatrient redoutent les fatigues du travail, ils comptent sur des spéculations peu pénibles, et sont peu propres aux travaux de l'agriculture. Les enfants européens, nés sur le sol, se seraient sans doute adonnés bien davantage aux travaux agricoles, si, précisément comme le dit M. le comte Mathieu de la Redorte, ces sortes de travaux n'avaient pas été dévolus, sous les tropiques, aux noirs africains, condamnés à l'esclavage. Par cette raison même, le salaire de l'ouvrier agriculteur a dû toujours se maintenir à un taux très-peu élevé et incapable de suffire aux besoins des Européens qui se seraient destinés à ces rudes épreuves, quand bien même l'amour-propre, qui établit encore une différence de couleur si tranchée dans nos colonies, n'aurait pas éloigné à jamais tout Européen de la culture de la terre, par ce seul fait que cette occupation est ordinairement dévolue aux noirs esclaves. Aussi, comme l'honorable pair, je crois que dans le principe, on doit peu compter sur le travail des Européens pour cultiver le sol des îles des mers du Sud ; mais il nous est prouvé que les Européens se-

raient très-propres à ce genre de travail ; une grande quantité de déserteurs, répandus sur les groupes océaniens, en donnent déjà l'exemple, bien que jusqu'ici aucune exploitation agricole un peu importante n'ait été tentée par les habitants ou par les Européens.

Quant au commerce possible que l'on peut espérer dans ces îles, il se réduit pour le moment, à peu de chose ; il dépendra entièrement de l'industrie qui par la suite pourra s'y développer, et de la position que chacune de ces terres occupera par rapport aux continents ou aux grands foyers industriels. En admettant le percement futur de l'isthme de Panama, il est certain que l'océan Pacifique deviendra une route parcourue par un grand nombre de navires se dirigeant vers la côte orientale d'Asie, vers l'Inde, le grand archipel d'Asie, et les Philippines. Il est vrai, comme le dit M. Mathieu de la Redorte dans le discours dont je n'ai cité qu'une partie, qu'il y a 400 lieues marines de plus de Londres à Canton par l'isthme de Panama, que par le cap de Bonne-Espérance ; mais dans la navigation, on ne consulte pas seulement la distance, mais bien le temps de la traversée ; les navires pourront, à travers l'isthme, ne plus quitter le souffle si régulier de l'alisé, et effectuer leur traversée sur des mers presque toujours tranquilles comparativement aux eaux si agitées du cap de Bonne-Espérance ; il est probable alors que la route du Cap sera souvent abandonnée pour celle de l'isthme de Panama. Les navires ont, il est vrai encore, de très-grands avantages à

passer par le Cap, mais n'est-il pas probable que des intérêts aussi majeurs seront avant peu ménagés sur la route à travers l'isthme; déjà même, sans spéculer sur ce qui pourra résulter de l'introduction de la civilisation dans les îles de la mer du Sud, ne sait-on pas que les navires qui commercent avec la côte occidentale de la mer d'Amérique, ne font que porter leurs chargements sans rien prendre en retour, tandis que ceux qui fréquentent l'Inde, vont sur lest pour revenir avec un chargement; et lorsque l'isthme une fois ouvert, de vastes dépôts se formeront sur ses bords pour se répandre ensuite sur toute l'Amérique, ne voit-on pas déjà qu'en prenant cette route, les navires de commerce pourront combiner leur calcul de manière à réaliser dans un même voyage, les bénéfices d'une double spéculation sur la côte américaine et dans les comptoirs indiens.

Quelle part peuvent avoir des établissements européens sur ces différentes îles au mouvement commercial de l'océan Pacifique? Leur position intermédiaire entre les continents et sur les routes des navires, peuvent, il est vrai, y apporter quelque activité et quelques richesses; mais comme entrepôt commercial, leur utilité ne se montre pas bien établie au premier abord. Les îles Havaï sont sans contredit les plus favorablement partagées. Isolées des autres terres et placées entre deux grands centres d'action, l'Asie orientale et l'Amérique septentrionale, elles sont en outre admirablement placées pour l'industrie balei-

nière. Les îles Taïti partagent presque tous ces avantages ; leur position est aussi centrale, et le percement de l'isthme de Panama peut leur attribuer une certaine importance en raison des bénéfices qu'elles y trouveraient, et auxquels leurs rivales auraient nécessairement une part bien moins grande.

Les îles Samoa et Tonga, et même les Viti, pourront facilement être appelées à participer aux avantages énumérés pour Taïti, et le choix des points de relâche dans ces archipels pour les navires qui parcourent ces routes, ne dépendra que des ressources que pourront offrir les comptoirs établis. Les Carolines sont trop petites pour devenir jamais bien importantes, et les Mariannes, où les Espagnols ont conservé des comptoirs, ne sont pas dans un état assez prospère pour faire bien augurer des établissements nouveaux qu'on formerait dans ces colonies. Les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, etc., et surtout la Nouvelle-Guinée, pourraient retirer quelques avantages de leur voisinage de la côte asiatique, si jamais on y ouvre des voies nouvelles pour le commerce. La grandeur de leurs terres donne lieu d'espérer des transactions nombreuses entre ces îles et les peuples d'Asie; si jamais l'isthme de Panama est percé, il est probable que le détroit de Torrès, d'un accès difficile, mais praticable, sera fréquenté par un grand nombre de navires ; dès lors la Nouvelle-Guinée pourra recevoir des établissements importants, et acquérir, en raison de son voisinage de la Chine, des Philippines, et de sa position, une très-grande valeur, car

elle se trouve, en outre, sur la route des vaisseaux européens qui après avoir traversé l'isthme, aborderaient presque forcément sur ses côtes avant d'attérir dans un des points des mers de l'Inde. Dans tous les cas, le commerce actuel de ces colonies n'est pas assez considérable pour donner lieu aujourd'hui à des établissements qui ne pourraient se faire qu'à grands frais. L'Angleterre seule est en position de s'établir sur la côte méridionale à cause du voisinage de l'Australie dont elle s'est emparée.

La Nouvelle-Calédonie ne saurait attirer la navigation sur ses côtes à moins que par les produits futurs de son sol elle ne puisse alimenter un commerce assez étendu avec les autres terres. Ainsi, sous tous les points de vue, cette immense terre nous semble la moins propre pour y former des établissements. Peut-être la défense contre l'ennemi en serait-elle facile, et ce serait alors son principal avantage. Mais avant même d'émettre une opinion à cet égard, il faudrait des reconnaissances hydrographiques moins incomplètes et qui sans aucun doute feraient connaître d'autres coupées dans les récifs qui défendent ces côtes, que les deux seules qui ont été signalées jusqu'à ce jour.

Toutes les îles des mers du Sud sont habitées par des populations généralement entreprenantes et dont la guerre est une des principales occupations. Par conséquent tout établissement européen qui se formerait sur ces îles, aurait à se précautionner non-seulement contre les attaques qui lui viendraient du

dehors de la part des peuples ennemis, mais aussi de celles que pourraient tenter les naturels au milieu desquels on serait venu s'implanter. Les dépenses nécessitées par une colonie établie sur ces îles, dépendront non-seulement du développement variable que l'on peut donner dès le principe à une création de ce genre, et de la distance qui la séparera de la métropole, mais encore de la force et du caractère des indigènes, à cause des travaux d'art qu'il faudra élever pour se prémunir contre leurs attaques, et de la garnison qu'il faudra y entretenir pour les soumettre. Sous ce point de vue il ne serait pas indifférent de s'établir d'abord sur une fraction de ces terres, et d'y faire l'étude sur une échelle modérée, non-seulement des avantages que présentent les lieux, mais encore des sacrifices qu'ils réclament de la puissance fondatrice.

Il est peu de sauvages chez qui le gouvernement soit régulier. L'autorité est ordinairement l'apanage du plus fort ou du plus habile; chez quelques-uns cependant elle se transmet par la loi de l'hérédité; mais, le plus souvent, le pouvoir s'acquiert dans les temps de guerre, fléau presque toujours permanent parmi ces peuplades : une tribu, presque toujours composée d'un petit nombre d'individus, n'hésite pas à déclarer la guerre à la tribu sa voisine pour un motif peu sérieux en apparence. C'est souvent un meurtre qu'elle veut venger, et si la famille du mort contient parmi ses membres un homme habile et intrigant, il engage quelques guerriers

à le suivre dans ses projets de vengeance, il les conduit au combat, et s'il est victorieux, il devient un guerrier célèbre ; son commandement, qui d'abord ne s'étendait que sur quelques hommes, s'augmente de la tribu voisine. Plus tard, poursuivant ses conquêtes, son empire fait comme la boule de neige, il s'étend de plus en plus et devient puissant ; puis, le plus souvent, tout l'édifice s'écroule, soit parce qu'un chef plus habile s'empare du pouvoir, soit parce que les infirmités de l'âge empêchent le fondateur de maintenir son pouvoir contre les tentatives de ses ennemis. Partout où l'autorité se trouvera divisée entre plusieurs mains, un établissement deviendra toujours coûteux et difficile ; il faudra renoncer en effet à essayer de maintenir en paix tous les chefs revêtus d'une parcelle de pouvoir, cette tâche serait impossible à accomplir ; et dès lors on aura constamment à redouter les brigandages et les attaques des chefs des tribus voisines de celle chez qui l'établissement aurait été fondé ; il sera impossible de s'agrandir, et de graves obstacles s'opposeront à tout développement.

En pareilles circonstances, il faudrait commencer par réduire et soumettre partiellement tous ces petits princes ennemis les uns des autres et très-jaloux de leur pouvoir ; ce qui ne pourrait s'effectuer sans de très-grandes dépenses ; car, après avoir fait une guerre peut-être longue et meurtrière, il faudrait s'établir sur chaque point, pour ainsi dire, afin de surveiller les vaincus et ne pas s'exposer à perdre le fruit de ces efforts. Les peuples

régis par un gouvernement régulier sont, sans contredit, ceux qui offrent les chances les plus favorables pour des projets de colonisation ; car, une fois soumis, soit par la force, soit par des moyens de persuasion, la puissance colonisatrice n'a plus qu'à surveiller, dans son intérêt, l'autorité établie, à lui prêter son appui pour la faire respecter et pour garantir l'intégrité de son territoire. Les dépenses d'un établissement de ce genre se trouvent singulièrement réduites, et, en même temps, il est plus facile de se maintenir d'une manière solide et durable au milieu d'hommes déjà ployés à l'autorité des lois, que parmi des peuples qui, constamment nourris dans des idées de guerre, laisseront rarement échapper l'occasion de nuire à l'établissement des Européens parmi eux. Sous ce point de vue, les îles Havaï et celles de Taïti sont celles qui devraient être choisies de préférence aux autres. Là, en effet, existent des gouvernements constitués et bien assis. Les îles Tonga obéissent aussi à un même chef, qui exerce sa souveraineté sur toutes les îles.

Seulement ces dernières, parmi lesquelles nous comprenons les îles Hapaï et Tonga-Tabou, soumises comme Vavao au roi Georges Tahafao, sont séparées par des bras de mer assez vastes. L'autorité, pour s'y maintenir dans toute sa force et sur tout le territoire, aura besoin de plus d'énergie et de plus de précautions qu'à Taïti et aux îles Havaï.

Chez les habitants de Viti on trouve encore des chefs puissants, mais l'autorité d'aucun d'eux ne s'étend sur tout l'archipel. Le chef de Laguemba

n'a pour tributaires que les îles de l'est, qui forment la partie la moins importante de l'archipel pour l'étendue du sol, mais elles sont habitées par la population la plus intelligente, composée en partie de Tongas, qui s'y sont implantés par la force des armes. Deux chefs principaux commandent aux autres îles où il existe encore bon nombre de tribus indépendantes. Le gouvernement du chef de Pao (Tanoa) est un des plus considérables.

Quoique dans cet archipel le gouvernement soit entièrement despotique, cependant une espèce de sénat, composé de la plupart des chefs qui gouvernent des îles isolées, est consulté dans les grandes occasions. Les prêtres ont encore là un grand pouvoir, peut-être même ce sont les hommes les plus puissants. Partout ailleurs sur les autres îles on ne rencontre que de faibles tribus soumises à des chefs indépendants, et qui se font la guerre presque constamment. Les îles Samoa, qui sont habitées par une population très-nombreuse et remarquable par ses formes corporelles autant que par son intelligence, ne comptent pas un seul empire un peu considérable. Chaque île est divisée en un grand nombre de chefs indépendants. Il en est de même des Carolines, des Salomon, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, des Nouvelles-Hébrides, et de la Nouvelle-Calédonie. La population de la Nouvelle-Guinée ne paraît pas être homogène; dans tous les cas on n'y rencontre nulle part, au dire des voyageurs, un gouvernement régulier; aussi sur cette grande terre,

il faudrait s'attendre à de vives attaques de la part des sauvages ; si on voulait s'y établir, il serait nécessaire d'y entretenir des forces imposantes.

La France n'a aucun intérêt à créer actuellement des colonies nouvelles dans la mer du Sud; des circonstances qu'il eût été difficile de prévoir, l'ont placée dans une des meilleures positions de cet océan. La tentative, faite par le gouvernement sur les îles Marquises, est justifiée par l'importance de nos possessions actuelles; mais nous répéterons encore ce que nous disions à l'occasion de la récente expédition de l'amiral Dupetit-Thouars et de ses résultats : les îles Taïti sont isolées de la France comme les Marquises; la position est bonne, mais elle n'est pas suffisante : ce n'est rien que d'acquérir, il faut pouvoir conserver. Nous avons des possessions dans l'Inde, et pas un seul port pour y abriter nos vaisseaux en cas de guerre; nous avons maintenant des possessions dans l'océan du Sud, et, dans l'éventualité d'une guerre, nous ne saurions comment y faire arriver nos navires : car l'Angleterre occupe le cap de Bonne-Espérance, et par les Falkland garde le cap Horn, les deux seules routes pour y arriver. Les colonies sont difficiles à former et lentes à prospérer sous les zones tropicales ; tout établissement pénitentiaire y serait difficile et peut-être désastreux. Indépendamment du danger et de la honte qui rejaillirait sur une nation civilisée, si elle reléguait ses criminels au milieu d'hommes encore enfants et faciles à gagner la contagion des exemples

qui seraient placés sous leurs yeux. Nos bagnes malheureusement ne désemplissent pas, et, malgré tous les reproches que l'on adresse aux colonies pénales de l'Angleterre, dont on cherche à apprécier les résultats actuels plutôt que ceux qu'ils promettent dans l'avenir, il est probable que la France sera obligée d'entrer un jour dans la même voie (1). Eh bien ! si son gouvernement a de la prévision, il est temps qu'il s'assure de la possibilité de pouvoir créer des établissements pénitentiaires lorsqu'il le voudra.

Le gouvernement peut satisfaire à toutes ces exigences avec de faibles moyens, avec des dépenses très-minimes ; il peut s'assurer d'une position importante non-seulement comme point militaire, mais encore comme dépôt commercial, comme foyer in-

(1) Ce que l'on reproche aux établissements pénitentiaires des Anglais dans l'Australie, c'est le peu de résultats obtenus dans l'intérêt de la moralité des prisonniers dont nous n'avons pas à nous occuper ici, et ensuite les dépenses énormes occasionnées par ces établissements. Il est vrai que jusqu'ici, les Anglais n'ont retiré de leurs comptoirs dans l'Australie que des ressources bien inférieures eu égard à ce qu'ils ont coûté ; mais aujourd'hui le développement rapide de ces colonies agricoles promet une ample compensation pour la métropole ; toute colonie naissante ne peut être en effet qu'onéreuse au gouvernement qui la fonde ; les avantages ne sauraient être immédiats, car avant tout il faut semer avant de pouvoir récolter. Les Anglais dans l'Australie retireront dorénavant de grands avantages des sacrifices qu'ils se sont imposés, c'est ce que prouveront mieux encore les chiffres suivants que nous extrayons de l'excellent ouvrage de M. Balbi.

» Selon les documents officiels que nous avons sous les yeux, la valeur de la *laine* et de l'*huile de baleine* exportées en 1826 de la

dustriel, comme établissement agricole et peut-être par la suite comme colonie pénale. Le gouvernement, dis-je, peut encore assurer de nouveaux débouchés à son commerce, protéger toutes ses possessions lointaines, et donner une nouvelle importance à ses colonies de l'Inde et de l'océan Pacifique. Pour nous, voyageurs, nous avons rempli notre devoir en signalant depuis longtemps au gouvernement les points que nous croyons les plus propres à recevoir des établissements capables de rendre avant peu des services importants, et de compenser par des avantages réels les faibles dépenses qu'ils exigeraient.

Si aujourd'hui devant les actes accomplis il nous est permis de dire notre pensée, nous croyons qu'en s'emparant des îles Taïti et des Marquises, le gou-

Nouvelle-Galles-du-Sud a été de 106,600 liv. st. (2,478,130 fr.); cette même valeur, en 1835, s'éleva à 682,193 liv. st. (15,858,941 f.), et monta à 948,776 (22,056,196 fr.) en 1839. La valeur de ces deux articles exportés de la Diemenie, en 1826, s'est élevée à 44,498 l. st. (1,034,445 fr.), à 320,679 liv. st. (7,454,825 fr.) en 1835, et à 581,4,5 liv. st. (13,517,549 fr.) en 1838.

» Le *poids* de la *laine* exportée de ces deux colonies, en 1810, n'était que de 300 livres; en 1814, il n'était encore que de 33,000 l.; il s'éleva à 1,106,000 en 1826; à 5,553,000 livres en 1835, et il monta à 10,949,680 livres en 1839!

» La *valeur* des *importations* du Royaume-Uni dans la Nouvelle-Galles-du-Sud a été de 360,000 liv. st. (8,368,920 fr.) en 1826, de 1,114,805 liv. st. (25,915,872 fr.) en 1835, et de 2,236,374 liv. st. (51,988,917 fr.) en 1839. Ces mêmes valeurs, pour la Diemenie, montèrent, en 1826, à 99,847 liv. st. (2,321,143 fr.), à 583,646 l. st. (13,568,019 fr.) en 1835, et à 782,956 liv. st. (16,341,613 fr.) en 1838.

vernement s'est assuré des établissements qui pourront être très-utiles à la France par la suite; mais qu'il a commencé par où il aurait dû terminer son œuvre.

C. A. VINCENDON DUMOULIN.

GÉOGRAPHIE.

DÉCOUVERTE. — POSITION DE L'ARCHIPEL TAÏTI DANS L'OCÉAN PACIFIQUE. — DIVISION DE L'ARCHIPEL EN GROUPES. — GROUPE DU NORD-OUEST. — DESCRIPTION DES ÎLES MOTOU-ITI, MAOUROUA, OUAHÏNE, TAHA ET BORA-BORA. — GROUPE DU SUD-EST. — DESCRIPTION DES ÎLES TETOUAROA, MAÏTIA, TOUBOUAÏ-MANOU, EIMÉO, TAÏTI. — RÉSUMÉ.

Découverte.

L'opinion des géographes qui attribuent la première vue de l'archipel de Taïti à Pedro Fernandez de Quiros, a donné lieu à diverses contestations dans ces derniers temps. On a fait remarquer que le récit du voyage du navigateur espagnol ne mentionnait pas l'île Eiméo, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si l'île qu'il découvrit par 17° de latitude sud eût été réellement Taïti, et en outre, que la description de cette dernière île ne s'accorde en aucune façon avec celle de la *Sagittaria*. Quoi qu'il en soit, c'est au capitaine anglais Wallis qu'on doit les premières notions exactes sur cette terre, qu'il aperçut le 19 juin 1767, et qu'il nomma île de George III.

Quelques mois après, au mois d'avril 1768, Bougainville la découvrit à son tour, et le premier il rapporta en Europe son véritable nom, nom si doux à prononcer, qu'il a prévalu. Plus tard, Cook acheva la reconnaissance des autres îles de l'Archipel, qu'il nomma Groupe des îles de la Société.

Position de l'archipel Taïti dans l'océan Pacifique.

L'archipel des îles Taïti occupe une position centrale dans l'océan Pacifique; placé au sein d'un réseau d'îles verdoyantes, il commence à l'est, la série des grandes îles dont les dimensions grandissent à mesure qu'elles s'approchent du continent Australien. Avec les îles Nouka-Hiva, sentinelles avancées dans le nord, et les attolons innombrables des Pomotou, l'archipel Taïti constitue une division naturelle de la carte de l'Océanie. Situé plus près des rives de l'Australie, que de la côte américaine, il forme un centre d'où rayonnent des routes directes vers les points les plus importants du vaste bassin baigné par l'océan Pacifique. Il se trouve compris en entier entre le 150°20′ et le 154°30′ de longitude à l'occident du méridien de Paris, entre le 16°15′ et le 18° de latitude sud, et s'étend dans la direction du nord-ouest au sud-est, sur une longueur de soixante-et-dix lieues marines et une largeur moyenne de dix lieues.

Distance des points principaux du continent américain.

Si sur un point intérieur de la grande île Taïti on plaçait la pointe d'un compas, avec une ouverture de mille à quinze cents lieues marines, la circonférence décrite atteindrait presque tous les établissements importants des continents voisins, 1500

lieues en ligne droite, séparent à la fois cette île du cap de Horn et de l'isthme de Panama. Le port de Valparaiso en est éloigné d'environ 1450 lieues. Lima et le Callao, de 1400. Païta de 1380. Le cap Saint-Lucas, pointe méridionale de la Californie, de 1140 lieues. Monterey est à la même distance. Le port San-Francisco, qui ne tardera pas à devenir le siége d'une colonie américaine, est à 1190 lieues. Ces distances, avec l'aide des vents alisés, se résument à un mois ou un mois et quelques jours de navigation, pour la traversée des navires entre l'Amérique et l'archipel de Taïti.

Distance des principaux points des possessions anglaises de l'Australie.

En jetant un regard sur les terres peuplées par les colonies anglaises, on aperçoit un éloignement bien moindre. Sidney n'est qu'à 1130 lieues. Hobart-Town, à 1200 lieues. La baie des Iles, sur l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande, à 740 lieues, et la presqu'île de Banks, sur l'île méridionale, à 830 lieues.

Distance des colonies hollandaises de l'Inde.

Si, par delà le détroit de Torrès, canal dangereux, mais qui, mieux connu et plus exactement exploré, pourra offrir une route nouvelle et plus directe à la navigation, on mesure l'éloignement des colonies hollandaises dans l'Inde, on trouve 1350 lieues pour atteindre le détroit; 1670 lieues pour arriver à l'île Timor, la première possession des Hollandais vers l'est, et 2000 lieues pour aborder à l'île Java, une des dernières dans l'ouest, mais la plus importante sous tous les rapports.

Distance de divers points des mers de la Chine.

Au nord de la Nouvelle-Guinée, à travers l'agglomération des îles Carolines, la mer offre un libre passage vers les rives éloignées de la Chine. Makao, Pékin, au fond de la mer Jaune, sont à 2100 lieues environ en ligne droite, et Manille, la riche cité espagnole, à 2000 lieues si l'on a égard aux détours de l'archipel des Philippines. Le Japon est à 1900 lieues, et Borneo, île inexplorée encore, mais qui est presque un continent, est à peu près à la même distance que Manille.

Et toutes ces terres riches, grandes, populeuses, dont les bords recèlent de précieux éléments de richesses, et auxquelles l'avenir paraît réserver une grande importance, sont privées d'établissements intermédiaires qui les lient à la côte de l'Amérique, à l'exception des île Haouaï, qui en quelques années, par le seul fait de leur position, ont attiré une colonie commerçante, et ont vu se former sur leurs bords un entrepôt de marchandises chinoises et de produits européens. L'archipel Taïti, situé plus au sud, est peut-être moins à la portée de la route des navires, mais il n'est séparé de la première île de l'archipel Haouaï, que par 850 lieues, et sa position participe à des avantages particuliers qui naissent de la proximité de l'Australie. Il paraît donc incontestable, si jamais une grande activité commerciale se développe dans ces régions, que l'archipel de Taïti est un centre appelé à participer à la prospérité qui en découlera pour les établissements coloniaux situés dans ces mers.

Les premiers découvreurs de l'archipel de Taïti, l'avaient divisé en deux groupes distincts, celui des îles Georgiennes et celui des îles de la Société. Ces deux noms n'ont plus de signification aujourd'hui que comme souvenir du passage des aventureux navigateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle; ils sont avantageusement remplacés par les désignations de groupes du sud-est et du nord-ouest, que nous adopterons. **Division de l'archipel de Taïti en groupes**

Douze îles ou îlots composent l'archipel de Taïti proprement dit, car nous ne comprendrons pas dans ce nombre les îlots solitaires et les récifs de Scilly et de Mopelia, éloignés de plus de trente lieues, ni les îles Pomotou, qui forment un archipel distinct, quoique relevant en grande partie du gouvernement de Taïti.

Six îles ou îlots sont contenus dans chaque groupe. Celui des îles de la Société ou du nord-ouest comprend, en suivant l'ordre inverse de leur étendue, les îles *Motou-iti*, attolons sans importance, *Maouroua* ou *Maupiti* partagée en trois fractions principales, *Bora-Bora*, entourée de plusieurs îlots épars sur les brisants qui la ceignent, *Ouahine*, la plus méridionale, *Taha* et *Bora-Bora*, enveloppées par la même ceinture de récifs.

Le groupe des îles Georgiennes ou du sud-est, renferme les îlots *Tetoua-Roa*, attolons bas et verdoyants, l'île *Maïtia* que toutes les cartes ne portent pas, les deux îles *Toubouaï-Manou*, l'île *Eiméo* et enfin *Taïti*, la plus grande de toutes ces îles, et la plus im-

portante sous tous les rapports. L'étendue de son territoire, les événements historiques dont elle a été le théâtre, la résidence des chefs suprêmes, attirent exclusivement l'attention, et nous nous appliquerons surtout à sa description.

Groupe du nord-ouest.

ILES MOTOU-ITI. Les îles *Motou-Iti*, terres basses et sans importance, comprennent deux îlots de forme recourbée, défendus par un récif dans l'ouest. Le plus grand des deux îlots est aussi le plus occidental, et ne dépasse pas sept milles dans sa plus grande longueur sur une largeur moyenne de un demi-mille. Les dimensions du second îlot, le plus oriental, sont encore moindres, elles atteignent environ trois milles de longueur sur une largeur variable d'un quart de mille à un demi-mille.

ILE MAOUROUA OU MAUPITI. L'île *Maouroua* (1) (Maupiti des navigateurs européens) présente, vue du large, une montagne centrale de forme conique, d'où s'irradient de petits mamelons que bordent des terrains bas, ainsi que cela a lieu uniformément dans la constitution géologique de toutes les îles de la Société (2). Elle est de moyenne hauteur; son sommet peu accidenté est couronné par un rempart de basalte dont quelques

(1) Nommée aussi Naupiti, Maurua, Mobidie, par divers auteurs.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 48.

points sont recouverts de végétation. Le plan de cette île, levé en juin 1823 par Blosseville, présente dans la ceinture des récifs, une passe praticable pour des navires d'un faible tonnage. Elle s'ouvre au sud, entre les deux îles basses, *Motou te Apaa* et *Motou te Itia Hie*, et conduit par un canal très-étroit, près de la pointe *Te Fare Arii*, où le fond de sable et corail est recouvert par quatorze pieds d'eau; d'autres passes existent probablement sur le pourtour des récifs, qui s'étendent de deux à cinq milles au large tout autour de l'île, mais elles ne paraissent pas avoir été encore reconnues. Deux îles basses, mais recouvertes de végétation, reposent sur les récifs; et leur forme suit le contour de l'île principale, qu'elles entourent de l'est à l'ouest, en passant par le nord. Celle de l'est porte le nom de *Motou-Touanaé*, celle de l'ouest celui de *Motou-Aouera*, la longueur de chacune d'elles peut être évaluée à environ quatre milles, et la largeur moyenne à un quart de mille. Au nord, la coupure qui sépare ces deux îles, renferme les attolons de très-petite dimension, *Motou-Ahi* et *Motou-Aié*, et sur les brisants on en voit plusieurs autres plus petits encore.

D'après le plan de Blosseville (1), le contour entier de *Maouroua* ne dépasse pas huit milles marins; sa plus grande longueur du sud-ouest au nord-est est de deux milles et demi, et sa largeur moyenne du nord au sud, de un mille et demi, mesures qui lui

(1) Atlas du voyage de la corvette la Coquille, P. n° 7.

donnent une superficie d'environ vingt-six kilomètres carrés. Le contour des récifs comprend une étendue de près de vingt milles.

La partie méridionale de l'île est le siége principal de la population, quoique au nord de jolies vallées montrent au regard des navigateurs des habitations à moitié perdues dans les touffes de la végétation tropicale. Divers noms donnés à différentes portions de l'île indiquent peut-être des délimitations de districts, quoique en raison du peu d'étendue de cette terre, ils ne semblent être que les désignations particulières de certains lieux. Dans le doute, nous les indiquerons sommairement. Au nord, *Vaïtia;* au nord-est, *Païouma;* à l'est, *Petou*, *Oae;* au sud, sur toute l'étendue de la côte habitée et rentrant en demi-cercle dans l'intérieur, *Te-Fare-Arii* (la maison du chef), *Hourou-Manou*, *Atipiti*, et *Tatoï;* à l'ouest, *Faaona.*

Le missionnaire Ellis remarque que les montagnes de cette île sont moins fractionnées et moins pittoresques que celles des autres îles du groupe, et qu'elle a cela de particulier, qu'elle est la seule de l'archipel où l'on trouve avec quelque abondance des terrains de formation primitive. Outre les rochers cellulaires volcaniques et les différentes espèces de basalte commune à toutes les îles, on y trouve en grande quantité une espèce de granit, ce qui présente une anomalie frappante dans la structure géologique de ces terres.

D'après le capitaine Turnbull, le côté oriental de

l'île est celui qui produit des cocotiers en plus grande abondance, et le fruit à pain y est meilleur que partout ailleurs dans l'archipel de Taïti (1).

En 1823, M. Orsmond, missionnaire établi à Bora-Bora, évaluait la population de cette île à trois cents habitants, visités de temps en temps par les missionnaires de Taha ou de Bora-Bora, mais les enseignements du culte étaient pratiqués par un indigène de la classe des moniteurs (2). Turnbull en général mal disposé à faire l'éloge des indigènes de l'archipel, dépeint ceux de *Maouroua* comme n'offrant pas de différence notable avec ceux des îles voisines. Il cite le seul fait qui soit parvenu jusqu'à nous, sur l'histoire particulière de cette île; la tentative qui eut lieu au commencement de ce siècle, dans le but de s'emparer du bâtiment de S. M. britannique *le Porpoise*, et qui, comme on le pense bien, échoua.

L'*île Maouroua* est éloignée d'environ 160 milles de la grande île de Taïti, 145 milles d'Eiméo, 67 milles en ligne droite de Ouahine, 40 et 45 milles de Taha et Raïatea, et 25 milles de Bora-Bora.

L'*île Bora-Bora* (Bola-Bola de Cook), dominée par un pic remarquable, se montre à l'horizon à trente milles de distance, sous la forme d'un grand prisme vertical dont la partie supérieure est inclinée vers ILE BORA-BORA.

(1) Turnbull, *Voyage round the world*, page 192.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 448.

l'ouest ; son apparence est à la fois bizarre et imposante ; les hautes terres du centre de l'île, ne se fractionnent pas en élévations successives d'une chaîne de montagnes, mais elles s'unissent sous la forme d'une montagne unique, couronnée par un double piton de près de trois mille pieds anglais (neuf cents mètres environ) de hauteur (1), d'après Ellis, et de six cent dix-sept toises (douze cents mètres) d'après M. Lesson ; vue de l'île Ouahine, l'éloignement cache sous l'horizon les terres basses du rivage, et l'île Bora-Bora ne se montre plus que comme un obélisque gigantesque, une pyramide majestueuse sortant de l'Océan d'un seul jet, pour atteindre la région des nuages. Lorsque le soir projette ses ombres sur ces mers paisibles, le pic de *Pahia* (2) découpe sur un ciel orné des splendides couleurs du coucher du soleil sous les tropiques, sa grande silhouette, sombre, grandiose, enrichie des teintes violacées dues à la transparence de l'atmosphère, et montre dans de splendides jeux de lumière les hardis délinéaments de sa pittoresque structure.

De plus près, la haute montagne centrale de l'île se montre couverte de verdure ; de profondes ravines sillonnent ses côtes et forment un contraste agréable avec l'île montueuse et coraligène située dans l'ouest (3). Malgré sa petite étendue, Bora-Bora est extraordinairement pittoresque ; ses sites, très-acci-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 554.
(2) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 539.
(3) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 554.

dentés, sont remarquables, sinon par leur variété, du moins par la pompe de la végétation, le luxe et le développement du feuillage, la teinte diversement foncée de la verdure.

L'île ne se compose, à bien dire, que d'une montagne solitaire et conique, dont les flancs se prolongent sur les côtés, en arêtes déclives et sinueuses. Cette haute montagne est un volcan éteint, dont le cratère est en partie affaissé vers le rivage et a formé une partie de la baie de Beula (1). Elle domine une vallée étroite, mais touffue, avec ses deux échelons de verdure, l'un plus bas de pandanus, l'autre plus haut de cocotiers, se dressant comme des parasols; puis çà et là, on aperçoit des cases, jolies, coquettes, bien alignées, et bientôt ce site romantique et curieux charme le regard et absorbe l'attention de celui qui le contemple. Une autre circonstance caractérise encore Bora-Bora : la chaîne extérieure de ses brisants, au lieu d'être tantôt sous-marine, tantôt à fleur d'eau, ici unie, là couverte de végétation, cette chaîne est toute plantée de cocotiers, formant une ceinture autour de l'île. Qu'on se figure un bouquet entouré d'une guirlande verte. Dans le bassin qui sépare les récifs de l'île, l'eau est limpide et calme comme dans un lac (2); les rivages, en dedans de la chaîne extérieure des bancs de polypiers, sont morcelés par de nom-

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 449.

(2) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 538.

breuses baies rétrécissant et découpant profondément la surface de l'île (1).

La ceinture des récifs, d'après le plan dressé par les officiers de la corvette *la Coquille*, en 1823 (2), s'étend de un mille à un mille et demi au large de Bora-Bora; elle sert de base à de nombreux îlots répandus sur la majeure partie du contour de l'île, et qui sont désignés sous divers noms. Du nord au sud, en passant par l'est, trois bandes de terre, longues ensemble d'environ neuf milles sur une largeur moindre de un quart de mille, portent le nom collectif de *Motou-Pitiaou.* Au nord-ouest, l'îlot *Motou-Tenakiroa* présente dans ses plus grandes dimensions un mille et quart de longueur sur une largeur de trois-quarts de mille. Au sud-ouest, l'île montueuse de *Touboué* (*Touboua-d'Ellis*), et dont l'origine ne peut être attribuée au travail des coraux, est un peu plus longue que *Motou-Tenakiroa;* mais sa plus grande largeur ne mesure pas un demi-mille. A son extrémité sud, elle est avoisinée par *Touboué-Iti*, îlot de la plus petite dimension, et qui ne peut être comparé pour la grandeur qu'aux attolons de *Motou-Pitiouta* et *Motou-Pitioutéi*, situés tous deux au sud des terres de Bora-Bora. A l'ouest, les deux îlots de *Motou-Aouna* et *Motou-Iti* indiquent le gisement de la seule passe accessible aux navires. Le premier de ces

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 470.

(2) Atlas de la Coquille, planche n° 5.

îlots en marque la limite précise, et peut servir de point de reconnaissance.

Cette passe, étroite d'un quart de mille, et longue d'un demi-mille, est la seule coupée qu'on connaisse dans les récifs. Partout ailleurs le passage paraît devoir être impraticable aux navires de forte dimension. Bordée de récifs à fleur d'eau, elle est traversée par des courants d'autant plus forts que son étendue est plus étroite (1), et elle conduit au mouillage de *Beula*, baie vaste et bien abritée de toutes parts, excepté peut-être des vents du sud, qui soufflent avec force pendant l'hivernage, et qui passent au-dessus des points de *Daily* et de la petite île *Touboué-Iti*.

Baie Beula ou Vaïtape.

La baie de *Beula* (*Vaïtape* selon Ellis, qui donne le nom de *Beulah* au village) est la plus grande de l'île; elle s'étend sur la face sud-ouest de Bora-Bora, devant les seuls points du rivage où les habitations des indigènes soient agglomérées en village. De ce point, la vue est accidentée et pleine de contrastes; elle embrasse à la fois les formes hardies des monts, l'aspect riant des îlots répandus sur les récifs dans l'ouest, et en même temps l'uniformité et la monotonie de la mer, à l'horizon, sont rompues par les sommets coniques ou circulaires de l'île Maupiti ou Maouroua, qu'on aperçoit facilement de Bora-Bora (2).

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 476.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 554.

Le paysage est un des plus gracieux qu'on puisse imaginer; et, pour peu qu'on soit favorisé par un de ces beaux jours si communs sous les tropiques, son aspect résultant d'un mélange de pitons volcaniques nus et décharnés et de sites verdoyants, est enchanteur. Des forêts de cocotiers balancés par les brises du large, forment des dômes impénétrables au soleil, et couvrent les îles basses ou *Motous;* les récifs forment sous l'eau des labyrinthes peuplés de madrépores et de zoophytes que teignent les plus riches couleurs. La mer contribue elle-même à l'ornement de ce tableau, lorsque le calme règne sur sa surface légèrement ondulée, ou lors même qu'agitées, ses vagues viennent se heurter contre les roches animalisées, et jaillir au loin en gerbes écumeuses. La blancheur du sable qui couvre les grèves, la verdure sombre des baringtonia qui croissent seulement sur le rivage, les feuilles larges et découpées des arbres à pain, achèvent d'embellir cette scène vierge et imposante. Le mouillage se trouve être à une demi-encâblure du rivage, sur un fond de sable recouvert de débris madréporiques; il est abrité des vents d'est par la montagne centrale *Pahia* ou *Paya,* dont les flancs s'élèvent si perpendiculairement, que vus de cette partie ils semblent être taillés à pic (1).

Au mois de mai 1823, la corvette *la Coquille,* sous

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 471.

le commandement de M. Duperrey, après avoir rangé à moins d'une encâblure les récifs de la passe, vint jeter l'ancre par dix-neuf brasses sur un fond blanc et dur de corail, assez semblable pour la consistance et l'aspect à du mortier. On jeta une amarre à un cocotier du rivage, et l'on resta ainsi presque à toucher terre, à l'abri de l'île *Topoua* ou *Touboué*, au sud-ouest. Derrière la corvette s'étendaient en bancs nombreux et sinueux des récifs de coraux, et ce mouillage était protégé de tous les vents, moins celui du sud, qui règne dans l'hivernage, dont on avait cru pouvoir braver l'influence après avoir pris la précaution d'affourcher. Mais le 31 mai, des rafales d'une grande violence ayant fait casser le câble-chaîne à dix brasses de l'ancre, la corvette vint en un clin d'œil à l'appel de son ancre d'affourche en talonnant sur les rochers du rivage, bien qu'on eût jeté à la mer de nouvelles ancres, préparées à être mouillées à la moindre alerte. Le péril de la situation donna une nouvelle énergie à chaque homme; et malgré une mer devenue démesurément grosse dans la baie, une pluie battante, et malgré le vent soufflant avec une rare violence, on effectua le rude travail de touer *la Coquille* hors de sa dangereuse position. Un exprès ayant été envoyé au missionnaire Orsmond, qui prêchait au temple, car c'était le jour du sabbat pour les insulaires; ce ministre arriva bientôt escorté des chefs Maï et Tefaora, à la tête de la population virile de l'île : plus de trois cents insulaires montèrent à bord; et bien qu'on n'en uti-

lisa qu'une trentaine, les autres devenant embarrassants par leur inexpérience, M. Orsmond n'en rendit pas moins un service signalé à la corvette *la Coquille*.

Au pied du mont Pahia sur le rivage bas et au niveau de la mer du pourtour de la baie, sont de loin en loin établies les cabanes des naturels, séparées chacune par des plantations d'arbres à pain et entourées de bosquets d'autant plus gracieux que la nature en a fait tous les frais. Ce village dont l'étendue n'a pas moins d'un mille est divisé en deux parties ou districts, nommés *Ouatei* et *Taamoutou* par M. Lesson (1), et contenant environ mille cinquante-trois habitants. Chacun de ces districts était gouverné par un chef; en 1823, Tefaora possédait le premier district et Maï le second.

D'après d'Urville (2) le village est divisé en deux parties nommées *Beula* et *Matapaï*, ayant chacune leur chef, et il n'évalue la population de chacune d'elles qu'à quatre cents âmes. Quatre ou cinq maisons crépies à la chaux se montrent au milieu des cases construites d'après l'ancien mode. Trois môles ayant plus de six pieds de largeur et deux ou trois pieds de hauteur, s'avancent dans la mer et s'unissent à leur extrémité (3). Cette jetée, longue de cent-quarante mètres, bâtie en gros blocs

(1) *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 471.

(2) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 539.

(3) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 553.

de corail, est due à M. Orsmond qui à force de ténacité est parvenu à la faire exécuter par les naturels. Dans cette masse de pierres, portées à mains d'hommes, on a ménagé des intervalles vides, que les eaux de la mer baignent et que l'on remplit de poissons provenant des pêches abondantes; dans quelques-uns de ces carrés on nourrit, aussi afin de les faire grossir, de jeunes tortues marines. A la jetée aboutit une avenue qui conduit directement à la façade du temple, et bien que ce lieu de prières n'ait rien de remarquable à l'extérieur, on ne peut qu'être étonné de l'aspect satisfaisant de son intérieur (1). Ce temple, qui est un des plus beaux de l'Archipel, fait partie d'un édifice long de cent soixante pieds anglais (quarante mètres) et large de quarante-huit pieds (quatorze mètres) qui comprend la chapelle et l'école (2). Il est divisé en trois parties ayant chacune leur porte d'entrée et un grillage en bois. La salle de droite est consacrée aux instructions du ministre, et aux assemblées des chefs, elle n'a pour mobilier qu'une vaste table encadrée de bancs. L'enceinte du temple proprement dit occupe la partie moyenne de l'édifice : des gradins élevés sont placés sur les côtés et entourent la chaire. La maison du missionnaire comprend un vaste local construit en bois et crépi à la chaux. Derrière la maison un vaste emplacement a été réservé pour le jardin potager et une avenue d'orangers est tracée de cette demeure au temple. Une

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde*, tome II, page 451.
(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 553.

belle route ayant une étendue d'un mille et demi et sur une largeur de quelques pieds, traverse le village. Des troncs de cocotiers couchés en long servent à maintenir les terres de la chaussée et sont jetés, en guise de ponts, sur les petits ruisseaux qui descendent de la montagne centrale pour se perdre à la mer. On travaillait en 1823 à exécuter un projet du missionnaire Orsmond : il consistait à placer deux maisons sur des massifs de coraux établis sur le rivage même et au-dessus des eaux comme deux guérites de sentinelles. Chaque chef se trouvait ainsi placé sur son propre domaine, car l'intervalle de leur maison était la ligne de séparation des districts *Ouaitei* et *Taamoutou* et les bornes de leur empire (1).

Baie de Fanoui. La montagne centrale de Bora-Bora donne naissance à de petites chaînes de collines qui s'irradient sur divers points et notamment la première au nord-nord-est. La seconde court du sud au sud-ouest, et la troisième se dirige de l'ouest à l'ouest-nord-ouest en se terminant à la baie de *Fanoui*, située au sud de celle de *Beula* ou *Vaïtape* et comme elle sur la partie occidentale de l'île. Cette baie qui n'a guère plus de trois quarts de mille de profondeur, possède sur ses rives quelques cases éparses; quoiqu'elle paraisse offrir un mouillage praticable aux navires, son éloignement du siége de la population lui ôte toute importance. Sur la pointe *Farepiti*, qui forme

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde, etc.*, tome I, pages 451 et 455.

la limite sud de cette baie, se trouve le fameux *maraï d'Oro* que le redoutable *Pouni* fit élever après avoir subjugué les îles voisines, événement dont nous nous occuperons plus loin. Déjà, en 1823, les débris de ce monument étaient complétement enfouis sous un fourré de broussailles; on distinguait cependant encore sur les bords de la mer une muraille de vingt-cinq à trente pieds de long sur cinq ou six pieds d'épaisseur, formée par des blocs de corail posés de champ, et par des cailloux plus menus jetés dans les intervalles. Cette maçonnerie formait une sorte de plate-forme sur laquelle reposait la statue du redoutable Oro entourée d'un petit nombre de divinités subalternes. Vers l'ouest, dans une direction parallèle à cette espèce d'autel, on voyait encore sous des liserons et d'autres plantes rampantes, les fondements d'un immense hangar rectangulaire de cent pieds sur quarante. Là était l'autel des sacrifices humains; à la suite de combats sanglants on avait vu gisant sur le sol jusqu'à vingt cadavres de vaincus. Plus loin, au sud du hangar et sur la ligne orientale, étaient deux sortes de plates-formes en maçonnerie de huit pieds carrés, tombeau d'un chef illustre qui se nommait *Tehea*. Dans vingt ans d'ici, ajoute d'Urville, ces souvenirs de vie ancienne, ces temples, ces tombes que la végétation dévore, n'auront pas même la chance d'un souvenir dans la tradition populaire (1).

(1) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 539.

Baie Anao. Le reste du pourtour de l'île ne présente aucune baie digne de mention; celle d'*Anao* placée sur le côté est de l'île est sans importance; Bora-Bora dans sa partie orientale, s'il faut en croire le capitaine Turnbull (1), a une apparence stérile, et elle est réputée moins fertile que les autres terres de l'Archipel.

Pic de Pahia. Les flancs de la montagne centrale de Bora-Bora, qui porte le nom de *Pahia*, sont très-abruptes, composés d'assises épaisses d'une belle dolérite, formant des murailles hautes de près de cinquante pieds (seize mètres); et qui sont çà et là complétement nues, et le plus souvent à l'endroit où les assises reposent l'une sur l'autre, recouvertes d'une abondante végétation. Son sommet déchiré est couronné par deux pitons, dont l'un, d'une nudité repoussante, a plus de deux cents pieds d'élévation (soixante-cinq mètres). La pyramide qu'il forme repose sur une base étroite, et sa surface, noircie et fendillée, présente partout le trachyte à nu (2).

Les officiers de *la Coquille* tentèrent l'ascension de cette montagne; et nous trouvons les détails suivants consignés dans les documents publiés de ce voyage. Au fond de la baie *Fanoui*, dans l'anse de *Tipoto*, se trouve le commencement du chemin qui conduit au pic. Là on commence à s'élever sur le côté nord-ouest de la montagne. Çà et là des débris de cabanes tem-

(1) Turnbull, *A Voyage round the World*, page 190.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde, sur la corvette la Coquille*, tome I, page 472.

poraires attestent que les insulaires viennent y séjourner passagèrement pour récolter les fruits des nombreux arbres à pain croissant aux alentours. La végétation est très-active ; aux citronniers à fruits rugueux et aux *cratoeva* religieux, se mêlent des buissons d'*hibiscus rosa sinensis* et de *gardenia*, que l'arome suave de ses corolles décèle au loin. De grands arbres de vy (*spondias dulcis*) fournissent en abondance leurs pommes aqueuses et sucrées, tandis que les cocotiers gardent à l'extrémité de leurs longs stypes, des noix pleines d'une liqueur émulsive toujours fraîche et agréable, mais dont le voyageur altéré apprécie bien plus le goût savoureux. La pente est assez douce jusqu'à l'endroit que les naturels nomment *Ohouaï*, sorte de *pari* ou forteresse arrangée avec des roches. Plus haut l'ascension devient bien plus pénible au milieu d'herbes mouillées par la rosée ou par les eaux pluviales, à travers des taillis et des blocs de basalte glissants. A mesure qu'on s'élève sur la montagne, par le seul côté qui soit abordable, le chemin devient si abrupt, qu'il faut avoir recours à l'expérience et à l'adresse pratique des guides. Quelques jeunes branches d'hibiscus écorcées servent aux naturels à faire des cordes, qu'ils vont attacher aux troncs des arbres, et qui aident à gravir des quartiers de rochers coupés presque verticalement, dont la surface est rendue glissante par des couches de bissus humectées sans cesse par des nappes d'eau filtrante. C'est au milieu de ces lieux qu'on a l'occasion de s'apercevoir combien les indi-

gènes, dont l'appareil locomoteur est constamment exercé, l'emportent sur les Européens. Dans cette région, on escalade plusieurs fois des murailles de basalte hautes de douze à quinze pieds (trois à quatre mètres). De chaque côté sont d'épais massifs de végétaux que forment des *hibiscus*, des *pandanus*, des *eroou* ou orties argentées, dont l'écorce textile donne des filaments tenaces et soyeux, des figuiers *maki*. On ne remarque que quelques cocotiers maigres et rachitiques; ils sont élevés sur les collines jusqu'à environ cent trente-neuf pieds; mais, passé cette élévation, ce précieux palmier cesse de croître; il ne produit jamais davantage, et sa végétation n'est jamais plus vigoureuse que lorsqu'il se trouve au niveau de la mer. Après deux heures de marche, on parvient à l'arête terminale de la montagne; là on trouve un plateau circulaire assez étendu, et qui supporte un haut piton de forme conique nommé *Otée* par les naturels. Ce morne n'a pas moins de deux cents pieds d'élévation (soixante-cinq mètres), et les quatre faces qui en composent le corps sont complétement nues, tandis que son sommet, où croissent quelques arbustes, paraît beaucoup plus large que la base, puis est terminé par une pyramide aiguë. La nature de ces roches volcaniques appartient à la dolérite; la face orientale de ce mont ignivome est formée de murailles verticales de cette belle dolérite, et ressemble, vue du bord de la mer, à une tour gothique immense. Ces murailles, toutefois, sont formées de strates hautes de quarante à cinquante

pieds (treize à seize mètres), et leurs rebords, larges au plus de douze à quinze pieds, sont couverts de grands arbres très-pressés, et qui, vus du village, ressemblent à de courts arbustes, formant à la base de chaque strate un étroit liséré vert.

Aux pieds de l'*Otée*, le coup d'œil est magnifique; on embrasse tout Bora-Bora avec sa couronne d'îles vertes, et un lac circulaire et limpide; on découvre les pitons des îles adjacentes de Taha, de Raïatia et même de Ouahine; d'un côté et de l'autre les plages de *Touboué* au nord-ouest et de Maupiti à l'ouest. Un horizon clair permet de suivre parfaitement les sinuosités et les accidents du sol qui forme la plupart de ces îles; c'est un horizon immense, riche, peuplé d'îles, accidenté de terre et d'eau. Du pied de la montagne partent trois petites chaînes qui sillonnent l'île au nord, au sud et à l'ouest. L'une d'elles, dont la direction incline au nord-est, est couverte d'une riche verdure, du milieu de laquelle saille un roc décharné, s'élançant derrière les arbres et que sa forme a fait nommer le Marteau.

L'*Otée* ou ce piton qui termine la montagne de Bora-Bora, paraît être inaccessible; un des guides de M. Lesson, à qui nous empruntons la plus grande partie de cette description, assura, cependant, que les indigènes le gravissaient quelquefois pour attraper les phaétons à brins rouges qui y nichent à certain temps de l'année. Ce plateau, élevé et solitaire, est aussi l'asile d'une jolie tourterelle verte

nommée *ouba* par les naturels, et qui descend rarement dans la partie inférieure de l'île.

On peut descendre du *Pahia* par le côté opposé de celui de l'ascension. Le premier chemin occupe le nord-ouest de la montagne, le second se dirige au sud et ne peut servir qu'à descendre, encore est-il hérissé de dangers. On s'engage d'abord dans d'épaisses broussailles qui cachent les précipices, puis l'élévation perpendiculaire du *Pahia* au midi étant à peu près verticale il faut en quittant l'*Otée* descendre une vingtaine de pieds à l'aide de cordes. Une fois sur ce point, l'arête de la montagne forme une pente d'environ 40°, entièrement recouverte de l'espèce de poivrier qui donne l'ava, dont les tiges genouillées, mais cassantes, soutiennent le voyageur qui s'y accroche et dont elles assurent la marche sur une pente éminemment rapide. On contourne ainsi toute la face méridionale des hautes murailles nues de la montagne sur un rebord formé par les assises du trachyte; et l'immense précipice qui est au pied, est caché par les tiges nombreuses et disposées comme en taillis des *hibiscus tiliaceus*, de l'*aleurites*, etc., d'un figuier à rejets nombreux ayant le port du *ficus religiosa*. Pour atteindre la face orientale, on est forcé de gravir, pendant un certain temps, au milieu des quartiers de roches éboulées, sur lesquelles des lianes rampantes forment un bois presque impénétrable, et dans les anfractuosités desquelles poussent de hautes fougères dont les tiges fragiles se brisent comme du verre dans les mains de

ceux qui s'y accrochent péniblement et qui emploient leurs efforts pour se tirer de ce dédale. Déjà les officiers de *la Coquille* avaient franchi de longues voûtes de rochers, des pics aigus, des arêtes étroites et la moitié de ces blocs de rochers entassés pêle-mêle, lorsque leurs guides s'égarèrent. Enfin, après de longs tâtonnements, des efforts répétés, après avoir mis leurs vêtements en pièces et baignés de sueur, quoique l'air fût froid sur cette montagne, ils parvinrent au milieu du côté exposé au levant, où ils purent descendre avec moins de fatigues et moins de dangers à l'aide de mamelons en pente très-abrupte, mais qui n'offraient plus qu'un sentier semé de roses au lieu de la dangereuse descente qu'ils avaient suivie jusqu'à ce moment. Les tiges du *pourao* et les racines qui rampent sur le sol humide, que ne sèchent pas les rayons du soleil, leur furent d'une utilité incontestable, mais n'empêchèrent point cependant que les chutes ne fussent fréquentes. Deux heures environ après avoir quitté le sommet, ces messieurs atteignirent enfin la région des cocotiers. Le pied du mont *Pahia* est légèrement déchiré dans sa partie sud, et comme le terrain, en cet endroit, est un peu onduleux et recouvert d'un terreau meuble, il en résulte que les arbres à pain ne sont nulle part ni plus nombreux, ni d'une plus belle venue.

L'île Bora-Bora n'atteint pas cinq milles dans sa plus grande longueur du nord au sud, deux milles et demi dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest.

Le contour de ses rivages mesure environ dix-huit milles et sa superficie peut être évaluée à environ trente-huit kilomètres carrés ; cent quarante milles environ la séparent de Taïti en ligne droite, cent vingt d'Eimeo, quatre-vingt-dix de Toubouaï-Manou, dix milles de Taha, vingt milles de Raiatea, et un peu plus de quarante milles d'Ouahiné.

ILE OUAHINÉ. L'île *Ouahiné* (1), montueuse comme ses voisines, est profondément découpée par deux endentures de la mer, qui la divisent en deux parties nommées par les indigènes, *Ouahine noui* (la grande Ouahine) et *Ouahine iti* (la petite Ouahine). D'après Forster (2), ces deux péninsules ne sont réunies que par un isthme recouvert à marée haute. Les montagnes de cette île sont très-inférieures à celles de Taïti pour la dimension, et leur apparence indique qu'elles ont été le siége de volcans éteints. L'une d'elles avait toute l'apparence d'un ancien cratère, et un rocher noir et spongieux, placé sur ses côtés, avait l'aspect de la lave. L'aspect du pays ressemble à celui de Taïti, mais sur une moindre échelle. Les vallées sont petites; il existe à peine quelques collines intermédiaires entre elles et les monts qui prennent naissance immédiatement à la limite du terrain plat;

(1) Wahine, Wahini, Waheine, Huahine, Uaïni, Ouaïne, Houaïne, sont tout autant de manières différentes d'orthographier le nom de cette île. Les indigènes l'appellent aussi Atiapii.

(2) G. Forster, *A Voyage round the World, in the years* 1772, 3, 4, et 5, tome I, pages 371 et 374.

néanmoins, le paysage offre une variété de jolis points de vue.

Les deux grandes baies dont il vient d'être parlé, portent sur la carte des îles de la Société dressée par le capitaine Duperrey (1), les noms d'*Effari roa* et d'*Effari*. La première est la plus grande et la plus profonde, elle s'enfonce l'espace de trois à quatre milles dans la côte orientale de l'île. La seconde, petite, mais excellente, située sur la partie ouest de l'île, est celle qui reçut les navires de Cook (2); ce navigateur la visita à différentes reprises, en la désignant sous les noms de *Owhare* ou *Whari*, auxquels nous substituerons celui de *Fare*, donné par le missionnaire Ellis. La description de ces deux baies offre quelque incertitude; les différents auteurs qui en parlent ne désignent pas exactement leur position, de telle sorte qu'il est difficile de connaître à la quelle des deux il faut rapporter les détails consignés dans leurs écrits; il est nécessaire d'ajouter que d'Urville dans son voyage pittoresque, ne mentionne qu'un seul point nommé *Ware*, situé sur la partie nord-est de l'île. Il est possible que ce soit en effet le seul mouillage connu de l'île, quoique les documents que nous avons consultés ne nous permettent pas de l'affirmer, mais dans tous les cas, n'ayant aucun renseignement positif sur la baie d'Effari roa, nous ne nous occuperons que de celle de Fare.

(1) Atlas de la Coquille, carte n° 8.

(2) *Voyage du capitaine Cook*. Paris, 1811, tome II, page 115.

Baie de Fare.

La baie de *Fare* a deux entrées, la plus méridionale est la plus large (1), elle peut avoir de trois à quatre cents yards de largeur (deux cent quatre-vingt à trois cent soixante-quinze mètres) et à peine cent yards de long (environ quatre-vingt-dix mètres) entre deux récifs. Cependant, dans cet espace resserré, les navires de Cook coururent, le 3 septembre 1773, six ou sept bordées pour gagner le mouillage contre le vent; chacune de ces bordées durait deux ou trois minutes; *la Résolution* les accomplit sans accident, mais *l'Aventure* toucha sur l'accore du récif; toutefois, il suffit du secours des embarcations pour la remettre à flot et elle n'éprouva aucun dommage de son échouage(2). Cook prit son mouillage par vingt-quatre brasses de fond. Plus tard, le 15 avril 1774, il mouilla à moins d'une encâblure de la côte, dans la branche nord de Fare (cinquante yards, quarante cinq mètres du rivage, d'après Forster). Dans la relation des voyages de l'illustre navigateur anglais, on ne trouve aucune de ses remarques habituelles sur le nombre et la grandeur des cases de cette partie de l'île, ce qui fait penser qu'elles étaient en petit nombre et qu'elles n'offraient rien de remarquable. Les deux seuls édifices dont il soit parlé, sont un hangar sur la partie méridionale de la baie, dont la toiture descendait jusqu'à terre et qui recouvrait une pirogue double; il fut choisi pour établir le

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, p. 373.
(2) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 121.

marché d'échanges entre les Anglais et les indigènes; le second édifice est l'habitation du chef *Orée*, placée sur la partie nord du mouillage, à une assez grande distance du lieu où se tenait le marché. L'aiguade était aussi située dans la partie nord de la baie Fare.

Dans les courses qu'il fit dans les montagnes environnantes, Forster remarqua beaucoup d'arbres à pain et divers arbres fruitiers. Les mûriers à papier étaient l'objet de soins particuliers. Le terrain qui les contenait était sarclé et fumé avec des coquilles brisées et du corail. Toute la plantation était entourée d'un profond canal destiné à son asséchement. Dans plusieurs endroits les herbes avaient été brûlées pour préparer le terrain à de nouvelles plantations et à une grande élévation dans la montagne il trouva une case habitée. Après avoir traversé les montagnes sur un chemin rendu très-glissant par la pluie de la matinée, le naturaliste anglais descendit sur le rivage du côté opposé de l'île. Il y trouva une baie avec un récif de corail, et un petit îlot. C'est probablement l'enfoncement placé sur la partie nord-ouest de l'île sur la carte de M. Duperrey. Cette baie donnait asile à de grandes troupes de canards sauvages, de courlieus et de bécassines. En revenant sur ses pas par une autre route, il passa à travers une belle vallée, populeuse, riche de toutes sortes de plantations et voisine du mouillage (1).

(1) Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 121.

« En arrivant au port de Fare, dit le missionnaire Ellis, je regardai autour de moi, sous l'empire d'une grande émotion, la scène où je devais commencer mes travaux, et où je devais probablement passer le reste de ma vie. Le ciel clair était réfléchi dans les eaux unies de la baie, qui était bordée d'une belle plage pavée de diverses coquilles. De beaux *Convolvulus* montraient leurs feuilles larges et brillantes, dont la couleur contrastait avec la blancheur du corail et du sable couvrant la baie; leurs rameaux s'étendaient souvent jusqu'aux bords de la mer sur laquelle des arbrisseaux ou des arbres en fleurs inclinaient leurs branches verdoyantes, pendant que des bosquets formés par de grands arbres à pain, des touffes de *Callophyllum* ou de *Tamanou*, et les grands cocotiers, gracieusement panachés, ombrageaient les différentes parties du rivage. »

District de Fare. Le district de *Fare*, placé sur les bords de la baie qui porte ce nom, a environ un mille et demi ou deux milles de longueur et s'étend du rivage de la mer au centre de l'île. Il est borné au sud par une chaîne de montagnes qui le séparent du district de *Haapape*, et au nord par le petit district de *Bouaoa*, où, une longue pointe de terre, nommée *Faaao*, couverte de grands cocotiers, s'avance à une grande distance dans la mer. Elle ajoute à la beauté de la scène et à la sûreté du mouillage. Une chaîne de collines divise l'intérieur du district de Fare, et contribue à accidenter et à embellir le paysage; une petite rivière prend naissance à l'extrémité septentrionale

de cette chaîne et suit les limites du territoire de ce district, avant de se jeter à la mer, en face de la passe nord des récifs. Un autre cours d'eau plus large et plus rapide, suit une direction tortueuse vers la partie méridionale de la baie. Le district est bien arrosé et bien boisé; à l'arrivée de M. Ellis (mai 1818), les monts les plus bas étaient couverts de verdure, et les montagnes de l'intérieur, dont les sommets semblaient atteindre les nuages, étaient entièrement recouvertes d'arbres. Tout était riche et luxuriant dans l'aspect de cette terre fertile, mais c'était la richesse et la splendeur de la nature sauvage, car à peine pouvait-on apercevoir des traces de culture opérée par la main de l'homme. Souvent dans ces lieux il fallait employer la hache pour frayer un passage à travers les bois touffus. A la même époque on voyait à peine quelques cases dans le district, il n'y en avait pas plus de dix ou douze, dont on pouvait distinguer les habitants guidant une pirogue sur les eaux calmes de la baie, ou se promenant nonchalamment sous l'ombrage propice des arbre au feuillage épais (1).

Les efforts des missionnaires anglais eurent pour résultat d'agglomérer la population de l'île, à la baie Fare, autour de leur établissement; ce but promptement atteint amena de grands changements; on peut en juger par la différence qui existe entre la description qui précède, et celle publiée par le ca-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 413.

pitaine Gambier, du bâtiment de S. M. Britannique *le Dauntless*, qui visita Ouahine le 20 janvier 1822.

Après avoir dépassé le récif de corail qui défend le port, l'étonnement et le plaisir que nous ressentîmes firent naître un profond silence, qui fut interrompu bientôt par un éclat spontané d'admiration. Nous étions dans un excellent port, sur les rives duquel l'industrie et le bien-être montraient leur action. De toutes parts des chaumières, semblables à celles de l'Angleterre, perçaient au milieu du riche feuillage qui partout tapisse ces terres; sur différentes petites élévations, derrière ces chaumières, on apercevait d'autres édifices, qui donnaient une grande diversité d'aspect et une grande animation à l'ensemble du tableau. La pointe située à gauche, en entrant dans le port, est basse; elle est couverte de bois et possède plusieurs habitations au bord de la mer. Sur la droite de l'entrée, les hautes terres de l'intérieur descendent jusqu'au lieu du mouillage, où elles se terminent par une pointe élevée qui sépare deux petites baies.

La plus large de ces deux baies est située sur la gauche, en les regardant de la mer; elle est le siége principal de la population, dont les habitations agglomérées en village remontent le long d'une vallée qui aboutit au rivage. La seconde baie ne possède que quelques cases, mais elle a un aspect si tranquille, si retiré, qu'elle paraît être le séjour de la paix et d'une complète satisfaction.

Le village est traversé par un sentier, en forme de

chaussée, sec, propre et bien tenu. Une route publique, ayant une largeur de six à douze pieds anglais, suit la courbure de la côte qu'elle prolonge. Il est impossible, ajoute cet officier, de décrire les sensations qu'on éprouve en voyant la charmante scène qui se déroule, lorsqu'on se trouve placé sur la pointe qui sépare les deux baies. C'est un lieu charmant, d'où la vue embrasse les eaux du mouillage et l'établissement naissant sur ses rives.

Pour compléter le séduisant tableau tracé par le capitaine Gambier, nous mentionnerons les lignes suivantes du missionnaire Ellis. A la fin de l'année 1823, il revit l'île Ouahine au moment de retourner en Angleterre, et dépeint ainsi ses impressions. « A mesure que les différentes sections de la baie s'ouvraient ou s'éloignaient de ma vue, je ne pouvais m'empêcher de songer aux modifications survenues dans ce district depuis ma première arrivée en 1818. Le même aspect riche et diversifié existait toujours, mais au lieu de quelques huttes rustiques, une belle ville, de deux milles de long, était assise sur les bords de la baie. Une bonne route, de dix à douze pieds de largeur, se développait à travers le district, en suivant les contours de la côte; environ quatre cents demeures, crépies à la chaux, se montraient sur le rivage, entourées de jolis jardins clos et bien cultivés. Un certain nombre de quais étaient érigés sur la mer; les écoles étaient belles, et par-dessus tout une spacieuse chapelle, récemment réédifiée, pouvait contenir deux mille fi-

dèles. Les mêmes habitants, qui précédemment étaient des insulaires sauvages et presque nus, se montraient en groupes sur le rivage, vêtus décemment et couverts de chapeaux et de bonnets de leur fabrication. En même temps, derrière l'établissement, des plantations et des jardins ornaient les côtés des montagnes. L'agriculture a pris encore, depuis lors, de plus grands développements, et quelques acres de terre ont été préparés pour la culture du café (1). »

A défaut d'autres indications nous avons eu recours aux récits qui précèdent, mais, sans avoir visité les lieux, on peut penser qu'ils ont été conçus sous l'influence d'une imagination enthousiaste, plutôt que sous celle d'un esprit froid et observateur. Les villes de l'Océanie sont encore à naître, et malgré les efforts des missionnaires, la culture des terres n'a pas encore pris l'accroissement espéré.

La première chapelle du groupe nord-ouest, fut érigée à Ouahiné en 1809, peu de temps après l'expulsion des missionnaires anglais de Taïti, et à quelques pas de l'emplacement où Cook fit élever la demeure de son passager Maï (elle était contiguë à la maison du conseil, dit la relation de son dernier voyage) et auprès d'un arbre planté par ce navigateur. Ce site conserve encore le nom de *Beritani* qui lui avait été donné par les naturels, en souvenir de la

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 376.

cession qui en avait été faite aux Anglais en faveur du protégé qu'ils ramenaient dans sa patrie. L'histoire du Taïtien Maï est trop connue pour la mentionner ici en entier; on sait qu'au retour de son voyage en Angleterre, il se fixa à Fare; il reçut le nom de *Paari* (sage) et épousa la fille du chef de l'île; mais loin de faire un bon emploi des richesses qu'il avait rapportées et de l'instruction qu'il avait acquise, il passa le reste de ses jours dans l'indolence. Il dissipa inconsidérément les objets précieux qu'on lui avait donnés, et à l'instigation du chef auprès duquel il vivait, il se servait de ses armes à feu pour tirer sur les passants qui devenaient le but habituel de son adresse meurtrière. En 1824 le domaine *Beritani* appartenait à deux naturels nommés *Pohouetà* et *Teraïmano*, qui y avaient élevé une des plus jolies maisons de l'île, sur le modèle des constructions modernes dans ces îles. Elle avait deux étages et contenait huit appartements. A la même époque le nom d'un des principaux chefs de l'île était Maï, mais rien n'indique que ce fût un descendant du passager de Cook.

Cette première chapelle fut destinée à servir de local pour l'école, lorsqu'en 1819 les indigènes édifièrent, un peu plus au nord, un temple plus grand, plus vaste et mieux construit. Cet édifice, achevé dans l'espace d'une année, mesurait cent pieds anglais de longueur sur une largeur de soixante pieds. Ses côtés étaient élevés de quatorze ou seize pieds, et le centre de l'édifice était séparé du som-

met de la toiture par une hauteur d'au moins trente pieds (1).

Entre le temple et l'école se trouvait, sur les bords de la mer, la maison du chef Mahine, la première qui eût été élevée à deux étages à Ouahine; elle est apparente du mouillage, et elle fut un objet d'étonnement pour les indigènes qui venaient de toutes parts la visiter. Elle servit de modèle pour beaucoup de constructions subséquentes.

Les missionnaires édifièrent aussi des habitations d'après le genre qu'ils voulaient introduire dans les habitudes de la population; ils défrichèrent des jardins auxquels ils confièrent des semences utiles et inconnues encore aux indigènes. M. Ellis s'appliqua surtout à la culture du sien placé sur les bords escarpés d'un ruisseau qui coulait à vingt mètres de son habitation, ombragée par des orangers, et entourée de haies de citronniers. Deux ou trois beaux arbres croissaient sur les bords du ruisseau et étendaient leurs branches sur son cours qu'ils préservaient des rayons solaires. Immédiatement derrière ce lieu, *Matoereere*, le rocher noir, la plus haute montagne de l'île, s'élancait plus majestueuse que toutes ses voisines. Sa base paraissait de nature basaltique, les couches centrales étaient formées de rochers volcaniques et sa partie supérieure d'une espèce de *breccia*. Elle était verdoyante jusqu'au sommet, terminé par un beau cône assis sur un

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 85 à 88.

rocher perpendiculaire. Les collines inférieures, tapissées d'un côté par une végétation verdoyante, montraient cependant dans d'autres directions la stérile blancheur des rochers basaltiques mis à nu; mais l'ensemble du paysage était rempli d'une richesse de tons, et d'accidents de terrain, qui était encore rehaussée par la vue de la haute montagne centrale. Souvent des brouillards et des nuages enveloppaient ses flancs ou couronnaient son front, pendant que le soleil illuminait son sommet; spectacle grandiose, dont le spectateur jouissait surtout lorsqu'il était placé à une certaine distance (1).

Les accidents du terrain, secondés par une végétation puissante, revêtent de toutes parts des aspects qui frappent et étonnent le regard. Non loin du district de *Bouaoa*, dont il a été fait mention plus haut, on voit des rochers excessivement escarpés dont l'élévation dépasse trente mètres. Un *Aoa* (*Ficus Indicus*), végétal géant, croît au pied de ces remparts naturels, et de rejetons en rejetons a successivement atteint leur point culminant; de telle sorte que cet arbre parcourt le précipice dans toute son étendue et se présente sous la forme bizarre d'une immense haie se terminant à chaque extrémité par deux grands arbres, prodige de végétation qui excite la surprise de l'étranger.

Le district de *Maeva* comprend les bords du lagon situé à l'extrémité nord de l'île. Le village **Lagon et district de Maeva.**

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 446.

central de ce district, nommé *Tamaboua*, est placé sur ses rives; il possède une chapelle spacieuse, où plus de quatre cents individus suivaient le service divin en 1820; mais peu après la population vint se fixer à Fare, pour se rapprocher des missionnaires, car ce lieu est à une assez grande distance de leur résidence; il ne reste plus à Tamaboua que les naturels adonnés aux travaux de la pêche, et qui y sont retenus par le voisinage de pêcheries fructueuses.

Le docteur Sparrman, un des compagnons de Cook dans son second voyage, paraît être le premier Européen qui ait visité le lagon de Maeva. Le 5 septembre 1773, dit la narration il arriva au bord d'un large lagon d'eau salée, situé vers la pointe nord de l'île, qui s'étendait plusieurs milles parallèlement à la côte, et qui exhalait une puanteur très-grande à cause de la vase putride répandue sur ses bords (1). Forster le visita en mai 1774, et le trouva entouré de marais. Une boue gluante et fétide couvrait ses rives. De grands troupeaux de canards étaient posés sur l'eau, mais il était fort difficile de les approcher, à cause de la boue dans laquelle on s'enfonçait toutes les fois qu'on s'aventurait à y poser le pied, et probablement les effluves qu'elle exhalait étaient malsains, car on ne voyait que très-peu d'habitations dans les environs. Toutefois, la vue de cette pièce d'eau est très-agréable et très-pitto-

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 382.

resque. Du côté de la mer, elle est bornée par une bordure étroite et assez haute de coraux recouverts de sable; de jeunes cocotiers y croissaient en grand nombre. Les marais s'inclinent de ce point vers l'eau stagnante du lagon (1).

D'après Ellis, ce lagon (auquel il donne le nom de lac) a cinq milles de long sur une largeur inégale qui atteint quelquefois deux milles. Sa surface, abritée des longues houles de l'Océan, rarement agitée par les brises du nord et de l'est, dont elle est défendue par les montagnes, est souvent unie comme un miroir, et comme lui elle reflète la verdure de ses bords et le ciel au-dessus. Les poissons abondent dans ces eaux limpides; ils ne fournissent pas seulement une substance assurée aux habitants, mais ils animent encore ces lieux solitaires par leurs mouvements sous-marins et leur sauts à fleur d'eau. Sur le côté oriental, plusieurs ruisseaux descendant des montagnes, viennent se jeter dans ce vaste réservoir; et quoique, en général, dans cette partie, l'inclinaison du sol jusqu'aux montagnes les plus éloignées soit graduelle, cependant le terrain présente une coupe hardie et de brusques sections. Des précipices, ornés des festons pendants des plantes grimpantes, embellis par les riches teintes des feuillages verdoyants, s'élèvent presque perpendiculairement aux bords de l'eau. Les montagnes sont couvertes de touffes de casuarinas, arbre dont le port ressemble à celui du cyprès.

(1) G. Forster. *A Voyage round the World*, tome II, page 117.

Dans la lisière du terrain plat, qui, en plusieurs endroits, s'étend du pied des monts à la mer, l'*Hibiscus tiliaceus*, le *Betonia splendida*, le *Monocarpus* et d'autres arbres d'un aspect plus majestueux encore, projettent leurs formes hardies et leurs rameaux chargés d'un sombre et épais feuillage, tandis qu'autour de leurs troncs gigantesques, le *Convolvulus* étend de branche en branche de gracieuses guirlandes de fleurs épanouies en cloches. Le chemin de Fare au lagon est délicieux ; pendant plus d'un mille l'ombre épaisse des grands arbres à pain l'abrite parfaitement. Un certain nombre de petites plantations appartenant aux *raatiras* ou chefs inférieurs, donne de la variété à l'aspect sauvage du paysage. Sur la rive orientale, de petits villages se montrent çà et là, et lorsqu'on traverse le lagon dans une pirogue, on aperçoit de sveltes colonnes de fumée qui, en s'élevant au-dessus de la sombre ramure des arbres, indiquent le lieu où gisent les habitations.

Le côté occidental du lagon est bordé par une bande de terre plate et basse, ayant dans plusieurs points un mille de largeur, et courant du nord au sud. A l'extrémité septentrionale du lagon, on voit un canal étroit par lequel il communique avec la mer. L'aspect de ce côté occidental diffère beaucoup de celui de la rive opposée, et ajoute aux contrastes du paysage : il est revêtu de bois touffus, parmi lesquels les cocotiers atteignent la plus haute croissance, et portent leurs touffes panachées au-dessus des sommets des arbres environnants. Les casuari-

nas, non moins gracieux, courbent leurs branches sur les bords de l'eau et attirent les premiers le regard du spectateur.

Sans doute la partie orientale du lagon fut, dans le principe, livrée à l'action des flots de l'océan Pacifique, tandis que la portion de terrain, sur le bord opposé, constituait le récif, qui, lorsqu'il eut atteint le niveau de la mer, cessa de s'élever verticalement pour s'étendre horizontalement. Alors, avec le secours du temps, à l'aide des débris apportés par la mer et sous l'action des vents, il se couvrit de terre, reçut des végétaux, et peu à peu se constitua sous sa forme actuelle.

L'objet le plus apparent et le plus pittoresque de la vue du lac est la montagne Sacrée, *Moua Tabou*, qui s'élève près de l'extrémité de la rive orientale. C'est un cône magnifique et presque régulier, couvert en grande partie d'arbres et de buissons, mais laissant parfois briller sur ses flancs, lorsque le soleil les atteint à travers les branches des casuarinas, des rochers basaltiques dont la perspective emprunte dans cette opposition de teintes d'agréables contrastes. Cette partie au nord du lagon de Maeva était aussi la résidence favorite des anciens chefs de l'île. Là, le chef qui régnait lors de la dernière visite de Cook, érigea une seconde demeure à Maï, afin qu'il demeurât toujours près de lui. Sur ces rives et sur la surface calme du lac se sont livrés les combats les plus sanglants des guerres entre les partis rivaux de l'île, ou parmi les guerriers de Ouahine, de Raïatea

ou de Bora-Bora. Non loin du rivage, sur un terrain élevé, on voit encore les ruines d'une des plus grandes fortifications du groupe entier. La forteresse ou *pari* de Maeva et celle de Moua-Tabou étaient les deux meilleurs ouvrages de défense de l'île (1).

Les vestiges de l'ancien culte de l'île y sont encore plus abondants que les traces des guerres passées. Sur chaque pointe de terre s'élevaient les temples des dieux des eaux; presque chaque bosquet recélait des *maraï*, ou tombeaux de famille, et de grands édifices consacrés aux dieux redoutés *Oro* et *Tane* gisaient près de l'extrémité nord du lagon. Chaque objet dans cette scène, chaque monument dû à l'art et au travail manuel, avait une consécration sous l'ancien système religieux. Une chaîne de montagnes porte le nom de *Pahi*, ou navire du dieu *Hiro*. Un grand rocher basaltique, sur le sommet d'un mont voisin, a reçu la désignation de *Hoe*, ou pagaie d'*Hiro*, dont il servait à rappeler les voyages (2).

Aux noms des districts déjà relatés, on peut ajouter celui de *Haapape*, district voisin de l'établissement des missionnaires, et ceux de *Faretoou* et de *Fareihi*, sur lesquels nous ne pouvons donner aucun détail. Une vallée, désignée sous le nom de *Maahamene*, paraît, selon toutes les probabilités, être celle qui aboutit à la seconde petite baie, décrite dans le récit du capitaine Gambier.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 511.
(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 182.

Le chiffre de la population est fixé à dix-huit cents âmes par d'Urville (1). Nous l'avons adopté à défaut d'autre plus officiel, et seulement comme une évaluation approximative.

Les mesures prises sur la carte dressée par M. Duperrey donnent huit milles pour la plus grande longueur de l'île Ouahiné du nord au sud, cinq milles pour sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, et un contour de trente à trente-deux milles. Les récifs ouverts par plusieurs coupures ne s'étendent pas à plus d'un mille à un mille et demi au large, et la superficie entière de l'île peut être évaluée à environ soixante kilomètres carrés. Vingt à vingt-quatre milles séparent la côte occidentale d'Ouahiné de la côte orientale de Raïatea, et vingt-six milles de la côte orientale de Taha. Taïti est éloignée de quatre-vingt-dix milles, Eimeo de soixante-quinze milles.

Les deux îles *Raïatea* et *Taha* jointes par le même récif, séparées à peine par un canal de deux milles de largeur, justifient le titre d'îles sœurs qui leur a été donné; mais elles n'ont pas également attiré l'attention des navigateurs; la première, plus grande et mieux partagée, a seule reçu leurs visites et pris place dans leurs récits, tandis que *Taha*, dédaignée, a à peine été l'objet d'une courte mention. ILES RAÏATEA ET TAHA.

L'île Raïatea (2) est non-seulement la plus grande du groupe nord-ouest, mais elle est encore la plus

(1) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, p. 535.

(2) Ulietea de Cook, Princessa de Bonechea, Ioretéa.

grande île de l'Archipel après Taïti. Sa forme est à peu près triangulaire et ses bords sont sillonnés par de capricieuses découpures de la mer. Les montagnes, plus majestueuses et plus hautes que celles de l'île Ouahiné, sont sur plusieurs points aussi accidentées et aussi pittoresques. Les terres du nord et de l'ouest de l'île, sont surtout remarquables par leur aspect romantique. Plusieurs montagnes élèvent leurs têtes coniques ou pyramidales au-dessus de la chaîne haute et déchirée qui court dans une direction presque parallèle à la côte, à une distance d'un à trois milles du rivage, et quoique le sol conserve ordinairement une inclinaison douce et ondulée du bord de la mer vers les hauteurs de l'intérieur, il est souvent rocailleux et inégal.

Après Taïti, Raïatea est peut-être l'île la plus abondamment arrosée par des rivières et des ruisseaux qui charrient une eau excellente. Les montagnes sont assez hautes pour arrêter à leur passage les nuages poussés par les vents alisés sur la surface de l'océan Pacifique ; leurs sommets couverts de verdure absorbent l'humidité de ces nuées, et en empêchent l'évaporation. Les plus grands cours d'eau de l'île prennent naissance dans les lieux les plus escarpés, et quoique par la nature particulière des lieux, la distance de la source à l'embouchure soit comparativement petite, cependant le volume des ruisseaux est souvent considérable ; le terrain inégal sur lequel ils frayent leur passage, les rochers qui divisent leur course, les chutes qu'ils franchissent pour atteindre

le rivage, remplissent les environs d'une fraîcheur charmante et donnent au paysage une animation et une beauté enchanteresses. Le terrain plat, à la base des monts, est grand; les vallées qui remontent vers le centre de l'île, sont susceptibles de la plus belle culture; elles ne sont pas seulement spacieuses, mais bien situées pour établir de faciles communications avec les différents points de l'île (1).

Le contour de l'île Raïatea, offre plusieurs mouillages; la carte de M. Duperrey en indique trois, le missionnaire Ellis, en mentionne un quatrième. Ce sont les havres *Hamaniino* (2) et *Vaa-Roa* sur la côte occidentale, *Opoa* et *Outoumaoro* sur la côte orientale.

Ce havre, situé sur la partie nord-ouest de l'île, est un petit port très-sûr. Autrefois les navires qui visitaient Raïatea, mouillaient presque tous dans son enceinte, très-étroite mais convenablement abritée. Les montagnes de l'intérieur le couvrent de l'action des forts vents du sud-est qui règnent la majeure partie de l'année, et une large coupée dans les récifs, située en face, favorise le départ des bâtiments avec les mêmes vents. Les navires s'y procurent avec la plus grande facilité l'eau et le bois qui leur sont nécessaires (3). Ce fut dans ce havre, que Cook relâcha dans le cours de ses deux derniers voyages. Forster décrit ainsi les lieux, lorsqu'il Havre Hamaniino.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 6 et 7.

(2) Hamaneno et Hamameno de Cook, Hamanene de la carte.

(3) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 8.

les aperçut pour la première fois, le 9 septembre 1773. « Après avoir mouillé à l'entrée de la coupure du récif, près de la pointe sud par dix-sept brasses d'eau, on employa toute la journée à touer les navires dans la baie. L'aspect des environs ressemblait beaucoup à celui des terres de Taïti, car cette île étant trois fois plus grande qu'Ouahine, contient des vallées beaucoup plus grandes et des montagnes plus élevées. Cependant, elles n'atteignent pas les dimensions de celles de Taïti; entre elles on trouve une vallée charmante, entourée d'une forêt d'arbres de différentes espèces et de buissons épais. Un ruisseau la traverse, et dans plusieurs endroits jaillit en cascades le long des parois de grands rochers ou sur les flancs de précipices (1). »

Dans une course vers le sud de l'île, ce naturaliste trouva le pays fertile et le peuple hospitalier. Il arriva de bonne heure devant un monument auquel les indigènes donnaient le nom de *Maraï no Paroua*, qui paraissait être le tombeau élevé à la mémoire d'un chef puissant du nom de *Paroua*. Cet édifice avait une longueur de soixante mètres environ, sur une largeur de cinq mètres; ses parois étaient formées par de larges pierres atteignant une hauteur de deux mètres et demi; en montant au-dessus, on trouva tout l'espace intérieur comblé par un cailloutage de coraux.

(1) G. Forster, *A Voyage round the World* t. II, p. 139 et 390.

Port de Vaoaara

A quelques milles au sud de *Hamaniino*, se trouve situé le port de *Vaoaara*. Forster le représente comme une baie spacieuse, contenant trois îlots en dedans du récif; ils portent sur la carte de M. Duperrey, les noms de *Orea*, *Toteroa* et *Toamaro*. Un de ces îlots était recouvert de cocotiers et de buissons; on y remarqua aussi une hutte de pêcheur; le pays autour de la baie était marécageux et rempli de canards sauvages (1).

Ce port fut primitivement le lieu choisi pour l'établissement de la station des missionnaires anglais dans cette île, et les chefs de l'île y fixèrent leur séjour ainsi que la majeure partie de leurs subordonnés. En 1819, la population s'agglomérait de plus en plus autour de l'établissement de la mission, les alentours se défrichaient, les cases s'élevaient de toutes parts et on y construisait une grande église. Mais ces travaux cessèrent lorsque cette station fut abandonnée en 1823. La chapelle, moins grande que celle d'Ouahiné, avait une largeur de douze mètres et des murs de trois mètres de hauteur; elle fut ouverte pour la première fois le 11 avril 1820, à plus de deux mille quatre cents indigènes, habitants de l'île ou venus des terres voisines pour assister à cette cérémonie (2).

Il n'est pas à notre connaissance qu'aucun navire ait relâché dans ce port.

(1) G. Forster, *à Voyage round the World*, tome II, page 139.
(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 88 et 555.

Les deux baies de la côte orientale de l'île ont été plus fréquemment visitées par les navires, mais quoiqu'elles soient préservées de l'agitation de l'Océan, par les récifs de corail qui brisent les efforts des flots, elles sont néanmoins exposées à l'action des vents alisés, et les navires n'ont d'abri parfait qu'auprès des îlots situés à l'entrée des passes.

Baie Opoa. Cook mouilla en 1769 dans cette baie, qui, dit le récit de ce voyage, prise dans toute son étendue, est capable de contenir la plus grande flotte. Elle est remarquable par trois petites îles qui se trouvent à son entrée, et qui sont désignées par les noms d'*Oatara*, *Opourourou* et *Tamou*. Non loin de là, ce navigateur vit un grand maraï, qu'il désigne sous le nom de *Tapo de boatea*, d'une construction très-différente de celle employée à Taïti pour les mêmes édifices. Il était composé de quatre murailles d'environ deux mètres et demi de haut, et de pierres de corail dont quelques-unes étaient très-grandes. Il remarqua aussi le modèle d'une pirogue, auquel huit mâchoires d'hommes étaient attachées, c'était fort probablement un symbole d'invasion ou un monument de la conquête de l'île. MM. Banks et Solander, en continuant leur promenade malgré les approches de la nuit, virent aussi une espèce de figuier dont le tronc ou plutôt l'assemblage des racines avait quarante-deux pas de circonférence (1).

Le district d'Opoa n'est pas étendu, mais sa terre

(1) *Voyages du capitaine Cook*, tome I, page 118, Paris, 1811.

est riche et féconde, et l'agriculture y est en progrès. Ce district formait le patrimoine héréditaire de la famille régnante; il était la résidence habituelle du chef et de sa famille, et il contenait le plus grand *maraï* de l'île, temple où étaient adorés les dieux les plus redoutés et auxquels on apportait des offrandes, non-seulement de tous les points de l'île Raïatea, mais encore de toutes les îles de l'archipel. On voyait aussi dans ce lieu, les vestiges d'un grand enclos dont les murs étaient formés avec des crânes humains. Ces horribles monceaux d'ossements parvenus à différents degrés de vétusté, provenaient en grande partie des victimes tombées dans les combats meurtriers dont Raïatea a souvent été le théâtre (1).

En 1834, on voyait encore les restes d'un maraï situé sur le côté est de l'île, à un demi-mille du rivage; il consistait en une large pile de pierres élevées de deux mètres environ au-dessus du sol, et formant un amoncellement ayant trente mètres de long sur dix de large. De chaque côté il était enveloppé par l'ombre des grands arbres dont les branches servaient jadis à supporter les cadavres des victimes. Des ossements et des crânes étaient encore épars aux alentours (2).

La partie intérieure du district d'Opoa recèle un *pari*, ou forteresse naturelle, célèbre; elle servait de refuge aux indigènes en temps de guerre, et avec quelques travaux on pourrait rendre cette position

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, p. 90.

(2) Thomas Nightingale, *Océanic sketches*, p. 118.

inexpugnable, au moins pour les forces des indigènes. Le rivage de la partie méridionale de la baie est orné d'un beau quai ou chaussée de rochers coralligènes, et sur ce quai, une chapelle avait été édifiée à l'époque où la ferveur des néophytes s'appliquait dans tout l'archipel, à l'érection des édifices destinés au culte.

Baie Outoumaoro.

Cette baie est devenue le seul point où les navires relâchent, depuis que le siége de la mission, précédemment établi à Vaaroa, y a été transporté; elle est située près de l'angle nord-est de l'île, dans un beau district fort étendu vers le nord. L'étendue du terrain de ce district, et la proximité du port, l'ont fait adopter par l'établissement des missions à l'époque où il ne laissa plus qu'un seul missionnaire sur l'île, et dès lors l'agglomération de la population a fait de rapides progrès; la transformation du sol fut si prompte, que dans une courte période de temps, on compta plus de trois cents enclos destinés à la culture du sucre, du café et du tabac. Une église, des écoles, et une maison pour les missionnaires furent achevées en peu de temps, et les demeures des indigènes s'étendirent en peu de mois sur une longueur de près de deux milles le long de la côte. Quoique l'aspect de ce district soit bien moins pittoresque que celui de beaucoup d'autres endroits de l'île, cependant il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de plaisir en voyant cet établissement propre, bien tenu, avec ses jardins, ses quais, ses écoles, son église, ses fraîches habi-

tations répandues sur un rivage naguère désert et couvert de broussailles (1).

Cette description se rapproche de celle donnée par le missionnaire américain Stewart; il dépeint ainsi l'aspect de ces lieux, qu'il visita au mois de septembre 1829, sur la corvette des État-Unis *le Vincennes*, dont il était le chapelain. En approchant de la pointe nord de Raïatea, on distingue la chapelle et les cases de l'établissement, devant lesquelles se dresse un mât de pavillon portant les couleurs adoptées par la population, c'est-à-dire un pavillon composé d'une large bande blanche entre deux bandes rouges. Après avoir dépassé la passe étroite des récifs, bordée de chaque côté par une petite île, on arrive au mouillage placé en face du village, à un mille et demi de la coupée, et à une petite distance du rivage. La terre apparaît richement couverte d'arbres isolés ou réunis en touffes, recouvrant des végétaux de moindre dimension, des bananiers, des cannes à sucre et des buissons entourant et ombrageant les blanches demeures des habitants. Celles-ci se groupent sur une ligne régulière, le long d'une seule rue longue de deux milles, et sont adossées à des monts agrestes couverts d'herbes et de broussailles, jusqu'à ce qu'ils prennent la forme d'un rocher hardi, surmonté par un sommet aplati, dominant l'établissement et formant un point de re-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 555.

connaissance remarquable à l'approche de la partie orientale de l'île (1).

Les impressions de M. Moerenhout (26 avril 1830) diffèrent de celles qui précèdent. La passe du nord-est, dit-il, resserrée entre deux petites îles, offre d'abord un coup d'œil fort agréable. De là on découvre de suite les premières maisons du village, assez considérable, parce que tous les habitants de l'île y sont réunis. Raïatea, quoique pourvue de belles plaines, n'a pas l'air de richesse de Taïti et d'Eiméo. Les montagnes, qui ne semblent former qu'un seul pic, ont un aspect stérile; ce n'est qu'en approchant de la terre qu'on reconnaît qu'il y a des plaines couvertes d'arbres et de verdure, et que cette île, quoique réellement inférieure à Taïti et à Eiméo, pourrait nourrir une nombreuse population. La baie n'est pas des meilleures; il y a un grand fond, et il s'agit de bien choisir à cause des nombreux lits de corail qui se trouvent au fond, à une distance considérable de la terre. Pour le reste, la baie est sûre, et l'on y obtient avec facilité de fort bonne eau.

La demeure des missionnaires est spacieuse et peut avoir trente mètres de long. Elle est située sur la pente d'une colline; il y fait frais, et indépendamment de la vue de la baie, on y jouit de celle d'une grande partie de l'île de Raïatea et des autres îles dans le lointain. Il y a aussi de fort beaux jar-

(1) Stewart, *A Visit to the south seas*, p. 256.

dins. Toute la base de la plaine paraît avoir été formée par le travail des coraux, et quoiqu'il y ait de tous côtés des plantations de taro, etc., qui, bien encloses, donnent à l'ensemble un aspect de civilisation, on n'y remarque pas cette belle verdure, cette extrême abondance, ces ruisseaux limpides de Taïti. Il y a même ici, de tous côtés, des eaux croupissantes qui infectent l'air et doivent occasionner des maladies. Cependant on doit ajouter, qu'une des choses qui étonnèrent le plus le naturaliste Bertero, et qui lui parurent inexplicables, c'est qu'à Taïti même, il y a beaucoup de marécages, sans néanmoins y déterminer de fièvres pernicieuses. Un petit chantier de construction est établi à Raïatea; en 1830 on y voyait une goëlette commencée par un charpentier anglais, et une autre pour le chef de l'île, à laquelle les indigènes seuls travaillaient, sous la direction du missionnaire Williams. C'était une opération immense et qui avait lieu d'étonner. Raïatea est la seule île de l'archipel où il y ait eu de bons charpentiers, et de bons forgerons indigènes (1).

Mahapoto.

A moitié chemin, entre Opoa et Outoumaoro, se trouve un lieu nommé *Mahapoto*, où était le siége du temple principal de l'île, et le séjour de la famille régnante. La côte présente sur ce point un profond enfoncement; les rochers s'élèvent presque per-

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 348 et suivantes.

pendiculairement sur le rivage dans quelques portions de cet enfoncement, et la surface toujours calme de la mer s'avance de un ou deux milles dans l'intérieur. Les rives de cette anse paisible sont couvertes de sable, de coquilles, et de coraux brisés; plusieurs petites vallées viennent y aboutir, et les habitations des indigènes ne s'y montrent qu'au travers de l'épaisse ramure des *hibiscus* et des *pandanus*, pendant que des plantations étendent leur culture, en plusieurs endroits, des bords de l'eau aux pieds des monts. Les ruisseaux qui y parcourent un cours rocailleux, de la tête des monts à l'Océan au-dessous, et les montagnes éloignées de l'intérieur, combinent leurs effets pour former, sur une petite échelle, un des plus beaux et des plus agréables paysages qu'on puisse voir (1).

ILE TAHA. Les renseignements recueillis sur l'île *Taha* ou *Tahaa* sont d'une extrême pauvreté; ils sont consignés en entier dans la relation du deuxième voyage de Cook, qui envoya, en 1773, ses embarcations faire le tour de cette île. Le lieutenant Pickersgill, qui commandait cette corvée, aborda d'abord dans une belle baie située sur le côté oriental de l'île appelé *Hamene*. Un grand nombre de pirogues étaient rangées le long de la côte, devant la maison du chef, nommé *Otah*. Le lendemain il doubla la pointe septentrionale de l'île, toujours accompagné par ce chef, et il vit sur sa route, en

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 6.

dedans du récif, de longues îles basses couvertes de palmiers et d'autres arbres; elles sont désignées sur la carte sous les seuls noms de *Wenuaïa*, *Touhea*, *Matahira*, *Tahutu* et *Toutou*, quoique leur nombre soit bien plus considérable; un peu au sud de la pointe nord de l'île il s'arrêta près de la demeure du grand chef de l'île, qui se nommait *Boba*, et qui la gouvernait en qualité de vice-roi du conquérant *Pouni* chef de Bora-Bora. Il acheta dans ce lieu d'excellentes bananes, puis après quelques démêlés avec les habitants, qui se terminèrent par quelques coups de fusils tirés en l'air, il atteignit le lendemain le district de *Herurua*, sur la côte occidentale de l'île, et ensuite le fond d'une baie appelée *Apotopoto*, où il vit une des plus vastes maisons de toutes les îles de la Société. Elle était remplie d'habitants et même de différentes familles; elle semblait plutôt un bâtiment public élevé pour servir d'asile aux voyageurs, comme les caravansérails de l'Orient, qu'une habitation particulière (1). Comme on le voit la géographie de cette île haute et assez découpée, est encore à faire.

Récifs. Les récifs de corail qui enceignent Raïatea et Taha, déploient souvent un des plus beaux spectacles que la mer puisse produire. Éloignés en général d'un à deux milles du rivage, ils abritent la surface de la mer comprise dans leur enceinte et rendent ses

(1) G. Forster, *Voyage round the world*, vol. I, page 311 et suivantes.

eaux tranquilles et transparentes, pendant qu'au dehors l'Océan agité au moindre souffle de la brise, soulevé par l'action constante des vents alisés, roule incessamment ses puissantes vagues vers les rives orientales de l'île, et les jette avec une extrême violence contre une barrière infranchissable, large de vingt à trente mètres. Les longues houles de l'océan Pacifique viennent terminer leur carrière sur le récif, et leurs flots, arrêtés par cet obstacle, s'élèvent, sur une ligne non interrompue d'un mille à un mille et demi, à la hauteur de dix, douze et quatorze pieds au-dessus de son niveau; puis inclinant leurs têtes écumantes, elles se déroulent en blanches spirales, scintillant aux rayons du soleil des tropiques des couleurs de l'arc-en-ciel. Avant que l'œil ait pu suivre le mouvement d'ascension de ces eaux tourmentées, elles retombent avec un mugissement profond, en magnifiques cascades, et se répandent en gerbes d'écume sur la surface horizontale du mur de corail.

Il est à remarquer que dans les îles de l'océan Pacifique, les coupures des récifs coraligènes se trouvent placées d'ordinaire en face des grandes vallées qui déversent un cours d'eau dans l'Océan; peut-être n'est-ce qu'à ce phénomène singulier de l'histoire naturelle des remparts marins de ces îles, que sont dues les ouvertures qui favorisent l'accès et la sortie des navires.

M. Ellis indique et décrit quatre passes dans les récifs de la côte orientale des îles Raïatea et Taha;

ce sont, en allant du nord au sud, *Tomahahotou*, *Teavapiti*, *Tipaemaou* et *Avamoa*.

La première, située en face de la pointe sud de l'île Taha, permet l'entrée de la baie *Hamene*; deux charmants îlots décorent cette entrée. Le plus grand, désigné sur la carte sous le nom de *Wenuaïa*, n'a pas plus d'un demi-mille de circonférence, mais tous deux sont couverts de frais arbustes et d'arbres toujours verts. La passe de *Teavapiti* a deux entrées (comme son nom l'indique dans l'idiome des indigènes); elle est située un peu au sud de la baie Outoumaoro, dont elle ouvre l'accès aux navires; on y voit aussi deux îlots, couverts de bois et de verdure, sur lesquels sont disséminées des huttes de pêcheurs ou de voyageurs, attendant le moment favorable pour appareiller.

Ces deux entrées servent aussi au passage des navires qui vont gagner le mouillage de Hamaniino. Ils se dirigent, entre les deux grandes îles, par une route qui demande de l'attention, car elle est semée de bancs de corail; ils atteignent ainsi plus facilement ce mouillage, situé sous le vent, que s'ils s'en approchaient par l'ouest.

L'entrée de *Tipaemaou* (nom qui signifie lieu de débarquement sûr ou permanent) est située à plusieurs milles au sud de *Teavapiti*, et presqu'en face de la vallée de *Mahapoto*. Elle est bordée par des îlots placés à l'extrémité de la ligne des récifs. Ils n'ont pas plus de un mètre d'élévation au-dessus du niveau de la mer, et sont tapissés de verdure au

milieu de laquelle s'élèvent plusieurs cocotiers aux troncs élancés. *Avamoa*, ou l'entrée sacrée, qui conduit au mouillage d'Opoa, est aussi dotée d'une petite île sur laquelle croissent quelques cocotiers.

Outre ces passes, la carte de M. Duperrey en contient plusieurs autres. Deux au sud-est de l'île, près desquelles gisent les îles *Hetuna* et *Onimanou*. Une au sud de l'île, reconnaissable à l'îlot qui porte le nom d'*Achate*, et qui paraît être le plus gros de tous ceux assis sur la base des récifs. Enfin, sur la côte occidentale de l'île, on voit encore la passe étroite de la baie Vaoaara et les îlots que nous avons déjà nommés, puis celle de la baie Hamaniino, bordée de chaque côté par les îlots *Tahouoe* au nord, et *Te roa* au sud.

Tous ces îlots sont d'excellents points de reconnaissance, et servent de résidence temporaire aux pêcheurs qui vont y attendre, à certaines époques de l'année, le passage d'un poisson qu'ils nomment *Operou* (Scomber de Linnée), et de diverses autres espèces qui visitent périodiquement ces rivages.

Le chiffre de la population de Raïatea est encore plus incertain que celui des îles voisines; nous ne connaissons de base que celle donnée par le missionnaire Ellis, lorsqu'il mentionne le chiffre de deux mille quatre cents fidèles accourus de cette île et des îles voisines pour assister à l'ouverture du nouveau temple de la mission, et la remarque du mission-

naire Williams, qui, lors d'un repas donné par les chefs de l'île au capitaine Waldegrave du *Seringapatnam*, évalua à mille le nombre des indigènes qui prirent part à ce banquet (1). En 1820, les missionnaires anglais évaluaient à mille le nombre des indigènes réunis autour de leur station (2). A l'aide de ces deux nombres on peut supposer à cette île une population de quinze cents à deux mille habitants. L'île Taha, d'après M. Moerenhout, contiendrait une population de mille âmes (3).

La plus grande longueur de Raïatea, du nord au sud, est d'environ quatorze milles; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, neuf milles. Sa circonférence mesure à peu près cinquante-huit milles; sa superficie peut être évaluée à environ cent trente-six kilomètres carrés.

Les mêmes mesures donnent pour l'île Taha huit milles pour la grande longueur de l'île du sud-est au nord-ouest, sept milles pour la plus grande largeur de l'est à l'ouest. Vingt-sept milles de circonférence et une superficie approximative de quatre-vingt-quatre kilomètres carrés.

Cent quinze milles séparent à peu près Raïatea de l'île Taïti, et cent d'Eiméo. Taha est éloignée de quelques milles de plus de ces deux îles.

(1) Williams, *A Narrative of missionnary enterprises*, page 192.
(2) Missionnary register, nº de mars 1822, p. 99.
(3) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 359.

Groupe du sud-est.

ILOTS TETOUAROA.

Cinq îlots nommés *Rimatou*, *Ohehoa*, *Motouara*, *Hoatere* et *Reiona* sont réunis sous le nom collectif de *Tetouaroa*, qui signifie en taïtien la mer longue ou éloignée. Un récif de corail les environne, et n'offre qu'une seule ouverture dans le nord-ouest, tout au plus praticable à de légères embarcations. Ces îlots, fixés sur une base coraligène, sont à peine élevés d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, dans leurs parties les plus hautes; le sol qui les recouvre est composé de sable, de fragments de corail et d'un mélange de terre végétale. Des touffes de cocotiers recouvrent leur surface et leur donnent un gracieux aspect. De loin, les arbres semblent sortir du sein de la mer, tellement le niveau de la terre est bas sur la surface de l'Océan. Les racines et les troncs de plusieurs de ces cocotiers sont même baignés par l'écume de la mer jaillissant sur le rivage, ou par les marées, lorsqu'elles s'élèvent un peu plus haut que d'habitude.

Ces îlots faisaient partie du domaine héréditaire de la famille régnante de Taïti. La principale occupation de ses habitants était la pêche, qui pourvoyait à tous leurs besoins. Ils eurent beaucoup à souffrir dans les guerres de la fin du règne de Pomaré et du commencement du règne de son successeur. Leur nombre décrut beaucoup, et leurs relations avec Taïti diminuèrent considérablement. Les îlots Te-

touaroa n'étaient pas seulement des lieux de pêche renommés, mais encore ils avaient aussi une certaine réputation de salubrité dans l'archipel; la famille régnante les considérait comme un lieu de plaisance où elle allait prendre des bains. Les chefs s'y rendaient en troupes nombreuses, pour s'y livrer à des parties de plaisir, semblables à celles des indigènes des îles Marquises sur les îles Motane et Fetou-Houkou. Les femmes des hautes classes y résidaient aussi pour *haapori*, c'est-à-dire pour accroître la corpulence de leur personne par la bonne chère et le repos, et pour se dépouiller, à l'ombre, des teintes sombres de la peau, produites par le soleil de Taïti. Ces communications étaient si fréquentes autrefois, qu'on voyait jusqu'à cent pirogues de Taïti, tirées à la fois sur les plages de Tetouaroa (1).

Au mois d'août 1813, les missionnaires Elder et Wilson estimèrent la population de ces îlots à trois cents habitants.

L'étendue de ce petit groupe placé à vingt-trois milles dans le nord de la pointe Vénus, pointe septentrionale de Taïti, est insignifiante. Elle ne dépasse pas trois milles dans sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, et sa superficie échappe à une évaluation approximative.

L'île *Maïtia* (2), d'origine volcanique, élève à ILE MAÏTIA.

(1) Teturoa, Tethuroa, Tethuaroa, Fugitiva de Quiros, Oumaitia de Bougainville. — Tres hermanos de Bonechea.

(2) Matea, Maetea, Maitéa, Desena de Quiros, Osnabruck de Wallis, Boudoir de Bougainville. San Christoval de Bonechea.

une hauteur de quatre cent trente-cinq mètres environ au-dessus du niveau de la mer (1), un cône solitaire, en partie revêtu d'une fraîche et riante verdure. Foyer éteint d'un ancien volcan, elle se montre à l'horizon comme un sein mamelonné; sa base est formée de colonnes prismatiques, rangées avec la symétrie ordinaire des coulées de basalte, tandis que quatre ou cinq pitons décharnés découpent le sommet et marquent les contours du cratère. La végétation est très-active sur toute la surface de Maïtia; seulement elle ne commence à se développer qu'à une certaine distance du rivage, là où la mer cesse de déferler avec violence. Le rebord est nu, mais les cendres volcaniques et les matières brûlées qui le constituent tranchent avec le vert du feuillage par les teintes les plus vivement colorées, depuis le rouge foncé jusqu'au noir intense. Au niveau de la mer, une ceinture de coraligènes défend cette île qu'il est très-difficile d'aborder avec des embarcations (2). Maïtia ne présente déjà plus l'aspect des îles basses Pomotou, mais des sommets touffus, coupés par de sombres et fraîches ravines, des torrents, des arbres de haute futaie, une riche et luxuriante verdure, des plateaux cultivés et des habitations cachées sous des berceaux de cocotiers. La partie populeuse est située au sud de l'île; les maisons paraissent propres et

(1) Beechey, *Narrative of a voyage to the pacific, etc.*, Part. I, page 195.

(2) Lesson, *Voyage autour du monde, etc.*, tome I, page 236.

entourées d'enclos. On y remarque une chapelle, bâtiment ovale, église de toute l'île (1).

Cette île est extrêmement fertile à l'intérieur : le fruit à pain, le taro, les bananes, les noix de coco, ainsi que tous les autres fruits de Taïti, s'y trouvent en abondance, et l'on y voit plusieurs sources d'eau excellente; mais elle est d'un abord si difficile que les plus petits canots n'y débarquent qu'avec peine. On y trouvait en 1832 des arbres si considérables qu'il était très-difficile d'en opérer le transport. Les plus gros étaient situés, comme à Taïti, près des ruines des Maraïs, et leur nombre prouvait que l'île avait eu jadis un grand nombre d'habitants ; à la même époque, il n'y en avait guère que vingt ou trente en permanence. On y en voit rarement plus de cent ou deux cents, et encore ces derniers ne sont-ils souvent que des voyageurs qui s'y arrêtent pour attendre des vents favorables (2).

D'après la carte déjà consultée de M. Duperrey, la plus grande longueur de l'île ne dépasse pas en longueur un mille et demi du nord au sud, et un mille de largeur de l'est à l'ouest; la circonférence embrasse un contour de quatre milles environ; la superficie est insignifiante. Cinquante-sept milles la séparent des rives orientales de Taïti, dont elle est la sentinelle avancée dans l'est.

(1) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 525.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 210.

ILES TOUBOUAÏ-MANOU.

Les îles *Toubouaï-Manou* (1), les plus occidentales du groupe sud-est, sont au nombre de celles qui ont été le moins visitées par les navigateurs. Placées hors de la route des navires qui de Taïti se dirigent vers les îles du groupe nord-ouest, elles ont presque toujours été reconnues à grande distance. Le capitaine Wallis, qui les découvrit le premier, paraît être celui qui les a explorées de plus près. La plupart des relations de voyages ne désignent qu'une seule terre; M. d'Urville même, dans son Voyage pittoresque, ne mentionne qu'une seule île, qu'il représente comme assez élevée au-dessus de la mer, entourée de brisants, ayant quatre milles de diamètre au plus et peuplée de deux cents habitants (2).

Les missionnaires anglais, qui ont publié leurs observations sur l'archipel Taïti, n'ont consigné aucun détail intéressant sur ces îles; M. Ellis ne parle non plus que d'une seule île, dont le centre, d'après Wilson, forme une montagne à double pic. La plus grande partie de l'île avait une apparence fertile, et son rivage abondait en cocotiers. Ses habitations paraissaient petites et peu nombreuses (3). Nous avons cru devoir en indiquer deux, d'après la carte dressée par M. Duperrey, qui les place à trente-cinq milles dans l'ouest de l'île Eiméo. La plus orientale de ces deux îles est aussi la plus grande; sa plus grande longueur

(1) Sir Charles Saunder's Island de Wallis; Pelada de Bonechea; elles paraissent avoir été désignées aussi sous le nom de Maïoiti.

(2) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome 2, page 542.

(3) Wilson *a missionnary, Voyage in the ship Duff, etc.*, page 37.

du nord au sud est de quatre milles; la plus grande largeur de l'est à l'ouest, trois milles et demi; son contour mesure environ douze milles. Des brisants défendent ses bords, surtout dans la partie orientale.

La petite île n'a qu'un mille et demi à deux milles de longueur, et un mille à un mille et demi de largeur. Son contour ne dépasse pas cinq milles. La superficie de ces deux îles peut être estimée à quarante et un kilomètres carrés.

ILE EIMÉO.

Si Taïti est la plus importante des îles de l'Archipel par l'étendue de son territoire et la beauté de son sol, *Eiméo* (1) est celle où le paysage offre les sites les plus pittoresques, les points de vue les plus attrayants et les plus gracieux. Tous ceux qui ont séjourné sur ses bords s'accordent pour leur payer un tribut d'admiration. De loin, ses montagnes agrestes, leurs découpures hardies, arrêtent l'œil du voyageur; de près, l'enchantement s'accroît à chaque pas, le paysage s'embellit de plus en plus; uniformément beau, il varie dans les détails; ses aspects changent sans se dégrader; au contraire, à chaque nouvelle scène on découvre de nouveaux charmes inconnus encore, qui ont fait donner à cette île le nom de reine de l'Océanie. Vue de Taïti, Eiméo se montre sous la forme d'une terre bien accidentée : plusieurs sommets très-déchirés semblent former l'entonnoir au centre de l'île, leurs formes variées étalent un

(1) Elle est plus généralement nommée par les indigènes Mourea; c'est l'île du duc d'York de Wallis; Santo-Domingo de Bonechea.

riche manteau de verdure qui s'étend jusqu'aux sommets les plus élevés; leur point culminant est élevé, d'après les mesures prises par M. Dortet de Tessan, de treize cent trente-neuf mètres au-dessus du niveau de là mer. Beaucoup plus coupée de vallons que Taïti, Eimèo présènte des ravins, des précipices, les perspectives les plus bizarres et les plus attrayantes; une douce inclinaison du terrain forme en plusieurs endroits des vallées on ne peut plus propices aux entreprises agricoles, et partout, une eau excellente arrose et fertilise le sol. La ceinture des terrains bas près de la mer est très-étroite; mais les montagnes ne s'élèvent que par une pente graduelle au nord de l'île, et les collines intermédiaires paraissent être les parties les plus fertiles du pays.

Eiméo n'est pas seulement remarquable par l'apparence magnifique de ses beautés naturelles, mais aussi par la bonté de ses ports, qui sont les meilleurs de l'Archipel : le plus important est celui de *Talou*, un des ancrages les plus sûrs et les plus délicieux qu'on puisse trouver dans l'océan Pacifique. Son véritable nom est *Opounohou*. Cook fut trompé par le nom d'un rocher nommé *Tareou*, situé sur la droite de l'entrée du port; de *Tareou* à *Talou* la différence est légère et le nom du rocher a été pris pour celui du port. Depuis il a été adopté par les navigateurs (1).

Port d'Oupounohou ou Talou.

Le port d'*Opounohou* ou *Talou*, un des plus

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome 1, page 150.

beaux du monde d'après Ellis, est situé sur la partie nord de l'île; c'est le plus occidental des deux enfoncements qu'on aperçoit sur cette côte; vu de l'extérieur, il montre sur ses rives un beau village et deux édifices qui de loin paraissent des constructions imposantes; l'un d'eux de forme hexagonale, est placé sur la rive gauche de la baie.

A une demi-encâblure des récifs qui défendent l'entrée de ce mouillage, la sonde indique un fond variable de six à quatorze brasses, et les coraux semblent intercepter tout passage à un navire, jusqu'à ce qu'on soit parvenu en face du port. Alors on voit la passe qui est large d'environ un quart de mille; l'eau très-profonde, et si transparente, qu'on peut voir distinctement le fond et les ramifications sous-marines des coraux; cette entrée conduit dans une baie délicieuse ayant environ deux milles de largeur sur une profondeur de trois milles. De beaux arbres ombragent délicieusement ses bords et aucune agitation ne se fait sentir sur la surface de la mer, quel que soit le vent, tellement les terres offrent un bon abri. Une petite île couverte de bois orne cette baie; une rivière, que des canots pourraient remonter un mille ou deux, vient y décharger ses ondes, et présente aux navires une aiguade des plus faciles. On peut mouiller à toucher terre par dix brasses de fond et s'amarrer au rivage en entourant un arbre des replis d'un câble (1).

Le port d'Opounohou est probablement celui que

(1) J. Wilson *a missionnary, Voyage in the ship. Duff, etc.*, p. 82.

M. Moerenhout a visité en 1830. Il le place au nord-ouest de l'île Eiméo, et il signale un banc de corail qui barre l'entrée, de sorte qu'on est obligé de louvoyer pour l'éviter et pour gagner le fond de la baie. On peut venir à l'ancre en dehors du banc par dix-huit brasses de fond, mais c'est un endroit fort dangereux d'où il est difficile d'appareiller. Cette baie, continue M. Moerenhout, est excellente, quand on peut doubler le banc, ce qui le plus souvent n'est pas, à ce qu'il paraît, très-pénible. Elle est spacieuse et de plus pittoresque. A l'ouest le rivage garni d'habitations ressemble à celui de Papeiti (sur Taïti). A l'est s'élèvent des montagnes couvertes d'une riche végétation et au fond s'étend une plaine qui, montant graduellement, se termine par des montagnes des plus singulières. Ce sont des pics qu'on prendrait pour des châteaux ou des forts surmontés de tours; excellents signaux pour reconnaître l'entrée de la baie; mais cette localité a l'inconvénient de nourrir un tel nombre de Moustiques, que les premières nuits il est impossible de dormir, même à bord. Aussi ne la connaît-on guère aujourd'hui que sous le nom de *Baie des Moustiques* (1).

Vers la partie occidentale du havre se trouve situé le village de *Papetoaï*, la première et la principale station des missionnaires anglais sur Eiméo. Il est formé par une réunion de petites cases blan-

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 344.

chies à la chaux pour la plupart ; la chapelle est la plus splendide de tout l'Archipel, c'est la seule qui soit bâtie en pierres. Elle forme un bâtiment octogone de vingt mètres de longueur environ sur chaque face, bien récrépi au dehors, construit en blocs de corail d'un poli parfait qui jouent la pierre de taille. De beaux bancs et une tribune en bois d'Artocarpus composent son mobilier (1). Une allée assez agréable conduit de l'église à la maison du missionnaire, également spacieuse et belle, et l'on traverse un beau jardin avant d'arriver à la maison même, qui se montre favorablement en raison de sa situation un peu élevée (2).

L'édifice qui sert d'école est situé près de la mer sous un groupe de cocotiers. Il servait de chapelle avant la construction du temple voisin, et fut érigé aux frais d'un habitant de Londres qui fit don des objets nécessaires pour cet objet. Sa longueur est d'environ vingt mètres, mais sa largeur n'est pas proportionnée à cette longueur, à cause des accroissements successifs qu'il a subis à mesure que le nombre des écoliers a augmenté. Ses murs à jour laissent pénétrer abondamment l'air et la lumière, quoique dépourvus de fenêtres ; une grande porte ouvre les deux extrémités aux élèves de tout âge qui viennent s'asseoir sur des bancs bas et étroits.

Le sol, dans les environs de Papetoaï, est couvert

(1) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 535.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 345.

d'un riche terreau végétal, mélangé de terres d'alluvion entraînées par les eaux des montagnes environnantes, qui, en général, sont couvertes d'une terre grasse et épaisse ou d'ocre d'un brun rouge. De grandes plantations pourvues de tous les produits de ces climats, environnent l'établissement des missionnaires; cependant une grande portion des vallées adjacentes est inculte, et ne nourrit que des herbes inutiles où d'épaisses broussailles, croissant avec toute la vigueur qu'une atmosphère humide, un soleil tropical et un sol fécond peuvent donner à la végétation (1). L'intérieur des récifs reflète sur une mer calme les contours riants de la côte; une course en canot offre un délicieux panorama qu'on ne se lasse pas d'admirer. Lorsque la nuit vient tempérer l'ardeur du jour, le paysage voilé par les ombres naissantes laisse de douces impressions à l'étranger; tandis que le bruit successif et régulier de la mer heurtant les récifs extérieurs, emprunte au calme de la nuit, un son creux et lourd, qui rappelle, nouveau contraste, le bruit des voitures dans une grande ville.

A l'extrémité ouest de Papetoaï, se trouve une point de terre qui porte le nom de *Ouaeva*. Elle est célèbre à la fois dans les annales du christianisme et du culte primitif. Un célèbre *maraï* s'y trouvait jadis, et ce fut là que le prêtre *Patii*, converti soudainement, brûla publiquement les idoles qui y étaient

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome 1, page 164.

contenues à une époque où une pareille démonstration de foi était un sacrilége.

A l'est du port Opounohou, la côte présente un enfoncement qui est indiqué sur la carte de M. Duperrey, sous le nom de *Parau-roa*. M. Ellis le désigne sous celui de *Havre de Cook*; mais il paraît que son véritable nom est *Paopao*. Vu de la mer, les récifs paraissent en barrer l'entrée; cependant il paraît posséder une passe praticable. Ce havre est aujourd'hui inhabité; quoique spacieux, le voisinage du port Opounohou dont il n'est séparé que par une haute montagne, lui a enlevé ses habitants et le prive de la visite des navires. Havre de Paopao ou de Cook.

La haute montagne qui sépare ces deux baies, n'est jointe à la terre que par un isthme étroit; elle était désignée dans les traditions des indigènes comme un lieu de séjour des esprits ténébreux et malfaisants. Cette montagne, disent ces légendes, était autrefois unie à la chaîne des sommets de l'île, et ne le cédait à aucun d'eux en dimension; mais une nuit, les génies du lieu résolurent de la conduire aux Iles sous le vent, et commencèrent leurs efforts; mais à peine l'eurent-ils détachée de la grande terre, que le jour parut, et ils furent obligés de suspendre leurs travaux. Dès lors elle est restée telle qu'on la voit aujourd'hui (1).

La petite baie nommée Afareitou, formée par une courbure elliptique de la côte, est située sur la face Baie Afareitou.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, p. 99.

orientale de l'île, vis-à-vis le district d'Attahourou sur Taïti. Une ouverture dans les récifs permet aux navires de petite dimension de relâcher sur ce point, qu'une petite île coraligène, ornée de deux ou trois bouquets d'hibiscus et de cocotiers aide à reconnaître. L'étendue du district qui entoure cette baie, sa fertilité, ses ressources naturelles le rendent un des meilleurs de l'île. Il comprend deux vallées ou plutôt une grande vallée divisée par une étroite chaîne de collines, descendant des montagnes centrales vers le rivage. Le sol du fond de la vallée est riche et fécond, abondamment pourvu de cocotiers et de fruits à pain. Les montagnes environnantes sont revêtues d'une exubérante végétation, qui tapisse jusqu'aux sommets des points culminants de l'intérieur. Plusieurs larges cascades répandent leurs filets argentins sur la croupe des monts, et forment d'admirables contrastes sur la couleur du feuillage sombre des arbres magnifiques et des buissons en fleur qui bordent leurs cours. Des ruisseaux s'alimentent dans ces cascades et arrosent la vallée; un d'eux, recevant dans son lit les eaux tributaires de plusieurs ruisseaux, grossit à certaines époques de manière à former ce qu'on appelle dans ces îles une rivière, et serpente au travers les portions les plus riches du district avant de se mélanger aux ondes de la mer. Malgré cette abondance d'eau, il n'existe aucun marécage entre le rivage et les montagnes. Le sol est élevé, il est non-seulement remarquable par sa beauté, mais en outre il est sain et

sec. L'abondance de ses productions naturelles, l'apparente salubrité de l'air, le nombre des cours d'eau, la proximité d'un port, rendent cet endroit on ne peut plus favorable à un établissement (1) ; Ce fut dans ce lieu que les missionnaires anglais fondèrent en 1824 une école où l'on enseignait à leurs enfants les connaissances d'un ordre plus élevé que celles professées dans les écoles primaires de chaque île. Cet établissement reçut le nom pompeux de *South Sea Academy*, Académie des mers du Sud. Ce fut aussi là que la presse de M. Ellis, fonctionnant pour la première fois, produisit les livres écrits dans le dialecte taïtien qui devaient servir à donner aux indigènes la connaissance des Écritures saintes.

Afareitou, dit le missionnaire Stewart, est un lieu charmant entouré par un paysage magnifique. L'Académie des mers du Sud, la chapelle et les habitations des insulaires se développent en une longue ligne blanche autour de la baie, au bord de la mer. Derrière, des montagnes s'élevant presque perpendiculairement à plus de trois mille pieds de hauteur, présentent une scène délicieuse à ceux qui naviguent dans la baie, et montrent quelle beauté les arts et la civilisation peuvent ajouter aux splendeurs primitives d'un pays sauvage. Sur la petite île située sur les récifs en face de l'établissement, on

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, p. 160.

jouit de la perspective la plus complète de la baie et des montagnes qui la dominent (1).

La partie supérieure d'une de ces montagnes est traversée par une ouverture de huit à neuf pieds de diamètre, qui, vue du bord de la mer, ressemble au trou fait par une balle. Ce bizarre jeu de la nature, était autrefois attribué à la colère d'un dieu, qui, dans un moment d'humeur belliqueuse, traversa le rocher d'un coup de sa lance formidable.

La communication entre Papetoaï et Afareitou, les deux stations des missionnaires anglais, situées aux extrémités opposées de l'île, est assez facile; indépendamment de la voie maritime ouverte aux légères embarcations qui côtoient le rivage, il existe plusieurs routes par terre. La principale suit les bords de la plage jusqu'à *Papeare*, à quelques milles au nord d'Afareitou, puis montant sur le revers des collines basses, qui touchent presque à la mer, elle traverse la haute chaîne orientale des montagnes de l'île, et conduit à travers les défilés et les ravins de l'intérieur aux rives de la baie Opounohou. On peut aussi passer par un village nommé *Tamae;* sur cette route, il faut marcher pendant l'espace de trois quarts de mille sur les bords d'un lac, en ayant de l'eau jusqu'aux genoux, mais l'aspect des lieux, la vue des plantations, la beauté de la vue, compensent amplement cette fatigue.

(1) Stewart, *a Visit to the south in the U. S. S. Vincennes*, page 254.

Le lac de *Tamaï* ou *Tamae*, est située sur le côté nord-est d'Eiméo, entre les montagnes centrales et la mer. Spacieux et tranquille, il reçoit des sites voisins un charme particulier. Il est alimenté par des rivières d'un petit volume, mais nombreuses, qui prenant leur source dans les hautes terres, roulent sur des lits rocailleux, serpentent dans de profondes ravines, et conduisent leurs ondulations à travers toutes les sinuosités des vallées vers la mer. Ce lac est pourvu de poissons, et en outre nourrit beaucoup de canards sauvages. Lac de Tamaï.

Mais la manière la plus agréable de se rendre de Papetoaï à Afareitou, est de suivre la côte dans une embarcation; la transparence des eaux permet de voir non-seulement le fond, mais de distinguer même les mouvements des poissons. En même temps la vue de la terre offre une succession de charmants sites. Dans une course semblable, le missionnaire Ellis indique différents noms de lieux, sans indiquer leur position exacte; nous inclinons à penser qu'ils sont situés sur la côte occidentale de l'île, sans avoir cependant de motifs irrécusables pour justifier cette opinion.

A cinq milles de Papetoaï, il débarqua à *Tiatepouaa*, résidence habituelle des chefs d'Eiméo; reprenant sa course, il s'arrêta à *Atimaha*, à vingt milles environ de Papetoaï. La vue sauvage et romantique de ce district lui parut délicieuse. Il remarqua des vestiges de pavés et diverses traces d'habitations anciennes, qui indiquaient une dépopulation affligeante; les

moustiques abondaient dans cet endroit boisé, mais humide. Le lendemain, il descendit à terre à *Maatea*, et gagna Afareitou, à travers le district de *Haume* (1). Dans le cours de son ouvrage, il cite encore le nom de *Teavaro* comme celui d'un district proche d'Afareitou, et celui de *Maharepa*, lieu situé près de la pointe nord-est de l'île, d'où il partit pour se rendre à Matavaï, et qui probablement est situé en face d'une coupure du récif.

La carte de M. Duperrey indique, à l'extrémité nord-est d'Eiméo un enfoncement qui nous paraît être la baie Afareitou d'Ellis; elle porte le nom de Matia, qui s'accorde avec le nom de Maatea, district voisin; mais elle contient deux îlots, tandis que Ellis et Stewart n'en mentionnent qu'un seul. L'hydrographie de l'archipel Taïti repose malheureusement encore sur des bases peu certaines, une exploration nouvelle peut seule résoudre les doutes qui naissent à chaque instant. Outre l'îlot de la baie Afareitou, le missionnaire Ellis en signale deux autres à quelques milles au sud de Papetoaï ; recouverts par d'élégants casuarinas, ils étaient les lieux de retraite préférés par Pomaré, lorsqu'exilé sur Eiméo il songeait à recouvrer son autorité sur Taïti.

Des récifs de corail entourent l'île d'Eiméo comme un anneau, et n'offrent que peu de coupures. Dans quelques endroits, ils s'éloignent du rivage à une distance d'un ou deux milles; dans d'autres, ils le joignent et suivent les courbures des terres.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 345.

La population d'Eiméo est fixée à différents chiffres : d'Urville l'estime à treize cents habitants, M. Moerenhout de douze à quinze cents; Ellis porte à deux mille le chiffre des habitants d'Eiméo et de Tetouaroa. L'estimation est par conséquent limitée entre douze et dix-sept cents âmes.

La plus grande longueur de l'île Eiméo, du nord-est au sud-ouest, est de neuf milles; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest six milles. Son contour embrasse environ vingt-neuf à trente milles de côtes et sa superficie peut être évaluée à environ cent cinquante-deux kilomètres carrés.

La distance qui sépare cette île, la troisième de de l'Archipel pour l'importance, des autres îles, a déjà été indiquée. Sa côte orientale n'est séparée de la côte occidentale de Taïti que par dix milles. Le port Opounohou est situé à vingt-trois milles de Matavaï et à seize milles de Papeïti. Afareitou est séparé par vingt milles du premier de ces ports, et par douze milles du second.

Malgré l'ancienneté de sa découverte et le grand nombre de navigateurs qui ont visité *Taïti*, la seule carte complète qu'on possède de cette île est celle qui fut dressée par le capitaine Cook. Dans son premier voyage, en 1769, il fit le tour de l'île dans une embarcation, et donna le tracé de ses contours à l'aide des moyens hydrographiques employés de son temps. Plus tard, le capitaine Wilson entreprit une exploration de l'île par terre, dans le but de ILE TAÏTI.

connaître le chiffre de la population; il eut le soin de rectifier certains points défectueux de la carte de son prédécesseur, et de consigner dans son récit les délimitations des districts, leur apparence, leur nombre, et les détails les plus intéressants. Malheureusement, il est impossible de savoir jusqu'à quel point les renseignements fournis par Wilson sont exacts, relativement à la division territoriale actuelle. M. P. Lesson, dans la relation qu'il a publiée du voyage de la corvette *la Coquille*, a bien indiqué une nomenclature des districts de l'île, mais il n'en a pas défini les limites; il eût fallu un plus long séjour sur les lieux, que le temps consacré à la relâche de *la Coquille*, pour acquérir des notions plus étendues, et tout en mentionnant les documents recueillis par M. Lesson, nous suivrons le plan du travail de Wilson, qui s'applique à la carte que nous avons jointe à cet ouvrage, et que nous avons augmenté de toutes les rectifications consignées dans différentes publications, ainsi que nos propres remarques.

L'aspect de Taïti répond à l'idée favorable qu'on se fait généralement de cette terre tant aimée des anciens navigateurs, qui tour à tour sont venus y puiser comme dans un lieu privilégié, désiré et admiré de tous, les plus agréables impressions. Tous en ont conservé un doux souvenir, et dans toutes les relations de voyages, Taïti occupe une place réservée; elle est le sujet de la prédilection des marins des siècles passés, dans ces mers si peuplées d'îles et de terres riantes.

Ses hautes montagnes apparaissent souvent par un temps clair à plus de trente lieues de distance, mais fréquemment les vapeurs chassées par les vents alisés s'arrêtent sur leurs flancs et dérobent la vue des contours de la terre à mesure qu'on s'en approche. L'île Taïti, formée par deux péninsules réunies par un isthme à peine large d'un mille, se présente, vue du nord-est, comme une terre haute, inclinant vers l'est et l'ouest une croupe arrondie et régulière; ses pentes sont douces, sans déchirures ni escarpements remarquables, tandis qu'au centre le point culminant, assis sur un sol plus découpé, montre un gros morne dentelé. A l'est, la plus méridionale des deux presqu'îles efface dans l'éloignement les accidents de son terrain, et ses montagnes ne montrent à cette distance aucun accident brusque, ni le riche manteau de verdure qui recouvre les terres de Taïti proprement dite. Sur la masse imposante des hautes montagnes de l'intérieur, quelques tâches rougeâtres qui annoncent un sol dénudé, arrêtent d'abord le regard; mais bientôt il se repose avec plaisir sur le rivage où règne, sans interruption, une zone plus ou moins large de terres basses, contenant de belles plaines, des vallons pleins d'ombre, de jolies baies où la population a semé ses demeures couvertes par de larges toits grisâtres. Cette lisière de terrain bien boisé, bien arrosé, s'étend jusqu'à la pointe Vénus, pointe septentrionale de l'île, où l'écume des brisants, jaillissant en vastes nappes, rehausse les beautés du rivage.

Le panorama que l'œil contemple lorsqu'on a doublé la pointe Vénus, est un des plus séduisants qu'on puisse voir; il embrasse une longue étendue de terres accidentées, qui s'étend de Matavaï à la pointe de terre qui commence la baie de Papeïti. Le coup d'œil est délicieux, la baie entière de Matavaï étale ses plages tranquilles, ses ombrages d'orangers et de citronniers, ses cases à demi voilées par des fourrés de goyaviers. Une mer calme et transparente, reflétant en lignes brisées les hautes têtes panachées des cocotiers de la pointe Vénus; le mouvement des pirogues quittant la rive pour accourir au navire; mille détails impossibles à décrire, s'unissent pour donner à cette scène un charme inexprimable. La même pensée d'admiration est venue à tous ceux qui ont contemplé, pour la première fois, le sol fertile et le paysage agreste de Matavaï; tous ont apprécié ces beautés naturelles, au point de désirer d'y passer quelques années de leur vie. Sur le revers opposé du rivage, on aperçoit, sur la pente plus inclinée du sol, des ravins ouvrir de profondes coupures; les montagnes naissent, grandissent, et bientôt le pic culminant *Orohena* (1) haut, d'après M. Dortet de Tessan, de treize cent trente-neuf mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élève en masse imposante, jusqu'à ce que les vapeurs de l'atmosphère le dérobent à la vue. Tout autour, d'étroits vallons, des côtes rapides, des plaines d'une étendue limitée, sont uniformément cou-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 145.

verts d'un manteau d'arbres touffus livrés en grande partie à l'action seule de la nature. L'aspect des rivages de Taïti offre une variété sublime de beautés naturelles : une heureuse combinaison de terre et d'eau, de précipices, de plaines, d'arbres projetant souvent leur feuillage épais sur des eaux limpides, de montagnes éloignées, dessinant leur profil sur un ciel pur, donne au spectateur de délicieuses sensations.

La vue de l'intérieur de l'île revêt un caractère différent, mais non moins émouvant. Les points de vue embrassent quelquefois de grandes distances, mais le plus souvent ils sont circonscrits dans d'étroites limites. Il y a quelque chose qui étonne et qui ravit, lorsqu'on contemple les piles basaltiques, semblables à des tours, qui sont amoncelées dans une confusion harmonieuse, près des sources ou autour du bassin de quelque cours d'eau frais et limpide, coulant silencieux à leur base ou écumant sur les fragments de rochers qui obstruent leur route. Là, de profondes gorges séparent à peine les parois des montagnes s'élevant comme les gradins d'un vaste amphithéâtre jusqu'à la région des nuages. Un demi-jour y remplace l'éclat des rayons solaires. Le silence règne dans des solitudes, où la végétation prend un libre essor, que la main de l'homme ne dirige pas. Il y a tant de choses nouvelles aux yeux de l'étranger, dans le caractère et la forme des fleurs, irrégulières, spontanées, luxuriantes, dans la végétation alimentée par une exubérante fertilité du sol sous le climat générateur des tropiques, qu'on ne saurait en rendre l'effet.

Déjà Cook sur les renseignements qu'il avait recueillis des indigènes, avait désigné les deux presqu'îles de Taïti sous des noms différents. La plus petite et la plus méridionale, dont la forme allongée est semblable à celle d'une poire, sous le nom de *Taïrabou* ou *Taïti-iti* (Petite-Taïti) et la plus septentrionale, dont la configuration est celle d'un cercle, sous celui d'*Opoureonou* ou *Taïti-noui* (Grande-Taïti). Plus tard, Wilson changea la dénomination d'Opoureonou pour celle *Tepirreonou*, qu'il n'appliqua plus à toute la presqu'île, mais seulement à sa partie septentrionale; en même temps qu'il désignait sa partie méridionale sous le nom de *Teddevaruta*. Aujourd'hui tout porte à croire que le nom d'Opoureonou (ou Teobreonou) s'appliquait à une certaine portion de la grande presqu'île, et que la dénomination de *Taïti* était celle qui a toujours été employée par les naturels pour désigner toute son étendue, de même que celle de *Taïrabou* comprenait toute la petite presqu'île.

D'après M. P. Lesson (1), l'île entière se trouve divisée depuis longtemps en quatre provinces, qui sont:

1° *Faa*, à l'ouest.

2° *Aketura*, comprenant deux districts s'étendant de Faa à Teratauta, et qui est située dans les parties sud et sud-ouest de la grande péninsule.

3° *Tererauta*, renfermant quatre districts et qui s'étend d'Ahetura à l'isthme.

4° *Tereratai* ou *Tairapou*, qui embrasse toute la péninsule et qui est subdivisée en quatre districts.

(1) P. Lesson, *Voyage sur la corvette la Coquille*, tome I, p. 257.

Une erreur paraît exister dans cette division, car elle ne comprend que la partie occidentale et méridionale de l'île, à moins toutefois que le nom d'Ahetura ne soit celui d'un point de la côte nord-ou est de l'île, et dans ce cas les divisions indiquées par M. Lesson correspondraient, la première à la partie occidentale, la seconde à la partie sud-ouest et sud de la grande péninsule; la troisième à sa partie septentrionale et orientale, et la quatrième enfin comprendrait la petite péninsule. Cette supposition paraît probable, à défaut de renseignements plus positifs. L'ouvrage du missionnaire Ellis, si précieux à consulter sous d'autres rapports, ne contient aucun détail utile à cet égard; il remarque seulement que, dans la division territoriale, les indigènes paraissent avoir une grande propension pour le nombre huit : presque toutes les îles, quelle que soit leur grandeur, sont divisées en huit districts, et les habitants en autant de *matteinas* ou sous-divisions (1). Telles sont les données assez vagues qu'on peut consulter aujourd'hui pour délimiter la division générale du territoire de Taïti; le nombre des districts est tout aussi incertain, M. Lesson en indique vingt-deux.

Wilson en désigne trente-deux sur sa carte, dix-neuf sur Taïti et treize sur Taïrabou, mais il en mentionne jusqu'à vingt et un sur cette dernière presqu'île dans son récit; la narration du second voyage de

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 369.

Cook porte à quarante-trois les districts de l'île (1); mais si on cherche, sur la carte dressée par ce navigateur pendant son premier voyage, à définir le nombre des districts par celui des noms imposés, d'après les indigènes, à diverses parties de la côte, le travail devient de plus en plus confus. Du reste, une pareille nomenclature n'a rien de fixe; en consultant l'histoire de Taïti, on reconnaît que les districts, apanages des chefs, ont dû varier fréquemment d'étendue dans le cours des années, et c'est plutôt un point de comparaison que nous établissons avec les documents qui nous parviendront plus tard, qu'une base fixe que nous cherchons à déterminer.

Les noms suivants sont ceux indiqués par M. Lesson dans sa nomenclature des districts :

Matavaï.	Tiaope.
Papeïti.	Outoupotu.
Vaha.	Papeote.
Ate-ourou.	Vaïouroua.
Pounaouié.	Taoutira.
Tetaemo.	Tioneouri.
Papera.	Avaïta.
Papeouriri.	Perouaï.
Papeïri.	Maïna.
Papeourou.	Meïti.
Mataoua.	Papeno.

Le même auteur cite les noms suivants des soixante-onze villages compris dans les districts, sans les garantir tous, en commençant par Matavaï et

(1) Cook, *Deuxième voyage*, tome II, page 367. Paris, 1778.

en contournant les deux presqu'îles par l'est, le sud et l'ouest :

Matavaï	Outoumoina.
Mahono.	Terourouaa.
Ornara.	Varoa.
Fanpo.	Toupari.
Papenoo.	Papeourou.
Totaboué.	Tomaotaï.
Nouaï.	Paparoa.
Aroumaï.	Talavao.
Eouaou.	Oobou.
Apoupini.	Papeari.
Nononou.	Paperouriri.
Matira.	Maripeaï.
Mahena.	Atimounou.
Etiaa.	*Papara.*
Papeaaou.	Malaa.
Avaïti.	Avaaina.
Tioro.	Paroa.
Tenoa-ouri.	Aoua.
Tatoutira.	Pounaou-eya.
Paouma.	Tatiparé.
Tonepoto.	Atoumaroo.
Apouaa.	Fanaouo.
Aïoniva.	*Faaa.*
Atomoane.	*Papeiti.*
Temouou.	Fare-oute,
Faraou.	Tapea-odou. (Pointe de Taoni.)
Outouara.	Taoni.
Teorua.	Araïdi.
Areouna,	Oudou aïaïli.
Toneare.	Apo-oura.
Falaouoo.	*Pari.*
Pouanaoua.	*Papaoa.*
Maouero.	Oroua.
Terouoummé.	Aroué.
Teapea.	Tara. (Pointe dite de l'arbre de Cook).
Tepaoumou.	

Voici maintenant, d'après Wilson, les noms des

districts de la grande péninsule, auxquels nous avons essayé de donner les sons exprimés par l'orthographe anglaise; leur ordre est le même que celui de la nomenclature des villages qui précède, c'est-à-dire qu'il commence à Matavaï et fait le tour de Taïti proprement dite, en passant par l'est et le sud.

Matavaï Waïroupo. Wapaïno. Waroumi. Hiwoh. Hababounia. Honouwaïa. Nanou-nanou Otaïare. Waaheina.	Compris entre la pointe Vénus, limite orientale de la baie Matavaï et la pointe nord-est de Taïti.
Hidia.	Comprenant toute la face orientale de Taïti, jusqu'à l'isthme.
Waïiri. Waïridi. Atimoni.	S'étendant sur la partie méridionale de l'île, de la pointe la plus sud à l'isthme.
Papara. Ahaheina.	de la pointe sud-ouest à la pointe sud.
Attahourou.	sur la partie occidentale.
Tettaha. Opare.	situés sur la côte nord-ouest de Taïti.

Nous joindrons aux noms des districts de Taïrabou, indiqués sur la carte de Wilson, ceux mentionnés dans sa narration, qui n'y sont pas portés, en ayant soin de désigner par des lettres italiques ces derniers. Ce sont :

Tirrawoou.	district inhabité qui comprend l'isthme qui joint les deux péninsules.
Owaheite. Ahnoui. Ahoui.	situés sur la partie septentrionale de l'île.
Owahaï. — Portion du district suivant.	situé sur la partie nord-est de l'île.

Attaroa.
Haou-boua.
Atti-toutou.
Orrahayrou.
Toutera.
Erimiou.
Bobeouroua.
Waïoté.
Popouta.
Tiroou-oua.
Tahapia.

— s'étendant sur la côte orientale de Taïrabou depuis la pointe nord-est jusqu'à la pointe sud-est.

Oho-tabou ou Otoubou
Wai-youtia ou Waïouia.
Mataweï.
Waïourou.
Toa-outou ou Toa-houtoui.

— compris entre la pointe sud-est et l'isthme, sur la face méridionale et occidentale de la presqu'île.

Nous suivrons dans la description des districts l'ordre suivi dans la nomenclature, en ayant soin toutefois, de résumer dans chaque lieu tous les renseignements intéressants recueillis de nos jours.

TAÏTI-NOUI.

Districts de Matavaï.

Les limites du district de *Matavaï* sont, à l'ouest, le morne *Taharaï* ou *Taraa* (one-tree hill de Wallis), et, à l'est, la pointe *Tapahaï* ou *Tapaï*. Le contour de ses rives mesure environ trois milles et demi de longueur. Une belle vallée, à laquelle on donne une longueur de sept milles, vient s'épanouir dans ce district, et se termine à la pointe Vénus, extrémité septentrionale de l'île, formée par un terrain plat, couvert de cocotiers magnifiques. La rivière *Haaounou* (1), après avoir suivi la douce pente de

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 471.

la vallée, vient sillonner le sol de la pointe Vénus de ses courbes capricieuses, et va mêler son onde à l'écume soulevée par les récifs à peu de distance de son embouchure. Le cours de la rivière offre des sites charmants. Le lieu de l'aiguade est surtout un endroit délicieux; à quelques pas du rivage de la baie, la rivière fait un coude avant de poursuivre sa route vers la mer, et sur ce point elle forme un grand bassin; son cours uni comme un glace semble quitter à regret les touffes vertes qui se mirent sur ses bords. Dans certains endroits, l'ombre dure toute la journée à l'abri du feuillage de grands arbres aux rameaux inclinés, tandis que plus loin les rayons brûlants du soleil inondent de lumière les parties découvertes du paysage environnant et ajoutent les plus admirables contrastes aux effets de cette scène magique. Cependant, le Haaounou ne conserve pas toujours cette apparence calme. Cette rivière, dit M. Moerenhout (1), la plus considérable de l'île, dans les mauvais temps qui inondent les montagnes de pluies extraordinaires, change de lit, se répand dans la plaine, et plus d'une fois les indigènes surpris dans le vallon ont été entraînés par les eaux.

C'est dans ce district que la plupart des navigateurs depuis Wallis jusqu'à nous, ont conduit leur navires; c'est sur ce point que les premières entrevues des Européens avec les indigènes ont eu lieu,

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 300.

et, comme il arrive presque toujours dans les premiers contacts des hommes civilisés avec les sauvages, c'est là aussi qu'eurent lieu les premières collisions entre les indigènes et leurs visiteurs, et que tombèrent les premières victimes des armes à feu. Plus tard, ce fut aussi le siége du premier établissement des missionnaires anglais dans ces îles.

Lorsqu'on descend sur le rivage l'enchantement ne cesse pas; on entre aussitôt sous des berceaux d'arbres, on s'enfonce dans des sentiers bien tracés, et dont les sinuosités sont bordées de la plus riche végétation. D'immenses cocotiers, de grands arbres à pain sont épars au milieu d'arbustes verdoyants. Partout les goyaviers se pressent en touffes serrées, se répandent de proche en proche, envahissent et se disputent la moindre parcelle de terre. De magnifiques orangers, des citronniers aussi beaux, montrent à chaque pas de fortes branches surchargées de fruits dorés, ressortant sur la teinte foncée des feuilles, et remplissent l'air d'odorantes émanations. C'est là une terre riche de beautés naturelles, un sol plein de merveilles, et l'on conçoit dès l'abord, l'enthousiasme éprouvé par les marins abordant sur de semblables rivages, après les longues privations de la mer. Il est impossible de rester indifférent à de pareilles scènes.

Les cases des naturels, fragiles édifices en roseaux, sont disséminées dans la plaine sous des touffes d'arbres qui les dissimulent au regard. Les plus belles sont répandues au delà de la rivière qui

coule parallèlement au rivage; sur les bords de la mer elles sont plus rares et plus petites. La construction de ces demeures est supérieure à celle des mêmes édifices dans les archipels Nouka-Hiva et Manga-Reva, soit que les Taïtiens aient été de tout temps plus habiles que leurs voisins, soit qu'on leur ait appris à mieux les édifier. Ces habitations n'ont cependant pas la forme de celles décrites par le missionnaire Ellis, dans les autres archipels de la Société. Leur forme est celle d'un grand ovale percé par deux ouvertures qui servent de portes. Des parois de simples roseaux liés entre eux, sont appuyées et attachées à des piliers équarris à la hache, qui soutiennent un toit en forme de claie et recouvert par une épaisse couche de feuilles sèches de pandanus, imperméables à l'eau. Les murailles à jour laissent circuler l'air dans toute la case, et empêchent le soleil et un jour trop vif de pénétrer dans l'intérieur. L'édifice quoique léger, abrite parfaitement ses habitants, et conserve une fraîcheur constante, fort agréable dans un climat aussi chaud. Quatre poteaux et des traverses de roseaux à deux pieds du sol, constituent des lits sur lesquels sont disposés des nattes et des oreillers de tissus analogues, bourrés avec des filaments de la noix de coco; tout autour des parois sont suspendus divers objets ou ustensiles de ménage. Des chapeaux de paille Européens, objet de grand luxe pour les femmes, sont placés au-dessus du lit; des fusils, des haches, des couteaux, des mortiers en bois, des vases de différentes grandeurs complètent l'ameuble-

ment. Toute les cases sont entourées d'une palissade d'un mètre de hauteur environ, formée par des troncs d'arbres de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre, enfoncés en terre. A l'entrée, cette barrière est plus basse et elle est précédée par un pieu qui constitue une marche isolée pour aider à franchir l'obstacle. Ces barrières qui ne peuveut servir qu'à empêcher l'introduction des bestiaux, semblent être un reste des anciennes coutumes des habitants maintenues par l'habitude.

Les deux seuls édifices de construction européenne qu'on remarque à Matavaï, sont le temple et la maison du missionnaire anglais. Il faut passer la rivière pour les visiter; un pont de bois y conduit, mais il atteste la violence des crues du Haaounou, car il est régulièrement emporté toutes les années. Le temple est de forme ovale, et blanchi à la chaux; il contient une soixantaine de bancs en bois qui entourent une chaire simple, adossée à une des nombreuses fenêtres pratiquées dans les murs. Des lames de bois mobiles garnissent ces ouvertures et empêchent le soleil de pénétrer dans l'édifice, tout en facilitant la libre circulation de l'air. La maison de la mission, habité par M. Wilson, le doyen des missionnaires de l'île, dont l'arrivée date de 1797, est simple et bâtie avec soin. Ses murs sont crépis à la chaux extérieurement, à l'intérieur elle est divisée par des cloisons dépourvues de plafond. L'industrie des ouvriers n'a pas su aller plus loin. Les chambres séparées par des cloi-

sons de deux mètres de hauteur environ se trouvent placées immédiatement sous le vide formé par le toit beaucoup plus élevé.

La vallée de Matavaï se rétrécit graduellement à mesure qu'elle remonte dans l'intérieur et se termine à la fameuse cascade nommée *Piha*; autrefois elle était habitée jusqu'aux extrémités les plus reculées; aujourd'hui elle paraît déserte. A trois milles de la mer, dit d'Urville (1), la vallée se resserre, les flancs de la montagne se rapprochent; tapissés jusque-là de bruyères, ils se hérissent d'arbres touffus, le long de leurs versants les plus abruptes. La base du roc offre un trachyte poreux et très-noir. Çà et là l'eau suinte à travers le roc, serpente en filets où tombe en cascade. Dans ces vallons que le jour éclaire à peine quatre heures par jour, la fraîcheur est constante et délicieuse. Plus loin, le sol commence à monter sur un plan plus rapide. A chaque minute il faut traverser le lit du torrent pour retrouver la seule berge qu'il laisse praticable le long de ses parois basaltiques. On arrive enfin à un endroit où le torrent encaissé entre deux rochers se précipite de soixante à quatre-vingts pieds de hauteur verticale. Comme son volume n'est pas alors bien considérable, une partie de l'eau fouettée par le vent s'éparpille en pluie fine; le reste serpente en écumant le long des rigoles creusées dans le roc. Plus loin l'aspect du lieu est plus imposant

(1) *Voyage pittoresque*, etc., tome I, page 531.

encore. La rive gauche du torrent s'élargit et offre du terrain à un vaste bocage, tandis qu'à droite la muraille verticale se dresse à cent pieds de hauteur en formant des prismes basaltiques. Tous ces prismes qui ont de quatre à six pouces de diamètre affectent une direction exactement perpendiculaire, excepté dans leur partie inférieure, à dix ou douze pieds de hauteur; alors ils se dévient sous un angle de 45° environ en dehors du plan général. Sur la partie extérieure une nappe d'eau divisée dès le sommet, tombe en rosée dans le torrent; au delà, une colonne d'eau volumineuse se précipite avec fracas d'une élévation immense, et le bruit de sa chute est tel qu'il domine et annule la voix humaine la plus sonore. Cette cascade est nommée *Piha* par les naturels. Au-dessus, la vallée se resserre au point qu'il faut marcher dans le lit même du torrent, parfois avec de l'eau jusqu'aux aisselles; à peu de distance se trouve un barrage de rochers d'où l'eau s'échappe en bouillonnant. En forçant cet obstacle peut-être encore trouverait-on l'accès d'un des pitons de l'île.

Pour compléter la description de ces lieux que nous n'avons pas visités nous-mêmes, nous emprunterons les détails suivants au journal de notre infortuné compagnon Lafarge (1). Il indique sous le nom de *Deïneha* la vallée parcourue par la rivière

(1) D'Urville, *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, tome 4, page 322.

Cuatavere, qui, sans aucun doute, est la même que le Haaounou. Après avoir suivi les bords de la mer, M. Lafarge et ses compagnons s'enfoncèrent dans un bois, à travers un sentier régulier, traversant le plus souvent des massifs de goyaviers, arbre le plus commun de l'île, quoique de récente introduction. Partout on le trouve en bois fourrés ; peu élevé (cinq à six mètres), il forme des taillis souvent impénétrables, entremêlés d'arbres à pain, de *vihi* (spondias clytheræa) et de cocotiers. Ce sentier conduit à la rivière, et, dès ce moment, ces messieurs la suivirent en marchant, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, et quelquefois même dans son lit. Cette route était charmante, elle serpentait à travers des touffes d'arbres, dont les branches et les racines entrelacées formaient des voûtes et des barrières impénétrables au grand jour. L'arbre appelé par les naturels *pourao* (hibiscus tiliaceus) les obligeait souvent à ramper sous le feuillage de ses branches semblables à des racines entrelacées. Bientôt hors de la vue des habitations, ils entrèrent dans une belle vallée dominée de tous côtés par de grandes montagnes entièrement couvertes par une végétation qui les rend presque inaccessibles. Cette vallée est appelée par les Taïtiens *Deïneha;* elle est parcourue par la rivière *Cuatavere,* qui descend des montagnes entourant le pied de l'*Oreana.* A mesure qu'ils avançaient dans cette voie, la vallée se rétrécissait ; les montagnes semblaient grandir devant eux. De temps en temps, sur les penchants escarpés, du milieu des

bois, s'élançait la touffe panachée d'un petit palmier balancé par la brise, ou les longues feuilles du bananier; de belles fougères croissaient au milieu des tufs et des basaltes, mais nulle part le rocher ne se montrait à nu, si ce n'est dans le lit de la rivière encombré de cailloux roulés, provenant des montagnes. Une fraîcheur délicieuse régnait dans ce lieu; les hautes montagnes cachaient le soleil encore peu élevé au-dessus de l'horizon. De fort jolis oiseaux, peu farouches, voltigeaient çà et là, et un peu plus loin dans la vallée passaient des volées de phaétons qui viennent nicher sur les sommets déserts des montagnes. Sur ce point, au milieu même de la rivière, sur un emplacement formé par de gros cailloux volcaniques et des troncs d'arbres, nos voyageurs firent une halte, pendant que leurs guides pourvoyaient à leur déjeuner en pêchant dans la rivière une grande écrevisse et un assez gros poisson.

A partir de ce point, le chemin passait à chaque instant d'un bord de la rivière à l'autre; elle était peu profonde, l'eau ne montait guère qu'à mi-cuisse, et encore ces endroits étaient-ils rares. La vallée allait toujours en se rétrécissant : les montagnes, dit M. Lafarge, étaient sur nos têtes, c'est le mot; de grandes murailles s'élevaient de temps en temps d'un côté ou de l'autre, tapissées de mousses et de gigantesques fougères; la scène devenait magnifique. Entre les fentes des montagnes, on apercevait le superbe pic de l'*Oreana* avec ses deux pitons. Toute cette gorge était couverte de grands bois si fourrés,

que jamais on ne voyait un bout de rocher; sur les parties les plus à pic, la végétation avait la même vigueur. Cependant le nombre des cocotiers diminuait de plus en plus, et enfin ils cessèrent de se montrer. Des ananas sauvages, une espèce de poivrier à larges feuilles ayant à la fois l'odeur du poivre et du gingembre, se voyaient fréquemment; les arbres les plus nombreux étaient les *pourao* et les *vihi*. Ces derniers étaient en général des arbres gigantesques, dont le tronc et les branches étaient enlacés dans les replis d'immenses lianes.

Quelques petites cascades s'épanchant au-dessus de rochers et de grands massifs perpendiculaires, couverts d'une mousse allongée dont l'aspect indiquait que dans les temps de pluie, il devait y avoir de grandes nappes d'eau, venaient porter leurs eaux tributaires à la rivière qu'il fallait traverser à chaque pas ou marcher dans son lit. Mais la beauté de la vue compensait amplement les fatigues de l'excursion dans cette belle vallée. Les sites qui variaient à chaque instant arrachaient des exclamations de plaisir et de surprise.

Plus de trois heures après avoir quitté le rivage de la mer, ces messieurs arrivèrent au *Piha*, mais ils furent étonnés de ne rien trouver de bien remarquable à ce site. En route, ils en avaient vu de plus jolis; le Piha était tout simplement une grande chaussée de prismes basaltiques s'élevant d'une centaine de pieds. Sur la gauche, on voyait une cascade tombant du sommet et arrivant en poussière après

avoir sauté de rocher en rocher ou filtré à travers les mousses et les branches. Un peu plus loin, de l'autre côté de la chaussée, c'est-à-dire à droite, une autre cascade à peu près semblable pour le volume à la première, précipitait ses eaux à travers les arbres qui la cachaient en partie. La rivière qui battait le pied de la chaussée en avait détaché plusieurs fragments, ce qui donnait à ces prismes placés les uns sur les autres, l'apparence de tuyaux d'orgue. La rivière continuait à remonter la vallée, mais il n'y avait plus de sentier praticable. Dans cet endroit, la vallée n'avait pas plus de vingt pas de largeur. La paroi basaltique la surplombe, et il s'en détachait des blocs minés sans doute par l'infiltration des eaux; ils éclataient dans leur chute avec un bruit semblable à un coup de fusil. Ces chutes paraissent fréquentes; car les guides avaient prévenu M. Lafarge du danger qu'il y avait à rester sur ce point; plusieurs blocs en effet se détachèrent encore pendant qu'il s'y trouvait, et les échantillons pris au pied même de la cascade qui inondait le vallon d'une pluie fine comme un brouillard, étaient remplis de petites cristallisations de matière volcanique ressemblant à la résine. Le soleil parvenu au méridien rendit le retour moins agréable que l'ascension. Il pénétrait de ses rayons une grande partie de la vallée, et la chaleur se joignait à la fatigue pour faire désirer d'arriver le plus tôt possible à Matavaï, point de départ.

Une route assez large traverse Matavaï et conduit

au sommet du morne Taharaï (ou cap de l'Arbre) entre des haies de citronniers et de goyaviers. Ce chemin, dû au travail forcé des indigènes condamnés pour divers délits, est, dans certains espaces, des plus agréables; du haut du morne, le coup d'œil est charmant. On embrasse la baie entière de Matavaï de l'endroit même où *Amo*, le chef déchu des Taïtiens du siècle passé, apercevant pour la première fois les navires de Wallis, conçut le projet de s'en emparer, et où il fut si cruellement effrayé par le passage des boulets. En face on voit la pointe Vénus et ses hauts cocotiers, témoins du passage de Cook qui dressa son observatoire à leurs pieds; les navires immobiles sur une mer calme et presque transparente, les naturels groupés sur le rivage, les maisons mystérieusement cachées derrière des rideaux d'arbres, et dans l'intérieur, les accidents d'un sol ouvrant des gorges profondes s'aplanissant à leur entrée, s'élevant à leur extrémité rétrécie, jusqu'à ce qu'enfin elles se perdent dans la masse imposante de la montagne centrale, dont le pic défendu par une ceinture de broussailles infranchissables, est encore vierge des pas de l'homme; tous ces objets, toutes ces perspectives, donnent à la vue générale de la baie un aspect enchanteur, un charme inexprimable.

Le mouillage de Matavaï a un peu plus d'un mille dans sa plus grande largeur de la pointe Vénus au cap Taharaï ou de l'Arbre. Couvert au nord par la pointe Vénus et les récifs qui la bordent, à l'est et au sud par de hautes terres, il est bien abrité des

vents alisés du sud-est qui règnent pendant la majeure partie de l'année, mais il reste ouvert aux vents d'ouest, qui, à certaines époques, soufflent avec une grande violence, et soulèvent une forte houle. Plusieurs navires ont risqué de périr dans ces mauvais temps, et *le Norfolk*, navire de guerre anglais attaché à la colonie des Nouvelles-Galles du Sud, y fut jeté à la côte le 20 mars 1802 (1). Le 19 février 1833, un bâtiment russe, *le Crolky*, capitaine Haguemeister, faillit aussi se perdre malgré de bonnes ancres (2). Ces tempêtes, parfois très-violentes, s'annoncent cependant un peu à l'avance par des signes atmosphériques. Dans le cas du navire *Crolky*, il se trouvait en relâche dans la mauvaise saison; déjà, le 16 février, le temps était mauvais; le 19, le vent augmenta de violence, et les deux jours suivants, il avait une telle force et la mer était si haute, que toute communication entre Matavaï et Papeïti était interceptée même par terre, car la pluie tombait à torrents, et les rivières n'étaient plus guéables; heureusement le vent se tint au nord. S'il eût passé au nord-ouest, rien n'aurait pu sauver *le Crolky* malgré les quatre ancres qu'il avait dehors. La direction du vent lui permit de se maintenir, mais sa position était critique. Les courants causés par les eaux des rivières et par celles de la mer, qui roulaient en grandes masses de toutes

(1) Turnbull, *A Voyage round the world*, page 130.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 297.

parts sur le récif, et se précipitaient avec impétuosité par la passe vers l'Océan, l'avaient jeté de côté malgré le secours de ses ancres, et il prêtait le flanc aux vagues dont plusieurs s'y brisaient comme sur un rocher. On ne saurait trop s'étonner, ajoute M. Moerenhout, que les navires s'obstinent à fréquenter ce port, quand on en trouve à proximité un autre si beau, offrant assez de fond et d'espace pour des navires de toutes les dimensions. Matavaï n'est pas un port, mais une rade. Six mois de l'année, depuis novembre jusqu'en mai, un bâtiment peut y être surpris par des tempêtes qui, dans le cas où elles viennent de l'ouest, soulèvent une telle mer, qu'il ne pourrait y résister. Le fond de sable est de bonne tenue, et à une encâblure du rivage, on trouve déjà cinq à six brasses d'eau. Un danger, connu sous le nom de banc du Dauphin, du nom du navire de Wallis, qui le premier échoua sur son acorre, gît dans le nord-ouest du mouillage; il est séparé de la chaîne des récifs de la pointe Vénus par un canal étroit, mais praticable, qui fut suivi par les corvettes *l'Artrolabe* et *la Zélée*. Lorsqu'on veut gagner le mouillage en passant en dehors, c'est-à-dire à l'ouest de ce banc, il faut, étant au large du récif, gouverner à l'ouest jusqu'à ce qu'on relève le cap de l'Arbre au sud du Monde. On laisse alors le banc du Dauphin dans l'est.

District le Waïroupo ou Waïripoo.

Le cap Tapahey ou Tapaï sépare à l'ouest le district de *Waïroupo* de celui de Matavaï; ce promontoire, dont les pieds sont baignés par la mer, est cepen-

dant inclus dans les limites de Mataval; en 1797 une grande pierre placée sur sa partie orientale indiquait le point précis de la ligne de séparation. A la base du Tapahey, dans l'ouest, se trouvait du temps de Wallis une portion de terre désignée sous le nom de *Teahonou* et qui appartenait à un membre de la famille régnante; une case très-propre y était érigée sur une plate-forme de gravier bien aplanie et bien douce; un bouquet de cocotiers ornait sa façade, et auprès d'elle un ruisseau d'eau fraîche murmurait sur un lit de cailloux. La zone de terrain plat sur ce point ne dépassait pas cent mètres de largeur, avant d'atteindre le mont Tapahey.

Le district de Waïroupo s'étend la longueur d'un mille environ sur une plage droite, et la largeur moyenne de la partie plane de son terrain est d'environ deux cents mètres. Autrefois il faisait partie du district suivant, mais il en avait été détaché peu de temps avant le passage de Wilson, pour apanager la veuve d'un chef; ce district possède aussi une petite vallée de peu d'étendue.

Le mont de *Roou-roua-apare*, qui barre le passage d'un district à l'autre, divise Waïroupo de *Wapaïano*. On peut le contourner par mer en ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, et après l'avoir dépassé on se trouve sur les bords d'une petite baie formée par une légère inflexion de la côte, ayant à peu près un quart de mille de largeur. On atteint alors une belle portion de terrain plat qui peut avoir trois cents mètres de largeur sur un mille et demi de longueur de

District de Wapaïano.

côte. L'extrémité orientale de ce district n'a pas une largeur de plus de deux cents mètres; sur ce point les montagnes étendent leurs ramifications jusqu'auprès du rivage et le chemin est semé de rochers aigus et très-escarpés. Ce district possède une jolie vallée qui s'ouvre à un mille environ dans l'est du mont *Roou-roua-apare;* elle abonde en arbres à pain mais elle paraît inhabitée; elle est remarquable en ce que c'est la seule vallée qui offre un accès à travers l'île entière; de là on peut aisément traverser Taïti dans un de ses plus grands diamètres, et arriver dans le district de Papara, un peu à l'ouest du grand Maraï, dont nous parlerons plus loin.

Le cours d'eau qui traverse le district de Wapaïano est un joli ruisseau ayant un mètre de profondeur près du rivage; un peu plus loin la route devient très-mauvaise. Il faut marcher sur les pierres détachées des falaises rocailleuses qui se projettent à une grande élévation. Un passage très-dangereux est celui nommé *Oratataha.* Il faut grimper pendant la moitié du chemin et passer par un sentier étroit où on trouve à peine la place pour poser le pied, sur un rocher haut de cinquante mètres, presque perpendiculaire à la mer qui brise avec fureur à sa base. Dans cet endroit, Pomaré, la souche des chefs actuels de Taïti, fut pris de vertige un jour et se laissa choir, dit-on; mais se sentant tomber, il prit bravement son élan et ne se fit que peu de mal. Cet accident est devenu plus tard, dans l'esprit de ses partisans, le signe certain de son élévation future. Un rocher presque à

pic termine le district de Wapaïano à la pointe *Waraouha.*

Entre cette pointe et la suivante *Wihouna*, se trouve le petit district de *Waroumi*, qui n'a pas plus de cinquante mètres de lisière de terrains bas au bord de la mer, sur une longueur de trois quarts de mille; une petite vallée agrandit son territoire dans l'intérieur, mais elle est bientôt barrée par les déclivités d'un sol montueux. District de Waroumi.

La distance d'un demi-mille, qui sépare la pointe *Waïhouna* de celle nommée *Ourariva*, contient le petit district d'*Hiwoh*, semblable au précédent sous tous les rapports. District de Hiwoh.

Le district d'*Hàbabouina*, encadré entre deux ruisseaux, est de la même grandeur que les précédents. Sa plage mesure à peine un demi-mille de longueur. Il se termine au cap *Oteteaouno.* District de Hababouina.

Le district suivant, *Honouwaïa*, est encore plus petit; il n'atteint pas un demi-mille de longueur. Ce district et celui d'*Hababouina* sont assis sur une même plage de sable, affectant une courbure dans l'intérieur. Ils sont pourvus tous deux de ruisseaux qui charrient une eau excellente, mais qui ne paraissent pas exercer une grande action sur la fertilité du sol. Dans les deux districts, le terrain plat sur lequel les habitations sont construites, forme en quelque sorte un triangle dont le sommet prend naissance dans une vallée étroite, encaissée de chaque côté par des montagnes escarpées, mais couvertes de végétation et se dirigeant vers le sud-est. L'aspect de ces vallées est District de Honouwaïa.

singulièrement agreste et romantique; leurs sites offrent un mélange de bois et d'accidents de terrain qui arrêtent le regard et fixent l'attention. Autrefois, la famille Pomaré avait dans ce district un lieu de résidence en face duquel on voyait un rocher un peu au large, auquel étaient attachées des idées religieuses. Nul autre que le chef de l'île n'aurait osé y poser le pied : il était sacré.

District de Nanou-nanou.

Il faut franchir le versant de la pointe *Waraoureya* pour atteindre le district de *Nanou-nanou*, semblable au précédent pour l'apparence, la population et la grandeur : la plus grande étendue de sa côte est d'environ trois quarts de mille. Le cap *Piipi-pii*, qui termine ce district à l'est, peut être contourné sur le rivage; mais il faut marcher sur des roches aiguës et tranchantes, formées par une sorte de basalte. Un peu plus loin, la pente des monts s'incline en talus uni vers la mer. Cet espace est couvert d'arbres à pain et de cocotiers, mais dépourvu d'habitants.

District d'Otaïare.

Le district de *Otaïare* commence aussitôt après le cap Piipi-pii, sa longueur dépasse un mille, et le terrain plat du rivage a environ cent mètres de largeur, mais il se rétrécit à chaque extrémité du district. Le rivage est bordé de rochers plats, et la côte est très-découpée. Dans ce district, Wilson vit en 1797 la plus grande pirogue qu'il eût encore vue à Taïti : elle avait cinquante-huit pieds anglais de longueur, son arrière était relevé de douze pieds, mais au centre elle n'avait pas plus de trois pieds d'élévation au-dessus du niveau de l'eau.

La colline *Antabou* ou *Ouanapou*, qui termine ce district, est le point de cette côte d'où l'on obtient le premier coup d'œil de la presquîle de Taïrabou, à une distance de douze ou treize milles.

District de Waaheina.

Le district de *Waaheina* termine la série des petites divisions de la face nord-est de Taïti. Il était plus peuplé que ceux qui le précèdent, lorsque Wilson le parcourut. Le terrain plat a environ un quart de mille de largeur, sur une longueur à peu près égale; adossé à de hautes montagnes, il possède deux vallons d'où descendent deux ruisseaux qui s'unissent près de la mer, où leur courant devient profond et rapide. Près de leur jonction, on ne traverse leur lit commun qu'en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, de sorte que, dans les mauvais temps, le passage doit être impraticable. La côte subit une incurvation dans toute l'étendue du district, qui est bordé d'un rivage de sable mélangé de corail noir, sur lequel la mer déferle avec force.

District de Hidia.

La pointe *Bouti-aouno* livre l'accès du district de *Hidia*, qui s'étend jusqu'à l'isthme. A un mille au large de cette pointe, se trouvent deux îlots; le plus septentrional porte le nom de *Bourou*, et le plus méridional, celui de *Ware-ara-rou*. Une chaîne de récifs défendent l'approche du rivage, qui depuis la pointe *Bouti-aouno*, se dirige directement au sud. La partie septentrionale du district, plus couverte d'herbes et de buissons que les terres déjà décrites des districts précédents, offre des emplacements d'une étendue considérable, recouverts seulement par de

hautes herbes très-touffues, qui ne laissent un libre passage qu'au bord de la mer. Dans cette partie, les habitations, au temps de Wilson, étaient très-disséminées et la population très-faible. Mais à trois milles environ de la pointe *Bouti-aouno*, près de la case du chef du district, on voyait des traces de culture qui donnaient au sol l'aspect des jardins européens; les plantations d'*ava* étaient surtout bien divisées, et soigneusement entourées d'un enclos de roseaux. La maison du chef, longue de plus de cent pieds, était placée entre ces jardins et la mer.

A partir de ce point, la côte devient irrégulière, la lisière du rivage se retrécit; les arbres sont plus rares; c'est à peine si on aperçoit de temps en temps la cime d'un cocotier. Un rocher nommé *Para-tou-tia*, barre cette route et rend le passage dangereux. Sur les bords de la mer le chemin est des plus étroits et la vue des précipices terrifiante; sur la côte opposée, on aperçoit l'ouverture d'une vallée encaissée entre de hautes montagnes, et s'épanouissant sur un terrain bien nivelé, ayant une centaine de mètres de longueur. Une rivière large et profonde, qu'on peut traverser à gué, l'arrose et la fertilise. Deux routes s'offrent au voyageur, lorsqu'il a accompli l'ascension d'un mont escarpé d'où on embrasse une belle vue. La première s'écarte beaucoup du rivage, mais elle est plus sûre que la seconde qui conduit à un mauvais pas, où il n'y a presque point de place pour poser le pied. Là, le capitaine Wilson, effrayé à la vue des précipices, songea à

retourner sur ses pas, et il ne les franchit qu'à l'aide des insulaires, ses guides.

A un petit mille de l'isthme, on trouve une montagne flanquée de chaque côté par une profonde vallée, et depuis le sommet des monts culminants jusqu'à la mer, les terrains en pente présentent une abondance merveilleuse de fruits à pain, de cocotiers, de bananiers et de diverses autres productions. Cette culture, fixée dans les hautes terres, attira l'attention de Wilson, qui demanda pourquoi elle n'était pas aussi développée dans les terrains plats plus favorables à sa croissance; son guide lui répondit que les déprédations des chefs en étaient l'unique cause, et que les habitants, pour enlever les produits du sol à leur rapacité, préféraient se donner la peine de grimper sur les hauteurs où leurs provisions étaient à l'abri de la spoliation des bandes joyeuses des *Arreoys*, société parasite et nomade, vivant aux dépens des indigènes qui recevaient leurs visites. Du haut de cette montagne, on aperçoit distinctement les récifs qui gisent irrégulièrement épars sur la côte; quelques-uns à une grande distance du rivage, et d'autres très-rapprochés. Plusieurs coupures les divisent, et fort probablement elles doivent offrir des lieux d'ancrage en dedans de la ceinture des brisants, mais le fond, selon toutes les apparences, doit y être de roche.

Le district de Hidia, depuis la pointe Bouti-aouno jusqu'à la montagne voisine de l'isthme dont il vient d'être parlé, ne parut à Wilson qu'une terre dépeu-

plée, remplie d'épais fourrés, de hautes herbes et d'arbres inutiles, même sur les points où le sol pouvait, avec un peu de soin, devenir le terroir le plus fertile et le plus riche. Nulle part la zone riveraine de terrain plat ne lui parut excéder une largeur de deux cents mètres. Sur les points de la route où il était nécessaire de quitter le rivage, la marche devenait difficile à cause des broussailles, des marais et des nombreux ruisseaux qui les forment. Dans d'autres endroits, les montagnes projettent leurs escarpements vers la mer et forment des précipices dangereux. La portion du district la plus peuplée, la plus riche en arbres fruitiers, se trouvait auprès de l'isthme.

Mouillage de Bougainville.

Le mouillage où Bougainville conduisit la frégate *la Boudeuse* et la flûte *l'Étoile*, se trouve situé à l'extrémité nord du district de Hidia. Il y pénétra par une coupure dans le récif, large de deux encâblures au plus, dans laquelle il y avait de trente à trente-cinq brasses d'eau; la rade était assez vaste et le fond y variait depuis neuf jusqu'à trente brasses. Elle était bornée au sud par un récif qui, partant de terre, allait se joindre à celui qui bordait la côte. Le fond était de sable, et sur le récif du nord il y avait trois îlots. Après avoir rangé la pointe du récif de tribord en entrant, il mouilla sa première ancre par trente-quatre brasses fond de sable gris, coquillages et graviers, et étendit une ancre à jet dans le nord-ouest pour s'affourcher. Le tableau tracé par Bougainville de l'aspect du district est bien plus flatteur

que le récit de Wilson. « Je me croyais, disait-il, » transporté dans le jardin d'Éden, nous parcou- » rions une plaine de gazon couverte de beaux » arbres fruitiers, et coupée de petites rivières qui » entretiennent une fraîcheur délicieuse, sans au- » cun des inconvénients qu'entraîne l'humidité. Un » peuple nombreux y jouit des trésors que la nature » verse à pleines mains sur lui. Nous trouvions des » troupes d'hommes et de femmes assises à l'ombre » des vergers ; tous nous saluaient avec amitié, par- » tout nous voyions régner l'hospitalité, le repos, » une douce joie, et toutes les apparences du bon- » heur (1). »

Dans ce mouillage Bougainville faillit perdre ses navires dans un grain qui les fit chasser sur les brisans. Il réussit à s'éloigner par une nouvelle passe située au nord de la première et plus belle, mais il perdit quatre ancres dont les câbles avaient été coupés par les coraux.

District de Waïiri.

Situé sur la partie méridionale de Taïti, le district de *Waïiri* est le premier qu'on rencontre après avoir dépassé l'isthme. Le sol y est des meilleurs et la terre basse présente différentes largeurs aux bords de la mer; elles varient de vingt à cent mètres, et atteignent même dans quelques endroits un demi-mille. Des montagnes, d'une hauteur modérée, forment des vallées limitées dans leur étendue; mais derrière les sommets du premier plan on aperçoit des cîmes éle-

(1) Bougainville, *Voyage autour du monde*, pages 189 et 198.

vées et escarpées, couvertes d'arbres jusqu'au point culminant.

District de Waïridi.

Le mont *Rouamo* sépare le district de *Waïridi* du précédent. La côte rentre en dedans de cette limite, pour se projeter de nouveau vers la mer à quelque distance de ce point. Deux coupures dans les récifs sont indiquées sur la carte de Wilson, en face des deux cours d'eau les plus considérables du district. Ces deux entrées donnent accès, suivant M. Moerenhout, dans la baie de *Maïrepehe*, la plus spacieuse de l'île. L'une d'elles est très-large et d'un abord très-facile. En plusieurs endroits les bâtiments trouvent de cinq à dix brasses de profondeur. Deux îlots (*Otiaraoua* et *Tamou* de Wilson) gisent à environ un quart de mille du rivage, et embellissent un paysage déjà très-pittoresque. De cette baie on embrasse un panorama magnifique de l'isthme et de la presqu'île de Tiarabou.

Sur les lieux où Wilson éprouva plus d'une difficulté à traverser des fourrés inextricables et à franchir les branches entrelacées des arbres croissant jusqu'au bord de l'eau, une plantation de sucre a été formée en 1830, par les capitaines Ebrill et Henry; sa situation était des plus favorables, dans un endroit où les bâtiments pouvaient venir mouiller à la porte des magasins, dont il serait dès lors facile d'enlever les produits. Le capitaine Ebrill avait établi là une maison superbe qui, située sur la pente d'une montagne, se voyait de loin en mer, et d'où l'on avait aussi vue sur tout le pays.

Ce district contient un lac, le seul qui existe sur Taïti. Le capitaine Beechey, commandant le *Blossom*, paraît être le premier navigateur qui l'ait décrit. Nous mentionnerons les détails saillants de l'excursion des officiers anglais, avant d'avoir recours au récit plus circonstancié de M. Moerenhout, qui visita les mêmes lieux plus tard; ni le navigateur anglais, ni M. Moerenhout, n'ont consigné le nom indigène de ce lac dans leurs écrits; Wilson le désigne sous celui de *Waï-Hiria*, que nous lui avons conservé. **Lac de Waï-Hiria.**

Le lieutenant Belcher envoyé en corvée à Maïrepehe, profita de cette occasion pour visiter le lac conjointement avec M. Collie. La route était des plus difficiles, ces messieurs durent traverser vingt-neuf fois, dans leur excursion, le ruisseau qui court à travers la vallée conduisant au lac. Après avoir dépassé ce premier obstacle, il fallut grimper sur la montagne en s'aidant des mains et des genoux, en s'accrochant aux branches fragiles des fougères et des *Musa Sapientium*. En avançant de cette façon en zig-zag, après s'être égarés une ou deux fois, ils atteignirent enfin le sommet, but de leurs efforts, et alors, en descendant à quelque distance, le lac apparut à leurs yeux désenchantés. Ses dimensions pouvaient être estimées à trois quarts de mille de circonférence (1). Son eau était boueuse et paraissait s'alimenter au moyen de plusieurs cours d'eau tribu-

(1) Le mille marin contient 1851,851 mètres.

taires, descendant des montagnes voisines, et par la condensation des vapeurs de l'atmosphère produisant des gouttelettes, qui bondissaient sur les parois proéminentes des rochers et qui finissaient par former çà et là de minces filets d'eau, des cascatelles transparentes, aboutissant au grand réservoir. Un fait remarquable, c'est que quoiqu'il y ait sur ce point une affluence constante d'eau, on n'a pas encore trouvé de débouché où le lac se déverse. Ce qui est encore plus curieux, c'est que lorsque de grandes pluies ont lieu, l'eau au lieu de s'élever et de déborder de son lit, garde le même niveau et paraît se répandre dans quelque canal souterrain. Les indigènes disent qu'à ces époques, on voit un cours d'eau fuir à travers une caverne placée au-dessous du lac. La température du lac était à sept heures du matin, de 22° centigrades, celle de l'atmosphère était de 21° environ, et dans un grain elle s'eleva à 23°. Pendant ce temps le thermomètre indiquait 25° au niveau de la mer.

Un des côtés du lac est bordé par de hauts rochers perpendiculaires, et de l'autre le sol s'incline en une pente douce, couverte de la plus belle végétation. L'apparence générale de ce site fait penser qu'un énorme éboulement de la montagne a dû combler la vallée et intercepter le cours des ruisseaux qui coulaient jusqu'à la mer.

La hauteur du lac au-dessus du niveau de la mer, fut estimée par M. Belcher à quinze cents pieds (quatre cent soixante mètres environ), et l'élé-

vation des rochers qui le surmontent, à plus de deux cents mètres. Quoique situé à une aussi grande hauteur et si loin de toute grande nappe d'eau, ce bassin abonde, dit-on, en anguilles d'eau douce d'une grande taille. Sur le pourtour de ce réservoir, surtout sur sa partie orientale, on trouve en quantité des fragments de lave vésiculaire, qui ont fait supposer qu'un volcan avait jadis existé dans cet endroit, et que peut-être le lac était contenu dans son cratère éteint. Le niveau de l'eau paraissait décroître avec une grande rapidité pendant le séjour des officiers anglais. Ils observèrent qu'en quelques heures, un endroit sur lequel ils avaient trouvé dix-huit pouces d'eau, fut mis à sec, et non loin de là ils aperçurent une large fente à travers laquelle l'eau semblait se frayer une issue; ce qui, à leur sens, favorisait l'hypothèse que le bassin avait été produit par un éboulement des hauteurs voisines (1).

A son tour M. Moerenhout visita ce lac le 10 août 1829, et le récit de sa course est digne d'intérêt. Il partit de Maïrepehe dans l'après-midi, dans le but d'atteindre le pied des montagnes à l'entrée de la vallée qui conduit au lac, situé à peu près à égale distance entre Maïrepehe et l'isthme. Il était nuit close lorsqu'il atteignit, sous la conduite des deux fils de Tâti, chef de Papara, la dernière case, placée à l'entrée du vallon, limite des régions

(1) Beechey, *Narrative of a voyage to the Pacific*, etc., p. 220.

habitées. Au point du jour ils se remit en route aux cris de joie des indigènes, répétés par les échos sonores des gorges des montagnes. Il fallut marcher longtemps dans une des plus belles vallées qu'on puisse voir; couverte de toutes parts d'arbres fruitiers, arrosée par un large ruisseau dont l'eau limpide fuyait avec rapidité, elle charmait l'œil qui contemplait tous ces charmes naturels; à chaque pas fait à travers cette brillante et fraîche verdure, M. Moerenhout acquérait la conviction que Taïti est un des pays les plus favorisés par la nature. A mesure qu'il s'avançait la vallée devenait plus étroite et la route plus difficile, surtout à cause du ruisseau qu'il fallait traverser à chaque instant. Sa rapidité, augmentant à mesure qu'on s'élève, finit par le changer en un torrent dangereux et très-difficile à franchir. Il y avait deux heures qu'il marchait d'un bon pas sur un sentier étroit, inégal et souvent encombré de bois ou de pierres. Depuis longtemps, il était sorti de la vallée, qui ne se prolonge guère qu'à une demilieue de la case où il avait passé la nuit, pour se changer ensuite en un étroit vallon, lorsqu'il atteignit le point où elle ne forme plus qu'une gorge rétrécie, un ravin encaissant le lit du torrent, et dont les bords ne sont plus séparés que par un espace étroit, du pied des montagnes s'élevant presque perpendiculairement de trois à cinq cents pieds. Ces montagnes couvertes de bois et de verdure portent souvent jusqu'au sommet des arbres immenses; on en voyait plusieurs étendus sur la route; les uns

pourris, détruits par l'âge, d'autres sains encore qui paraissaient avoir été entraînés par les pluies ou déracinés par les vents. On voyait aussi de petites cabanes placées sur des lieux élevés où les montagnes formaient des plateaux ; elles paraissaient être l'œuvre des indigènes surpris dans ces endroits par de fortes pluies, qui rendent le passage du torrent impraticable et qui changent souvent cet étroit cours d'eau en une large rivière dont les flots entraînent tout ce qui fait obstacle. Les cris clairs et sonores des guides se répétaient de la manière la plus extraordinaire dans toutes les directions, on eût dit que des centaines de voix répondaient simultanément à ces cris.

Plus on avançait, plus la route devenait difficile. Les montagnes se rapprochaient de plus en plus du chemin suivi, et le torrent augmentait la rapidité de sa fuite. Sur plusieurs points à droite et à gauche, tombaient des cascades d'une hauteur perpendiculaire de quatre à cinq cents pieds. Ces chutes d'eau presque insignifiantes à cette époque de l'année, doivent être fort belles dans la saison des grandes pluies. Il y en a une surtout d'une grande largeur, digne de remarque, parce que l'eau tombe sans interruption d'une montagne rase et unie sur ce point, tandis que partout ailleurs elle est couverte d'arbres et d'une épaisse verdure. Les chutes d'eau, le bruit du torrent, les hautes cimes suspendues sur la tête des voyageurs, comme si elles menaçaient de s'écrouler sur eux, donnent à ce paysage un aspect triste et im-

posant. L'effet le plus singulier de ces gorges de montagnes est de tromper l'œil sur leur étendue ; elles semblent se dresser si souvent comme si elles interrompaient la route que l'illusion est complète ; on croit à chaque instant en voir la fin, tandis qu'elles se prolongent de plus en plus.

Enfin les guides annoncèrent à M. Moerenhout qu'il allait arriver au but de sa course. Il n'y avait plus qu'une montagne très-rapide, haute de trois ou quatre cents pieds à gravir ; mais il fallait en opérer l'ascension par un petit sentier étroit, rapide et très-glissant à cause de la pluie qui était tombée toute la journée. Heureusement il était bordé de chaque côté par des buissons et de petites branches auxquelles on pouvait se retenir. Cette montée était surtout dangereuse à cause des grosses pierres dont elle est parsemée, et sur lesquelles on devait prendre un point d'appui quoiqu'elles fussent très-peu solides. Une seule d'elles en se détachant exposait non-seulement à une chute dangereuse l'homme qui y posait le pied, mais encore elle pouvait entraîner dans les précipices ses compagnons placés plus bas. Toutefois il suffit d'un quart d'heure pour atteindre le sommet de la montagne ; là un bois épais et sombre voilait encore la vue, mais quelques pas plus loin le retour de la lumière annonça un espace plus dégagé d'arbres, et aussitôt le lac apparut.

La situation du lac est telle que loin de dominer sur une grande partie de l'île, il est environné par de hautes montagnes. Des arbres magnifiques, la

verdure la plus riche entourent ce beau bassin d'eau tranquille. Parmi ces végétaux on trouve encore le *fara* (pandanus) qui embaume l'air, et le bananier sauvage (*fehi* des indigènes) dont le fruit excellent abonde sur les bords du lac et sur la pente des monts voisins. Après avoir contemplé quelque temps ce site pittoresque, M. Moerenhout fit construire un radeau avec des morceaux de bois gisant sur le rivage et quelques perches de *bouraou* (hibiscus) que ses guides furent couper; puis, il s'aventura sur les eaux pour en sonder la profondeur. Il trouva la descente du fond assez rapide, et à une petite distance du bord le lac était aussi profond qu'au milieu. La différence était peu sensible. Nulle part le plus grand fond ne dépassa quatorze brasses; mais, contrairement à l'opinion de M. Belcher, M. Moerenhout ajoute que les fortes pluies doivent beaucoup enfler ces eaux, environnées qu'elles sont par de hautes montagnes.

Après cette exploration, M. Moerenhout songea à revenir sur ses pas. Quelques-uns des indigènes qui l'accompagnaient prirent un autre chemin qui conduit à travers les montagnes; il voulait les suivre, mais ils le dissuadèrent de ce dessein en lui disant que la route était si peu tracée, tellement couverte de broussailles et d'arbustes, et tellement rapide, qu'elle était presque impraticable à des Européens portant des souliers. Il reprit la même route qu'il avait suivie le matin; mais elle était bien plus facile à suivre en descendant qu'à la montée.

Au coucher du soleil, il avait atteint la case à l'entrée du vallon et à dix heures du soir il avait gagné Papara (1).

District d'Atimoni.

Le petit district d'*Atimoni* est situé entre celui de Waïridi et de Papara. Deux points sur la côte, indiqués sous les noms de *Teawarou* et *Bopihi*, forment ses limites; du temps de Wilson il appartenait déjà au chef de Papara; son exiguïté et sa position tendent à faire croire que c'est uniquement une division de ce district.

District de Papara.

Le district de *Papara*, tient le milieu pour l'étendue des terres basses et la fertilité entre les districts les plus beaux de l'île et les moins favorisés. Il vaut beaucoup mieux que les districts du nord-est de l'île et ceux de Taïrabou, mais il est inferieur à ceux de Pari et d'Attahourou; Le terrain plat ne paraît avoir nulle part sur la zone maritime plus de deux cents mètres de largeur.

M. Moerenhout consacre plusieurs pages à la description de l'intérieur de ce district dont il vante la beauté à l'opposé de l'opinion de Wilson. Dans une vallée où il fut examiner une localité désignée pour l'établissement d'un moulin à sucre, il trouva le pays admirable. Combien, dit-il, cette île renferme de richesses ! Des milliers d'arbres produisant des fruits excellents pour la nourriture de l'homme; les plus beaux pâturages pour les bestiaux, maintenant très-nombreux à Taïti; à chaque pas une eau excellente

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 270.

qui descend toute l'année des hautes montagnes, baigne en tous sens ces belles plaines. Mais Papara est sans contredit le district le plus opulent de l'île. De la maison du chef Tati on a la vue la plus magnifique de cette partie de l'île. Bâtie sur une petite élévation, elle plonge au nord sur une riche plaine et fait face à de hautes montagnes qui s'élèvent graduellement et dont les sommets tantôt se perdent dans les nuages qui les couvrent fréquemment, tantôt disparaissent dans la teinte bleue des perspectives lointaines, qui contraste si bien avec la brillante verdure plus rapprochée de l'œil de l'observateur. A l'est et à l'ouest, on a également vue sur une petite plaine coupée par un assez large ruisseau; plus loin la mer continuellement agitée sur les récifs, et de ce côté différentes pointes de terre qui s'avancent à perte de vue dans les eaux et forment la plus belle perspective (1).

Ailleurs il ajoute. Cette partie de l'île comprise entre la pointe *Mara* ou sud-ouest jusqu'à l'isthme, étant la plus fertile fut toujours la plus peuplée et la plus puissante avant l'époque où les bâtiments étrangers donnèrent aux chefs des districts où ils mouillèrent des fusils, des munitions, et les aidèrent souvent dans leurs guerres; c'est à Papara que vivaient *Amo* et *Berea*, sa femme, chefs de l'île lorsque Wallis y aborda, et dont Tati le chef actuel de ce district charmant est le neveu. Depuis la pointe Mara

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 259.

jusqu'à Papara, l'espace d'une lieu et demie environ, les habitations sont continues. Leurs propriétaires les considèrent comme appartenant à Papara où ils vont à l'église le dimanche ; ceux qui demeurent au delà de la pointe Mara, assistent au service divin qui se célèbre à Panavia. Une route est tracée entre ces deux villages, mais pendant la moitié du chemin il faut marcher le long du rivage et partout les ponts manquent pour franchir les ruisseaux, qu'il faut nécessairement traverser à gué ou se faire porter à dos d'homme.

Une autre route lie Papara à Maïrepehe ; elle est l'espace d'un ou deux milles assez belle, mais plus loin on doit traverser des bois et l'on est à chaque pas arrêté par une infinité de ruisseaux privés de ponts, à l'exception du plus grand de tous qui traverse le village même de Papara. Quelques-uns de ces nombreux courants d'eau sont très-profonds et parfois assez grands pour mériter le nom de rivières.

A l'extrémité du district sur la pointe sud de Taïti désignée par Wilson sous le nom de *Popoti*, on voyait encore en 1797 le grand Maraï de Berea et d'Amo. C'était une énorme pyramide en maçonnerie, dont la base formait un parallélogramme ; sa hauteur était mesurée par des marches dont la première avait six pieds anglais (1) de hauteur, et les autres cinq pieds. Sa longueur à la base était de deux

(1) Le pied anglais correspond à 0m,304.

cent soixante-dix pieds, sa largeur de quatre-vingt-quatorze. Au sommet elle avait encore cent quatre-vingts pieds de long et environ une largeur de six pieds. Les marches composées en partie de rangées de blocs carrés de corail d'environ dix-huit pouces de hauteur et en partie d'un cailloutage de pierres bleuâtres, presque rondes et très-dures, avaient environ six pouces de diamètre.

L'intérieur de ce monument n'offrait point de creux; il était comblé par des pierres de différentes grosseurs. C'était une construction merveilleuse qui devait avoir coûté aux indigènes un temps et des efforts immenses pour entasser une si grande quantité de pierres ensemble. Comme ils ne connaissaient pas l'emploi du mortier, il avait fallu une patience à toute épreuve pour assembler une à une les pierres, afin qu'elles pussent se fixer sur leurs faces juxtaposées, et aussipour tailler, même imparfaitement, les blocs de corail avec les instruments défectueux qu'ils avaient à cette époque.

Lorsque le compagnon de Cook, sir Joseph Banks, vit ce monument, il y avait au sommet une image en bois représentant un oiseau, et tout auprès une image de poisson taillée dans la pierre. Wilson ne trouva plus ces deux objets; les pierres des gradins les plus élevés étaient même tombées en plusieurs endroits; les murs d'une enceinte voisine étaient aussi en ruine; le pavé même disparaissait et ne se voyait plus que dans quelques endroits. Sir Joseph Banks, en parlant de ce maraï, disait : « La pyramide con-

» stitue une des faces d'un carré, dont les côtés sont » à peu près égaux ; le tout est pavé et maçonné en » pierres plates, et, malgré ces pavés, plusieurs » bananiers et des casuarinas croissaient dans cette » enceinte. » En 1797, on ne voyait plus dans cet espace qu'une case appelée la case de l'*Atoua*, dans laquelle résidait un desservant de la divinité. Lorsque le capitaine Beechey visita ces ruines en 1826, il trouva ce monument dans un état de dépérissement qui ne permettait plus d'en donner la mesure avec l'exactitude de Wilson.

Une ouverture à l'ouest de la pointe Popoti paraît offrir un mouillage aux navires dans une belle et spacieuse baie presque inconnue encore.

District d'Ahaheina.

Une petite anse où se dégorge un ruisseau, défendue par une pointe nommée *Abourou* dans le récit de Wilson, et *Owahaou* sur sa carte, sépare le district d'*Ahaheina* de celui de Papara. Sa côte, longue de deux milles et demi, est droite, et termine la série des districts situés sur la partie sud de Taïti. Dans plusieurs endroits les montagnes descendent jusque sur le rivage, et ne laissent de passage que sur un étroit sentier. Partout la terre plane n'a pas plus de cent mètres de largeur. Un mont nommé *Waï-patoto*, sépare ce district dans l'ouest de *Maraou*, petite division du grand district d'Attahourou, auquel se rattache le souvenir du débarquement du capitaine Waterland, après le naufrage de son navire *la Matilda*, et des mauvais traitements que les naturels lui firent subir.

Quoique M. Moerenhout ne fasse nullement men-

tion de ce district, en décrivant les terres d'Attahourou et de Papara, il est à présumer, par la position qu'il assigne à la pointe *Mara*, pointe sud-ouest de l'île, que c'est celle qui est nommée Waïpatoto par Wilson. En parlant de ces lieux, il dit : Dans quelques endroits, il faut passer dans l'eau, les montagnes ne laissant aucun espace libre et s'élevant perpendiculairement du bord de la mer à une hauteur de plusieurs centaines de pieds; dans d'autres on passe sous des masses de rochers suspendus en l'air de la manière la plus singulière et la plus effrayante, et d'où une excellente eau filtre en pluie éternelle. Ces passages se prolongent l'espace d'environ deux milles. Ils semblent séparer entièrement Papara de l'autre partie de l'île et seraient inexpugnables s'ils étaient bien défendus. Quand on a passé la pointe Mara, et non loin d'un des rochers d'où découlent ces ruisseaux, on voit un souterrain très-curieux creusé par la nature, et qui s'étend dans la montagne à une profondeur inconnue. Je l'ai visité et j'y ai pénétré jusqu'à la distance de cinquante toises environ, en ayant de l'eau jusqu'au genou; mais la voûte devenait déjà très-basse et le canal toujours plus étroit. Je ne pense pas qu'on puisse aller beaucoup plus avant sans lumière, et personne n'ose s'y enfoncer dans l'obscurité. On croit pourtant qu'en temps de guerre, des personnes y ont vécu longtemps ne sortant que la nuit(1). Dès qu'on franchit les passages

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 253.

difficiles qui limitent le district d'Attahourou, la plaine s'élargit: on trouve de nouveau des demeures éparses sur le rivage, et l'aspect du pays, à une lieue de Papara, revêt une beauté qui dépasse tout ce qu'on peut se figurer.

District d'Attahourou.

Le district d'*Attahourou*, qui comprend toute la partie occidentale de Taïti, a une étendue de douze milles de côte. Au temps de Wilson, il était divisé en deux ou trois fractions subordonnées à des chefs dépendants de *Te-mare*, chef de Papara. L'aspect des terres de ce district est délicieux; le rivage forme une légère courbe en se dirigeant au nord; les récifs placés à une grande distance de la côte, donnent une tranquillité complète aux eaux peu profondes du rivage; le fond de sable blanc paraît tacheté de coraux à travers la mer transparente. Ce lieu est sans contredit le plus favorisé de Taïti : il forme une large bande de terrain uni surchargé de cocotiers, de bananiers et d'arbres à pain. De grandes vallées s'étendent à de grandes distances dans l'intérieur; les côtés des monts qui les forment sont couverts d'arbres fruitiers, et leurs sommets de verdure. Les hautes cimes de la région la plus élevée des montagnes, sont aussi revêtues d'arbres ou déchirées par de pittoresques précipices; leurs découpures, leur éloignement, les nuées qu'elles arrêtent au passage, contribuent à augmenter la sublime majesté du paysage qu'elles dominent.

Deux mouillages paraissent offrir leur abri aux navires sur cette côte, ce sont ceux de *Punavia*

(Bounaïa d'Ellis) et *Païoni*. Le premier est situé vers le milieu du district, au pied du fameux Maraï, célèbre dans les annales de Taïti; le second plus au sud, est situé à deux ou trois milles de la pointe Mara. D'après M. Moerenhout, cette portion du district est moins belle que ne le représente la relation de Wilson; de Panavia à Papara, dit-il, on trouve pendant longtemps des habitations au bord de la mer, mais le pays est moins riche et la côte moins fertile, au moins près du rivage couvert partout de sable blanc. La plaine même est composée de terre sablonneuse, moins féconde que le reste de l'île. A mesure qu'on s'avance sur la route de Papara, le chemin devient plus difficile et plus étroit. Les terres qui s'élèvent au nord de Panavia, montrent des vallées plus étroites que celles du district de Pari. En quelques endroits même, les montagnes viennent très-près de la mer, et il n'y a que peu d'habitations; mais, au sortir de ces lieux, la plaine s'élargit de nouveau, et à deux milles environ de Panavia, on aperçoit déjà plusieurs maisons qui de loin sont d'un effet agréable, quoique de près elles soient en ruine ou désertes. En 1830, on y remarquait la maison du missionnaire Daeling, édifice bien construit et d'une jolie apparence; à cette même époque l'église de ce village étant tombée en ruine, le même missionnaire entreprit de faire bâtir un édifice supérieur à ceux déjà construits, et il réussit en partie.

Entre la pointe Mara et Panavia, on trouve plu-

sieurs habitations indigènes fort élégantes ; ce n'est point dans les villages qu'on trouve les plus jolies demeures, mais plutôt à quelque distance des hameaux, où les propriétaires d'une portion du sol se retirent avec toute leur famille. Quoique le terrain entre la pointe Mara et Panavia soit moins fertile qu'ailleurs, cependant les habitants ont, dans la proximité des montagnes, la ressource des *fehi* ou bananes sauvages. C'est aussi le quartier du *Pia* (arrow root), il vaut mieux dans les autres parties de l'île. Pour avoir cette plante dans sa perfection et en abondance, les indigènes mettent le feu aux herbes sur la pente des collines. Les cendres produites par ces incendies, et de fréquentes pluies font alors croître le fruit avant tout autre végétal, et la récolte, sans plus de travail, est aussi riche qu'on peut le désirer. La fabrication de l'arrow-root est la ressource principale des habitants de cette partie de l'île comme de ceux de Panavia.

Près de la pointe Mara, on trouve une passe dans les récifs accessible aux navires, mais après l'avoir franchie, on rencontre, à peu de distance, dans l'intérieur, un banc de corail qu'il est difficile de doubler avec les vents d'est régnants, ce qui oblige à passer de l'autre côté par un canal fort étroit. Au pis aller, on jette l'ancre par dix-sept à dix-huit brasses de fond. En 1810, un bâtiment de M. Moerenhout, destiné à aller recevoir un chargement de bois à Papara, entra par cette passe, mais il ne put parvenir à s'élever en louvoyant l'espace de deux lieues, qu'il

fallait parcourir dans l'est pour atteindre Papara. Les pattes des ancres attachées au fond par les coraux empêchaient de touer le navire, et il était impossible de songer à le remorquer avec des embarcations, contre les courants violents qui règnent sur plusieurs points. Ce ne fut qu'avec l'assistance du chef Tati que le navire put se tirer de sa fâcheuse position; quatre cents indigènes, à l'aide de câbles, le halèrent en moins de deux heures au mouillage de Papara (1).

Non loin de Panavia, en face du maraï d'Attahourou, dont nous allons parler, se trouve un passage fort dangereux pour les navigateurs. Dans cet endroit, la chaîne des récifs se trouvant interrompue au dehors se dirige en deux branches vers la terre, laissant un étroit canal où les embarcations seules peuvent passer. Dans les grandes marées il s'établit un courant contre lequel il est souvent impossible de lutter, et d'autant plus périlleux qu'en de pareils moments il règne toujours une forte mer qui, entrant par la passe, se dirige en hautes vagues vers la terre et vient fondre sur les embarcations qu'elle engloutit si elles ne sont pas bien dirigées. Les Anglais ont nommé ce passage *hell gates* (portes de l'enfer) à cause des accidents qui y ont eu lieu et dans lesquels nombre d'indigènes ont péri.

Le grand maraï d'Attahourou, objet de la vénération de l'île entière, est placé dans l'intérieur du

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, pages 247 et 253.

district, non loin de Panavia, auprès d'un cours d'eau désigné par Wilson sous le nom de *Tara-roua-moa*. La route suivie par ce capitaine était si bien ombragée par de beaux arbres à pain qu'on ne sentait pas l'action des rayons solaires; peu de buissons la tapissaient, mais des mouches importunes assaillaient sans relâche les visiteurs de ce temple. Des plantes qui produisent le safran et le gingembre abondaient dans les alentours, ainsi que des cotonniers sauvages.

A un mille environ de la baie on atteignait l'emplacement du maraï, situé dans la partie nord de la grande vallée d'Attahourou, sur un terrain élevé mais plat. Une barrière en bois, ayant de trente à quarante mètres de côté, entourait une plate-forme, dont la moitié était pavée. Au centre de ce pavé on voyait un autel élevé sur seize piliers de bois, ayant chacun huit pieds de hauteur. La table posée au sommet des piliers mesurait quarante pieds de longueur, sur une largeur de sept pieds. Elle était couverte de chaque côté de nattes épaisses, ornées de longues franges sur les bords. Elles servaient à recevoir les offrandes des fidèles; on y voyait des cochons entiers, des tortues, de gros poissons, des bananes, de jeunes cocos, etc., le tout dans un état de décomposition qui remplissait l'air de miasmes méphitiques.

Sur un des côtés brisés de la barrière de bois, on voyait encore un amoncellement de pierres, et dans la ligne des barrières de petits autels appelés *tiis*, destinés

aux divinités inférieures; ils avaient de six à sept pieds d'élévation et différentes formes. Une case sans apparence était élevée dans un coin de l'emplacement, elle servait à contenir un modèle de pirogue, haut de trois pieds, large d'autant et long de quatre pieds, que Wilson nomme l'arche de l'Atoua; cette description ne répond pas à la célébrité dont ce temple jouissait; Wilson ne remarqua rien de plus, si ce n'est le *toupapaou* élevé au chef Oripaïa; sorte de monument funèbre, formé par un échafaudage où les corps des chefs se décomposaient à l'air; ce *toupapaou* était placé près du Maraï.

D'après M. Moerenhout, en 1830, on voyait encore toute l'enceinte et un immense amas de pierres, dont quelques-unes taillées et restées debout marquaient la place où s'élevait l'autel servant à l'oblation des victimes. Il était placé en face de la vallée où périt le chef *Oupoufara*, dans la bataille mémorable qui a changé l'état politique et religieux de Taïti et des îles environnantes. Dans cette même vallée se trouvait un fort ou *pari*, construit par les indigènes, qui avait la réputation d'être le plus considérable de Taïti.

En 1822, lors du passage des inspecteurs des missions anglaises, un banquet de quatre-vingt-dix tables fut dressé sur l'emplacement du Maraï, qui en quelques années avait perdu toute son importance religieuse aux yeux des Taïtiens convertis.

En quittant le district d'Attahourou on entre dans celui de *Tettaha*, en faisant l'ascension d'une mon- District de Tettaha.

tagne nommée *Opeyhoui*, et l'on atteint aussitôt la partie méridionale de la face nord-ouest de Taïti. Tout ce district est montueux et ne contient que peu de terres planes au bord de la mer. Toutefois, il était fort peuplé en 1797, ce qui parut à Wilson provenir de sa position intermédiaire entre les deux meilleurs districts de l'île. Les plus beaux bouquets de cocotiers et d'arbes à pain qu'on y remarquait avaient été plantés par Pomare et Idia dans leur jeunesse. *Weyto-Weyte* est le nom du point de la côte où se termine le district au nord. On y voyait une grande case de quatre cents pieds anglais de longueur environ, sur une largeur de trente. Vingt piliers de bois hauts de vingt pieds chacun en supportaient le faîte et la toiture, tandis que cent quatre-vingt-quatre autres piliers de dix pieds de hauteur en soutenaient les bords. Cet immense édifice servait de lieu de réunion aux jours des grandes fêtes, pendant lesquelles on consommait d'immenses amas de provision.

Le rivage de ce district, bordé de récifs ouverts par des passes praticables, est orné de deux îlots; l'un d'eux, situé en face de la pointe *Toouta*, est nommé *Motou-houna*; le second, *Moutou-ta*, est assis sur les récifs en face du port connu aujourd'hui sous le nom de *Papeïti*.

Port de Papeïti. Enfoncé de près de deux milles dans les terres, le port de *Papeïti* est bien protégé des agitations de la mer par les récifs; il peut être regardé comme sûr en tout temps, les vents du nord au nord-ouest pouvant seuls lui donner un peu de ressac; c'est le

port le plus fréquenté de Taïti. Papeïti, dit le capitaine Beechey, s'il n'était sujet à de longs calmes et à de grandes chaleurs à cause de son exposition sous le vent, serait le meilleur port de l'île. Les terres qui l'environnent sont basses et verdoyantes, et les récifs s'étendent depuis le nord à la distance d'un mille et demi jusqu'à perte de vue au sud-ouest. L'extrémité nord de la baie est formée par une pointe couverte de cocotiers au-dessous desquels se voient çà et là quelques habitations. Au sud-ouest, la terre descend graduellement depuis lés hauteurs jusqu'à la mer vers le canal qui sépare Taïti d'Eiméo, qu'on voit dans le lointain à l'ouest. Dans cette direction s'étend aussi une plaine magnifique toute plantée de beaux arbres à pain, mais elle se termine à peu de distance par une rivière sans pont. En prenant sur la gauche on monte sur une élévation d'où on embrasse la vue de tout le pays depuis la pointe Vénus au nord, jusqu'à l'île d'Eiméo vers l'ouest; vue vraiment magnifique, où la baie, les petites îles, le récif, les navires, les maisons, les plantations, les forêts se dessinent séparément dans le loitain. Aux alentours de Papeïti on remarque que le pays quoique moins garni d'arbres que dans d'autres expositions, est pourtant extrêmement riche. Les plantations ne sont pas nombreuses et les arbres à pain, dont l'île est couverte, sont déjà anciens, car les indigènes n'en plantent presque plus. Mais cet abandon rend ces lieux peut-être encore plus beaux; et ce qui est surtout admirable, et qui embellit particulièrement

le paysage, ce sont les nombreux ruisseaux qui circulent dans les plaines et les coupent dans tous les sens. Cette partie de l'île offre au centre de la baie un cours d'eau très-considérable, rapproché du débarcadère, de sorte que les navires peuvent se procurer avec la plus grande facilité une eau excellente en aussi grande quantité qu'ils peuvent le désirer (1).

M. Dupetit-Thouars décrit ainsi l'aspect de ce port. Papeïti, chef-lieu et résidence du gouvernement, est situé au bas de la plus haute montagne de l'île. Le terrain plat qui du rivage s'étend au pied des montagnes a peu de profondeur; mais il est couvert d'une riche et brillante végétation. Papeïti n'est point une ville, ce n'est pas non plus un village, ce serait plutôt un hameau : cependant ce n'est rien de tout cela; le nom espagnol *Pueblo* me paraît définir mieux ce genre d'établissement. C'est enfin une foule de petites cases, ou des chaumières répandues sans ordre au milieu des orangers, des cocotiers et des goyaviers, qui ornent le rivage courbé en forme d'arc sur les bords de la rade. L'aspect général n'a rien d'imposant; mais il est extrêmement gracieux et très-pittoresque.

Ce que l'on remarque d'abord en arrivant sur la rade, c'est un petit îlot à fleur d'eau, couvert d'un joli bouquet de verdure, à travers lequel on entrevoit une batterie de huit canons où flotte le pavillon

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, pages 216, 222 et 223.

de Taïti. Cette île, véritable miniature, est *Motou-outa*, ou l'île de la Reine; sa majesté en fait souvent sa résidence.

La plus belle maison que l'on aperçoive au rivage Papeïti est celle du chef de la mission; à côté on distingue une grande case qui sert à la fois de temple et d'école. Tout le reste se compose de cases parmi lesquelles on remarque plusieurs petites maisons blanchies à la chaux. Elles indiquent ici, de même que dans toute la Polynésie, la présence des blancs auxquels elles appartiennent ; à Papeïti presque tous ces étrangers sont anglais.

La reine n'avait point encore de maison, elle habitait une case de forme indienne, dont la modeste construction n'était préférable en rien à aucune de celles des autres indigènes. Cependant on a pensé qu'il convenait de lui donner un logement plus décent, et on lui construisait en septembre 1838, une maison assez belle et convenable à son rang : située dans l'intérieur, elle est assise sur les bords d'un ruisseau dont l'embouchure est dans la rade. La position de cette maison, sans être désagréable, ne paraît pas bien choisie, parce que placée dans un fond, elle sera privée de la vue de la mer, de celle des bâtiments au mouillage et peut-être aussi de la brise du large, si agréable et si bienfaisante sous cette latitude.

On trouve à Papeïti des magasins bien assortis en étoffes ou autres marchandises propres à la consommation et aux besoins de la population de cette île;

on y trouve également quelques approvisionnements de mer, mais en très-petite quantité.

Les soirées sont délicieuses à Taïti; une légère brise arrive de la montagne, toute parfumée, et ride à peine, par intervalles, la surface des eaux tranquilles de la rade, qui unies comme une glace réfléchissent en images renversées les bâtiments qui se trouvent au mouillage, la gracieuse île de Motououta et les hauts palmiers et cocotiers, qui, de leurs têtes touffues projettent des ombres profondes qui semblent encadrer en noir ce joli bassin.

Vers la mer, la vue est bornée par le récif à fleur d'eau qui cerne la rade du côté du large, et qui sans cesse couvert d'une écume blanchissante, brille à la nuit de mille feux phosphoriques auxquels viennent bientôt se mêler ceux d'un grand nombre de bateaux, qui s'y rendent pour pêcher aux flambeaux; tous les soirs le calme est dans l'air comme sur les eaux (1).

La route qui conduit de Matavaï à Papeïti, ne suit la plage que du cap *Taharaï*, jusqu'à l'extrémité de *Papaoa;* de là, elle est percée au milieu d'un bois de goyaviers, de citronniers et d'orangers. Cette route unie et large, assez bien entretenue, passe à une petite distance du village, dont elle ne suit pas les contours; elle est traversée par plusieurs petites rivières dont la plus grande se trouve à peu de distance de Papeïti; elle y forme un large

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde, sur la frégate la Vénus*, tome II, page 433.

bassin où les Taïtiennes vont se baigner pendant les heures de grande chaleur.

Les abords de Papeïti s'annoncent par une culture plus étendue des terres; de beaux champs de *taros*, bien entretenus, garnis de palissades en bois, arrêtent le regard de chaque côté de la route; un système d'irrigation facile entretient toujours le pied de ces végétaux dans une humidité qui leur est nécessaire. Ils sont généralement fort beaux, et la hauteur de feuilles de quelques-uns dépasse cinq pieds.

La vue de la baie de Papeïti est cachée jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur le rivage; mais alors on aperçoit un panorama charmant. Limité d'un côté par les terres basses et richement boisées qui forment le rivage, défendu au large par des brisants qui empêchent toute agitation des eaux de se faire sentir, ce mouillage présente l'aspect d'un lac tranquille où la mer conserve toute sa limpidité et toute sa transparence. Les eaux sont profondes et permettent aux navires de mouiller près de terre. Quelques maisons assez belles, l'église, élèvent d'imposantes masses sur le rivage et tout autour des cases blanchies; d'autres, conservant encore l'aspect primitif des constructions indigènes, se mirent dans les flots qui viennent mourir à leur pied. Au moment où le soleil s'approche de son coucher, le paysage de cette baie est embelli de la plus suave coloration; l'ombre du crépuscule semble convenir à cette scène paisible; les plus douces sensations s'éveillent à la vue de cette riche et placide nature

mollement enveloppée par les vapeurs du soir ; c'est un admirable tableau qui laisse au cœur de tous les voyageurs le désir d'habiter une pareille terre. Dans ces lieux favorisés, il semble que l'air est plus agréable à respirer, la vie plus facile, les jouissances plus vives. Heureuse serait la vie de ceux qui pourraient se dépouiller de leurs habitudes européennes et vivre de la vie douce des indigènes sans souffrir de la privation du contact du monde civilisé.

Taïti est encore la même ; les mœurs de ses habitants ont varié, leurs habitudes ont été changées, mais sa terre est toujours la terre suave et admirée des navigateurs de toutes les époques, un sol rempli de charmes et de délices.

M. Moerenhout fait mention d'une flaque d'eau située à trois ou quatre milles de Papeïti sur la route de Papara ; cette flaque d'eau devient profonde dans les hautes marées. Sur le chemin de Panavia, la route est à peine tracée jusqu'à deux milles du port.

Port de Toanoa. Au nord de Papeïti, à deux milles environ, on trouve le petit port de *Toanoa* (1) peu fréquenté aujourd'hui, mais dont la passe donne aux navires la faculté de se rendre jusqu'à Papeïti par un canal en dedans des récifs. Cette route effraye un peu ceux qui n'y sont pas accoutumés, car elle est semée de rochers de corail ; elle paraît comme un labyrinthe infranchissable ; mais comme l'eau est profonde à côté de ces rochers, il n'y a pas le moindre danger lors-

(1) Antonoa, Otoutonoa de Moerenhout.

que le temps est beau et le temps favorable. Les manœuvres doivent se faire pourtant avec promptitude, car le champ n'est pas large et il existe des courants (1). La frégate *l'Artémise*, commandée par M. Laplace, a suivi cette route pour atteindre le port de Papeïti, après son échouage sur un récif inconnu jusqu'alors, qui est situé à deux milles environ dans l'est-nord-est de la pointe Vénus. M. Laplace, guidé par un pilote expérimenté, le capitaine Ebrill, réussit à conduire sans encombre au mouillage de Toanoa, puis à celui de Papeïti, son navire coulant bas d'eau (2).

Le capitaine Beechey décrit ce port de la manière suivante. Toanoa est très-petit mais convenablement adapté pour effectuer les réparations d'un ou deux bâtiments. La marée y est irrégulière; elle est basse tous les jours à six heures et demie du matin, et haute à une heure et demie (3).

C'est dans cet endroit que le capitaine Fitzroy vit en 1835 le moulin à sucre établi par M. Bicknell. Le sucre produit était de très-bonne qualité et à fort bon marché. Les indigènes apportaient leurs cannes au moulin en assez grand nombre pour que M. Bicknell se dispensât de s'occuper lui-même de leur culture (4). M. Lesson visita aussi en détail cette usine

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 506.

(2) *Annales maritimes*. Année 1839, 2e partie, page 1124.

(3) Beechey, *Relation of a voyage to the Pacific*, etc., page 228.

(4) Fitzroy, *Surveying voyages of H. M. S. Adventure and Beagle*, tome II, p. 514.

en 1823; il la trouva peu productive à cette époque, car elle n'avait donné cette année que cinq tonneaux de sucre, tant les naturels apportaient de négligence à la culture de la belle cannamella qui est propre à leur île. M. Bicknell avait de vastes cultures établies à Eiméo. Il soumit, devant ses visiteurs, à la pression des cylindres de fer mus par des hommes, quelques tiges de la canne à sucre de Taïti, pour montrer la quantité de sucre qu'elles recelaient et qui venait couler dans un réservoir de plomb aboutissant à la chaudière. On sait de quelle réputation cette canne jouit par la grosseur de ses chaumes, leur hauteur qui passe quelquefois huit pieds, et par le long intervalle des entrenœuds (1).

District de Pari.

Le district de *Pari* est un des plus beaux districts de l'île, son étendue atteint environ deux milles de longueur entre la pointe *Weitoweite* et le mont *Taharaï* ses deux limites; il comprend deux belles vallées. Ce district possédait du temps de Wilson un maraï moins renommé que celui d'Attahouroou, mais qui passait pour être affectionné par le grand dieu Oro. Plusieurs autels y étaient dressés et un grand nombre de crânes humains répandus sur le sol, indiquaient le nombre des victimes sacrifiées à cette divinité. Un des autels avait quarante-cinq pieds anglais de hauteur.

Ce district, domaine héréditaire de la famille

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde*, etc., tome I, page 311.

Pomaré, a été le théâtre de plusieurs événements remarquables de l'histoire de Taïti. Ce fut là que les chefs de l'île se réunirent en 1819 pour promulguer un code de lois. La chapelle qui les reçut, construite par Pomaré le réformateur, est un des plus grands édifices de ces îles. Sa longueur est de sept cent douze pieds anglais et sa largeur de cinquante-quatre pieds. Trente-six piliers cylindriques supportent le centre du toit et deux cent quatre-vingts plus petits soutiennent les parois de cet édifice ovale. L'extérieur, construit avec des planches polies de l'arbre à pain, s'ouvre au jour par cent trente-trois fenêtres garnies de persiennes et par vingt-neuf portes qui donnent accès au public. Ce bâtiment, nommé par les missionnaires la Chapelle royale de la mission, est certainement, quand on considère l'inhabileté des ouvriers, la grossièreté de leurs outils, l'immense quantité de matériaux employés, et la manière dont l'œuvre a été achevée, un sujet d'étonnement pour les Européens.

L'intérieur de ce temple, tapissé d'herbes sèches selon la mode indigène, est rempli de bancs ornés de nattes et de franges de diverses couleurs. On voit trois chaires situées à deux cent soixante pieds d'intervalle, et quoique privées de toute élégance, elles répondent parfaitement au but proposé (1).

Aujourd'hui cette immense construction, fruit du zèle et de l'enthousiasme des fidèles Taïtiens, a été

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 203.

entièrement abandonnée, et bientôt il n'en restera plus qu'un informe amas de décombres. L'église de Papaoa, construite sur des dimensions bien plus raisonnables à côté de ce temple gigantesque qui tombe de lui-même, atteste le refroidissement des habitants pour leur nouveau culte. La cour a abandonné cette ancienne résidence pour aller se fixer à Papeïti. Les clôtures mal entretenues autour de quelques pierres entassées, indiquent seules l'emplacement de quelques tombes aujourd'hui entièrement négligées (1).

Le tombeau de Pomaré II gît dans ce district, non loin de la résidence de la famille régnante. C'est un petit édifice en maçonnerie, entouré d'une palissade et garni à l'intérieur de beaux casuarinas et de barringtonia; M. Lesson le décrit ainsi : Sur le rivage baigné par la mer est placé le tombeau de Pomaré II; cette sépulture occupe une bâtisse crépie à la chaux à la manière européenne. Une porte ouvre dans cet édifice, éclairé par une fenêtre et au centre duquel est un mausolée pyramidal en bois renfermant le cerceuil; nulle inscription ne décore cette tombe élevée sans aucun doute par les conseils des Anglais établis dans l'île; mais si la simplicité de son architecture n'appelle pas l'attention, il n'en est pas de même de l'admirable site qu'elle occupe. La nature a tout fait pour l'embellir, et en

(1) D'Urville, *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, tome V, page 78.

architecte habile elle a semé à profusion les riches décorations dont elle est prodigue. Ce tombeau s'avance sur la plage, il repose sur un banc de polypiers dépouillés de leurs animalcules et recouvert par une épaisse couche de terre végétale. A en juger par l'âge des arbres implantés sur ce sol factice, un moraï sépulcral a dû jadis occuper cette position, car de vieux cocotiers inclinent leurs faisceaux sur l'humble toiture de vaquois, tandis que les magnifiques barringtonia y sèment leurs corolles blanches lavées de rose et que les rameaux grêles et pendants de l'*aeto* ou casuarina, tombant comme des saules pleureurs, s'y dessinent avec leur port funèbre (1).

Ce district possède un port situé non loin du tombeau de Pomaré et qui d'après le capitaine Beechey est le meilleur des quatre ports contenus par la côte nord-ouest de l'île. Plusieurs navires, dit-il, pourraient y mouiller en parfaite sécurité, et si on y construisait un quai, ils pourraient recevoir leurs chargements sans avoir besoin d'embarcations. On peut y entrer, soit de l'est, soit de l'ouest, et il a en outre l'avantage d'avoir à portée la baie de Matavaï, pour s'y arrêter dans le cas où quelque obstacle empêcherait d'entrer sur-le-champ dans ce port. Mais le canal de communication entre Matavaï et Papara demande à être parcouru avec circonspection, à cause de deux pâtés de coraux qui ont échappé à Cook et à Bligh (2).

(1) Lesson, *Voyage autour du monde, etc.*, tome I, page 295.
(2) Beéchey, *Narration of a voyage to the Pacific*, etc., p. 228.

TAÏTI-ITI OU TAÏRABOU.

District de Tirawoou.

Le premier district de la presqu'île *Taïrabou*, nommé *Tirawoou* par Wilson, comprend la presque totalité de l'isthme qui la joint à sa sœur. On y entre du côté du district de Hidia, en faisant, sur les terres de Taïti, l'ascension d'une montagne modérément élevée, et on suit pendant un mille une belle étendue de terres inclinées en pentes douces, et qui partout sont recouvertes d'un sol brun et fécond, plus propice aux travaux de l'agriculture qu'aucune autre partie de l'île. Quelques arbres sont répandus sur ce point; mais on voit de grands espaces qui ne sont tapissés que d'herbes et de grandes fougères. Le reste de l'isthme paraît recouvert d'arbres, et au delà de cette route boisée, la terre de Taïrabou paraît à trois ou quatre milles de distance exactement semblable à celle de Taïti-noui, qui lui est opposée. Ce district était inhabité du temps de Wilson, et tout porte à croire qu'il en est de même aujourd'hui.

Sur le côté sud de l'isthme on remarque une anse d'environ soixante mètres de largeur, et d'une profondeur suffisante pour admettre un navire. Elle est située auprès de la portion basse de l'isthme, et ce serait un excellent endroit pour abriter un bâtiment, si toutefois, ce qui est probable, un passage existe entre les larges pâtés de corail qui en défendent l'approche.

Outre cette anse il en existe deux autres plus au

sud, à la limite du premier district de la partie occidentale de Taïrabou, mais leurs eaux sont plus basses et par conséquent moins propres à recevoir des navires.

Le district d'*Owaheite* touche à celui de Tirawoou, et commence la série des districts situés sur la côte septentrionale de Taïrabou. Il court dans la direction est et ouest la distance d'environ trois milles et demi. Deux cours d'eau le traversent; le plus considérable se trouve placé près de la limite orientale du district, près d'un point de la côté désigné sous le nom de *Wina-Hanohano*. District d'Owaheite.

Un îlot nommé *Teamara*, entouré d'un récif, gît à environ un demi-mille du rivage, vers le milieu du district.

Le district d'*Ahnoui*, encaissé entre deux cours d'eau, est séparé à l'ouest par la limite déjà indiquée du district précédent, et à l'est par un lieu nommé *Otepataroua*. La côte arrondie entre ces deux démarcations éloignées de deux milles et demi l'une de l'autre, s'infléchit vers la dernière, et forme un enfoncement dont le côté opposé est bordé par les terres du district suivant. Les récifs tracés sur cette partie de la côte, laissent des espaces libres qui paraissent accessibles aux navires, comme du reste dans le district précédent. District d'Ahnoui.

Le district d'*Ahoui* comprend la côte contenue entre *Otepataroua* et la pointe *Touaou* à l'est. Elle présente un développement d'un peu plus de deux milles. Elle se termine à l'entrée du port *Owitapeha* District d'Ahoui.

ou *Aïtapeha*. Un ruisseau qui se jette au fond de cette baie complète la délimitation du district.

District d'Owahaï.

La portion des terres attribuées au district d'*Owahaï* semble faire partie intégrante de celui d'*Attaroa*. Le capitaine Wilson le désigne cependant comme une division territoriale distincte, dans sa narration et sur la carte. Il comprend la majeure partie du rivage de la baie Aïtapeha, et paraît être limité à l'est par la pointe *Toutira*. Son étendue en longueur peut être évaluée à deux milles.

Après avoir échappé, en 1773, aux dangers d'un échouage sur les rochers de *Waïouroa*, à l'extrémité orientale de Taïrabou, Cook conduisit ses deux navires au mouillage d'Aïtapeha (1). Quoique la ligne des récifs soit continue sur la carte de Wilson, elle offre néanmoins des passes accessibles aux navires. Un îlot d'une dimension assez grande et peut-être exagérée, occupe le milieu de ce port, qui a tout au plus un mille de profondeur.

Port d'Aïtapeha.

Le port d'*Aïtapeha*, dit Forster, est très-petit et n'aurait pas pu contenir beaucoup d'autres navires outre ceux de Cook. La mer y était unie comme un miroir, tandis que la houle brisait avec fureur sur le récif extérieur. La plaine aux pieds des monts quoique resserrée en cet endroit, faisait naître des idées d'abondance et de bonheur. En face du mouillage, on voyait une vallée étroite et profonde, couverte de plantations et de bouquets d'arbres. Les croupes des

(1) Oheitepeha, Oaïti-piha, Oaitepeha, Owitapeha, etc.

montagnes revêtues de bois se croisaient des deux côtés, diversement coloriées suivant leur éloignement et derrière la vallée on apercevait les pics et les aiguilles qui terminaient les montagnes de l'intérieur; parmi ceux-ci on remarquait un sommet incliné d'une manière effrayante et qui semblait à chaque instant sur le point de tomber. La sérénité de l'air, la douce chaleur de l'atmosphère, la beauté du paysage se réunissaient pour inspirer de douces sensations.

Un ruisseau coulant sur un lit de cailloux, formait un étang près de la grève sablonneuse du rivage. Ce cours d'eau peut supporter près de son embouchure une légère pirogue, et ce moyen est employé pour le traverser. Cependant Cook et ses compagnons le franchirent sur le dos des naturels pour atteindre la pointe est du mouillage (Pointe Toutira) qu'ils trouvèrent privée de culture, mais couverte de plantes et de différentes espèces de végétaux, croissant dans une sauvage profusion. Sur cette pointe ils virent une bâtisse en pierres sous la forme d'un fragment de pyramide. La base pouvait mesurer environ dix-huit mètres de front et le tout présentait une succession de terrasse et de degrés placés les uns au-dessus des autres. Ces degrés tombaient en ruine et ils étaient ensevelis sous une couche d'herbes et de buissons, surtout dans la partie qui regardait l'intérieur de l'île. Les naturels indiquèrent ce monument sous le nom de *Maraï* et ils donnaient le nom de *Ti* à une quinzaine de pièces de bois hautes

de cinq mètres environ, supportant diverses figures en bois. En 1777, Cook relâcha de nouveau dans ce port. Il apprit par les insulaires que depuis son dernier passage en 1774 deux bâtiments venus de Lima, avaient abordé à deux reprises sur ce point de l'île. Ces étrangers pendant leur première relâche avaient bâti une maison, et laissé deux prêtres avec un enfant et une certaine personne nommée *Matima;* ils avaient emmené quatre insulaires; dix mois après ils revinrent ne ramenant que deux de ces naturels; les deux autres étaient morts à Lima. Ils reprirent en s'en allant leurs compatriotes, mais la maison qu'ils avaient bâtie subsistait encore. Elle était à peu de distance du rivage; les bois paraissaient avoir été apportés tout préparés, car chacun d'eux était numéroté. Elle était divisée en deux salles: dans l'une étaient un bois de lit, une table, un banc, de vieux chapeaux et quelques autres bagatelles que les insulaires gardaient avec le plus grand soin. Ils avaient même fait un hangar sur la maison pour la préserver de la pluie. Le pourtour était rempli de crénelures pour donner de l'air, ou peut-être pour tirer des coups de fusil en cas d'attaque. Près de la façade était une croix dont la branche transversale montrait ces mots : *Christus vincit;* sur la branche verticale on lisait : *Carolus III*, *imperat.*, 1774. Pour conserver la mémoire des voyages antérieurs qu'il avait faits, le capitaine Cook fit graver de l'autre côté de la croix : *Georgius III*, *rex*, *annis* 1767, 1769, 1773, 1774 et 1777.

Les naturels lui montrèrent le tombeau du commandant, qui mourut pendant la première relâche et qu'ils appelaient *Oridi*. Quelles que fussent les intentions des Espagnols, en abordant sur cette île, dit la relation, ils avaient eu les plus grands soins pour gagner l'affection des habitants. Ceux-ci ne parlaient d'eux qu'avec une sorte de vénération (1).

Le district d'Attaroa, en adoptant la délimitation du district d'Owahaï de Wilson, s'étend de la pointe Toutira jusqu'à la rivière *Atitoutou*, qui coule à son extrémité orientale. Ce district comprend presque toute la partie nord-est de la presqu'île, et sa côte mesure plus de deux milles de longueur. Forster visita ce rivage en 1773, pendant la relâche des vaisseaux de Cook dans la baie Aitapeha. Le terrain plat, dit-il, grandit à mesure qu'on dépasse la pointe Toutira, et le sol devient naturellement plus riche en arbres fruitiers. A deux milles environ de cette pointe, ce naturaliste s'enfonça dans l'intérieur en suivant le cours d'un joli ruisseau qui coulait avec impétuosité au fond d'un ravin creusé au milieu de deux montagnes rapprochées. Il atteignit bientôt un rocher perpendiculaire d'où jaillissait une jolie cascade. Un bassin calme et limpide, tapissé d'herbes et de fleurs odoriférantes, recevait les franges écumeuses de cette chute d'eau. Cet endroit, d'où la vue s'étend sur la plaine située au-dessous et sur l'horizon de la mer dans le lointain, est un des plus District d'Attaroa.

(1) Cook, *Troisième voyage*, tome V, page 238. Éd. 1811. Paris.

beaux sites qu'on puisse voir; l'ombre des arbres dont les branches pendaient sur le ruisseau tempérait l'ardeur du soleil; une douce brise agitait leurs sommets et rafraîchissait l'atmosphère, tandis que le bruit majestueusement uniforme de la chute d'eau était à peine interrompu par les notes mélodieuses des oiseaux (1). Dans le cours de cette excursion Forster trouva des sentiers bien battus, dans la plaine au pied des montagnes; ils ne présentaient aucun obstacle à la marche; toute leur surface était parfaitement de niveau et couverte presque partout de jolis gramens. On n'y rencontrait aucun animal malfaisant; ni cousins, ni moustiques ne bourdonnaient aux oreilles des promeneurs, et ils n'avaient à craindre la piqûre d'aucun insecte. Les bocages d'arbres à pain interceptaient par leur épais feuillage les rayons du soleil à midi, et la brise du large en calmait d'ailleurs la chaleur.

Ici la carte de Wilson présente des contradictions avec l'énumération des districts consignée dans son récit. Il est difficile de résoudre cette difficulté; mais il est fort probable que les noms de *Hoou-boua, Attitoutou* et *Oarahayrou* sont tout simplement ceux de divers points de la côte du district d'Attaroa, indiqués à tort comme des divisions territoriales. Déjà deux de ces noms se retrouvent sur la carte de cette manière et contribuent à rendre cette supposition plausible. Cependant, pour suivre exactement le récit

(1) Forster, *A Voyage round the world*, tome I, page 229.

de Wilson, nous les avons laissés subsister sur notre liste, quoique n'ayant aucun autre renseignement sur leur position.

Le district de *Toutira* paraît, d'après les mesures prises sur la carte de Wilson, comprendre une étendue de trois milles et demi de côte depuis Attitoutou, jusqu'à la pointe *Pohatouha-moa*, la plus orientale de la presqu'île. Près de cette pointe la côte forme un creux où vient déboucher un cours d'eau peu considérable; ce district commence la série des districts situés sur la partie orientale de Taïrabou, qui, d'aprés Wilson, sont formés par de hauts monts, au front sourcilleux, qui descendent jusqu'au bord de la mer et qui s'y terminent en falaises difficiles à franchir. Ces précipices présentent des chemins très-mauvais, praticables tout au plus aux indigènes habitués à affronter les dangers de ces passages où les chutes sont mortelles. Le terrain plat y est très-étroit et distribué inégalement jusqu'à la baie Aitapeha; mais de ce point à l'isthme il présente une largeur continue de cinquante à cent mètres, et là où les terres s'épanouissent en vallées, il acquiert naturellement des dimensions bien plus grandes. District de Toutira.

Diverses portions du récit des excursions de Forster paraissent se rapporter aux terres de ce district. A quatre milles environ à l'est du mouillage d'Aitapeha, il atteignit une petite anse (peut-être celle indiquée sur la carte près de la pointe Pouhatoua-moa); il vit non loin de là, dans une clairière

environnée de plantations, un premier maraï composé de trois rangs de gradins superposés, ayant chacun trois pieds de hauteur; ils étaient enfouis sous une couche d'herbe et à quelques pas il remarqua un enclos palissadé; au bout de sa promenade il rencontra un second maraï, semblable au premier.

Ce que Wilson nomme le district d'*Erimiou* serait composé d'après lui de deux portions de terres placées de chaque côté du district de *Bobeouroua*. Tous deux paraissent être compris dans l'étendue de la côte qui porte le nom de *Waïoti*, sur la carte, de sorte qu'on peut les considérer comme de petites fractions de ce district. Celui d'Erimiou paraît être placé à la limite sud du district de Toutira, sur les bords de l'anse formée par la pointe Pohatou-moa.

District de Waïoti.

Le petit district de *Waïoti*, le plus oriental de la presqu'île, n'a guère plus d'un mille et demi de longueur de la pointe Pohatou-moa au ruisseau, qui le sépare, dans le sud, du district suivant. Les récifs laissent une ouverture sur ce rivage, qui porte le nom de havre de Langara, du nom du navigateur espagnol qui y mouilla vers le mois de mars 1773. Son passage a cela de remarquable qu'il laissa dans l'île le premier Européen qui s'y fixa; cette désertion eut lieu à la suite de l'exécution de quatre individus de l'équipage condamnés à mort. Un cinquième s'enfuit et parvint à échapper aux recherches du capitaine.

Ainsi que les districts d'Erimiou et de Bobe-ouroua, ceux de *Popouta* et de *Tiroou-oua* mentionnés dans la nomenclature de Wilson, paraissent être compris dans les trois milles de côtes, qui portent sur la carte le nom de *Tahapia*. Ce district dont la partie septentrionale est limitée par un ruisseau qui se jette dans le havre de Langara, a pour confins, dans le sud, un autre cours d'eau situé près de la pointe sud-est de Taïrabou et qui le sépare du district d'*Ohotabou*. Le rivage de ce district, découpé capricieusement, possède à un quart de mille au large deux îlots éloignés d'un mille l'un de l'autre. Le plus grand est aussi le plus septentrional; il porte le nom de *Otouareite*. Le second est désigné sous celui de *Paï-paï-roui*. De dangereux récifs l'avoisinent, et il paraît que c'est dans ces parages que Cook faillit perdre *la Résolution* sur l'écueil *Waï-roa* ou *Waï-ouroa*, lorsque le 16 août 1773, le vent venant à manquer la houle le drossa vers les brisants. **District de Tahapia.**

Le district d'*Ohotabou* ou *Otoubou* n'a pas de limites bien définies, il paraît embrasser une étendue de près de trois milles et demi de côtes à partir de la limite méridionale du district de Tahapia. La chaîne des récifs interrompue dans la partie orientale de ce district sur la carte de Wilson, renaît auprès d'un ruisseau qui court sur les terres au sud de la presqu'île. Ils laissent entre eux une première passe qui paraît conduire à un mouillage abrité des vents alisés et de la houle qu'ils soulèvent. Ce mouillage est désigné sous le nom de *Papearaoua*. **District d'Ohotabou ou Otoubou.**

District de Waï-youtia.

Presque confondu avec le district précédent à l'est, le district de *Waï-youtia* est aussi imparfaitement limité à l'ouest. Son territoire paraît cependant se terminer sur les bords d'un ruisseau limitrophe. La ceinture des récifs se change, sur cette côte longue de trois milles, en bancs de sables, qui laissent entre eux deux passes pour atteindre un mouillage placé à un mille et demi dans l'ouest de celui indiqué plus haut. Il paraît être désigné sous le nom d'*Ahoui* et les deux bancs de sable sous les noms de *Tierera* pour le plus septentrional, et *Matia* pour celui situé au sud.

District de Mataweï.

Le district de *Mataweï*, dit Wilson, est de peu d'importance; quelques arbres espacés et quelques huttes destinées à abriter les pirogues étaient tout ce qu'on remarquait sur une côte de trois milles de long. Le banc de sable *Tierera* borde une partie de ce district à un demi-mille de terre environ et paraît abriter un mouillage d'un accès aussi facile que les précédents.

District de Wai-ourou.

L'étendue du district de *Wai-ourou* n'est pas non plus exactement déterminée. Elle comprend à peu près trois milles de rivage depuis les confins du district de Matawey jusqu'au ruisseau qui le sépare du district de *Toa-outou*. Les récifs paraissent continus sur toute l'étendue de ses rives; ils n'offrent de passe qu'un peu au nord de l'embouchure du ruisseau-limite, elle a reçu le nom de *Oriiri*.

District de Toa-outou ou Toa-houtoui.

Le district de *Toa-outou* mesure la distance qui sépare le district précédent de l'isthme, elle est d'en-

viron quatre milles. Vers sa partie septentrionale le terrain est marécageux, mais plus au sud, et surtout vers le sud-est, il devient plus ferme et plus dur. Au temps de Wilson, peu d'habitations étaient éparses sur des bords, quoiqu'il fût abondamment pourvu d'arbres nourriciers croissant avec toute la vigueur de ces régions, au milieu d'épais buissons.

Les détails contenus dans les pages précédentes, quoique bien incomplets, donnent cependant une idée approximative de la valeur relative des différentes portions du territoire de Taïti. Ainsi, on voit que les terres les plus fertiles, les mieux exposées, les plus riches en plaines et les mieux cultivées, sont sur la grande presqu'île celles qui comprennent les districts de Wapaïno, Waï-roupo et Matavaï au nord, Pari et Tettaha au nord-ouest, Attahourou à l'ouest, Ahaheina et Papara au sud. Les petites divisions du nord-est de l'île, remplies de petites vallées, sont montueuses et ne possèdent qu'un territoire exigu et moins favorisé. Le grand district de Hidia, coupé par les sinuosités des montagnes, livré à toute l'action des vents constants de l'est et du sud-est, semble ne revêtir l'aspect luxuriant des parties occidentales de l'île qu'à l'abri des vallées creusées dans les flancs des montagnes. Les trois districts qui comprennent l'espace situé entre l'isthme et le district de Papara, paraissent participer aux avantages des districts les plus favorisés, mais sur une moindre échelle. Il est RÉSUMÉ.

peut-être utile de rappeler ici que les mesures estimées par Wilson, de la largeur du *terrain plat* des districts, ne s'appliquent qu'à la lisière purement maritime qu'il a suivie dans sa route, et ne se rapportent en aucune façon au terrain des vallées, ou à celui des pentes douces des montagnes. Nous avons conservé l'expression de *terrain plat* pour nous écarter le moins possible des termes de cet auteur, mais ce serait commettre une erreur que de la concevoir comme indiquant le seul terrain de niveau égal et propre à la culture de l'île.

Le sol des districts placés sur la côte nord de Taïrabou à partir de l'isthme, paraît être le mieux doté sur la petite presqu'île. Ceux du nord-est, remplis d'escarpements et d'inégalités, ne sont pas aussi propices aux travaux de l'agriculture, tandis que ceux du sud offrent des dispositions de terrain plus favorables.

Les diverses mesures prises sur la carte de M. Duperrey, donnent à la grande presqu'île (qui, comme on l'a vu plus haut, affecte une forme circulaire) vingt et un milles de diamètre du nord an sud, vingt milles de l'est à l'ouest, vingt-deux milles et demi du nord-est au sud-ouest, et vingt et un milles et demi du nord-ouest au sud-est. Sa circonférence d'un côté de l'isthme à l'autre contient soixante-huit milles de côtes sans avoir égard aux contours du rivage, du reste peu apparents. La presqu'île de Taïarabou présente une étendue de quinze milles dans sa plus grande longueur du sud-est au nord-

ouest, de la pointe sud-est à l'isthme. Sa plus grande largeur du nord-est au sud-ouest est de onze milles, du nord au sud elle n'est que de dix milles. Sa circonférence est à peu près de quarante milles.

Si on réunit les dimensions de chacune de ces deux péninsules jointes par un isthme d'un mille de largeur, on obtient trente-six milles et demi pour sa plus grande longueur du nord-ouest au sud-est et cent huit milles de circonférence. L'évaluation de la superficie de la plus grande péninsule atteint le chiffre approximatif de onze cent trente-cinq kilomètres carrés, celle de la plus petite celui de trois cent soixante-cinq kilomètres carrés. Ces deux évaluations réunies donnent pour somme totale quinze cents kilomètres carrés.

Taïti possède un grand nombre de ports pour la plupart inexplorés encore ; presque chaque coupure des récifs conduit à un mouillage. Cette île, dit M. Dupetit-Thouars, est cernée par un récif de corail qui ne pousse que jusqu'à la surface de l'Océan dont il arrête l'impétuosité. Il laisse entre lui et la terre, un canal dans lequel les eaux sont toujours calmes. Dans quelques endroits, ce récif s'étend jusqu'à toucher la côte ; dans d'autres, il s'en écarte à quelque distance et forme par son éloignement plusieurs beaux ports dans lesquels on pénètre par des brèches ou coupures naturelles faites dans cette ceinture. On compte jusqu'à vingt-quatre ports formés autour de l'île Taïti. Très-peu sont connus ou Ports.

explorés, quelques-uns sont très-bons, d'autres très-mauvais ou d'un accès dangereux (1).

Sans aucun doute, la reconnaissance hydrographique de cet archipel fera connaître un grand nombre de havres à peu près ignorés aujourd'hui, et qui dépasseront le chiffre rapporté par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars. Dans la description des districts, nous en avons mentionné quatorze, neuf sur Taïti-noui, cinq sur Taïrabou. La bande occidentale de l'île est celle qui offre les meilleurs abris, non-seulement à cause de la conformation des terres, mais aussi en raison de l'action permanente des vents alisés qui soufflent une grande partie de l'année sur la côte opposée. Papeïti est aujourd'hui le port le plus fréquenté, et son enceinte spacieuse peut admettre les navires du plus grand tonnage.

Population. Le chiffre approximatif de la population de Taïti, indiqué par les premiers navigateurs, est, à notre sens, un exemple des variations extrêmes que des estimations à vue d'œil peuvent produire. La différence qui s'est manifestée entre l'évaluation de Cook et celle de ses successeurs a été attribuée à différentes causes de mortalité plutôt qu'à une erreur de calcul. Les missionnaires anglais y ont vu le résultat

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde de la frégate la Vénus*, tome II, page 379.

des maladies importées par les Européens, l'effet des guerres qui ont désolé cette île à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci; la conséquence de la pratique barbare de l'infanticide, et plus tard la suite inévitable de l'abus des liqueurs spiritueuses. Les adversaires des missionnaires, se sont au contraire prévalus des rapports de Cook et de l'énorme décroissance qu'ils impliquent pour attaquer le système qui avait changé les mœurs primitives et les anciennes coutumes des indigènes. Pour nous, après avoir comparé les dates et les chiffres, nous avons cru reconnaître que la majeure partie de cette différence reposait sur des évaluations fautives; cette opinion nous paraît entièrement justifiée en examinant attentivement les éléments suivants de notre travail.

En mai 1774, Cook assista, à Matavaï, à la réunion de la flotte de Taïti destinée à opérer sous les ordres du chef *Toouha* une descente sur l'île Eiméo. Elle était composée de deux cent dix pirogues de guerre, outre plusieurs petites embarcations employées comme bâtiments de transport pour les vivres, les blessés, etc. (1). En admettant, d'après le navigateur anglais, le nombre de quarante hommes par pirogue de guerre, on atteint le chiffre de huit mille quatre cents guerriers, et neuf mille en portant à six cents hommes les équipages des pirogues de

(1) Cook, *Deuxième voyage*, tome II, page 367. Paris, éd. de 1778, in-4°.

transport; ce qui, au total, n'a rien d'extraordinaire; mais Cook ayant pris un peu au hasard le chiffre de quarante pirogues pour le contingent moyen que chacun des districts de Taïti pouvait armer, et portant le nombre des districts à quarante-trois, il conclut que l'île entière pouvait équiper mille sept cent vingt pirogues et soixante-huit mille combattants, à quarante hommes par pirogue. De plus, considérant que les guerriers ne peuvent pas constituer plus d'un tiers de la population entière de l'île, il évalue qu'elle contenait au moins deux cent quarante mille habitants. « Nombre qui me parut » incroyable au premier moment, dit ce navigateur, » mais quand je réfléchis à ces essaims de Taïtiens » qui frappaient nos regards partout où nous allions, » je fus convaincu que cette évaluation n'est pas » trop grande. Rien ne prouve mieux la fertilité et » la richesse de ce pays. » En effet, ce nombre est peu croyable, et quant à la foule répandue aux abords du mouillage des navires de Cook, elle composait évidemment la majeure partie de la population de l'île entière, accourue au devant des étrangers pour admirer les merveilles d'une industrie supérieure et pour obtenir quelques-uns de leurs précieux objets d'échange.

Déjà Forster, dans le même voyage, donne à ses calculs des proportions moins gigantesques. Sur une estimation modeste, dit-il, il ne pouvait y avoir moins de quinze cents guerriers et quatre mille pagaieurs sur les cent soixante pirogues de guerre

d'Attahourou qu'il vit à Pari. (D'après la base de Cook, de quarante hommes par embarcation, elles auraient dû en contenir six mille quatre cents.) « Nous » apprîmes en même temps, à notre grande surprise, » continue Forster, que la flotte que nous avions » vue, était seulement la force navale du seul district » d'Attahourou, et que tous les autres districts » pouvaient fournir une quantité d'embarcations en » proportion à leur étendue. Ce récit nous ouvrit » les yeux sur la population de l'île et nous donna » la conviction en peu d'instants, qu'elle était bien » plus considérable que nous ne l'avions supposé; » le résultat d'une énumération très-modérée nous » donna le chiffre de cent vingt mille personnes pour » la population des deux péninsules (1). »

Ce naturaliste arriva à ce résultat sur des données différentes de celles de Cook. Il supposa que chacun des quarante-trois districts de Taïti pouvait armer vingt pirogues de guerre, et que chacune d'elles fût montée par trente-cinq hommes. Alors le nombre des combattants s'élève à trente mille, et en admettant que les guerriers soient dans la proportion de la population totale de l'île, comme un est à quatre, on atteint la limite déjà marquée de cent vingt mille âmes. Il est nécessaire de dire que Forster ajoute dans une note que cette évaluation lui parut plus tard bien au-dessous de la réalité; mais on ne saurait adopter cette opinion, lorsqu'on compare les

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 66.

éléments incertains de cette hypothèse, et les documents plus récemment recueillis.

Pendant le cours du premier voyage du capitaine Cook, son passager, le grand prêtre *Toupaïa*, un des plus intelligents indigènes de ces îles, déclara que toute l'île pouvait mettre sur pied six mille sept cent quatre-vingts combattants (1), base qui donne, en adoptant la proportion de Cook d'un combattant sur trois indigènes des deux sexes, le nombre total de vingt-trois mille trois cent quarante individus, et en suivant la proportion d'un sur quatre employée par Forster, celui de vingt-sept mille cent vingt, évaluations bien inférieures à celles qui précèdent.

En 1797, peu de temps après l'arrivée des premiers missionnaires anglais à Taïti, quelques-uns d'entre eux ayant fait le tour de l'île à pied, estimèrent sa population à vue d'œil, à cinquante mille individus seulement. Le capitaine Wilson voulant lever toute incertitude à ce sujet, entreprit de faire le tour de l'île en cherchant une méthode plus sûre que celle d'une estimation vague, de reconnaître le chiffre réel des habitants. Voici le moyen qui lui fut suggéré par un naturel du district de Waïroupo.

A cette époque, les habitations contenues dans chaque district, étaient divisées sous les noms de *Matteina* et de *Tii*. La première dénomination s'appliquait aux maisons qui étaient distinguées des au-

(1) Cook, *Premier voyage*. Paris, 1811, tome II, page 76.

tres demeures, soit par le rang de leurs propriétaires, soit à cause des terres qui en dépendaient, soit aussi en raison de leur position centrale. A chacune de ces *matteinas*, revenait le droit de déposer au Maraï le plus proche, un *tii* ou image sculptée qui assurait à leur possesseur la faculté d'y pratiquer les rites du culte. Le nom de *tii* se donnait aussi aux cases comprises dans la circonscription des *matteinas*, et qui participaient aux priviléges religieux, d'où dérive leur nom. Au dire des naturels, quelques *matteinas* contenaient huit ou neuf personnes, d'autres, deux ou trois seulement, et il arrivait même très-fréquemment que les *matteinas* et les *tiis* étaient inhabités. Toutefois, après avoir vu combien la population était clair-semée, Wilson alloua moyennement six habitants à chaque *matteina* et à chaque *tii*, ces derniers étant souvent plus peuplés que les premières demeures, et comme les deux termes s'appliquaient quelquefois à la même habitation, toutes les fois qu'il en fut ainsi, une erreur de six personnes en excès eut lieu dans le calcul (1).

Le calcul de Wilson lui donna presque toujours un nombre plus grand d'habitants pour chaque district, que celui indiqué par les indigènes. Ceux-ci n'accusaient que deux cent cinquante âmes au district de Waïroupo, Wilson en compta deux cent soixante-quatre. Le tableau qui suit indique les résultats obtenus par ce système dans tous les districts de l'île.

(1) Wilson, *a missionnary, Voyage in the ship Duff*, page 184.

	Matteines.	Tils.	Habitants.
Matavaï	27	110	822
Wairoupo	4	40	264
Wapaïano	28	238	1596
Waroumi	1	9	60
Hiouoh	2	11	78
Hababounia	1	8	54
Honouwaïa	3	28	186
Nanou-Nanou	3	18	126
Otaïaïrê	2	22	144
Waaheina	4	53	342
Hidia	42	167	1254
Waiiri	32	42	444
Waïridi	13	161	1044
Atimoni	2	24	156
Papara	17	157	1044
Ahaheina	8	105	678
Attahourou	25	243	1608
Tettaha	12	130	852
Pari	16	199	1290
	242	1765	12042

Tiraoou	»	»	»
Owaheite	16	36	312
Ahnoui	4	47	306
Ahoui	2	34	216
Owahaï	»	2	12
Attaroa	2	16	108
Haouboua, *Attitoutou*, *Orrahaïrou*, Toutira	3	65	408
Erimiou	7	51	348
Bobeouroua, Waïote, *Popouta*, *Tiroou-oua*, Tahapia	7	119	756
Otoubou, Wayoutia	15	137	912
Mataveï	6	39	270
Waïourou	6	40	276
Toa-outou	1	13	84
	69	599	4008

Ces indications résument la population de la grande péninsule au nombre de douze mille quarante-deux âmes, celle de la petite péninsule à quatre mille huit, et la population de l'île entière, à la somme totale de seize mille cinquante individus de tout âge et des deux sexes.

Cette conclusion des recherches de Wilson, nous paraît revêtir un caractère d'authenticité dont les autres évaluations sont dépourvues ; elle nous paraît surtout propre à servir de point de départ, dans la comparaison des différents chiffres qui impliquent une décroissance de la population pendant le cours des années suivantes. On doit ajouter cependant que les guerres qui ensanglantèrent Taïti dans l'intervalle du passage de Wallis, en 1767, à l'arrivée du capitaine Wilson, en 1797, et qui eurent pour principaux motifs l'accession de la famille Pomaré au pouvoir, ont été une cause réelle de dépopulation ; s'il est difficile d'admettre le chiffre évidemment exagéré de Cook et de Forster, du moins celui qui résulte de l'assertion du grand prêtre *Toupaïa* n'est pas dépourvu de vraisemblance.

Depuis l'époque du recensement opéré par le capitaine Wilson, les rapports des missionnaires anglais résidant sur Taïti, mentionnent une décroissance rapide de la population, qu'ils attribuent aux ravages des maladies importées par les Européens et aux désastres des guerres qui ensanglantèrent cette île au commencement de ce siècle. Le chiffre des habitants leur parut avoir diminué de moitié ; en

1802, les missionnaires Scott et Jefferson ne l'estimèrent qu'à sept mille âmes, et même une lettre adressée à la Société des missions de Londres, en 1803, ne l'évalua plus qu'à cinq mille individus.

Cette dernière évaluation nous paraît très-contestable. Les missionnaires anglais n'avaient que peu d'occasions, dans ces temps de troubles, de sortir des limites du district de Matavaï, pour dénombrer la population de l'île. Ils n'étaient pas non plus assez familiarisés avec le langage des indigènes pour pouvoir puiser à cette source des renseignements plus précis, et d'ailleurs, il est probable qu'un grand nombre d'habitants émigrèrent sur les îles voisines ou se réfugièrent dans les montagnes pour échapper au fléau des dissensions politiques qui agitaient les chefs à cette époque. Lorsque dix ans plus tard les efforts infructueux, et presque inaperçus jusque-là, des missionnaires commencèrent à être plus efficaces, ils purent aussi baser leurs évaluations sur des données plus certaines. Au nombre des néophytes, ils pouvaient juger de celui de la population. Le dénombrement opéré en 1818 accusa un total de huit mille individus pour les deux péninsules (1).

Dès l'année 1820, les renseignements contenus dans le Bulletin de la Société des missionnaires de

(1) Missionnary register, nº de février 1822, p. 95.

Londres, indiquent une progression croissante dans le nombre des habitants. M. Ellis, en 1829, le porte à dix mille âmes et il ajoute qu'il ne pense pas que dans les trente années précédentes, la population ait pu être moindre de huit mille âmes (1). Ce dernier chiffre est aussi celui qui nous a été donné en 1838, pendant le séjour des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée* sur la rade de Matavaï.

Maintenant, si on compare entre elles ces différentes évaluations dans le but d'apprécier les fluctuations survenues dans le chiffre des habitants, depuis la découverte de ces îles jusqu'à nos jours, on est conduit à reconnaître la réalité de la décroissance. Le chiffre des habitants, à une époque reculée de leur histoire, dit le missionnaire Ellis dans son précieux ouvrage sur l'Océanie, est difficile à constater; mais il est impossible à tous ceux qui ont visité les rivages de Taïti, ou qui ont parcouru quelques-uns de ses districts, d'admettre que les habitants des îles du sud ne fussent pas autrefois beaucoup plus nombreux que maintenant. A nos yeux, cette décroissance est certaine, mais sur une échelle bien moindre que celle qui est généralement admise; nous différons cependant d'avis avec M. Lesson, qui, en admettant la dépopulation de Taïti, et en l'attribuant aux guerres civiles qui désolèrent l'archipel de la Société, et surtout aux maladies que les Européens y introduisirent avec l'ivrognerie, ne suppose à cette

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 28.

île qu'une population primitive de douze mille âmes (1).

En s'appuyant sur les données précédentes et sur l'ensemble des événements connus de l'histoire de Taïti, consignés plus loin, on peut classer les phases de cette décroissance de la manière suivante : depuis 1770 à 1797, dans une période de vingt-sept ans, la population a diminué de plus d'un tiers. De cette dernière date, à l'introduction du christianisme, en 1814, dans l'espace de dix-sept ans, elle a encore diminué de moitié ; mais à partir de ce moment, jusque vers l'année 1825, pendant une période d'environ quinze ans, elle est restée stationnaire ; peut-être même a-t-elle augmenté d'un quart. L'effet du christianisme, pendant les premières années de son introduction, a été d'arrêter les désordres des guerres qui divisaient les principaux chefs de l'île, de proscrire l'infanticide et les sacrifices humains ; son action bienfaisante a influé avantageusement sur le bien-être de la population. Mais, après la mort du dernier chef Pomaré, à la suite d'une direction mal combinée, fautive et infructueuse, une profonde démoralisation a succédé à la ferveur enthousiaste des premiers convertis. Si la guerre n'a plus exercé de ravages, d'autres désordres ont contribué à abâtardir la belle race d'hommes qui peuple nos nouvelles possessions. Il appartient à une

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 263.

administration éclairée et bienveillante d'arrêter les progrès d'un mal déplorable, mais qui peut être aisément combattu.

Statistique.

On s'étonne à juste titre, en compulsant les matériaux qui ont servi à cet aperçu géographique, du peu de précision des détails relatifs à un des premiers archipels découverts dans l'océan Pacifique. Toutes les relations de voyage expriment une vive admiration à l'aspect des terres de Taïti. Nous avons emprunté à tous les navigateurs leur part de description, et presque tous ont uniformément manifesté des impressions favorables jusqu'à l'enthousiasme; mais, en même temps, comme si les beautés du sol avaient uniquement fixé leur attention, ils semblent avoir oublié de recueillir les documents précieux, utiles à connaître, nécessaires à consulter lorsqu'on se livre à l'étude de ces régions éloignées du globe. Si quelques-unes des indications contenues dans cette esquisse sont puisées à des sources irrécusables, il en est d'autres moins certaines, que nous avons dû adopter à défaut de meilleurs renseignements. Souvent le choix a été impossible, d'autres fois très-embarrassant; de sorte qu'il est fort difficile de reconnaître à quel degré un essai statistique de la superficie des îles de l'archipel et de leur population, peut être exact sur les bases déjà mentionnées. Nous n'hésitons pas cependant à faire ce rapprochement, quelque imparfait qu'il puisse être,

dans l'espérance qu'il aura l'utilité d'un premier point de départ pour les observations futures.

La récapitulation de la superficie approximative des îles des deux groupes, dans l'ordre inverse de leurs dimensions, donnera une idée générale de l'étendue de l'archipel Taïti. Aux chiffres déjà mentionnés, nous ajouterons ceux de la superficie estimée des îlots Tetouaroa et Maïtia, omis dans les pages précédentes, en raison de leur insignifiance.

Maïtia.	300 hectares.
Tetouaroa.	500
Maouroua.	2600
Bora-Bora.	3800
Toubouaï-Manou.	4100
Ouahine.	6000
Taha.	8400
Raïatea.	13600
Eimeo.	15200
Taïti.	150000
Total.	204500

La réunion des chiffres les moins élevés de la population estimée de chaque île de l'archipel, donnera en même temps, dans la limite la plus inférieure, une approximation générale du nombre des habitants répandus sur cette superficie d'environ deux cent mille hectares.

Maïtia.	30 habitants.
Tetouaroa.	300
Maouroua.	300
A reporter. . . .	630

Report.	630	habitants.
Toubouaï-Manou (chiffre inconnu).	»	
Bora-Bora.	800	
Ouahine.	1800	
Taha.	1000	
Raïatea.	1500	
Eimeo.	1300	
Taïti.	8000	
Total.	15030	

Cette même nomenclature, en adoptant les chiffres les plus élevés que nous ayions indiqués dans le récit, pour obtenir la limite la plus haute de la population estimée, éprouve les modifications suivantes :

Maïtia.	200	habitants.
Tetouaroa.	300	
Maouroua	300	
Toubouaï-Manou (chiffre inconnu).	»	
Bora-Bora.	1050	
Ouahine.	1800	
Taha.	1000	
Raïatea.	2000	
Eimeo.	1700	
Taïti.	10000	
Total.	18350	

Cette dernière somme concorde avec le chiffre de dix-huit à vingt mille habitants indiqué sur la carte qui accompagne l'ouvrage publié en 1839, sous le nom du missionnaire Williams (1). La première se

(1) Williams, *A Narrative of missionary enterprises in the South sea Islands.*

rapproche au contraire du nombre de quatorze mille habitants, qui semble ressortir des termes employés par le missionnaire Ellis, en 1829 (1).

Ces deux résultats extrêmes donnent une évaluation moyenne de dix-sept mille habitants pour tout l'archipel de Taïti; conclusion qui étonne lorsqu'on considère l'étendue et la fertilité du sol de ces îles. On est frappé surtout de cette disproportion lorsqu'on compare les rapprochements analogues de la population et de la superficie des îles Nouka-Hiva (2). La population de ce dernier archipel, portée à vingt mille habitants, sur des bases tout aussi incertaines, est répandue sur une superficie de cent vingt-sept mille hectares de terre habitable, mais sous tous les rapports bien inférieure au sol taïtien. Il en résulte que l'archipel Nouka-Hiva contiendrait une population plus forte d'un sixième, sur une surface moindre de plus d'un tiers, et que pour atteindre la même proportion, l'archipel Taïti devrait contenir plus de trente-deux mille habitants.

Nos chiffres ne sont malheureusement pas assez certains pour permettre de déduire des conséquences concluantes de cette remarque. Nous nous bornerons à établir sur les évaluations qui précèdent, la proportion de huit à dix habitants par cent hectares de terre dans l'archipel de Taïti, proportion bien faible, et qui, au premier abord, conduit à penser

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 28.
(2) *Iles Marquises*, etc., pages 194 et 195.

que la population de Taïti a pu être au niveau de l'évaluation de Cook; cependant, lorsqu'on considère qu'elle a toujours été fixée, selon l'observation de l'amiral Dupetit-Thouars, uniquement sur les côtes et dans les anses qu'elles forment, où à l'ouverture des vallées (1), dans la marge étroite du rivage, sans jamais s'étendre dans l'intérieur, on trouve un argument de plus à opposer à l'estimation du navigateur anglais. On doit remarquer aussi que les Nouka-Hiviens, retranchés dans leurs vallées dont les parois escarpées empêchent l'invasion de l'ennemi, ont eu naturellement moins à souffrir à l'abri de ces remparts protecteurs, des dévastations de la guerre, que les Taïtiens répandus sur un sol découvert accessible à toutes les surprises, à toutes les attaques inopinées de leurs adversaires, et moins propice, soit à la défense, soit à la fuite. Les nombreux massacres consignés dans l'histoire de cet archipel comme la suite inévitable des moindres hostilités, étaient un fléau auquel les Nouka-Hiviens se trouvaient moins exposés, et dont les résultats devaient nécessairement tendre à diminuer bien plus le nombre des habitants à Taïti. D'ailleurs dans ces dernières îles, chaque conflit amenait des guerres générales inconnues aux habitants des Marquises, où les hostilités n'avaient lieu que de tribu à tribu. Ce que l'avenir réserve à ces terres est encore probléma-

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde sur la frégate la Vénus*, tome II, page 380.

tique, mais nous ne pouvons tomber d'accord avec M. Lesson, lorsqu'il émet l'avis, que la portion vraiment habitable de l'île de Taïti est strictement réduite à l'étroite bandelette de terre qui enveloppe le pied des montagnes et qui borde directement la mer. Cette bandelette, continue cet auteur, fraîche, bien arrosée, dont le sol est gras et fertile, se couvre de végétaux nourrissants suffisants pour faire vivre sans travail une quantité donnée d'individus. Mais je ne crois pas que les ravins aient pu offrir autre chose qu'un séjour temporaire, et que jamais le sol argileux et ferrugineux des flancs des montagnes ait été apte à recevoir des habitants (1). Loin d'adopter cette opinion, nous pensons au contraire qu'une terre aussi heureusement placée par son climat, et aussi riche en matières nutritives, comme il le dit lui-même ailleurs, est susceptible de rémunérer amplement les efforts d'une culture active et intelligente, non-seulement sur les bords de la mer, mais aussi dans l'intérieur des îles et sur la pente des montagnes; déjà la nature, livrée à elle-même, peuple les gorges les plus étroites, les déclivités les plus abruptes, de plantes et d'arbres nourriciers; que ne doit-on pas espérer du travail des mains plus industrieuses. Si nous avons avancé que les îles de Nouka-Hiva peuvent nourrir une population dix fois plus considérable que leur population actuelle, cette

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 360.

opinion s'applique avec bien plus de raison encore à l'archipel Taïti, bien mieux partagé sous tous les points de vue.

En terminant cette esquisse, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner la somme totale de l'étendue et de la population des deux archipels, couverts aujourd'hui par le pavillon français. Elle atteint le chiffre approximatif de trois cent trente-deux mille hectares habités par trente-cinq à quarante mille indigènes, soit dans la proportion de douze individus par cent hectares.

Barter

de la M

rascent

ʼitude á l'Occident

151°

I. Matia

16°

Bertera-
le la Minerve?

ascent

151°

19°

ccident du Mérid

25'

te

TAÏTI

17°
30'

ralataha

pte Waraov

pte

ON

25'

